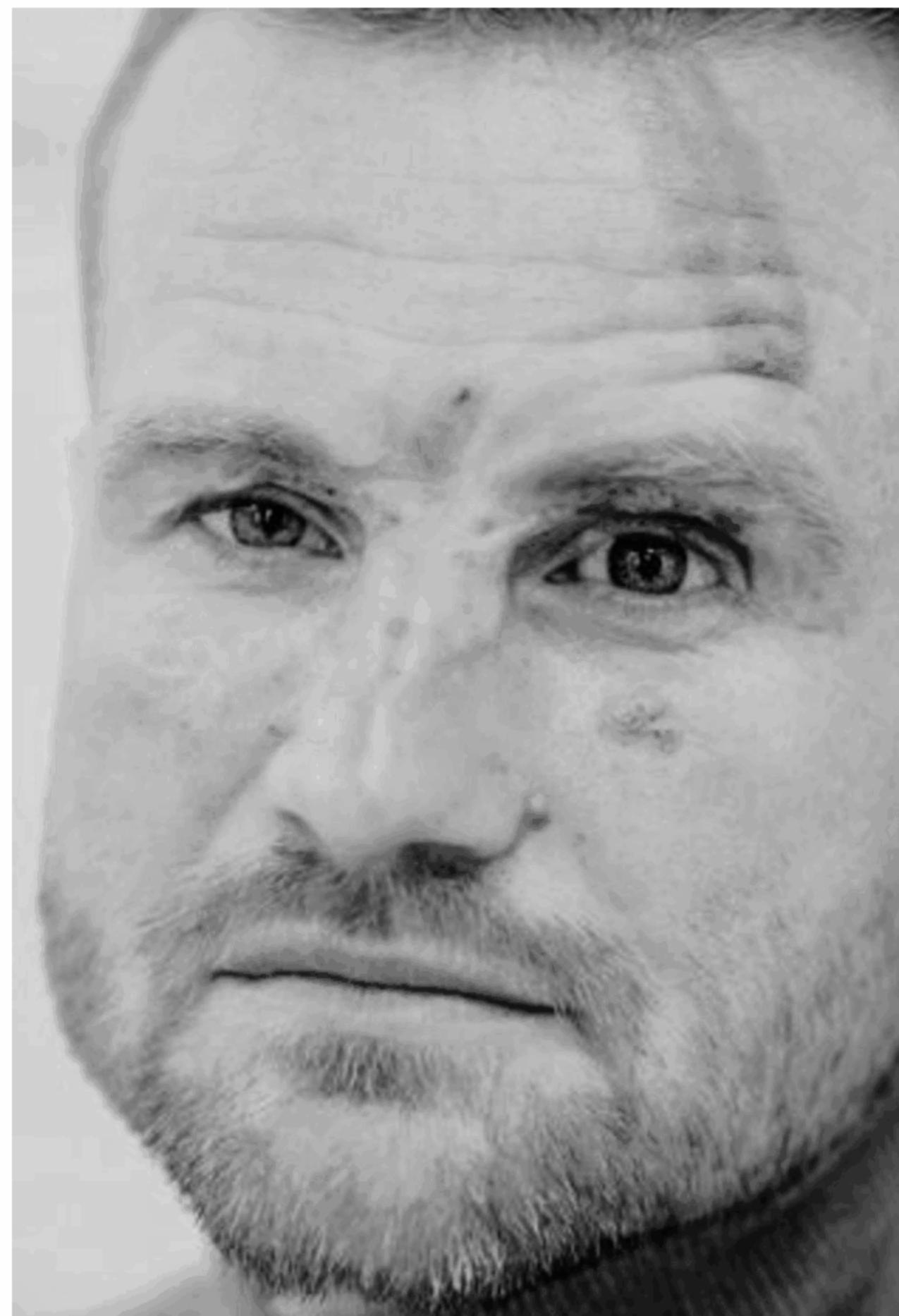




Natalia Ioukhmanova, 40 ans, suit un traitement de reconstruction faciale du programme Unburned, à Kiev, le 7 mars.

PHOTOS: RAFAEL YAGHOBZADEH
POUR «LE MONDE»



Vitali Lykhobytsky, 38 ans, vétéran ukrainien, suit un traitement de reconstruction faciale du programme Unburned, dans une clinique de Kiev, le 7 mars.

REPORTAGE

KIEV - envoyée spéciale

Dans les tranchées, cette nuit-là, Vitali Lykhobytsky, 38 ans, arborait son casque tout neuf, équipé d'un système d'écouteurs à la pointe de la technologie. Le soldat observait les lignes ennemis à travers sa caméra thermique à Louhansk, dans le Donbass, quand un sniper russe lui a tiré dessus. La balle a pulvérisé la caméra et lui a percé l'œil. «La première chose à laquelle j'ai pensé, c'est : "Heureusement, mon casque n'a pas été touché!"», se souvient cet Ukrainien à l'allure soignée, qui s'était engagé dans l'armée deux jours après l'invasion russe, en février 2022. Sa seconde pensée a été pour ses enfants : «J'ai eu peur de ne plus jamais les revoir.»

Il aura fallu près de deux ans après sa blessure, en mai 2023, et de nombreuses opérations, pour que le visage de Vitali Lykhobytsky retrouve son apparence. En ce matin de mars, le vétéran, revenu à la vie civile au sein d'une entreprise dans la construction, a de nouveau rendez-vous à la clinique esthétique Medestet, à Kiev, pour réduire ses cicatrices.

L'explosion de la caméra thermique lui a laissé des débris de plastique, de verre et d'aluminium sous la peau. Allongé sur le fauteuil, Vitali Lykhobytsky, désormais porteur d'un œil de verre, grimace sous l'action du laser. «On lisse les cicatrices, et ensuite on les repigmentera pour qu'elles ne soient plus blanchâtres», explique le chirurgien, Andri Starodoubtsev, spécialisé dans la reconstruction faciale.

Cicatrices de croix nazies

L'établissement, au décor épuré, fait partie des 33 cliniques ukrainiennes portant le projet Unburned («non-brûlé»), qui traite gratuitement les cicatrices des blessés de guerre, qu'ils soient soldats ou civils. En deux ans et demi, le programme, encore peu connu en Ukraine, a permis de soigner plus de 350 patients, dont près de 80% de militaires.

A lui seul, Andri Starodoubtsev a opéré plus de 400 soldats dans différents hôpitaux du pays depuis le début de l'invasion - y

En Ukraine, la nouvelle vie des «gueules cassées»

Soldats et civils défigurés par la guerre sont pris en charge gratuitement par le projet Unburned, porté par trente-trois cliniques à travers le pays

«Les gens sont dans l'incapacité de comprendre comment cela a pu arriver. Pourtant, c'est le vrai visage de la guerre»

ANDRI STARODOUBTSEV
chirurgien

compris en dehors du projet Unburned. «Le plus émouvant, c'est quand ils comprennent qu'ils auraient pu mourir. Ils ont l'impression d'avoir une deuxième chance», raconte le chirurgien, habitué à faire le grand écart à la clinique en poursuivant, en parallèle, les opérations esthétiques pour les patients désirant un rajeunissement facial ou des lèvres pulpeuses.

La plupart des soldats pris en charge par Unburned sont d'anciens prisonniers de guerre capturés par la Russie. Le programme travaille en coordination avec le gouvernement et le service de sécurité d'Ukraine (SBU). Les blessures donnent un aperçu des sévices endurés aux mains des Russes. «Le spectre est très large, au-delà de ce que vous pouvez imaginer», explique Maksym Turkevych, 21 ans, le directeur du programme. Il y a beaucoup de cicatrices dues à des tortures au couteau. On a eu quatre prisonniers à qui les Russes ont scarifié le front pour dessiner des croix nazies. On a aussi traité un

soldat dont les jambes ont nécroscé et ont dû être amputées après qu'il a été torturé sur une chaise électrique.»

Le nombre de blessés, comme le nombre de morts, est maintenant secret par les autorités ukrainiennes. En septembre 2023, des fabricants de prothèses, des médecins et des organisations caritatives estimaient entre 20 000 et 50 000 le nombre de personnes ayant subi une amputation. «Et encore, il ne s'agissait que des amputations, pas des autres blessures, plus répandues, comme les brûlures dues aux bombardements», souligne Maksym Turkevych.

Si le nombre de «gueules cassées» est, lui aussi, inconnu, les blessures au visage sont «les plus traumatisantes pour les patients, poursuit-il. C'est la partie la plus visible et symbolique du corps humain. Avec leurs cicatrices, les gens ne se reconnaissent pas». Défigurés, ces blessés doivent batailler à la fois contre eux-mêmes et contre les autres. «Non seulement ils ont honte, mais ils se heurtent aussi au rejet des gens», explique Andri Starodoubtsev, masqué chirurgical sur le nez. «Les gens ne savent pas comment réagir avec eux et changent de trottoir. Certains leur proposent de l'argent, ce qui les offense encore plus, car ce ne sont pas des mendiants.»

Stigmatisées, les «gueules cassées» se sentent d'autant plus seules qu'étrangement les Ukrainiens ne font pas le lien entre ces cicatrices et la guerre. «Même au bout de trois ans, les gens sont dans l'incapacité de comprendre comment cela a pu arriver, constate le chirurgien. Ce visage effrayant, pourtant, c'est le vrai vi-

sage de la guerre. Ce n'est pas un jeu, un affrontement d'hommes politiques ou de l'agitation sur [la chaîne conservatrice américaine] Fox News, mais quelque chose qui déchire les chairs.»

Ces dernières semaines, Unburned a lancé une campagne de publicité dans le métro et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser la population. «La société doit s'adapter et comprendre qu'elle vera de plus en plus de blessés», explique Maksym Turkevych. «Avec la guerre, ces traumatismes sont notre nouvelle normalité. Je ne sais pas quand le conflit s'arrêtera, mais ses conséquences, elles, dureront des années.»

Grièvement blessée dans un bombardement à Marioupol, Natalia Ioukhmanova, 40 ans, se heurte, elle aussi, à l'incompréhension de son entourage. «Les gens imaginent que j'ai eu un accident de voiture, ou que j'ai été victime d'une catastrophe. Ils pensent à tout, sauf à la guerre», explique cette civile ukrainienne aux longs cheveux blonds, prise en charge par le programme Unburned.

Cette mère de deux enfants, de 7 ans et 22 ans, était économiste à l'usine métallurgique Illitch quand l'invasion russe a commencé. «On avait une vie formidable à Marioupol: j'avais un travail,

une voiture et un bel appartement avec trois chambres qu'on venait de redécorer. Aujourd'hui, on a tout perdu», raconte-t-elle.

La famille s'apprétait à fuir la ville, assiégée, lorsque la Russie a bombardé le dortoir où elle s'était réfugiée avec plus de 150 personnes, le 15 mars 2022. «J'étais allée récupérer des affaires avec mon mari pour faire notre valise. Nos enfants attendaient au sous-sol, à l'abri», détaille l'Ukrainienne.

«Quel est votre rêve?»

Natalia Ioukhmanova, criblée de débris de verre et d'acier, a miraculeusement survécu. Son mari, lui aussi blessé, a réussi à la conduire jusqu'à l'hôpital, jonché de corps et plongé dans le noir. Au bloc opératoire, un docteur lui a confié l'alliance de sa femme : «Je ne veux pas qu'elle se perde.» «Je la lui repasserai un jour», a répondu l'époux en la glissant dans sa chaussette. Deux jours après, il a pris la route pour Zaporijia avec les enfants et Natalia, inconsciente. «Je n'ai repris mes esprits que quelques instants, à un checkpoint, se souvient la quadragénaire. Un gars m'a vue et m'a lancé: "Mais qui vous a fait ça?"»

Lorsqu'elle est arrivée à la clinique esthétique, le chirurgien lui a posé la même question qu'à tous ses patients : «Quel est votre rêve?» «Je veux pouvoir emmener mon fils à l'école sans avoir honte», a glissé Natalia Ioukhmanova. En trois ans, elle a enduré d'innombrables opérations, dont cinq reconstructions faciales. Les docteurs lui ont retiré les impressionnantes bouts de verre qui étaient logés dans son visage et lui ont posé une prothèse oculaire.

Mais les traitements sont encore loin d'être finis. Tout l'argent du couple y passe, car seule la prise en charge dans le cadre du projet Unburned, d'environ 15 000 euros par patient, est gratuite. «Le gouvernement ne paye rien, explique Natalia. Je n'ai que les 5 000 hryvnias [110 euros] de pension mensuelle liée à mon statut de handicapée. Des amis m'aident financièrement, sinon je ne pourrais pas continuer les soins.» Rien que son œil de verre, à remplacer après chaque opération, coûte 700 dollars pièce (645 euros).

Aujourd'hui, les cicatrices n'ont pas disparu, les douleurs sont constantes, et sa prothèse oculaire la gène, mais les progrès sont spectaculaires. «C'est mieux qu'il y a trois ans, reconnaît la rescapée. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient.» Le moral reste en dents de scie. «Je me cache du reste du monde», confie-t-elle, assise à l'écart sur un banc, dans un parc, à Kiev. «Avant j'étais très active et coquette, j'avais plein de robes et de maquillage. J'adorais voyager et sauter en parachute, se souvient-elle, émue, les yeux dissimulés derrière de larges lunettes noires. Après ce qui s'est passé, j'ai eu envie de mourir. Aujourd'hui, je suis épaisse, j'ai mal tout le temps, et mon système immunitaire est très affaibli, mais je veux vivre. C'est mon fils qui m'aide à tenir.»

La première année, le petit garçon a eu du mal à apprivoiser l'apparence de sa mère. «Il n'arrivait pas à m'accepter. Pour moi, c'était effrayant de me voir, alors je ne peux même pas imaginer ce que c'était pour un enfant de 5 ans...» Avec le temps, et les soins, ces réticences se sont dissipées. Deux ans après le bombardement à Marioupol, tous deux se promenaient à Kiev quand ils ont aperçu une publicité avec une mannequin sur un panneau d'affichage. «Mon fils m'a regardée et il m'a dit: "Tu sais quoi, maman? Il n'y a aucune personne sur cette terre qui est plus belle que toi."» Il y a quelques mois, Natalia a envoyé une photo à son chirurgien, à la clinique. Sur le cliché, où l'on distingue son alliance à l'annulaire, elle pose en robe bleu et blanc et tient la main de son fils, tout sourire, devant l'école. ■

FAUSTINE VINCENT

«Je veux pouvoir emmener mon fils à l'école sans avoir honte»

NATALIA IOUKHMANOVA
une Ukrainienne de 40 ans

L'emprunt européen pour la défense fait débat

Les conservateurs font un pas vers de possibles aides accordées aux Etats, un sujet longtemps tabou

BRUXELLES - bureau européen
et envoyé spécial

Al'heure où les Etats-Unis de Donald Trump menacent de se désengager du Vieux Continent, tandis que les visées impérialistes de la Russie de Vladimir Poutine inquiètent, la pression sur les Européens est forte pour qu'ils musclent leur sécurité. Toute l'attention était portée, jeudi 20 mars, sur la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement européens, qui se tenait à Bruxelles et qui devait, une nouvelle fois, aborder la question de la défense des Vingt-Sept. Chacun a répété son intention de réarmer, et, à l'exception du premier ministre hongrois, Viktor Orban, de prolonger le soutien militaire à l'Ukraine, dans la droite ligne du sommet qui s'était tenu dans la capitale belge le 6 mars.

Mais c'est à quelques centaines de mètres du rond-point Schuman, à l'hôtel Sofitel de la place Jourdan, que la discussion a connu une avancée cruciale, jeudi. Dans la matinée, les cacciues des chrétiens-démocrates du Parti populaire européen (PPE, droite), la première force politique au sein des institutions européennes, s'y réunissaient, pour préparer le sommet.

«Mur d'investissements»

Autour de la table, onze dirigeants d'Etats membres de l'Union européenne (UE), dont le Grec Kyriakos Mitsotakis et le Polonais Donald Tusk, mais aussi Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, ou encore Manfred Weber, le président du PPE. Le probable futur chancelier allemand, Friedrich Merz, avait annulé sa venue au dernier moment, afin de poursuivre ses négociations en Allemagne pour un accord de coalition en vue de la formation d'un gouvernement. Mais cela ne fait aucun doute, les conclusions de ce présommet engagent le patron de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), sans l'avoir duquel elles n'auraient pas pu être prises.

«Si nécessaire», disent ces conclusions, les Vingt-Sept devront recourir à «des instruments de dette commune» pour se doter d'une défense européenne «crédible» et «moins dépendante» des Etats-Unis. Le PPE et, avec lui, Friedrich Merz endossent ainsi, pour la première fois, la possibilité que les Européens recourent à un emprunt commun pour se réarmer. «Le PPE prend clairement parti pour que cet éventuel emprunt commun donne lieu à des subventions aux Etats membres» afin de les aider à augmenter leur effort de guerre, juge l'eurodéputé François-Xavier Bellamy, membre du parti Les Républicains et qui est aussi vice-président du PPE.

L'Allemagne du social-démocrate Olaf Scholz, qui participait, jeudi, à son dernier sommet européen, est radicalement opposée à tout emprunt commun, quand la France, l'Italie ou la Pologne militent en sa faveur. Friedrich Merz, lui, s'est bien gardé jusqu'ici de se prononcer sur le sujet. Mais ses discours disruptifs sur la nécessité pour l'Europe de prendre son «indépendance»



Le président français, Emmanuel Macron, au Conseil européen, à Bruxelles, le 20 mars. KAMIL ZIHNIOGLU POUR «LE MONDE»

des Etat-Unis ou pour l'Allemagne de faire ce qu'il faut, «*quoi qu'il en coûte*», pour mettre sa défense à niveau, ont laissé penser à ses partenaires qu'il pourrait être prêt à rompre avec l'orthodoxie allemande.

L'empressement de Friedrich Merz à faire voter au Bundestag le 18 mars, avant même son entrée en fonction, la réforme du frein à l'endettement, doublée de mille milliards d'euros d'investissements dans la défense et les infrastructures, a alimenté ce récit, d'autant que le dirigeant de la CDU appelle à une «communauté européenne de défense», associant l'UE, le Royaume-Uni et la Norvège.

Par l'intermédiaire des conclusions du PPE, Friedrich Merz fait un pas vers Emmanuel Macron, qui, une fois encore, jeudi, martèle la nécessité d'un «emprunt commun», en raison du «mur

d'investissements» qui se dresse devant les Européens sur la défense, les technologies et le changement climatique. «Il ne faut pas être grand clerc pour savoir que c'est un débat qui viendra très vite», a dit le chef de l'Etat même si, aujourd'hui, il «n'est pas du tout consensuel». Interrogé sur la position du futur chancelier, qu'il a rencontré à Berlin mardi, à propos de nouvelles euro-obligations, M. Macron a jugé qu'il était «trop tôt pour le dire», étant donné les discussions en cours à Berlin entre la CDU et les sociaux-démocrates pour former une coalition.

Depuis le 20 janvier et l'investiture de Donald Trump, les Européens ont brutalement pris conscience qu'ils avaient changé de monde. Le discours, le 14 février, du vice-président américain, J. D. Vance, lors de la Conférence de

Munich sur la sécurité, qui s'en est pris à leurs valeurs, puis la séquence du bureau Oval de la Maison Blanche où Volodymyr Zelensky s'est fait congédier par Donald Trump, le 28 février, ont convaincu les plus atlantistes d'entre eux qu'il y avait urgence à agir.

Le cavalier seul de Budapest

Pour autant, de Madrid à Paris, de Rome à Vilnius, de Varsovie à La Haye, la perception de la menace russe et de la nécessité d'y répondre varie. Sans oublier Budapest, qui revendique sa proximité avec Donald Trump comme avec Vladimir Poutine et encourage ses partenaires à prendre leurs distances vis-à-vis de Kiev. Jeudi soir, d'ailleurs, comme lors du précédent sommet, Viktor Orban n'a pas souhaité s'associer à ses vingt-six homologues pour réaffirmer le soutien de l'UE à l'Ukraine.

Jusqu'ici, les Européens ont pris garde, lors de leurs rencontres à Bruxelles, de ne pas exposer leurs divisions, que Donald Trump ne manquerait pas d'exploiter. Dans ce contexte, ils ont approuvé les grands principes du plan Réarmer l'Europe, présenté par la Commission. Celle-ci prévoit d'emprunter 150 milliards d'euros afin de les prêter aux Etats membres qui souhaitent investir dans leur défense. Elle pourrait aussi exonérer les dépenses militaires des critères de Maastricht, ce qui, calcule Bruxelles, permettrait de mobiliser jusqu'à 650 milliards d'euros.

«Nous devons peut-être être plus ambitieux», a déclaré Kyriakos Mitsotakis, le premier ministre grec, pour qui les Vingt-Sept doivent «discuter sérieusement (...) d'une facilité d'emprunt commune qui offrirait également des subventions aux Etats mem-

L'Allemagne perplexe devant sa propre audace budgétaire

VUE DE FRANCE, la question surprendrait presque. «Qu'allons-nous faire avec autant d'argent?», s'est inquiété, au micro de la radio publique DLF, Steffen Kampeter, ancien député de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), devenu directeur de la Fédération patronale allemande, mercredi 19 mars. Depuis que le probable futur chancelier, Friedrich Merz, a présenté sa réforme constitutionnelle destinée à débloquer le recours à l'emprunt pour réarmer l'Allemagne et lui permettre de se moderniser à grande vitesse, mardi 18 mars au Bundestag – une réforme qui devait être soumise au Bundesrat vendredi –, une étrange crainte semble émerger outre-Rhin: comment diable dépenser tous ces milliards?

Les sommes en jeu sont, il est vrai, astronomiques. Friedrich Merz n'a pas donné de chiffrage global, préférant reprendre la célèbre formule salvatrice brandie par l'ancien banquier central Mario Draghi pendant la crise des subprimes, «whatever it takes» («quois qu'il en coûte»), c'est-à-dire «sans limite». Les économistes allemands, eux, font des calculs, atteignant pour certains des montants démesurés – jusqu'à 1700 milliards d'euros sur douze ans, selon le quotidien économique *Handelsblatt*, en incluant l'endettement à venir des régions, de l'Etat fédéral et le fonds spécial de 500 milliards d'euros consacré aux infrastructures. Des zéros qui ont de quoi faire tourner la tête dans un pays ayant érigé la

rigueur budgétaire en vertu cardinale. «C'est un gigantesque paquet d'incertitudes», répète, comme sonnée, l'économiste Veronika Grimm, membre du conseil des experts économiques du gouvernement, le jugeant «totalemen exaggeré».

Malaise et inconfort

«Il s'agit d'un gros paquet. Probablement trop grand», abondait le quotidien bavarois *Süddeutsche Zeitung* mardi. Rapportés aux grandes masses budgétaires de l'Allemagne, les ordres de grandeur sont vertigineux. Le budget de l'Etat fédéral, qui finance les Länder, s'élève à 480 milliards d'euros par an et l'endettement total de l'Allemagne à 2500 milliards d'euros. Les quelque 1000 milliards d'euros supplémentaires évoqués ces jours-ci pourraient donc financer le budget de l'Etat fédéral pendant plus de deux ans. Ils représentent le double du fonds de sauvegarde des banques pendant la crise financière, et deux à trois fois ce que Berlin a mobilisé pendant le Covid-19.

«Un tel ordre de grandeur d'argent public est inconnu en Allemagne, c'est totalement inhabituel, relève Uwe Jun, professeur de science politique à l'université de Trèves. Il n'est pas surprenant que les gens ne se sentent pas à l'aise: la stabilité financière, c'est quelque chose de très important ici.» Les Allemands n'aiment pas la dette, qui crée une «sorte de malaise et d'inconfort», en partie parce qu'ils font le lien avec l'infla-

tion», qui réveille des souvenirs historiques douloureux.

Les craintes sont aussi liées au fait que la façon dont l'argent va être utilisé demeure floue et qu'il n'est, à ce stade, pas adossé à des réformes. «Les inquiétudes portent surtout sur le risque que cet argent soit utilisé pour des mesures clientélistes, s'alarme Alexander Kritikos, économiste à l'Institut allemand d'études économiques, à Berlin, qui se dit lui-même «inquiet». Cela créerait juste de la dette, et non de la croissance.» L'économiste redoute aussi que le millefeuille administratif allemand et la bureaucratie, régulièrement brocardés par les responsables politiques, ne freinent la diffusion des fonds mobilisés. De même, faute de compétences suffisantes dans la gestion des projets sur le plan local, les milliards d'euros attribués lors de la crise du Covid-19 n'avaient pas tous été dépensés.

«La femme au foyer souabe devra être un modèle pour nous», a mis en garde la députée Franziska Brantner, coprésidente des Verts, lors du débat au Bundestag, mardi, brandissant une figure populaire ancrée dans la culture allemande, archétype de la bonne gestionnaire, dont l'ombre a plané sur le débat budgétaire allemand des quinze dernières années. Un modèle dont l'Allemagne pourrait avoir du mal à faire le deuil. ■

ELSA CONESA (BERLIN, CORRESPONDANTE)

Les frontières traditionnelles entre le Sud dépendant et le Nord plus frugal ont d'ores et déjà explosé

bres» pour qu'ils investissent dans leur armement.

Sur le fond, plusieurs Etats membres jugent ce plan insuffisant et attendent de la Commission des aides, et pas seulement la possibilité de faire de nouveaux emprunts remboursables. C'est le cas de ceux qui sont déjà très endettés, comme la France, et qui ne peuvent se permettre de profiter des flexibilités offertes sans risquer de voir les marchés sanctionner ces nouveaux emprunts par une hausse de leurs taux. D'autres, comme l'Italie ou l'Espagne, considèrent de surcroît que leurs opinions publiques ne sont pas prêtes à faire des efforts pour une guerre en Ukraine ou pour se protéger d'une menace russe qui leur semblent l'une comme l'autre lointaines. Quant aux pays qui sont géographiquement proches de la Russie, comme la Pologne, ils appellent à un effort plus massif.

Dès lors, les frontières traditionnelles entre le Sud dépendant et le Nord plus frugal ont d'ores et déjà explosé. Le Danemark et la Finlande sont aujourd'hui favorables à un grand emprunt commun pour la défense. C'est d'ailleurs Petteri Orpo, le premier ministre finlandais, qui a été aux manettes du PPE pour rédiger ses conclusions sur la nécessité d'envisager des euro-obligations. Jeudi soir, seuls les Pays-Bas ont réaffirmé leur opposition catégorique à cette option. «Nous sommes contre», a insisté le premier ministre néerlandais, Dick Schoof.

La position de Berlin sera déterminante pour la suite, mais la réforme du frein à l'endettement a sans conteste libéré Friedrich Merz, qui peut désormais envisager d'avancer d'autres pions. «Les signaux venant de Merz sur le grand emprunt sont contrastés. Il n'y a encore aucune certitude», tempère Shahin Vallée, directeur du programme géoéconomique du Conseil allemand de politique étrangère (DGAP), à Berlin: «Il est possible que la coalition allemande se contente de l'énorme effort voté par le Bundestag pour renforcer sa défense, sans aller vers un pendant européen.»

Ursula von der Leyen est, elle aussi, prudente. La présidente de la Commission répète qu'il faut d'abord songer à rembourser le plan de relance européen post-Covid, dont les échéances devraient représenter, à compter de 2028, de 15 % à 20 % du budget communautaire chaque année. A moins que les Vingt-Sept n'augmentent leur contribution nationale ou, comme elle l'a rappelé aux dirigeants européens, jeudi, qu'ils acceptent que l'UE se dote de ressources propres. «Il est grand temps d'avancer sur ce sujet», a-t-elle insisté.

L'exécutif communautaire «n'a pas une capacité d'emprunt illimitée», ajoute un haut fonctionnaire européen, et il doit veiller à garder son «AAA». Le plan Réarmer l'Europe risque de réduire sa latitude budgétaire, a d'ailleurs jugé l'agence de notation Fitch, le 13 mars. Si elle n'a pas dégradé la note de la Commission, elle l'a néanmoins mise en garde contre de nouveaux emprunts liés à la défense, au-delà de ce qui est aujourd'hui prévu. ■

PHILIPPE JACQUÉ,
VIRGINIE MALINGRE
ET PHILIPPE RICARD

Plusieurs Etats attendent de la Commission des aides, et pas seulement la possibilité de faire de nouveaux emprunts

La Cisjordanie étranglée par les soldats et les colons israéliens

Déplacements forcés, raids dans les camps, frappes aériennes... le territoire palestinien est le théâtre d'une guerre qui ne dit pas son nom

REPORTAGE

RAMALLAH (CISJORDANIE) - correspondance

La frêle silhouette d'Abla Bsharat, enveloppée dans une longue robe rose foncé, se penche sur la chaise en plastique au milieu de la terrasse familiale, l'index tendu en direction d'un muret sur sa droite. «Adam aimait se faire un café et le boire là, murmure la mère. Il venait de rentrer du pèlerinage à La Mecque [en Arabie saoudite], je voulais le marier.» L'endroit est silencieux en ce matin de ramadan, un peu à l'écart de la route qui traverse Tammoun. La petite bourgade du nord-est de la Cisjordanie est entourée de champs et de collines vert vif après les dernières pluies de l'hiver.

Le 8 janvier, Adam, 23 ans, a changé le réservoir d'eau sur le toit et est allé s'installer sur «son» muret. Ses deux cousins, Reda et Hamza, 8 ans et 10 ans, l'y ont rejoint. L'école avait fermé pour la journée, en raison du raid mené par l'armée de l'Etat hébreu dans la ville. La mère de Reda, Fida Bsharat, voulait que son fils s'enferme à la maison, par crainte d'une balle perdue. Adam l'a rassurée, les militaires étaient loin. Moins d'une minute plus tard, un missile israélien explosait sur le muret, arrachant l'asphalte de ce coin de la cour et criblant le mur d'éclats.

Reda «était ouvert d'ici à là», raconte Fida, traçant une ligne sous sa mâchoire. Son âme était en train de partir. A la tête, il avait un trou de quelques centimètres, un bout de cervelle était sorti. Le petit garçon était son seul fils, né par procréation médicalement assistée après quatre filles. Abla Bsharat, qui s'était précipitée hors de la maison en raison du bruit de l'explosion, a juste eu le temps de serrer contre elle le corps sans vie d'Adam.

Puis des soldats israéliens ont débarqué dans la cour, la repoussant sur la terrasse, forçant ses deux autres fils à se mettre à genoux, les mains derrière la tête, visage vers le sol. «Comme Adam était un homme, ils pensaient qu'il était celui qu'ils recherchaient», dit-

elle. L'armée a emporté les corps des trois cousins et les a rendus au crépuscule. «On les a enterrés à 6 heures du soir et ils saignaient encore», remarque Ahmed, le grand frère d'Adam. Un filet de son sang est encore incrusté dans le béton, à l'entrée de la petite cour.

«Un «débrief» opérationnel a été effectué, a indiqué l'armée israélienne au *Monde*. Ses conclusions ont été soumises au parquet militaire.» Elle n'a pas fourni de détails sur la manière dont la frappe de drone a pu être autorisée dans cette zone résidentielle. «Avant le 7-Octobre, ils tiraient mais ne bombardent pas», dit Abla Bsharat. Les voix des mères marquent une pause tandis qu'elles comptent les «martyrs» de Tammoun depuis le 7-Octobre – vingt-neuf.

Ces trois derniers mois ont été particulièrement meurtriers: le 7 janvier, deux jeunes hommes ont été tués dans une attaque aérienne et une autre frappe israélienne a fait dix victimes, le 29 janvier. Début février, pendant sept jours, les militaires ont bouclé la ville, défonçant certaines rues au bulldozer, lançant des grenades assourdissantes sur ceux qui s'aventuraient hors de chez eux, relataient les trois mères endeuillées. Fida Bsharat se malaize nerveusement les doigts: «Ils nous ont rendus fous.»

«Ils ne veulent aucun Arabe»

D'abord, il y a eu l'opération lancée au printemps 2022 par le précédent gouvernement israélien, après une série d'attentats en Israël. Le but était d'éradiquer les cellules de combattants dans les camps du nord de la Cisjordanie.

Après le 7-Octobre, les raids ont pris l'allure d'opérations punitives. En août 2024, les soldats ont lancé l'opération «Camps d'été». Puis celle baptisée «Mur de fer», mi-janvier, dans le nord de la Cisjordanie et des zones alentour. En ce qui concerne Nour Shams, l'armée israélienne réfute le terme d'«évacuation», elle soutient que les habitants sont partis de leur propre chef.

Après le ramadan, la saison des mariages reprendra et le Palestinien, qui, avant le 7-Octobre, travaillait «au cœur de Tel-Aviv», ne sait pas alors où il ira vivre avec sa famille. Le ministre de la défense israélien, Israël Katz, a laissé entendre que les troupes d'occupation resteraient postées dans certaines zones de Cisjordanie «pour l'année à venir». Thaer, petit-fils de réfugiés palestiniens de 1948 originaires des environs de Haïfa, hausse les épaules: les Israéliens «nous ont expulsé une fois, ils nous expulsent une deuxième fois. Ils ne veulent aucun Arabe.»

Les raids de l'armée ne sont qu'un aspect de la guerre coloniale en cours en Cisjordanie. Le mitage



Faiz Khderat, maire de Khirbet Zanuta, filme un colon israélien, le 16 mars. PHOTOS JONAS OPPERSKALSKI POUR « LE MONDE »

duit à l'augmentation du nombre de mineurs tués. «Le mépris total d'Israël pour le droit international dans la guerre à Gaza se manifeste désormais aussi en Cisjordanie», dénonce la directrice exécutive de B'Tselem, Yuli Novak. L'armée, elle, nie avoir modifié les règles d'engagement de ses soldats.

Assis au soleil sur le parking de la salle des mariages à Kfar Al-Labad, Thaer Abu Talal désigne son fils Mahmoud, 11 ans: «Les enfants n'ont pas besoin d'explications, ils vivent cette réalité, ils comprennent.» Le trentenaire s'est installé dans le bâtiment depuis un mois, avec son épouse et leurs quatre enfants qui ne vont plus à l'école, aux côtés d'une quinzaine d'autres familles. Le 9 février, en pleine nuit, il a été tiré de son sommeil par des voix qui crachaient des ordres d'évacuation dans Nour Shams, le camp de réfugiés où il vit, en lisière de Tulkarem.

Son visage s'anime sous sa casquette: «Il y avait des bulldozers, des militaires partout, des cris.» Les hommes et les femmes ont été séparés, leurs cartes d'identité vérifiées. Quelques-uns ont été mis sur le côté, «mais après quelques questions, ils ont été libérés. Les enfants pleuraient, ils avaient peur.» Thaer et sa famille ont fui dans la direction que leur indiquaient les soldats, n'emportant quasiment rien. L'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés, a recensé 37 000 Palestiniens évacués des camps du nord de la Cisjordanie et des zones alentour. En ce qui concerne Nour Shams, l'armée israélienne réfute le terme d'«évacuation», elle soutient que les habitants sont partis de leur propre chef.

Après le ramadan, la saison des mariages reprendra et le Palestinien, qui, avant le 7-Octobre, travaillait «au cœur de Tel-Aviv», ne sait pas alors où il ira vivre avec sa famille. Le ministre de la défense israélien, Israël Katz, a laissé entendre que les troupes d'occupation resteraient postées dans certaines zones de Cisjordanie «pour l'année à venir». Thaer, petit-fils de réfugiés palestiniens de 1948 originaires des environs de Haïfa, hausse les épaules: les Israéliens «nous ont expulsé une fois, ils nous expulsent une deuxième fois. Ils ne veulent aucun Arabe.»

Les raids de l'armée ne sont qu'un aspect de la guerre coloniale en cours en Cisjordanie. Le mitage



Sleiman Tell, habitant de Khirbet Zanuta, contre un pan de mur de sa maison, détruite par des colons israéliens, le 16 mars.

du territoire par des obstacles routiers (barrages militaires, blocs de béton, barrières métalliques, remblais de terre, tranchées, etc.) qui enferment les Palestiniens dans des enclaves isolées les unes des autres, en constitue un autre.

En novembre 2024, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) en recensait 793, un chiffre en hausse de plus de 20 % par rapport au précédent décompte, de mai 2023. Depuis l'intensification des opérations de l'armée en janvier, de nouveaux obstacles se sont encore ajoutés à ce dispositif qui étrangle la Cisjordanie.

Parallèlement, l'annexion rampante de ce territoire progresse, de même que son corollaire, le déplacement forcé de populations. En un an et demi, «trente-huit communautés palestiniennes ont été partiellement ou complètement chassées de chez elles. Nous n'avons jamais vu de tels chiffres. Israël crée un environnement coercitif qui ne laisse pas d'autre choix aux gens que de quitter leurs maisons et leurs terres car y vivre devient impossible», explique Allegra Pacheco, la directrice du Consortium de protection de la Cisjordanie, un groupe d'ONG internationales qui tente d'éviter le transfert forcé de communau-

ont été financés par l'Union européenne (UE) – notamment par le centre de crise du ministère des affaires étrangères français.

Fin octobre 2023, les quelque 250 Palestiniens qui vivaient là ont fui, craignant pour leur vie. Les colons menaient des expéditions nuit et jour, attaquant physiquement les habitants, brisant les panneaux solaires, seule source d'électricité du hameau. «Après le 7-Octobre, ils étaient très énervés. Ils ont amené des renforts avec eux, l'armée les couvrait», rapporte Faiz Khderat.

Fin août 2024, les Palestiniens sont revenus une première fois: la Cour suprême de l'Etat hébreu, saisie par l'organisation de défense des droits civils Haqel basée en Israël, avait ordonné aux autorités israéliennes de faciliter leur réinstallation. Les violences des colons ayant repris, les habitants ont à nouveau décampé, à la mi-septembre. Depuis une nouvelle décision de justice en leur faveur, début février, ils s'aventurent à nouveau, quelques heures par jour, sur leurs terres.

«Embryon de colonie»

«Pourquoi n'a-t-il pas d'initiatives publiques de la part de la France ou de l'UE pour offrir une protection à ces populations et garantir qu'ils ne soient pas déplacés? Les donateurs n'utilisent pas tous leurs leviers pour pousser Israël à se conformer au droit international. Dans quelques mois ou un an, il n'y aura plus de solution à deux Etats», alerte Allegra Pacheco.

Khirbet Zanuta est encerclée: une zone industrielle israélienne, sortie de terre dans les années 2000, est perchée sur la colline en face, prolongée par un champ de panneaux solaires. A droite, une ferme a été bâtie en 2019 sur un autre sommet. Et, en face de l'entrée du hameau, derrière la route 60, des engins de construction sont stationnés dans la poussière.

«C'est l'embryon d'une nouvelle colonie», lâche Sleiman Tell, la tête enserrée dans un foulard blanc. «Ils l'ont construite une semaine après la décision du tribunal.» Le berger de 59 ans est assis contre un bout de mur de son salon – c'est quasiement tout ce qui reste de sa maison, en partie déossée par les colons. «Notre expulsion du village m'a causé plus de peine que le décès de mon père.» Quelques minutes plus tard, des silhouettes descendues d'une colline approchent de Khirbet Zanuta. Craignant une nouvelle incursion de ses voisins juifs, Faiz Khderat saisit son portable pour appeler la police, comme la Cour suprême lui a dit de faire en cas de danger. Mais les colons restent à distance, en dehors des limites du hameau. Le chef de la petite communauté respire. Fausse alerte, pour une fois. ■

CLOTHILDE MRAFFKO



Les obstacles routiers enferment les Palestiniens dans des enclaves isolées les unes des autres

Au Sahel, la Chine affiche de nouvelles ambitions militaires

Pékin souhaite montrer qu'il peut être un allié dans ce secteur, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger

Tls suivent leurs hôtes chinois entre les véhicules blindés, les petits drones et les lance-roquettes. Ce 3 septembre 2024, avant l'ouverture du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) à Pékin, le colonel Assimi Goïta, chef de la junte au pouvoir au Mali, et le général Sadio Camara, son ministre de la défense, déambulent au siège de Norinco, deuxième plus importante entreprise de l'industrie de défense chinoise.

A l'issue de leur visite, un «*mémorandum d'entente*» est signé par les Maliens. «*Un contrat d'équipement majeur, selon le général Camara, incluant la formation, l'entraînement et surtout le transfert de technologies dans certains domaines-clés de la défense.*» Il s'agit d'une nouvelle étape dans la coopération militaire entre la Chine et le Mali, après une importante livraison de blindés et d'armes – en grande partie fournis par Norinco – à Bamako en avril 2023, ou l'envoi de près d'une dizaine d'officiers chinois auprès de la direction des transmissions de l'état-major malien, courant 2024.

Le 19 janvier, lors du traditionnel discours pour l'anniversaire de l'armée malienne, le colonel Goïta annonce la «*mise en place d'une industrie militaire*» dans son pays en 2025. «*Nous travaillons activement à l'installation d'usines d'armement, avec des unités d'assemblage d'armes individuelles et collectives, de montage de véhicules tactiques légers, de fabrication de munitions*», affirme-t-il, sans plus de précisions. Le président ne le dit pas mais, selon un officier malien, un partenaire «*participe*» à ce projet d'usine : le chinois Norinco.

En Afrique de l'Ouest, aucun pays ne produit d'armes, à l'exception du Nigeria, où Norinco dispose de bureaux et procède à du transfert de technologies, notamment pour fabriquer des véhicules blindés. Cette entreprise publique, fondée en 1980, a aussi des bureaux en Afrique du Sud et en Angola.

Rapprochement avec les joutes
D'autres pays africains, qui ont fait de leurs forces armées une priorité, comme l'Egypte, l'Algérie ou encore l'Ethiopie, ont également développé leurs propres industries de défense avec un appui chinois depuis les années 2000. Parmi eux, le Soudan, où une usine d'assemblage d'AK-47 et de blindés avait alors été discrètement mise sur pied dans un complexe militaro-industriel, en banlieue de Khartoum. Les pièces détachées arrivaient de Chine par avion ou par bateau, puis étaient assemblées sur place.

Le dossier était suivi par les Occidentaux : les dirigeants soudanais ayant invité certains de leurs homologues à venir voir leurs nouvelles capacités de production, ils redoutaient que ce modèle se répique et contribue à une prolifération des armes sur le continent. Partenaire économique et com-

Selon un rapport paru en mars, la Chine a été le deuxième fournisseur d'armes en Afrique entre 2020 et 2024, derrière la Russie

Burkina Faso : le pouvoir multiplie les massacres contre les Peuls

Créés par le chef de la junte, des bataillons d'intervention rapide, aidés de supplétifs civils, sont accusés de nombreuses exactions sanglantes

Des femmes laissées pour mortes, avec leurs enfants inertes dans le dos ou pleurant à leurs côtés. Des corps d'hommes empilés comme du bétail dans un triporteur. Des tueurs, parfois coude à la main, insultant leurs victimes et leur promettant une fin imminente... Ces vidéos macabres diffusées sur les réseaux sociaux ont été tournées dans des villages proches de Solenzo, dans l'ouest du Burkina Faso, lundi 10 et mardi 11 mars. Elles sont l'œuvre de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), des supplétifs civils de l'armée burkinabée auxquels la junte du capitaine Ibrahim Traoré a massivement recours dans la guerre contre les groupes djihadistes depuis qu'il a pris le pouvoir, en septembre 2022.

Le bilan de cet énième massacre commis par des VDP est difficile à estimer mais, selon différentes sources locales et sécuritaires, il se serait d'au moins une soixantaine de morts, probablement plus d'une centaine. Une fois de plus, les victimes partagent la même caractéristique : elles sont toutes peules.

Comme ailleurs au Sahel, cette communauté est assimilée à tort par certains militaires burkinabés et VDP aux groupes djihadistes, car nombre de ses membres ont rejoint leurs rangs. «*Il y a parfois une forme de bienveillance, voire de complicité, de certains Peuls avec des djihadistes par endroits. Mais ils sont ciblés sans distinction partout où l'armée et les VDP sont en situation difficile. C'est une sale guerre qui tourne à l'épuration ethnique*», déplore une source sécuritaire qui suit la région.

Si le massacre de Solenzo a été commis par des VDP, une autre unité militaire y a contribué : le 18^e bataillon d'intervention rapide (BIR), basé dans la zone et commandé par le capitaine Papa Parfait Kambou. Il était alors en «manœuvre» sur place et a «laissez faire les VDP», assure une source locale selon laquelle cette tuerie n'aurait jamais pu être perpétrée «sans son assentiment».

Manque de formation
Depuis qu'il dirige le pays, le capitaine Traoré a fait des BIR, avec les VDP, un des piliers de sa stratégie militaire contre les djihadistes. Il a créé les six premiers dès novembre 2022, peu après son coup d'Etat. Selon le décret fondateur, il s'agit de bataillons mobiles chargés d'*«intervenir, le plus vite possible et le plus en avant, en privilégiant la mobilité et la puissance de feu face à toute menace»*, ou d'*«assurer les escortes de grands convois logistiques»* de l'armée ou d'autres organismes. L'idée de Traoré était alors de créer des unités à sa main capables d'appliquer sa stratégie militaire, celle d'une guerre offensive, faite d'opérations rapides pour aller débusquer les djihadistes sur le terrain.

«IB», comme le surnomme ses compatriotes, confie ces premiers BIR à des fidèles. Parmi eux, d'autres capitaines avec lesquels il a mené son putsch, tels Jean Ouiya ou Farouk Azaria Sorgho. Au fil des mois, le nombre de BIR augmente. Ils sont désormais 28, les trois derniers ayant été instaurés par un décret présidentiel le 2 janvier. Leurs commandants demeurent de jeunes officiers choisis pour leur loyauté. Tous sont sous les ordres du centre des opérations des armées et de la présidence, où ils sont en lien direct avec les aides de camp ou le directeur de cabinet d'Ibrahim Traoré.

D'importants moyens sont alloués à ces BIR, qui deviennent les unités les mieux équipées de l'ar-

mée. A raison de 200 à 300 hommes par bataillon, de nouvelles recrues sont souvent recherchées pour garnir leurs rangs. Elles ne sont pas difficiles à trouver. «*Beaucoup de jeunes postulent pour rejoindre les BIR car ils sont mieux payés et mieux traités que dans les autres corps d'armée*», affirme un officier burkinabé. Résultat : la plupart des soldats qui composent les BIR se retrouvent lâchés sur le terrain sans expérience ni formation, le tout dans un contexte de guérilla au milieu de civils.

Malgré la propagande victorieuse de la junte, qui a réduit au silence toute voix discordante, le constat est difficilement contestable : deux ans et demi après l'arrivée aux affaires d'Ibrahim Traoré, la situation sécuritaire demeure alarmante et continue de se détériorer. Sa promesse de l'améliorer dans les trois mois suivant son arrivée à la tête du pays a fait long feu. L'idée initiale de bataillons mobiles et rapides, sans cesse en posture offensive, aussi.

Difficile, pour n'importe quelle unité à travers le monde, d'être en opération permanente. A mesure que leur nombre grossit, les BIR se sont stabilisés dans des garnisons à travers le territoire. Aucun, pour chacun, un réseau de VDP dans les villages alentour. «*IB l'a conceptualisé : il veut que*

«C'est une sale guerre, qui tourne à l'épuration ethnique», déplore une source sécuritaire

les BIR travaillent main dans la main avec les VDP», explique un autre gradé burkinabé. Sur le terrain, BIR et VDP opèrent donc souvent ensemble.

Dans cette guerre qui s'enfle, les exactions et les opérations de vengeance contre les civils se multiplient, avec des niveaux de violence sans cesse dépassés. Les VDP, majoritairement issus des communautés mossi ou dogon, sont souvent accusés de massacrer les Peuls. Les BIR également.

Depuis leur création, nombreux sont les cas où, en raison d'un engin explosif improvisé ou d'une embuscade sur leur passage, ils effectuent des descentes meurtrières dans les villages des environs, estimant que leurs habitants sont complices des djihadistes, d'une manière ou d'une autre. «*Ils se défont contre les civils. Certains sont devenus des chiens de guerre*», déplore la source sécuritaire précitée.

Fin février 2024, à Nondin et Soro, deux villages du nord-ouest du pays, des membres de BIR sont accusés d'avoir participé au massacre d'au moins 223 civils, selon l'ONG Human Rights Watch. Deux mois plus tard, d'autres BIR, qui accompagnaient un convoi de ravitaillement entre Dori et Manissa (nord-est), ont essuyé des attaques sur leur trajet. Plusieurs villages à proximité ont subi leurs représailles. Bilan : au moins 150 civils tués. Début mars, les localités de Notou et Pougoumbel (nord-est) ont à leur tour été ratisées par un BIR qui accompagnait un convoi entre Sebba et Dori. Selon des sources locales, au moins 70 personnes auraient été tuées.

De nouveaux crimes de guerre passés sous silence, aucune vidéo n'ayant cette fois émergé sur les réseaux sociaux. Face à la multiplication de fuites embarrassantes montrant des cas d'exactions, l'état-major a interdit en avril 2023 l'utilisation des smartphones «*en opération et dans les postes de garde*» pour les militaires et les VDP. Une consigne globalement respectée par les premiers, moins par les seconds. ■

BENJAMIN ROGER

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

DÉJÀ PLUS DE 400 000 SPECTATEURS !

UN HYMNE MAGNIFIQUE À L'AMITIÉ

4,1
★★★★★

7,1
★★★★★

TOUT SIMPLEMENT PRODIGIEUX

Allociné

UN FILM QUE VOUS N'OUBLIEREZ PAS !

Le Parisien

COUP DE COEUR ENCORE PLUS

Madame Figaro

ON PLEURE BEAUCOUP MAIS ON RIT

LUMINEUX

★★★★★

Le Figaro

Télérama

Philippe Rebbot

Mathias Mlekuz

un film de Mathias Mlekuz

à BICYCLETTE !



ACTUELLEMENT AU CINÉMA

Le Parisien

Le Monde

Trump lance le démantèlement du ministère de l'éducation

Les républicains critiquent de longue date cet outil destiné à réduire les inégalités sociales

WASHINGTON - correspondant

Entouré d'enfants assis derrière des tables de classe, Donald Trump a voulu remplir une promesse de campagne, jeudi 20 mars, à la Maison Blanche. Il a signé un décret présidentiel organisant le sabordage – mais non la disparition – du ministère de l'éducation. Sa suppression complète réclamerait une supermajo-rité (60 voix sur 100) au Sénat.

Pour l'heure, le président américain entreprend de dévitaliser cette administration, dont la moitié des effectifs a déjà été supprimée avec des plans de départ, en renvoyant une grande partie de ses prérogatives aux Etats. Du « bon sens », a-t-il assuré. Il s'agit surtout d'un marqueur idéologique au trait épais, qui ne risque pas de répondre aux problèmes réels de l'éducation américaine. Les prérogatives qui passeraient du ministère aux Etats restent incertaines.

Donald Trump a mis en avant les résultats médiocres des évaluations nationales au collège, citant en exemple «la Norvège, le Danemark et la Suède». Le décret mentionne l'évaluation NAEP (*national assessment of educational progress*), un programme d'évaluation des progrès dans le système éducatif américain, de 2024, selon laquelle 70 % des élèves de 4^e se situeraient sous le niveau de lecture courante en anglais et 72 % sous celui de compétences requises en mathématiques. Mais il y avait

deux angles morts dans sa présentation. Le président n'a jamais évoqué l'impact désastreux du Covid-19, qui a conduit à une fermeture des écoles pendant dix-huit mois, à des retards pédagogiques persistants et à des phénomènes de désocialisation chez de nombreux enfants. Au total, 186 milliards de dollars (171 milliards d'euros) ont été attribués au niveau fédéral pour compenser les effets négatifs de la pandémie.

Par ailleurs, le ministère de l'éducation ne dicte pas aux écoles la méthodologie et le contenu des enseignements. Les établissements ont une très grande latitude en la matière. Sur un plan pécuniaire aussi. Une note récente de l'institut Pew Research Center rappelait ainsi que le gouvernement fédéral n'avait assuré que 13,6 % du financement des enseignements primaire et secondaire en 2022.

En réalité, la stratégie éducative de la Maison Blanche consiste à réduire l'appareil administratif fédéral et à le réorienter politiquement, défendant les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants. A sa tête, Linda McMahon, l'épouse de Vince McMahon, le dirigeant historique de la plus importante organisation de catch américain, tombé à la suite d'accusations d'agressions sexuelles. Sur la chaîne conservatrice Fox News, peu avant la cérémonie de jeudi, l'idéologue en chef de l'administration, Stephen Miller, expliquait que le ministère de l'éducation était peuplé de «bureaucrates marxistes». Sa promesse : il

n'y aura «plus d'argent pour le racisme».

Retournement idéologique complet : le racisme, aux Etats-Unis, viserait donc les Blancs, puisque la lutte contre les discriminations, promise dans les écoles, serait perverse et nocive.

Justice saisie par deux syndicats

Le ministère de l'éducation a inauguré, fin février, un site consacré à la dénonciation de programmes ou d'initiatives locales de type DEI (diversité, équité, inclusion). L'Office des droits civils au ministère a annoncé récemment l'ouverture d'enquêtes contre 45 universités accusées, au nom supposément de la méritocratie, de «préférences raciales et de stéréotypes dans les programmes et les activités éducatives». Deux importants syndicats d'enseignants, la National Education Association et l'American Federation of Teachers, ont saisi la justice à ce sujet.

La création du ministère de l'éducation, à l'initiative du président Jimmy Carter, en 1979, au nom de l'égalité des chances, a immédiatement entraîné sa contestation. Au cours de la campagne de 1980, le républicain Ronald

Reagan avait ardemment plaidé pour sa suppression. Mais, une fois élu, il n'est pas parvenu à ses fins, rencontrant notamment l'opposition démocrate au Congrès.

Dans un discours prononcé en 1983, Ronald Reagan dressait un tableau lugubre de l'éducation nationale, s'inquiétant de résultats en baisse et de dépenses sans cesse plus importantes, conduisant à la nécessité de supprimer le ministère. «Nous avons assisté à la croissance d'une énorme bureaucratie de l'éducation», disait-il. «Les parents ont été souvent réduits à un rôle de personnes extérieures. L'inflation due au gouvernement a rendu les écoles privées et l'enseignement supérieur trop chers pour de nombreuses familles. Même Dieu, source de tout savoir, a été expulsé des salles de classe.» M. Reagan prônait déjà, pour les parents, la liberté de choix de l'établissement, public ou privé, en développant un système de bons financiers (*vouchers*) pour payer les études.

Les républicains reviennent aujourd'hui à ces éléments de langage. C'est le Project 2025 – un travail programmatique collectif

La stratégie de la Maison Blanche consiste à réduire l'appareil administratif fédéral et à le réorienter politiquement

ultra-conservateur, mené sous la férule de la Heritage Foundation – qui a relancé ces projets réagionnés, en allant bien au-delà sur le plan des valeurs traditionnelles et des attaques contre la promotion de la diversité. «L'essentiel du Project 2025 est plus facilement interprétable à travers le prisme du nationalisme blanc chrétien que du conservatisme politique traditionnel» en matière d'éducation, notaient un rapport du groupe de réflexion Brookings Institution, en août 2024.

Les auteurs du Project 2025 ont suggéré la fin du programme Head Start, venant en aide aux jeunes enfants en situation de

pauvreté, ainsi que la disparition sur dix ans du programme dit «Titre 1», doté de 18 milliards de dollars (16,6 milliards d'euros), qui fournit des fonds aux écoles accueillant de nombreux enfants issus de familles à bas revenus. Cela signifierait que des Etats ruraux républicains plutôt pauvres, dépensant peu pour l'éducation, seraient parmi les plus touchés. Les inégalités risqueraient donc de s'accroître, sous couvert de lutte contre le gaspillage.

Jeudi, Donald Trump a assuré que le «Titre 1» ainsi que les programmes d'aide à destination des élèves aux besoins spécifiques seraient «entièrement préservés». De même que les bourses Pell pour les étudiants ne pouvant s'acquitter de l'ensemble des frais universitaires. Mais des changements sont à attendre. Le président a expliqué que ces programmes seraient «redistribués à d'autres agences et départements». Son décret explique ainsi que le portefeuille de la dette étudiante, s'élevant à 1600 milliards de dollars, ne peut être géré par le ministère, qui n'est pas «une banque». ■

PIOTR SMOLAR



Manifestation en soutien au ministère de l'éducation, au Capitole, le 13 mars, à Washington. KAYLA BARTKOWSKI/GETTY IMAGES/AFP

En Serbie, la machine de propagande du pouvoir vacille

Considérée comme la voix du président contesté Vucic, la radio-télévision nationale essuie les critiques des opposants et de sa rédaction

BELGRADE - envoyé spécial

Difficile d'ignorer totalement 300 000 personnes qui paralysent une capitale pendant toute une journée. Samedi 15 mars, même «Dnevnik 2», le très regardé journal de 19 h 30 de la radio-télévision nationale serbe (RTS), considérée jusqu'à récemment comme un canal de propagande, a dû consacrer dix-huit de ses trente-cinq minutes à la manifestation historique qui a déferlé dans les rues de Belgrade, ce jour-là, pour protester contre la corruption.

Prudemment délocalisée dans un studio des faubourgs de la capitale par crainte que les manifestants envahissent le siège de la télévision, située en centre-ville, la présentatrice a certes lourdement insisté sur les risques de débordement, bien qu'ils fussent très limités. Mais elle s'est aussi efforcée de décrire la manifestation d'un ton relativement neutre. «Les étudiants ont répété leurs revendications», a-t-elle rapporté.

En plus de diffuser un long extrait de leur discours, un reporter a également donné la parole à un manifestant affirmant «être venu pour soutenir les étudiants face au régime». Cette petite phrase, diffusée à une heure de grande

écoute sur la principale chaîne de télévision, en dit long sur la profondeur des changements entraînés par le vaste mouvement anti-corruption qui secoue ce pays des Balkans depuis novembre 2024.

Déclenchée par la mort de 15 personnes dans l'effondrement de l'autent de la gare de Novi Sad, deuxième ville du pays, la contestation fait désormais vaciller jusqu'au vaste système de propagande mis en place par Aleksandar Vucic, un nationaliste au pouvoir depuis 2014, successivement comme premier ministre puis comme président. Sous la pression de la rue, même la RTS, grosse société audiovisuelle publique héritée de l'époque yougoslave et comptant plus de 2 000 employés plutôt réputés dociles, est entrée en ébullition.

«Même s'il est écrit dans la loi que nous devons être objectifs, ce n'est pas le cas», attaque ainsi Dane Markovski, représentant du syndicat Nezavisnost et fer de lance de la fronde qui se répand à tous les étages du bâtiment décati qui sert de siège à la RTS au centre de Belgrade. «Au début du mouvement, la RTS a complètement ignoré les manifestations ou y consacrera quelques secondes à peine. Sous notre pression, cela a un peu changé, mais ce n'est toujours pas

satisfaisant. Pourquoi n'avons-nous pas couvert en direct la manifestation de samedi?», s'insurge ce syndicaliste qui demande, depuis janvier, le limogeage du directeur et du rédacteur en chef.

Ces deux cadres – qui n'ont pas souhaité répondre aux questions du Monde – sont toujours en place, mais la pression qui pèse sur eux est de plus en plus forte. Les étudiants sont très attentifs à la couverture de cette chaîne, qui est un vrai symbole en Serbie. En 2000, c'est en effet l'envahissement du siège de ce qui était alors la télévision unique et le choix de la rebaptiser «Novi RTS» («nouvelle RTS») qui avaient donné le signal de la chute du régime de l'ancien président et dictateur Slobodan Milosevic.

Symbol des espoirs déçus
Affichant 30 % de part d'audience et 2,5 millions de téléspectateurs chaque jour, la RTS reste très influente dans les campagnes et chez les retraités, le socle électoral du président Vucic. «Si la RTS se met à passer des propos critiques, ce sera la fin [pour M. Vucic], car tout le monde regarde la RTS en Serbie», estime Aleksandar Rabin, étudiant en histoire de 28 ans. Jusqu'ici, la chaîne diffuse toujours sans distance critique les intermi-

«Même s'il est écrit dans la loi que nous devons être objectifs, ce n'est pas le cas»

DANE MARKOVSKI
représentant du syndicat Nezavisnost de la RTS

nables discours du chef de l'Etat, notamment ceux où ce dirigeant, proche de Moscou, qualifie le mouvement de «révolution de couleur» manipulée «par des agences étrangères».

Mais la pression change de camp. Le 10 mars, il suffit qu'une journaliste de la chaîne se permette de qualifier les cortèges étudiants de «hordes» pour que ceux-ci réagissent immédiatement en décidant de bloquer les bureaux de la radio-télévision pendant plusieurs heures. A l'inverse, en février, lorsqu'un journaliste de Radio Belgrade, l'antenne radiophonique, a lâché un soupir exaspéré en lisant un communiqué lénifiant du parti de M. Vucic contre les étudiants avant de le froisser ostensiblement, il est subitement devenu un héros sur les réseaux sociaux.

«Les étudiants ont mis la lumière sur les problèmes qui existent depuis des années à la RTS», salut Milena Vujovic, présentatrice d'une émission culturelle, qui assure faire partie d'un groupe informel de plus de 300 salariés, constitué ces dernières semaines pour soutenir les revendications des manifestants. «Nous avons de très bons programmes scientifiques ou culturels, mais nos programmes d'informations sont devenus le porte-voix du parti [au pouvoir]», condamne cette sexagénaire.

Même si la peur reste perceptible chez de nombreux employés, plusieurs dizaines d'entre eux osent désormais se réunir chaque jour à 11 h 52 devant le bâtiment pour se recueillir en silence pendant quinze minutes en hommage aux 15 victimes de l'accident de Novi Sad, survenu à cette heure-là. Ils brandissent à cette occasion des affiches dénonçant «la mort de la vérité» sur leurs antennes. «90 % des employés de la RTS pensent la même chose que nous, mais les 10 % résistants sont ceux qui couvrent l'actualité», assure Michal Rakovic, réalisateur de 53 ans.

Le mouvement de libération de la parole ulcère Aleksandar Vucic. Le 2 mars, mécontent du traitement de celui-ci, il a ainsi qualifié

un des journalistes de la RTS d'«imbécile», estimant que «la télévision publique s'est mise au service des partis d'opposition». Un comble pour un président qui peut toujours compter sur les nombreux médias privés contrôlés par ses proches. Ces derniers se sont spécialisés dans la diffusion de «kompromat», une pratique scabreuse, venue de Russie, qui consiste à utiliser des éléments de vie compromettants fournis complaisamment par les services de renseignement pour dénigrer les opposants.

De leur côté, les étudiants peuvent compter sur le soutien des quelques médias privés proches de l'opposition, mais, en Serbie, ceux-ci ne sont accessibles que sur le câble ou sur Internet, ce qui limite leur audience. Cultivant le souvenir des grandes manifestations des années 1990, ils voient surtout dans la RTS le symbole des espoirs déçus de démocratisation de leurs aînés, dont ils rêvent de parachever la révolution. M. Vucic connaît, lui aussi, très bien le poids de ce symbole : en 2000, lors de la chute de Milošević, il venait tout juste de commencer sa carrière politique. Comme ministre de l'information du dictateur. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Les « châteaux d'eau » de la planète en péril

L'humanité est très exposée, pour l'eau potable et l'agriculture, à la disparition des glaciers et des neiges

Les « châteaux d'eau » de la planète – glaciers et neiges d'altitude – sont en péril, menaçant une large partie des écosystèmes et donc de l'humanité. De l'Himalaya aux Rocheuses en passant par les Andes, ces régions se transforment à un rythme sans précédent, sous l'effet du dérèglement climatique, de l'érosion de la biodiversité et des pollutions. Or, plus de 2 milliards de personnes en dépendent directement pour leur approvisionnement en eau potable, leurs installations sanitaires, leur agriculture et leur production énergétique.

Le rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau, publié vendredi 21 mars, appelle à mettre en place de manière « urgente » une coopération internationale et des stratégies d'adaptation. Préparé par les experts du programme mondial d'évaluation des ressources en eau de l'Unesco, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, il paraît à l'occasion de la première journée mondiale des glaciers et de l'année internationale en faveur de leur préservation.

Les régions montagneuses – définies par une altitude supérieure à 300 mètres, certains seuils de pente et leur caractère accidenté – fournissent de 55 % à 60 % des flux annuels d'eau douce dans le monde, alors qu'elles ne représentent que 24 % de la superficie mondiale. Les précipitations y sont, en effet, plus importantes qu'ailleurs et l'évaporation plus faible. Certains fleuves majeurs, comme le Nil ou le Rio Negro, dépendent de l'eau de montagne pour plus de 90 % de leur débit, et d'autres, tels que l'Euphrate, l'Indus ou le Tigre, à plus de 70 %. Des grandes villes sont également très tributaires de ces sources, comme Addis-Abeba, Barcelone, Djakarta, Katmandou, Lima, Los Angeles ou Mexico.

Un enjeu de sécurité alimentaire
Ces environnements cruciaux sont soumis à des bouleversements rapides et en grande partie irréversibles en raison de la hausse des températures mondiales. La fonte des glaciers s'accélère. Ils ont perdu 80 % de leur masse en Afrique de l'Est et de 30 % à 50 % de leur superficie dans les Andes au cours de ces quarante dernières années. Ils pourraient encore se délester d'entre 26 % et 41 % de leur volume d'ici à 2100 par rapport à 2015, selon les différents scénarios de réchauffement.

Certaines villes dont l'approvisionnement dépend des glaciers sont d'ores et déjà confrontées à des réductions concrètes de la disponibilité de ces eaux», relève le rapport de l'Unesco, qui mentionne les exemples de Lima ou encore de Santiago. La capitale chilienne, qui dépend à environ 70 % des glaciers pour son eau potable, «court un risque significatif du fait d'une mégasécheresse», notamment en été. La disparition des glaciers est aussi une «perte d'identité, de culture et de repères».

Accès à l'eau: un retard «très important»

Il ne reste que cinq ans aux Nations unies pour remplir, d'ici à 2030, leur objectif d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, et de gestion durable des ressources. Sa réalisation n'est «pas en bonne voie», estiment les experts du programme mondial d'évaluation des ressources en eau de l'Unesco, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Pour certaines des cibles visées, «le retard accumulé est même très important», relèvent-ils, dans leur rapport sur la mise en valeur des ressources en eau. En particulier, 3,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement sûrs, selon les dernières estimations, datant de 2022. L'accès à l'eau potable reste un problème majeur – 2,2 milliards de personnes sont sans approvisionnement sûr –, à l'instar de la qualité des ressources.

Les changements dans les précipitations ainsi que la fonte du pergélisol augmentent aussi les risques de catastrophes

pour de nombreuses populations», ajoute la glaciologue française Heidi Sevestre. Enfin, leur fonte aggrave l'élévation du niveau de la mer, touchant la population mondiale. «D'une façon ou d'une autre, nous vivons tous en aval d'une montagne», explique le rapport.

Si la disparition de ces colosses fait partie des images les plus marquantes, elle ne constitue qu'une partie des menaces. La diminution des chutes de neige perturbe encore davantage que les glaciers les apports en eau douce. Le manteau neigeux représente, par exemple, de 60 % à 80 % du débit de la rivière Bow, au Canada, dans le bassin de laquelle vivent 2 millions de personnes. En raison des fontes précoces de la neige et des glaciers, les flux en provenance des montagnes vont devenir «plus erratiques, incertains et variables», notamment l'été, explique le rapport.

Ces périls croissants prennent d'autant plus d'importance qu'à l'échelle mondiale l'objectif des Nations unies de garantir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030 est loin d'être atteint. Selon les dernières estimations disponibles, datées de 2022, 27 % de la population mondiale ne dispose pas de services d'eau potable sûrs, en particulier dans les zones rurales.

Les eaux de montagne sont également essentielles pour de nombreuses pratiques agricoles, notamment dans certains pays à faible revenu, et deux tiers des cultures irriguées en dépendent dans le monde. Elles contribuent à la production de denrées alimentaires de base, mais aussi de certains produits emblématiques comme le cacao ou le café, par exemple en Colombie. Dans «certaines zones irriguées situées en aval», dans le bassin de l'Indus, en Asie du Sud, plus de 50 % des rendements de riz et de coton dépendent de l'eau apportée par les glaciers et les neiges. Si aujourd'hui les apports d'eau saisonniers peuvent augmenter sous l'effet d'une fonte accrue, ils déclineront à l'avenir. Un enjeu de sécurité alimentaire, alors que l'agriculture, couplée à l'élevage, «assure une bonne part de la subsistance» des 1,1 milliard d'habitants des régions montagneuses, rappellent les rapporteurs.

L'énergie, autre pilier des sociétés humaines, est aussi concernée par les bouleversements qui se jouent en altitude. Des régions très dépendantes de l'hydroélectricité, comme les Andes, sont largement alimentées par les eaux des montagnes. La centrale hydroélectrique Cañon del Pato-

l'une des plus grandes du Pérou – pourrait perdre près de 15 % de sa production, selon les estimations disponibles. En Europe, la Suisse – où l'hydroélectricité compte pour la moitié de l'énergie générée – devra aussi faire face à une perte de ses apports. Au-delà des secteurs énergétique et agricole, ce sont des pans entiers des économies de montagne qui devront évoluer, comme l'industrie et le tourisme – qui peut se traduire dans les Alpes par un recours accru à la neige artificielle, un procédé coûteux en eau et en énergie.

Crise de la biodiversité

Les changements dans les précipitations ainsi que la fonte du pergélisol (les sols gelés en permanence) augmentent aussi les risques de catastrophes, telles que les inondations, glissements de terrain ou vidanges brutales

de lacs glaciaires. La disparition de la glace et de la neige accélère la crise climatique en un cercle vicieux, puisqu'elles sont remplacées par des surfaces plus foncées qui absorbent davantage les rayons du soleil. Enfin, elle contribue à la crise de la biodiversité: là où les écosystèmes sont «entièrement dépendants des glaciers (...) il y a des risques à ce qu'ils soient complètement perdus», souligne Abou Amani, directeur de la division des sciences de l'eau de l'Unesco.

Le rapport de l'Unesco souligne que les régions montagneuses sont, malgré leur rôle essentiel, largement absentes des politiques nationales en matière d'eau, d'agriculture, d'industrie ou d'énergie. Comment les protéger? Les auteurs appellent en priorité à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à décarboner les économies, «ce qui

marque bien plus que de couvrir les glaciers de bâches et géotextiles», rappelle Heidi Sevestre.

Cette sobriété doit aussi s'appliquer à la ressource en eau: «Les stratégies visant à réduire la demande en eau seront cruciales», précisent les auteurs du rapport. Les «efforts de conservation de l'eau dans les régions montagneuses» sont à développer. Cela peut se traduire, selon les territoires, par la restauration de zones hu-

mides et le reboisement des forêts de montagne, destiné à limiter l'érosion des sols et améliorer la rétention de l'eau.

La gouvernance de l'eau est un autre enjeu majeur pour limiter les conflits d'usage, alors que les bassins où s'écoule la précieuse ressource s'étendent souvent sur plusieurs pays. Dans la chaîne de montagnes himalayenne de l'Hindou Kouch, partagée entre huit Etats, dont l'Afghanistan et le Pakistan, «le langage de la coopération transfrontalière est altéré par des agendas et des intérêts politiques et territoriaux», regrettent les auteurs du rapport. Ils invitent notamment à lutter contre la pauvreté, à respecter «les divers savoirs autochtones et locaux», comme la culture en terrasses, ou encore à améliorer la connaissance des géants de glace. ■

AUDREY GARRIC
ET LÉA SANCHEZ

Les régions montagneuses fournissent de 55 % à 60 % des flux annuels d'eau douce dans le monde

STRATÉGIE RSE : COMPENSEZ EN PLANTANT DES ARBRES FAITES ÉQUIPE AVEC LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS FRANÇAISES

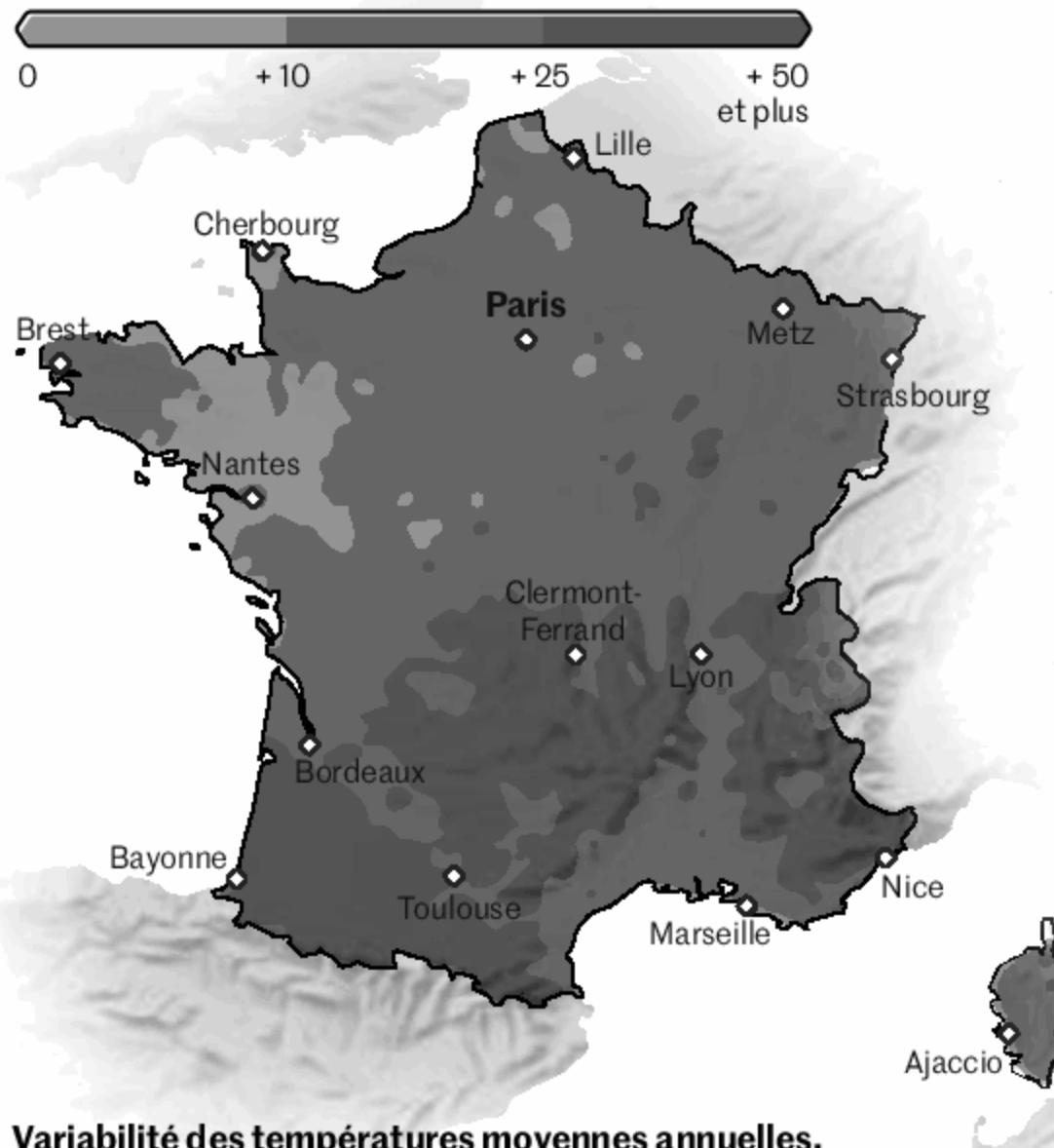
Entreprises, rejoignez Nature Impact. Contribuez positivement et durablement à la préservation des forêts françaises. Réconciliez biodiversité et climat, mesurez et valorisez votre engagement aux côtés du WWF.

NATURE IMPACT

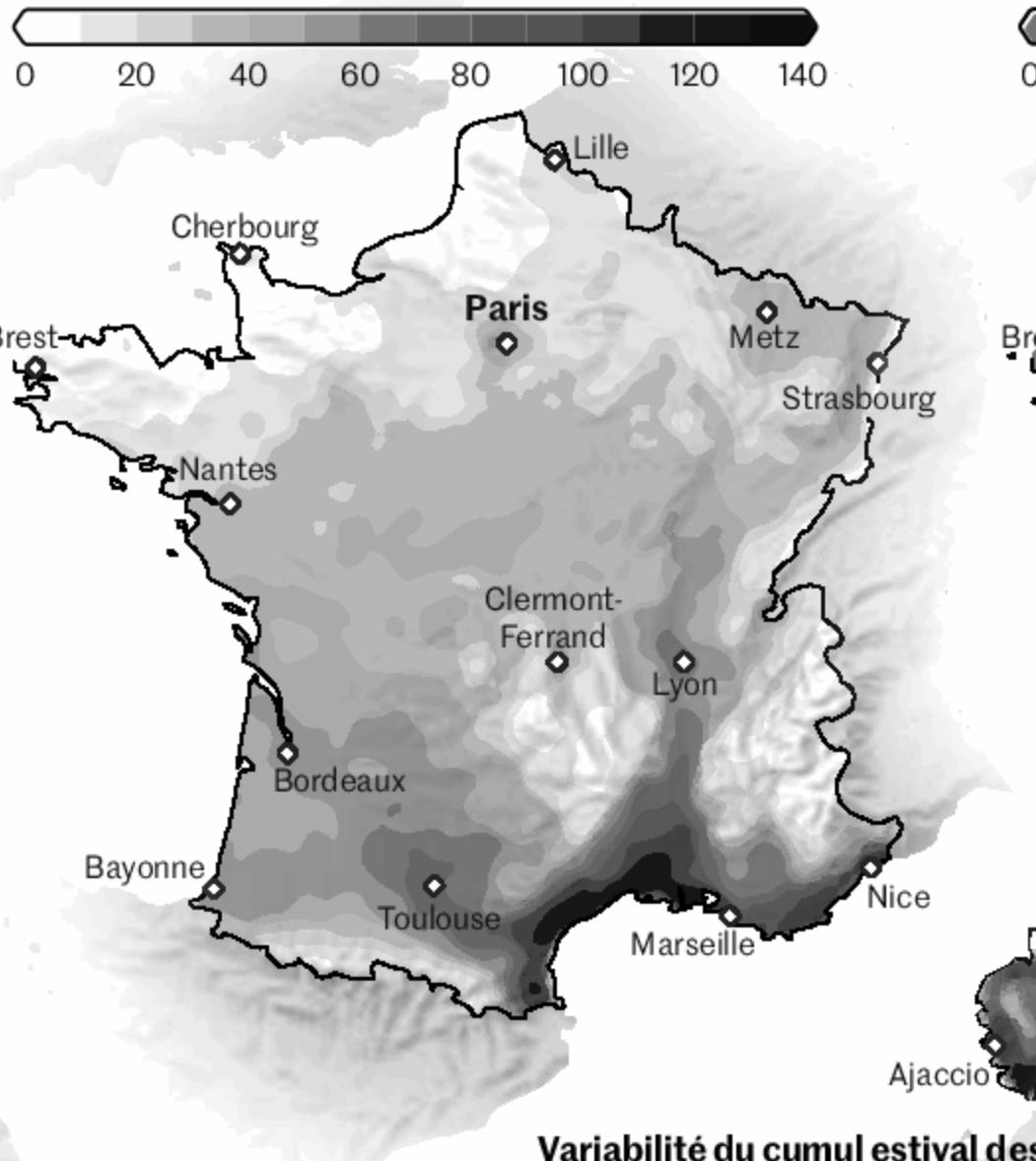
www.wwf.fr/natureimpact

Sécheresses, canicules, pluies diluviales : des conditions climatiques extrêmes

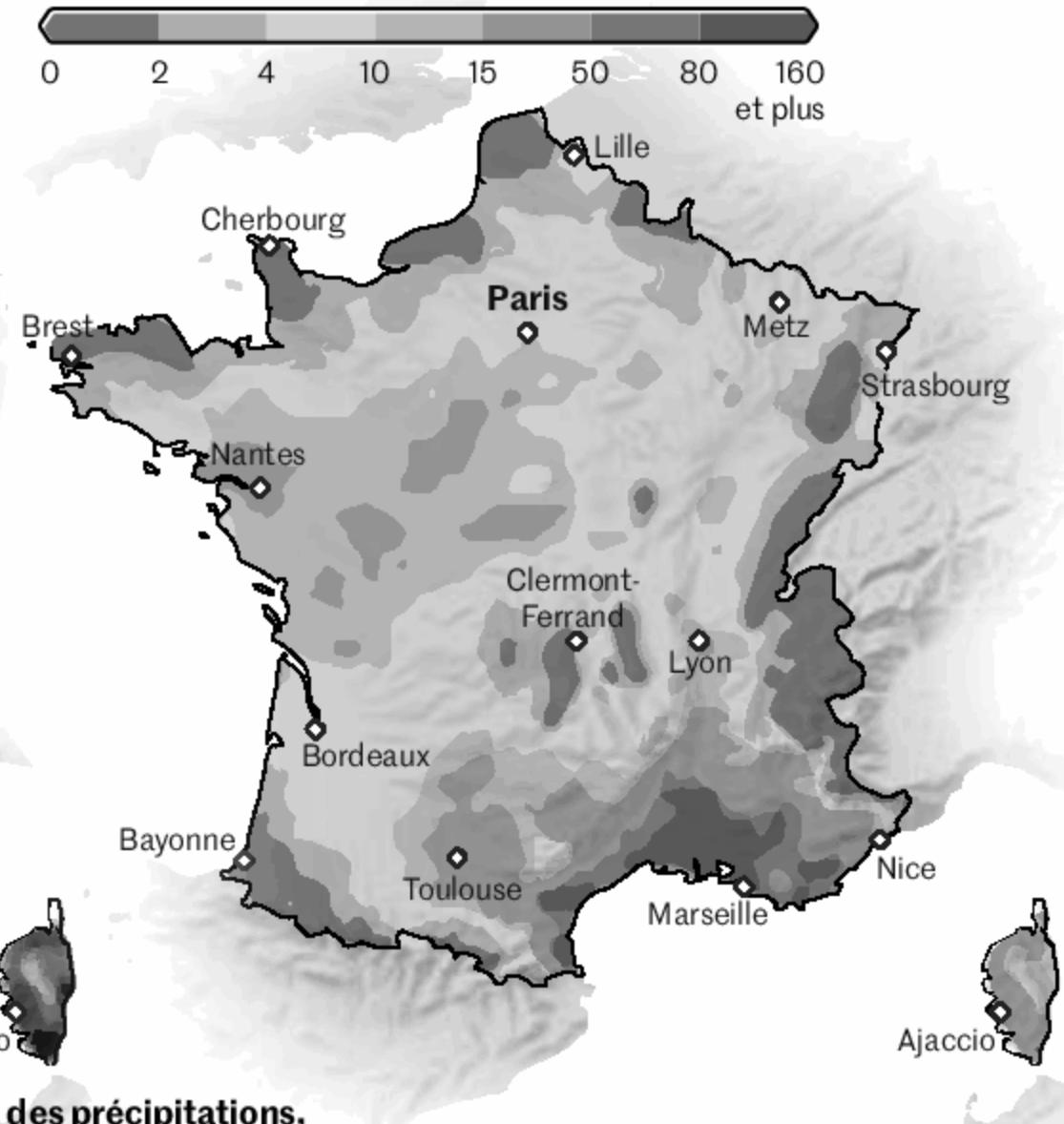
Evolution du nombre annuel de jours de sol sec,
dans un scénario de réchauffement de + 4 °C
(valeur médiane)



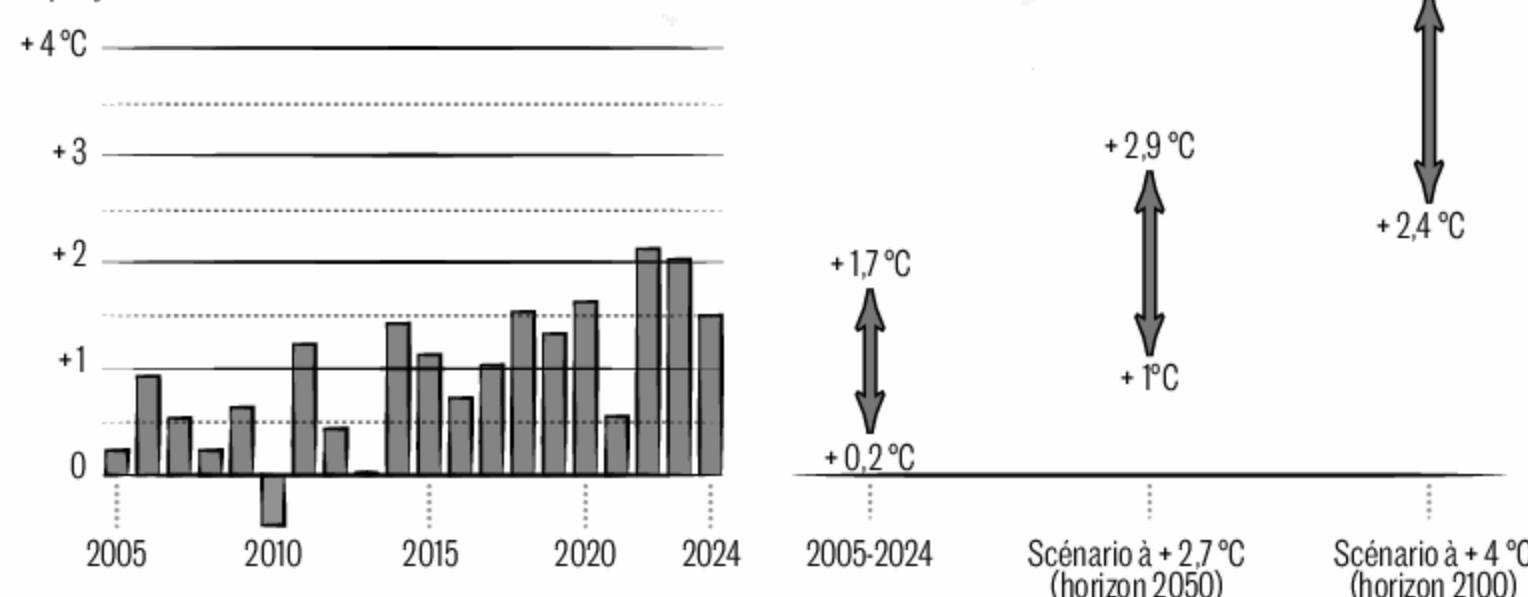
Nombre annuel de nuits chaudes,
(température minimale supérieure à 20 °C)
dans un scénario de réchauffement de + 4 °C (valeur médiane)



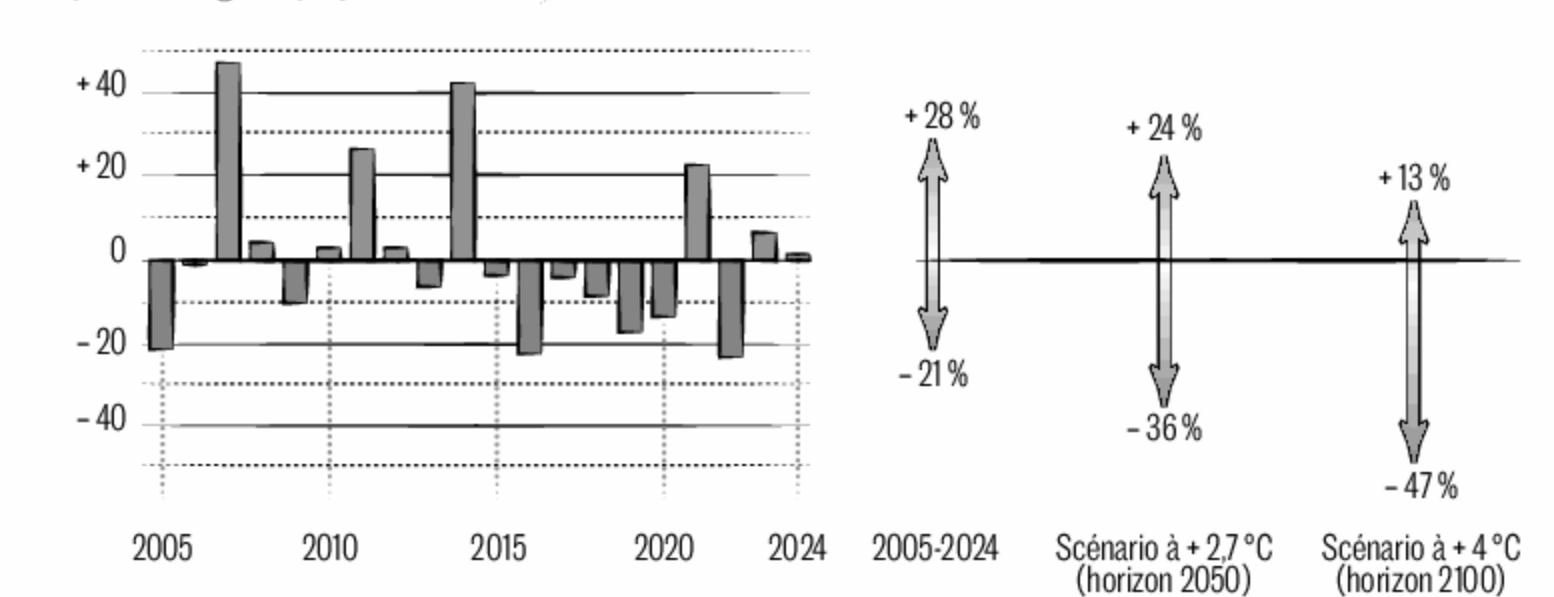
Nombre annuel de jours de risque élevé de feux,
dans un scénario de réchauffement de + 4 °C
(valeur médiane)



Variabilité des températures moyennes annuelles,
sur la période 2005-2024, par rapport à la moyenne 1976-2005, en degrés Celsius,
et projections à horizon 2050 et 2100



Variabilité du cumul estival des précipitations,
sur la période 2005-2024, par rapport à la moyenne 1976-2005, en degrés Celsius,
en pourcentage et projections à horizon 2050 et 2100



Source : rapport « A quel climat s'adapter en France selon la Tracc ? Deuxième partie : variabilité, extrêmes et impacts climatiques », Météo-France, 2025

Infographie Le Monde

Le grand bouleversement d'une France à +4 °C

Météo-France décrit ce que pourrait être le climat du pays en 2100 si les politiques actuelles ne changent pas

Dix fois plus de jours de vagues de chaleur et de nuits tropicales, des risques accrus de feux de forêts sur tout le territoire, jusqu'à deux mois supplémentaires de sols secs, davantage de pluies intenses et moins de neige en montagne... Dans un rapport publié jeudi 20 mars, Météo-France décrit le climat d'une France à + 4 °C. Une plongée vertigineuse dans un futur où le dérèglement climatique aggrave tous les risques.

La France, qui se réchauffe plus vite que le reste du monde, se prépare à une hausse du thermomètre de 2 °C en 2030, 2,7 °C en 2050 et 4 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle en cas de poursuite des politiques climatiques actuelles des pays du monde.

Cette trajectoire de réchauffement de référence, adoptée en 2023, fait partie du troisième plan national d'adaptation au changement climatique, dont la version finale a été présentée le 10 mars. Météo-France, chargée de décrire le climat et ses impacts aux trois horizons, avait déjà livré des premières données sur les températures et les précipitations fin 2024. Elle publie désormais les résultats pour une vingtaine d'indicateurs supplémentaires, destinés à la population et aux diffé-

rents acteurs (agriculteurs, collectivités, etc.).

« C'est un autre pays qui nous est raconté. Les extrêmes seront tellement intenses et fréquents qu'il ne s'agira plus de vivre mais de survivre à de tels bouleversements », prévient le climatologue et directeur de recherche au CNRS Davide Faranda. « Dans de nombreux cas, les moyennes du futur pourront ressembler aux extrêmes des dernières années », ajoute Jean-Michel Soubeyroux, directeur adjoint à la climatologie à Météo-France et auteur principal de l'étude, qui appelle à se préparer « dès maintenant ».

Records de chaleur jusqu'à 50 °C
Du côté des températures, les cartes de l'Hexagone affichent une palette de rouge, du clair au cramoisi. A la fin du XXI^e siècle, une année aussi chaude que 2022, le record en France, serait une année exceptionnellement fraîche et des étés plus chauds de + 2 °C à + 3 °C sont attendus. La France connaîtrait en moyenne chaque année huit jours de fortes chaleurs – c'est-à-dire avec une température supérieure à 35 °C –, contre un jour tous les deux ans lors de la période de référence 1976-2005. Les régions méditerranéennes, elles, risqueraient de suffoquer jusqu'à 30 à 40 jours par an.

« Les extrêmes seront tellement intenses et fréquents qu'il ne s'agira plus de vivre mais de survivre »

DAVIDE FARANDA
climatologue au CNRS

Des variations « beaucoup plus fortes » peuvent être enregistrées certaines années en raison de la variabilité annuelle du climat, précise Météo-France.

Ainsi, des records de chaleur jusqu'à 50 °C sont possibles localement dès l'horizon 2050 et deviennent « probables » lors des canicules en 2100. Ces valeurs extrêmes pourront être atteintes dans le sud de la France, mais aussi dans le centre, l'est et la région parisienne. A cet horizon, les canicules ne laisseront pas de répit : elles se produiront de mi-mai à fin septembre et pourront durer jusqu'à deux mois en continu. Les extrêmes chauds ont des impacts sur la surmortalité humaine. Plus de 3 700 personnes sont mortes de la chaleur durant l'été 2024, classé comme le 8^e plus chaud depuis 1900.

La fournaise se poursuivra même après le coucher du soleil. Le nombre de « nuits tropicales », caractérisées par une température minimale supérieure à 20 °C, va augmenter progressivement : le pays en connaîtra 12 en moyenne à + 2,7 °C et 24 à + 4 °C, contre deux en 1976-2005. A l'horizon 2100, la région parisienne enregistrera de 30 à 40 nuits chaudes par an – l'équivalent de ce que connaissait le littoral mé-

diterranéen sur la période de référence –, tandis que les régions de la Méditerranée en subiront jusqu'à 100 à 120 (88 à Marseille), empêchant les organismes d'accéder à un repos réparateur.

Le froid deviendra plus rare, sans disparaître pour autant. Un hiver moyen de la période récente sera exceptionnellement froid dans une France à + 4 °C. Sous un tel réchauffement, la France connaîtra en moyenne 16 jours de gel par an, et moins de 10 sur les littoraux et les plaines du Sud-Ouest, contre 43 jours sur la période de référence. Ces événements sont toujours susceptibles de causer des dégâts sur les cultures, prévient Météo-France car ils se produiront « à des stades végétatifs plus avancés », comme lors du gel tardif du printemps 2021 qui avait entraîné une perte de plus de 4 milliards d'euros pour les arboriculteurs. « La raréfaction du gel, associée à une hausse des températures, va augmenter le nombre de parasites qui s'attaquent à la végétation », ajoute Jean-Michel Soubeyroux.

Une France plus chaude signifie une France plus sèche. En 2100, la moitié nord connaîtra de quatre à cinq mois de sols secs et les régions méditerranéennes ou l'Occitanie plus de sept mois. Des épisodes de sécheresse pourront s'étaler sur plusieurs années consécutives. Un événement tel que celui de 2022 deviendra fréquent en été, mais restera rare sur l'ensemble de l'année. La ressource en eau, essentielle pour de nombreux usages (eau potable, agriculture, industrie, énergie) et les milieux naturels, sera en baisse.

Ce manque d'eau n'empêchera pas, à l'inverse, une aggravation des pluies intenses, elles aussi renforcées par le réchauffement climatique. Elles augmentent sur

l'ensemble du pays, avec des hausses plus fortes sur la moitié nord – même s'il existe des incertitudes. Une année aussi humide que 2024, record depuis vingt ans, sera ordinaire en 2050 et 2100.

Saison des feux plus longue

Les incendies frapperont plus fortement la France, la chaleur et la sécheresse étant deux des principaux combustibles. Le risque concerne l'ensemble du pays, notamment les régions de la Loire au Bassin parisien, et pas seulement le Sud. La saison des feux commencera plus tôt et finira plus tard, de sorte qu'elle pourra durer de un à deux mois supplémentaires dans certaines régions à la fin du siècle.

En montagne, le nombre de jours de neige au sol en hiver se réduira fortement sur tous les massifs en 2100, de un à deux mois en moyenne aux altitudes les plus hautes, et de deux à trois mois aux altitudes moyennes et basses. Les Alpes du Sud, à 1 800 mètres, n'enregistreront par exemple plus que 52 jours de neige contre 132 jours dans les années 1990. Concernant les tempêtes, « aucun signal n'apparaît sur l'évolution de l'intensité des vents forts », indique Météo-France.

Mais les risques de submersion marine augmenteront en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Face à de tels impacts, toutes les activités économiques, sociales et culturelles seront affectées. « Avec un sud de la France risquant de devenir une zone semi-aride, un nord frappé par des pluies diluviales et des tempêtes, et des montagnes basses avec presque plus de neige, l'agriculture, le tourisme et de nombreux secteurs se verront bouleversés », prévoit Davide Faranda. L'adaptation « sera impossible sans casse », ajoute le climatologue et directeur de recherche au CNRS Christophe Cassou. Il s'agit alors dès à présent de décider « ce que l'on protège et ce que l'on abandonne ».

Le plan d'adaptation au changement climatique de la France propose 52 mesures d'adaptation, par exemple pour améliorer les logements face au risque de fortes chaleurs ou la résilience des exploitations agricoles, des infrastructures et des transports. Mais ce plan est insuffisant pour protéger la population, selon un avis du Haut Conseil pour le climat, instance consultative indépendante. Il ne propose notamment pas assez d'adaptations de grande ampleur et les financements restent très insuffisants.

La « seule solution » face au défi climatique est de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre car « chaque tonne de CO₂ additionnelle rend le succès de l'adaptation encore plus hypothétique », rappelle Christophe Cassou. La baisse des rejets carbonés a marqué un net ralentissement en 2024, selon une note interne du secrétariat général à la planification écologique, tandis que la transition écologique menace de dérailler. ■

Les canicules ne laisseront pas de répit : elles se produiront de la mi-mai à fin septembre et pourront durer jusqu'à deux mois en continu

AUDREY GARRIC

800 000

Déplacés

Plus de 800 000 personnes dans le monde ont été forcées de fuir cyclones, sécheresses, incendies et autres catastrophes climatiques en 2024. Un nombre record depuis 2008, qui souligne l'urgence de développer des réseaux d'alerte précoce tout autour du globe, selon le rapport annuel sur l'état du climat de l'Organisation météorologique mondiale, publié mercredi 19 mars.

« Il peut y avoir de nouveaux Bétharram »

Huit collectifs de victimes d'établissements catholiques ont témoigné, jeudi, devant les députés

RÉCIT

Les députés avaient souhaité que la première audition menée par la commission d'enquête parlementaire sur les modalités du contrôle par l'Etat et de la prévention des violences dans les établissements scolaires, créée dans le sillage de l'affaire de Notre-Dame de Bétharram, à Lestelle-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), soit consacrée à la parole des victimes. Ils étaient huit, jeudi 20 mars, à prendre place face aux élus, réunis autour de la présidente de la commission, Fatiha Keloua Hachi (Parti socialiste, Seine-Saint-Denis), et des deux rapporteurs, Violette Spillebout (Renaissance, Nord) et Paul Vannier (La France insoumise, Val-d'Oise). Huit représentants d'autant de collectifs de victimes d'instituts privés catholiques qui ont, chacun, pris le micro et livré des récits de violences qui ont glacé l'auditoire.

La table ronde réunissait le collectif de Notre-Dame de Bétharram et tous ceux qui se sont constitués dans son sillage : Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Dax (Landes), Notre-Dame-de-Garaison, à Monléon-Magnos (Hautes-Pyrénées), le collège Saint-François-Xavier, à Ustaritz (Pyrénées-Atlantiques), le collège Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon (Finistère), ainsi que l'institution Saint-Dominique, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Ce dernier collectif a été créé après que les anciens élèves ont appris que l'un de leurs anciens surveillants était l'un des principaux accusés dans l'affaire de Bétharram. Outre les établissements scolaires sous contrat, les victimes des maisons de la congrégation du Bon Pasteur, à Angers, dont l'association date de 2021, et celles du foyer d'accueil de Riaumont, à Liévin (Pas-de-Calais), étaient aussi représentées.

Chacun a égrené la liste des victimes identifiées par son collectif – d'une trentaine à plusieurs centaines, selon les cas –, dont la longueur donne la mesure de l'ampleur des violences. Alain Esquerre, à l'origine du collectif précurseur de Bétharram, a symboliquement pris la parole le premier pour remercier les députés de la création de cette commission d'enquête, unanimement votée, fin février : « C'est très important pour nous », a reconnu M. Esquerre, dont le collectif a désormais déposé 180 plaintes.

« Moment fondateur »

Plus de deux heures durant, tous ont décrit la violence « décomplexée » qui régnait dans ces établissements, les sévices, les châtiments corporels, pour certains les agressions sexuelles et les viols ; des témoignages que les élus ont qualifiés de « bouleversants », voire d'« insoutenables ». « Il y a des milliers de filles qui n'ont jamais rien dit et que l'on ne verra jamais. Elles ont trop honte. [Ces violences], ça vous démolit la vie entière », a prévenu Evelyne Le Bris, dont le récit des maltraitances subies par les filles placées au sein des maisons du Bon Pasteur, jusqu'aux années 1980, a « choqué » les députés. « Si cette commission d'enquête a une utilité, c'est celle-là : participer, avec vous, à ce processus de libération de la parole », a déclaré M. Vannier, tandis que Mme Spillebout salutait un « moment fondateur ».

Au-delà de faire entendre leurs récits, les huit collectifs ont également tenu à transmettre un message politique en condamnant « l'omerta » de l'Eglise et de la puissance publique. « L'omerta, c'est le « modus operandi » de toutes les écoles catholiques parce qu'il ne faut pas atteindre la réputation de l'école », a estimé Constance Ber-

trand, ancienne élève de l'institution Saint-Dominique, à Neuilly-sur-Seine. Elle est formelle : à Neuilly, depuis les années 1990, les enfants se sont exprimés, et leurs signalements n'ont pas trouvé de relais dans le monde adulte, ou pas suffisamment. « J'imagine que les cris des enfants de Bétharram ont été entendus par des gens », a-t-elle ajouté, dénonçant « tous ceux qui ont vu et n'ont rien fait ».

Les récits des victimes dévoilent en creux l'inaction des pouvoirs publics, qui n'ont pas identifié les violences ou n'ont pas agi pour les faire cesser. Ixchel Delaporte, documentariste et représentante du tout jeune collectif des victimes de Riaumont, rappelle que les enfants de ce foyer d'accueil « fréquaient les écoles publiques de Liévin », pratiquaient une activité sportive, et « ont parlé à l'extérieur ». « Ce système a été protégé, encouragé. Tout le monde a fait en sorte que ce lieu existe », assure-t-elle. Devenue une école hors contrat en 1990, l'institution a finalement été fermée en 2019 et est au cœur d'un dossier judiciaire pour violences, attouchements et viols. Le lieu accueille encore des scouts.

Les témoignages mettent également en exergue les verrous qui ont empêché beaucoup d'entre eux d'être entendus. Ancien élève du collège Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon, où des violences sont rapportées principalement entre les années 1960 et 1980, Didier Vinson a souligné l'implication de la direction des établissements. « Aucune aide n'aurait pu leur être demandée, parce que la violence était systémique. Les enseignants étaient recrutés pour ça », assure-t-il. Mais il s'interroge : « Qui a fait l'Etat ? Est-ce qu'il y a eu des inspections ? » Et s'alarme : « Il peut y avoir de nouveaux Bétharram, de nouveaux Saint-Pierre, si l'on reste à ce niveau de contrôle. »

« Aujourd'hui, il y a encore des choses à faire », a abondé Alain Esquerre, regrettant que les victimes « en [soient] réduits à créer de pauvres pages Facebook » pour agir : « S'il n'y a pas des citoyens qui prennent le taureau par les cornes, le système est bien huilé, tout continue à tourner. Le "pas de vagues" est toujours là en 2025. »

Plusieurs idées ont été soumises à la commission par les huit personnes auditionnées pour améliorer l'identification des violences et les empêcher : renforcer considérablement les contrôles dans les établissements privés, les rendre inopinés, créer des numéros d'urgence plus simples, interroger les enfants lors des contrôles... L'Union des collectifs de victimes demande, en outre, l'imprécisabilité des violences commises sur des enfants et la mise en place d'un statut de reconnaissance nationale des victimes.

« On mesure le poids de votre confiance sur nos épaules », a déclaré Violette Spillebout, reconnaissant l'inaction « réelle » de « nombreux pouvoirs publics et religieux ». « On a le devoir d'être à la hauteur de l'espérance qui est en train de naître », a-t-elle ajouté, promettant que la commission ferait des préconisations pour améliorer les dispositifs d'alerte, les modalités de contrôle de l'Etat, et pour mieux protéger les enfants.

Les deux rapporteurs se disent « déterminés à utiliser tous les

pouvoirs que [leur] statut [leur] donne ». Affichant leur volontarisme, ils se sont rendus, dès le 13 mars, au ministère de l'éducation puis dans le Sud-Ouest, du lundi 17 au mercredi 19 mars, où ils ont visité Le Beau Rameau, ainsi qu'a été rebaptisé Notre-Dame de Bétharram, en 2009, l'inspection académique, le conseil départemental, la préfecture de Pau, la direction diocésaine de Bayonne, et le recteurat à Bordeaux.

Fonctionnement systémique
Il y a saisi « un millier de pages ». « Nous ne nous interdisons pas d'étendre nos prérogatives de contrôle à d'autres lieux en France », dit Mme Spillebout. Les premiers constats « portent sur la très grande désorganisation de l'Etat avec de multiples procédures et protocoles sans coordination. Il existe dans les cas de violences une forte culture de l'oral et de l'informel ». ■

Le champ de leurs investigations apparaît massif, au regard des diagnostics détaillés par les représentants de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) et de la Commission indépendante sur les abus dans l'Eglise (Ciase), entendus, jeudi après-midi, par la commission. La Ciivise évalue à 11 % le nombre d'abus commis au sein d'institutions et, parmi elles, 40 % à l'école. A partir des travaux menés par la Ciase, son président, Jean-Marc Sauvé, estime, lui, à 108 000 le nombre d'agressions sexuelles dans l'enseignement catholique et à 191 000 dans l'enseignement public – également couvert par la commission d'enquête.

Certains établissements catholiques concentraient plusieurs « prédateurs », avec « un fonctionnement systémique entre un directeur et quelques enseignants », a déclaré que ces carences ont

Les deux rapporteurs de la commission d'enquête ont saisi « un millier de pages » au sujet de Bétharram

permis à ces abus « de se produire et de se maintenir ». « On ne peut pas ouvrir et libérer la parole sans offrir des solutions à ces victimes », a prévenu M. Garapon, pour qui il y a des dispositifs à inventer en matière de justice restaurative.

La commission d'enquête parlementaire entendra ensuite les administrations de l'éducation nationale, de la justice et de l'intérieur ainsi que les responsables de l'enseignement catholique. Les responsables politiques, dont François Bayrou, seront entendus dans un dernier temps, avant que la commission rende ses conclusions en juin. « Nous sommes au jour 1 [de la libération de la parole], mais il faut qu'il y ait un jour 2, 3 », a exhorté Mme Bertrand en conclusion de la table ronde, « suppliant » les députés de « ne pas laisser le sujet s'éteindre ». ■

ÉLÉA POMMIERS
ET SYLVIE LECHERBONNIER

L'eau fait partie de notre patrimoine. Préservons-la.



Découvrez 30 éco-gestes pour préserver l'eau sur ecodeau.org

Éco d'Eau
Une démarche initiée par
VEOLIA

Dix ans de prison requis contre Boualem Sansal

L'écrivain franco-algérien de 80 ans a comparu jeudi devant un tribunal algérien

L' épais brouillard judiciaire qui enveloppait depuis quatre mois l'affaire Boualem Sansal s'est soudain dissipé, jeudi 20 mars au matin, avec la comparution de l'auteur franco-algérien devant le tribunal de Dar El-Béida, près d'Alger. Une peine de dix ans de prison et une amende de 1 million de dinars (environ 7 000 euros) ont été requises contre lui, selon plusieurs médias algériens présents. Le verdict est attendu le 27 mars.

Interrogé à ce sujet jeudi soir, à l'issue d'un sommet européen à Bruxelles, Emmanuel Macron a dit souhaiter «une issue rapide», afin que Boualem Sansal puisse «retrouver sa liberté». «Ce qui s'est passé est très grave», «mais j'ai confiance dans le président [algérien Abdelmadjid] Tebboune et sa clairvoyance pour savoir que tout ça n'est pas sérieux et qu'on a affaire à un grand écrivain, qui plus est malade», a déclaré le chef de l'Etat, précisant que «plusieurs messages» ont «été échangés» avec la présidence algérienne. «Notre souhait, a-t-il insisté, c'est que Boualem Sansal puisse être soigné, libéré et aller là où il veut aller. Et donc, s'il souhaite quitter l'Algérie, la quitter.»

Aucours de l'audience, qui s'était tenue dans la matinée, l'écrivain, interpellé le 16 novembre 2024 à l'aéroport d'Alger et placé depuis en détention provisoire, a été confronté aux déclarations qu'il a tenues quelques semaines avant son arrestation au média français d'extrême droite *Frontières*, sur l'appartenance de l'Ouest algérien au Maroc. Selon un journaliste local ayant assisté à l'audience, Boualem Sansal, âgé de 80 ans et atteint d'un cancer de la prostate, pour lequel il reçoit des soins dans le pavillon pénitentiaire du centre hospitalier universitaire Mustapha-Pacha d'Alger, est apparu «en bonne forme, les cheveux coupés». Il aurait choisi de se défendre seul, bien qu'un avocat commis d'office ait été désigné par la justice algérienne. «Je n'ai rien voulu faire contre mon pays, je n'ai fait qu'exprimer une opinion, comme tout citoyen algérien», s'est justifié l'auteur, en français.

Cette stratégie de défense, si elle est avérée, conforte les propos du bâtonnier d'Alger, le 25 février, dans le journal *El Watan*. Mohamed Baghdadi expliquait alors que l'écrivain avait adressé, peu auparavant, un courrier au juge d'instruction, «dont l'objet [était] la déconstitution [récusation] de l'ensemble de ses avocats, y compris M^e Zimeray», sans pouvoir expliquer clairement ce revirement. Une démarche pour laquelle François Zimeray n'a reçu aucune confirmation officielle.

Depuis le début de l'affaire, l'avocat français, mandaté par Gallimard, l'éditeur historique de Boualem Sansal, s'emploie à prendre des nouvelles de son client et à interroger l'opinion publique sur sa privation de liberté. Mais il n'a aucune prise sur le dossier: «Quatre mois après son incarcération, j'attends toujours la réponse à mes deux demandes de visa», a-t-il confié au cours d'une conférence de presse organisée à Paris, le 11 mars. Se voyant ainsi privé de la

Au cours de l'audience, l'écrivain a été confronté à ses déclarations sur l'appartenance de l'Ouest algérien au Maroc

SIMON ROGER

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

Loi sur le narcotrafic : une nuit agitée à l'Assemblée nationale

Les députés ont refusé, jeudi 20 mars, de voter l'obligation d'accès aux messageries cryptées pour lutter contre les trafiquants de drogue

L' esprit des lois qui plane au-dessus de l'Assemblée nationale s'est montré facétieux, jeudi 20 mars. Aux alentours de 22 h 20, il a provoqué une panne de la machine à voter de l'Hémicycle, alors que les députés débattaient d'une des mesures les plus controversées de la proposition de loi visant à «libérer la France de l'emprise du narcotrafic», examinée depuis le début de la semaine. Un vote à l'appel, par groupe et par ordre alphabétique, s'étendant sur une demi-heure a été nécessaire pour trancher la question de l'obligation imposée aux plateformes de messagerie cryptée d'autoriser l'accès aux correspondances des narcotrafiquants, communément appelées «backdoors».

L'Assemblée nationale a ainsi confirmé la suppression de l'article sur l'accès à ces messageries (119 voix contre son rétablissement, 24 pour), initialement votée en commission, dans un état hétéroclite réunissant la gauche, l'extrême droite et une partie significative de la coalition présidentielle. Tous s'opposaient fermement à une menace perçue comme attentatoire à «la sécurité des entreprises, la sécurité des institutions et la sécurité des Français», d'après le député de l'Hérault Aurélien Lopez-Liguori (Rassemblement national, RN).

Le député d'Eure-et-Loir Olivier Marleix (Les Républicains) a bien tenté, par un amendement présenté comme plus ciblé et exempt de «backdoors», de

contrer ce qu'il a qualifié de «concours de geeks», sans toutefois parvenir à convaincre l'Hémicycle. Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, s'emmêlant parfois, a affirmé «souvenez-vous» que «nous aurions pu aussi déjouer des attaques terroristes mortelles» si ces mesures avaient déjà été en place.

Cet épisode, cependant, ne reflète guère les débats des derniers jours, où des coalitions allant du bloc central au RN ont souvent remporté les votes sur les amendements. Ce même atteinte devrait, en fin de compte, assurer l'adoption du texte.

Accord ponctuel

Les députés macronistes, rares et discrets, laissent le rapporteur, les ministres et même le Rassemblement national s'opposer à la gauche. Quand ils prennent le micro, c'est pour s'opposer au gouvernement. Comme la députée Renaissance des Français établis hors de France Éléonore Caroit qui, mercredi, marchait sur des œufs pour demander des garanties lors du débat sur le retour des quartiers de haute sécurité en prison, sans succès.

Le côté du Nouveau Front populaire (NFP), la France insoumise s'oppose résolument au texte, les socialistes envisagent toutes les options tandis qu'un vote favorable paraît improbable chez Les Ecologistes et exclus chez les communistes. Le NFP mène le débat sur les valeurs et la défense des libertés individuelles à coups de citations de la Déclaration

«Nous aurions pu aussi déjouer des attaques terroristes mortelles»

BRUNO RETAILLEAU
ministre de l'intérieur

universelle des droits de l'homme ou de la devise républicaine. Un angle qui exaspère la droite et l'extrême droite pour qui elle ne se fait là que l'allié des narcotrafiquants.

La gauche a bien conscience de l'écueil et hésite à alimenter les accusations de laxisme en matière de sécurité. Signe que les «insoumis» n'y sont pas non plus insensibles, lors d'un rare moment de consensus, où les groupes ont amendé conjointement le renforcement du statut de repenti, le député de l'Essonne Antoine Léaumont s'est dit «assez fier de ce qui vient de se produire, on fait la démonstration qu'il y a une volonté commune de lutter contre le narcotrafic».

Cet accord ponctuel porte notamment la marque d'un Gérald Darmanin qui, volubile au banc, a une approche transactionnelle des débats parlementaires. Le ministre de la justice a ainsi reproché aux écologistes leur faible coopération malgré ses avis favorables à certains de leurs amendements. «Nous n'avons pas à remercier le gouvernement parce qu'il émet un avis favorable: ce

n'est pas faire un cadeau, c'est juste le fruit du travail du Parlement», lui a signifié un peu plus tard la députée communiste des Hauts-de-Seine Elsa Fauchillon.

Le garde des sceaux s'est également servi de l'attitude des députés RN – qui contestent presque toutes les tentatives de modération du texte ou soupirent bruyamment à l'évocation de l'ancien ministre de la justice Robert Badinter – pour se recentrer dans le débat et apparaître comme modéré. Ainsi, alors qu'il dénonce d'ordinaire la gauche, c'est le RN qui est ici donneur de «leçons de morale de dureté».

«Politique politique»

Un positionnement libéral difficile à tenir face à un groupe lépéniste conscient de son poids: «Je vous appelle à moins de condescendance, parce que si le jour du vote nous sommes tous à la bvette, votre texte, vous repartirez sans qu'il soit voté», a prévenu le député RN de Moselle Laurent Jacobelli, mercredi. «Votez ce que bon vous semble, a rétorqué Gérald Darmanin. Si vous voulez faire de la politique politique sur la sécurité des Français, on verra ce qu'est le Rassemblement national.»

De vote, il n'en est de toute façon pas question. Jeudi soir, il restait 469 amendements à examiner. Le cafouillage technique rend plausible l'hypothèse d'une ouverture des séances samedi, mais avec une inconnue: quelle sera la mobilisation des députés? ■

RACHEL GARRAT-VALCARCEL

A Villeneuve-Saint-Georges, l'«insoumis» Louis Boyard désavoué par les siens

Cinq des colistiers du député ont décidé de créer leur propre groupe, espérant unir la gauche

C' est une vitrine qui n'a de cesse de se fissurer. Opposé à deux listes de droite au second tour, l'«insoumis» Louis Boyard n'était pas parvenu à l'emporter à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) lors des élections municipales partielles des 26 janvier et 2 février. Malgré des tractations chaotiques dans l'entre-deux-tours, la fusion de la liste La France insoumise (LFI) avec l'autre liste de gauche, qui rassemblait communistes, écologistes et socialistes, avait échoué faute d'accord.

Un mois et demi après le scrutin, voilà M. Boyard lâché par les siens au sein du conseil municipal: lundi 17 mars, l'ancien syndicaliste lycéen a vu cinq de ses colistiers, dont trois militants «insoumis», lui tourner le dos pour constituer leur propre groupe, Dignité et solidarité.

Dans un communiqué de presse, ces derniers fustigent à demi-mot la stratégie solitaire des «insoumis» mise en place lors de la campagne et appellent à changer de méthode, à un an du prochain scrutin municipal. «Il est devenu évident que les divisions au sein des forces progressistes affaiblissent notre capacité collective à répondre aux attentes des Villeneuvois. Ces querelles internes ne servent qu'à renforcer la droite», affirme auprès du *Monde* l'élu Mamadou Traoré, fer de lance de cette fronde qui appelle désormais à «dépasser les logiques partisanes rigides».

Un coup qui ne dit pas son nom aux stratégies nationaux de LFI. À l'époque de la campagne déjà, plusieurs réunions de la liste «insoumis» avaient été le théâtre de tensions internes, alors que des colistiers de M. Boyard lui reprochaient de ne pas créer les conditions du rassemblement avec le reste de la gauche.

Le champion de Jean-Luc Mélenchon est non seulement critiqué mais aussi mis à l'écart des stratégies futures. Des discussions informelles se tiennent sans lui depuis plusieurs semaines entre Mamadou Traoré et les autres forces de gauche de Villeneuve-Saint-Georges. Selon les informations du *Monde*, le responsable associatif a rencontré plusieurs élus écologistes locaux la semaine du 10 mars et un déjeuner est prévu avec l'ancien candidat communiste Daniel Henry et son directeur de campagne, Yoann Rispal. Au menu des conversations, un seul et unique sujet: les prochaines municipales, qui se tiendront en mars 2026.

«Ces querelles internes ne servent qu'à renforcer la droite»

MAMADOU TRAORÉ
élu municipal à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

«Malgré les mots durs et insultants de Louis Boyard [pendant l'entre-deux-tours], nous devons retrouver le chemin du dialogue et du rassemblement avec Mamadou Traoré et avec LFI. Il est impossible de fermer cette porte», veut croire M. Rispal, qui espère encore des excuses du député Boyard. Le Parti socialiste a d'ores et déjà indiqué qu'il n'ambitionnait pas de présenter un candidat, et les écologistes plaident pour un rassemblement similaire.

«Chemin du dialogue»

Louis Boyard, qui affirmait haut et fort vouloir reprendre le flambeau de la liste en 2026, ne se fait plus aussi catégorique. «Est-ce que la tête de liste sera «insoumis»? Absolument. Est-ce que je serai sur la liste? Absolument.

Mais est-ce que je serai tête de liste? Eventuellement. Nous devons en discuter», indique-t-il. Selon plusieurs sources au sein des partis de gauche, à Villeneuve-Saint-Georges, le député pourrait démissionner de son mandat municipal, laissant le champ libre à Mamadou Traoré. Ce dernier avait été pressenti comme candidat de l'union de la gauche lors du scrutin partiel, avant que LFI ne décide d'investir M. Boyard.

Villeneuve-Saint-Georges, c'était aussi et surtout le «laboratoire électoral» de LFI. Ville la plus pauvre du Val-de-Marne, l'une des plus jeunes aussi, elle incarnait en bien des points cette «nouvelle France» composée de citoyens

français issus de l'immigration, comme l'a théorisé le leader «insoumis», LFI y a fait ses meilleures scores: 39,2 % pour la liste de Manon Aubry aux élections européennes de juin 2024, 55,9 % pour Louis Boyard aux législatives quelques semaines plus tard.

Signe de l'importance que LFI accordait à cette ville, plusieurs cadres de la direction du parti y avaient fait campagne, et Jean-Luc Mélenchon lui-même avait relevé les manches lors d'un meeting. Son candidat, Louis Boyard, jeune député du cru, s'était convaincu de pouvoir gagner au premier tour dans cette ville aux 35 000 âmes, et où seulement 5 000 des 12 800 habitants inscrits sur les listes électorales ont voté.

«Jean-Luc Mélenchon et la direction de LFI ne comprennent pas qu'ils déçoivent aussi dans les quartiers populaires. Ils ne sont plus perçus comme un parti qui souhaite vraiment gagner», considère l'ancienne députée (LFI) Raquel Garrido, en rupture avec le leader «insoumis». Au-delà de cette série de déboires locaux pour Louis Boyard, c'est toute la stratégie de LFI aux élections municipales qui est remise en cause avec la débâcle villeneuveoise. Le mouvement, qui souhaite investir des candidats «partout où [il] peut» en 2026, au risque de faire perdre la gauche dans certaines villes, n'envisage pas encore de revoir sa copie. ■

OLIVIER PÉROU

A Saint-Etienne, un maire et une ville en crise

Mis en examen, l'édile (ex-Les Républicains) Gaël Perdriau est discrédité auprès de nombreux acteurs locaux

SAINT-ÉTIENNE – envoyé spécial

C'est une ville à la réputation ternie. Après la révélation, en août 2022 par *Mediapart*, d'un chantage à la « sextape » qui impliquerait le maire de Saint-Etienne, Gaël Perdriau, ce dernier a été mis en examen pour « chantage » en avril 2023, puis « participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre un chantage » et « détournement de fonds publics » en janvier 2024. Trois autres personnes sont poursuivies, dont celui qui a été son directeur de cabinet pendant neuf ans, Pierre Gauttier.

Depuis, les révélations se suivent. Dernière en date, celle de la chambre régionale des comptes portant sur l'achat de publicités sans mise en concurrence. Exclu des Républicains, en guerre ouverte avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, appelé à démissionner par des acteurs économiques et politiques locaux, chahuté lors de ses apparitions publiques, boycotté par les ministres, Gaël Perdriau s'accroche à son double fauteuil de maire et de président de Saint-Etienne Métropole.

« Attaque personnelle »

Ces péripéties politico-judiciaires ont des conséquences concrètes. La prestigieuse maison d'édition P.O.L. a décidé de boycotter la Fête du livre, manifestation culturelle la plus importante de l'année, depuis 2023. « Les salons du livre servent aussi à mettre en valeur les villes qui les organisent et leurs édiles. Or l'affaire de la « sextape » n'est pas à la gloire de la mairie ac-

tuelle », explique Jean-Paul Hirsch, directeur commercial de P.O.L.

Le monde de l'édition n'est pas le seul à avoir des états d'âme. « Les cadres ne veulent plus venir. La ville a un mal fou à recruter », témoignent élus et agents. « L'image de Saint-Etienne s'est considérablement dégradée et cela explique en partie la crise d'investissements actuelle », déplore de son côté Benoît Fabre, président du Medef de la Loire et porte-parole d'un collectif de dix organisations patronales et agricoles locales.

« Les personnes qui entretiennent ce « bashing » de Saint-Etienne n'ont que l'attaque personnelle comme critique de l'action politique », répond Gaël Perdriau. Jamais depuis dix ans, les investisseurs ne se sont autant intéressés à [la ville]. » Quant à l'arrêt des visites gouvernementales de premier plan, il le conteste et cite la venue de Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement pour une remise de prix à des artisans en octobre 2024, et celle d'Amélie Oudéa-Castéra en juin 2024, alors ministre des sports, pour le parcours de la flamme olympique.

Si de nombreux acteurs locaux déplorent une absence d'attractivité de Saint-Etienne, c'est parce que la ville connaît une crise économique majeure. Deux entreprises emblématiques sont à terre, Casino et le fabricant d'armes Verney-Carron, ce qui entraîne des centaines de suppressions de postes. Le centre-ville connaît depuis des mois une avalanche de fermetures de commerces et de restaurants. Les commerçants se sont retrouvés dans un restaurant le

17 mars : ils étaient une quarantaine et ont réussi à obtenir un rendez-vous, lundi 24 mars, à la mairie, avec l'adjointe au commerce. Le maire, lui, n'a pas prévu d'être présent. Pour le maire, « la fermeture de commerces de proximité n'est pas une spécificité stéphanoise, toutes les villes de France vivent cette problématique ». Pour la résoudre, le maire cite à son actif « des animations en ville » et « la création d'un office du commerce », entre autres mesures qui auraient permis « à six enseignes de venir s'installer en centre-ville ».

Mais d'importants acteurs locaux décrivent une crise économique qui touche aussi la métropole. « Une entreprise innovante de 200 salariés de ma commune a choisi d'aller s'installer dans l'agglomération de Montbrison plutôt que de rester dans la métropole », témoigne Eric Berlivet, maire (Horizons) de Roche-la-Molière, une commune voisine de Saint-Etienne.

« Ces deux dernières années, des entreprises ont déménagé de la métropole stéphanoise pour aller à Montbrison, où elles paient moins d'impôts avec une qualité de service plus élevée », confirme Benoît Fabre. « Dire que les relations sont normales avec la Ville de Saint-Etienne et la Métropole ne serait pas dire la vérité. Elles sont contraintes par l'ambiance et l'enquête en cours », constate le préfet de la Loire, Alexandre Rochat, dans *Le Progrès* du 4 octobre 2024. Alors qu'il a annoncé se mettre en retrait de la présidence de la Métropole, Gaël Perdriau prend toutes les décisions, souvent à l'encontre de la majorité des élus, comme cela a été le cas pour les transports et pour un projet de patinoire.

« Beaucoup de souffrance »

Avec pour corollaire, des séances interminables et très tendues dans les deux collectivités, ponctuées d'interpellations, huées et interruptions de séance. Le conseil

marie-Christine Buffard, adjointe de Gaël Perdriau de 2014 à 2021. Le climat s'est véritablement dégradé à partir de 2020, la période du Covid ayant sans doute aggravé la situation. Il y avait un binôme qui dirigeait tout, avec un directeur de cabinet odieux et vulgaire, et le maire qui laissait faire. Ils étaient inseparables et formaient un duo effrayant. »

Après avoir plusieurs fois alerté le maire sur certaines limites qui lui semblaient avoir été franchies, Mme Buffard a démissionné en mars 2021 et retrouvé son métier d'avocate. Sur ce point, Gaël Perdriau n'a pas souhaité répondre au *Monde*. Ni à la question de savoir s'il se représenterait en mars 2026. Beaucoup d'acteurs locaux aimeraient ne pas avoir à attendre cette date pour que la ville connaisse un sursaut. Et formulent la même requête : « Il faut que la justice se prononce, on n'en peut plus. » ■

LUC CHATEL

Retraites : tentative de relance des négociations

Les organisations qui poursuivent les tractations veulent en redéfinir le programme

Ceux qui restent autour de la table sont, presque, tous d'accord sur un point : la discussion doit se poursuivre en suivant un cap qu'ils auront fixé sans tenir compte des « interférences » politiques. Jeudi 20 mars, les syndicats et le patronat ont tenu leur quatrième séance de négociation consacrée aux retraites. La plupart des protagonistes ont affiché le désir de redonner de l'élan à un processus très chahuté durant les jours précédents, l'intervention du premier ministre, François Bayrou, dans le débat ayant provoqué des turbulences qui ont débouché sur les déféctions de l'Union des entreprises de proximité et de la CGT. Parmi les cinq organisations de salariés et d'employeurs qui ont choisi de continuer les pourparlers, plusieurs d'entre elles veulent redéfinir le programme des tractations.

A l'issue de leur réunion, les délégations en présence se sont adressées, à tour de rôle, aux journalistes pour exposer leur état d'esprit. Yvan Ricordeau, le numéro deux de la CFDT, a redit que M. Bayrou avait « rompu le contrat ». A la mi-janvier, le locataire de Matignon avait invité les acteurs sociaux à plancher sur notre système par répartition en abordant tous les sujets - y compris celui, hypersensible, de l'âge légal de départ à la retraite qui a été repoussé de 62 à 64 ans par la réforme de 2023. Mais dimanche, le premier ministre a donné le sentiment de se renier en indiquant qu'il ne lui paraissait pas possible de revenir à 62 ans. Sa déclaration a scandalisé les représentants des travailleurs. En privé,

des responsables de mouvements d'employeurs ont jugé inopportun le propos de M. Bayrou, même s'ils l'approuvent sur le fond.

C'est la raison pour laquelle les syndicats comme le patronat cherchent aujourd'hui à montrer qu'ils s'installent aux commandes pour redynamiser les échanges et tenter de préserver les - maigres - chances d'un accord, l'exécutif étant prié de se tenir à distance. Le but est de « recadrer la façon dont on va travailler », a expliqué M. Ricordeau : « Pour nous, ce qui compte, c'est notre feuille de route. » Secrétaire nationale de la CFE-CGC, Christelle Thieffinna a défendu la même ligne : il s'agit « de reprendre la main », a-t-elle affirmé en ajoutant : « Ce que peut dire le premier ministre, on n'en a à peu près rien à faire. »

« Nouvelles bases »

De façon plus diplomatique, les organisations d'employeurs ont plaidé pour une approche similaire. « Nous nous engageons dans une démarche d'autonomisation (...) qui change d'objectifs », a annoncé Eric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Dans un entretien publié jeudi par *Les Echos*, Patrick Martin, le numéro un du Medef, a fait part de sa volonté de « relancer les discussions sur de nouvelles bases ».

Un document devrait être établi, prochainement, pour caler la méthode et le calendrier. L'accent pourrait être mis sur le financement de la protection sociale et le pilotage du régime de base du privé. ■

BERTRAND BISSUEL



Pourquoi choisir Caisse d'Epargne pour épargner ? La réponse est dans la question.

Parce que l'épargne est notre métier, nous avons forcément une solution de placement qui vous convient : Assurance vie, Plan d'Epargne Retraite, Diversification Financière.

CAISSE D'EPARGNE
Banque & Assurances

Investir sur les produits financiers vous expose à un risque de perte en capital.

Communication à caractère publicitaire.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le N° 08 045 100 www.orias.fr - Contrat d'assurance distribué par votre Caisse d'Epargne - ALTMANN + PARTNERS - Crédit Photo : Coco Amardeil.

Handicap : obtenir ses droits, un parcours difficile

Le gouvernement veut simplifier les démarches au sein des maisons des personnes handicapées

Il faut soulager les familles, Madame la ministre.» La mère d'un garçon de 7 ans, atteint de trisomie 21, résume le sentiment des personnes en situation de handicap ou des aidants réunis autour de la table, face à Charlotte Parmentier-Lecocq. La ministre déléguée chargée des personnes handicapées était à Rouen, jeudi 20 mars, pour comprendre «les délais et les lourdeurs» auxquels sont confrontés les usagers et les agents des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Vanessa, habitante de Canteleu (Seine-Maritime), a fait une demande d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) pour sa fille Maelys, 10 ans, atteinte de troubles «dys» et autismiques, qui doit entrer en sixième en septembre. «On a déposé son dossier au mois de mai 2024. On espère avoir les réponses courant juillet 2025, avant la rentrée.» Elle paie environ 200 euros par mois pour des séances d'ergothérapie, de psychomotricité, ou avec une éducatrice spécialisée, qu'elle espère voir remboursées si son dossier est validé. Mais elle a déjà essuyé deux refus : «Ce qui est compliqué, c'est l'attente. Derrière, c'est le portefeuille qui prend.»

Certificat rempli «à la va-vite»

Crées par la loi sur le handicap de 2005 pour «offrir un accès unique aux droits et [aux] prestations», les MDPH n'ont de maison que le nom. Ce sont des structures administratives hybrides, des groupements d'intérêt public placés sous la tutelle financière des départements et le pilotage politique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Selon le bilan publié vendredi 21 mars par la CNSA, les MDPH s'occupent de 6,3 millions d'usagers qui ont 14 millions de droits ouverts en 2023 : reconnaissance de qualité de travailleur handicapé, allocation pour adulte handicapé, cartes de priorité ou d'invalidité, aides financières, matérielles ou humaines, comme des prestations de compensation du handicap, qui nécessitent une évaluation fine des besoins.

Pour toute première demande, les usagers doivent remplir un dossier de vingt pages, avec des justificatifs différents selon les situations : certificat d'incapacité, devis de matériel ou guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarité.

Les maisons départementales des personnes handicapées s'occupaient de 6,3 millions d'usagers en 2023

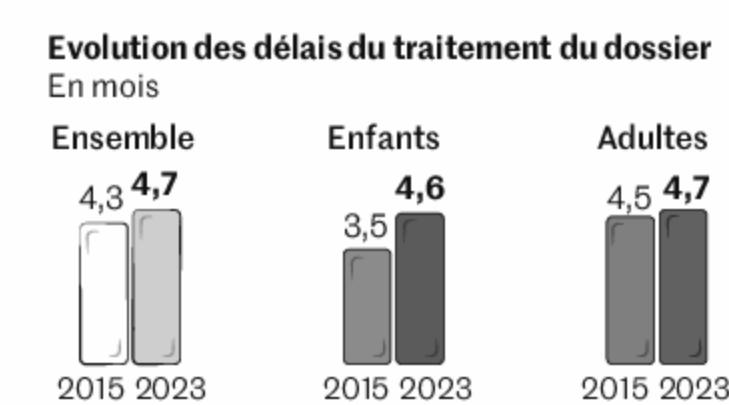
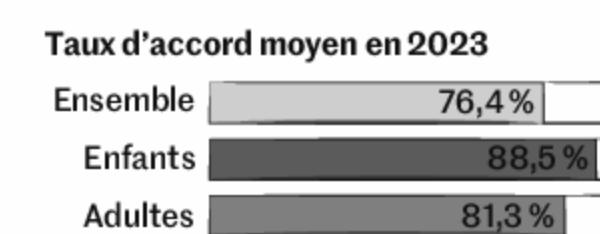
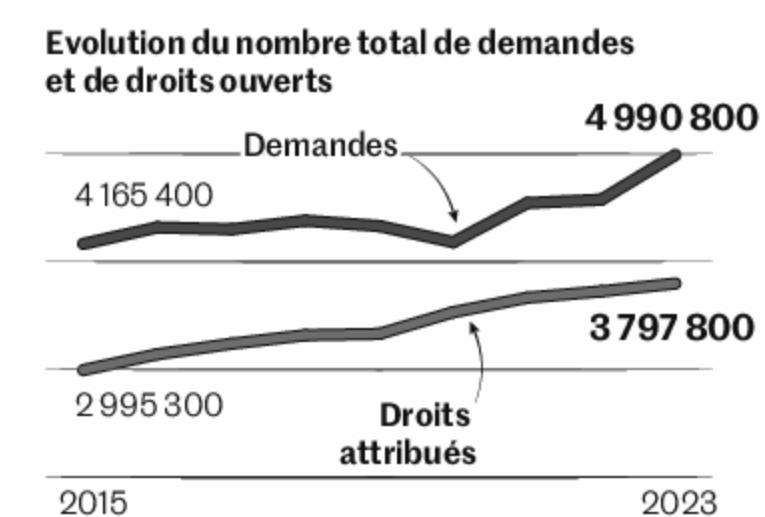
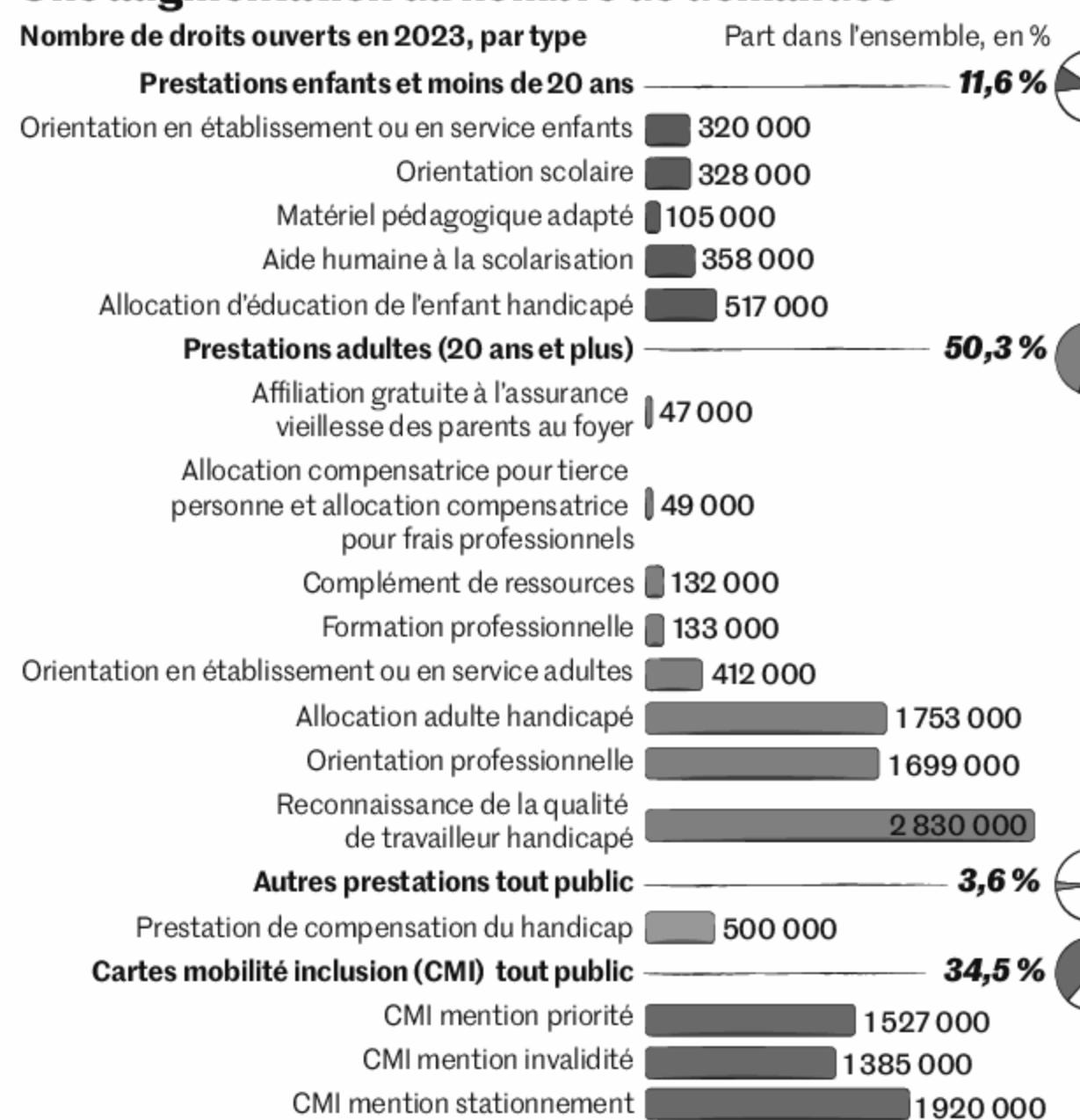
sation. Un certificat médical doit aussi préciser les difficultés associées au handicap, pour se déplacer, pour manger, pour se concentrer, pour entrer en relation avec les autres, pour travailler ou pour faire face à la vie quotidienne. Ce document très détaillé de huit pages est parfois rempli «à la va-vite» par les médecins, déplore René Carlier, conciliateur de la MDPH de la Seine-Maritime. «Les équipes d'évaluation sont très attentives à ce certificat ainsi qu'au projet de vie : c'est une page blanche, sans aucun guide, les familles ne savent pas quoi y mettre.»

«Si vous faites une première demande, même pour une simple carte, on regarde si vous êtes éligible à d'autres droits, justifie Maëlig Le Bayon, directeur de la CNSA. La simplification est un enjeu, mais chaque association demande que la spécificité de son handicap soit bien comprise, ce qui crée un formulaire très long : résultat, dans la dernière réforme, il a été augmenté de quatre pages.»

Une fois complet, chaque dossier est évalué par une équipe pluridisciplinaire composée d'au moins deux spécialistes (médecins, assistantes sociales, enseignants, conseillers en insertion...) qui proposent des solutions, validées ensuite dans des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, qui se réunissent plusieurs fois par mois. Tous les usagers ont le droit d'y assister, mais, pour des raisons pratiques, à Rouen, seuls trois sont conviés à chaque session. «J'y suis allé, on a cinq minutes, ça va vite. Les parents devraient être un peu écoutés, mais si tout le monde le fait, ça rajoute des délais», explique Lise Benert, présidente de l'association Autisme Entraide Solidarité 76 et mère d'un garçon de 10 ans.

Pour constituer un dossier, «il faut chercher des spécialistes, neuropys ou neuropédiatres. Ça prend déjà des mois, le coût d'entrée est très lourd. Quand les

Une augmentation du nombre de demandes



Source : Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA) • Infographie Le Monde

familles reçoivent un refus, c'est vraiment un déni de leur souffrance», déplore Nathalie Koenig, présidente de l'association GPS des dys. Une fois la notification de droit reçue – et bien comprise, car ce courrier, aux formulations très administratives, est parfois abscons –, un recours peut être déposé sous deux mois. «Dans les dossiers des familles qui viennent nous voir, généralement, la situation change après le recours.» La structure de Mme Koenig est basée à Dieppe (Seine-Maritime), mais, en discutant avec d'autres associations, elle a constaté que pour les enfants souffrant de troubles de l'attention ou multidys (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...), «la réponse est différente dans la Somme ou dans des départements limitrophes, où l'attribution d'une aide humaine est beaucoup plus facile qu'en Seine-Maritime».

Ces disparités se retrouvent aussi dans le délai de traitement des dossiers : la Seine-Maritime fait partie des mauvais élèves du baromètre trimestriel de la CNSA, avec 8,8 mois en moyenne, fin 2024, contre 5 au niveau national. Et parfois bien davantage : jeudi matin, à Rouen, un homme venait

s'enquérir de l'avancée de son dossier, déposé en septembre 2023. Les délais explosent aussi à Mayotte, en Martinique, dans les Hauts-de-Seine ou encore en Ille-et-Vilaine. «Rappelons aussi l'augmentation de l'activité, nuance Florence Magne, présidente de l'association des directeurs de MDPH. Le nombre de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap a été multiplié par trois, entre 2005 et 2022, l'allocation pour les enfants par 2,8. C'est une montée en charge très rapide et les moyens des MDPH n'ont pas été valorisés à cette hauteur sur la période.» Rien qu'en 2023, près de 5 millions de demandes ont été déposées, en augmentation de 9,1 %, traitées par 5 700 agents au niveau national.

Manque de personnel
Dans la Seine-Maritime, une cyberattaque, en octobre 2022, a fragilisé la MDPH, très dépendante de l'outil informatique et de logiciels «de niche», explique David Mercier, directeur général des services du département. S'ajoute un manque de personnel. «Le taux de vacance et d'absentéisme a frôlé 18 %. Les primes du Ségur de la santé

n'ont pas concerné les MDPH. Donc, certains sont partis. Chaque dossier doit être vu par un médecin, mais on n'arrive plus à en trouver», explique l'ajointe au maire du Havre (Seine-Maritime) chargée des affaires sociales, Florence Thibaudeau-Rainot. La CNSA a financé une mission d'appui, des recrutements ont été réalisés, et la caisse d'allocations familiales a été prévenue, pour maintenir les allocations jusqu'à six mois après la date limite de renouvellement du dossier. Les Hauts-de-Seine sont confrontés aux mêmes difficultés : demandes d'usagers plus nombreuses et plus complexes, manque d'attractivité pour les médecins évaluateurs.

La ministre Charlotte Parmentier-Lecocq ne découvre pas les dysfonctionnements des MDPH, qui ont fait l'objet de nombreux rapports – le dernier date de décembre 2024. Ni les familles ni les associations ne souhaitent la suppression de ces structures, mais elles demandent davantage de moyens humains et de réponses personnalisées. Des solutions ont déjà été mises en œuvre, comme une majoration de remboursement pour les médecins

qui remplissent un certificat ou l'attribution de droits à vie pour les handicaps permanents. «C'est voté, mais la loi est récente et ne s'applique qu'au moment du renouvellement», rappelle la ministre. D'autres idées sont esquissées, comme «réorganiser le travail des agents pour se concentrer sur l'accompagnement», en ayant recours à l'intelligence artificielle pour vérifier, saisir et numériser les dossiers – ils sont encore à 80 % sous le format papier. Un rendez-vous systématique pour les premières demandes devrait être expérimenté dans une dizaine de départements. «La MDPH avait été construite pour simplifier la vie des personnes qui avaient à faire des démarches multiples. On pourrait instaurer une dynamique inverse, dans lesquelles les écoles ou France Travail donneraient une première réponse», suggère M. Le Bayon.

La visite de Mme Parmentier-Lecocq à Rouen est la première étape d'un «tour de France dessous-solutions» dans une douzaine de départements, destiné à «repérer tout ce qui embolise les MDPH» pour formuler des propositions au premier semestre 2026. ■

ANNE-AËL DURAND

RSA : une suspension de 30 % à 100 % prévue en cas de manquement

Un document du ministère du travail dévoile les contours du barème du nouveau régime de sanctions, qui devrait être appliqué à l'été

Les modalités du nouveau régime de sanction pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) se précisent. La loi pour le plein-emploi de décembre 2023, qui a réformé la prestation, en rendant automatique l'inscription des allocataires à France Travail et en instaurant une obligation d'au moins quinze heures d'activité par semaine, a créé une nouvelle sanction, appelée «suspension-remobilisation». Elle permet au conseil départemental ou à France Travail de suspendre le versement du RSA si un allocataire ne respecte pas une partie de ses obligations, avec un versement rétroactif s'il régularise sa situation dans un certain délai.

Un décret relatif à ce nouveau dispositif doit être publié dans les semaines qui viennent pour en fixer le cadre. Le gouvernement espère une mise en application en juin. D'ici là, le ministère a envoyé aux conseils départementaux un

document – que *Le Monde* s'est procuré – présentant un projet de barème pour cette sanction.

Pour un premier manquement, il est prévu une suspension de l'allocation allant de 30 % à 100 % pour un ou deux mois. Comme la loi le prévoit, si la situation se règle durant la période de la sanction, le montant sera versé rétroactivement, sinon il sera définitivement perdu. En cas de manquement persistant, il est prévu différents types de sanctions, «donnant pour apprécier la gravité», selon le document du ministère. Une nouvelle suspension du versement de 30 % à 100 %, mais cette fois pour un à quatre mois, mais aussi une suppression pure et simple de 30 % à 100 % allant de un à quatre mois. Il est précisé qu'en cas de suppression totale pour quatre mois – la sanction la plus lourde –, l'allocataire sera radié de la liste des demandeurs d'emploi et de la liste des bénéficiaires du RSA.

Le ministère du travail souhaite toutefois installer quelques garde-fous. Ainsi, quelle que soit la suspension, elle ne pourra

S'il n'est pas précisé quel type de fautes entraînera quelle sanction, le texte indique les principales obligations à respecter et les motifs de manquement : en premier lieu, «l'obligation d'élaborer ou d'actualiser son contrat d'engagement» et celles «inscrites dans le contrat d'engagement», c'est-à-dire le parcours que suit l'allocataire et le respect des heures d'activité. Le document précise que ces obligations seront «adaptées en fonction du profil du demandeur d'emploi» afin de «tenir compte des situations particulières», et que la sanction s'appuiera sur «un faisceau d'indices de manquements». D'autres raisons de sanctionner sont évoquées, telles que les fraudes ou les fausses déclarations.

Situations catastrophiques
Le ministère du travail souhaite toutefois installer quelques garde-fous. Ainsi, quelle que soit la suspension, elle ne pourra

«Ce principe va provoquer du non-recours et de la stigmatisation»

NOAM LEANDRI
président du collectif Alerte

dépasser 50 % de l'allocation si elle concerne un foyer composé de plus d'une personne.

Enfin, il est prévu des procédures contradictoires – dix jours après la notification de la suspension, trente jours pour une suppression – pour que l'allocataire puisse justifier de sa situation. Un point sur lequel a insisté le directeur de France Travail, Thibaut Guilluy, qui était auditionné, mercredi 19 mars, en commission des affaires sociales du Sénat. «Il y

a des voies de recours quand même extrêmement nombreuses, a-t-il avancé. Et avant qu'on puisse retirer 1 euro de RSA, il faut quand même que ça passe d'abord par une décision d'un travailleur social, une revue par une commission pluridisciplinaire, etc.»

Des précisions qui ne rassurent pas les associations de lutte contre la pauvreté, qui critiquent vivement ce nouveau régime de sanction. «Nous sommes contre son principe même, qui va provoquer du non-recours et de la stigmatisation», affirme Noam Léandi. Pour le président du collectif Alerte – qui regroupe une trentaine d'associations –, «une éventuelle suspension de 100 % de l'allocation va créer des situations catastrophiques quand on connaît le profil des bénéficiaires du RSA». Il redoute le caractère «automatique» de ces nouvelles sanctions. «On sait que France Travail fonctionne beaucoup par le numérique, alors qu'il

a beaucoup d'illectronisme parmi les allocataires du RSA. Ça peut les faire passer à côté d'un courrier et les mettre en situation d'être sanctionnés», précise-t-il.

Parmi les départements, ce sont principalement ceux dirigés par la gauche qui émettent des réserves. «On mettait déjà œuvre des sanctions, mais là c'est le niveau qui m'inquiète», explique Caroline Roger-Moignau, vice-présidente du département Ille-et-Vilaine déléguée à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté. «Surtout, sa mise en œuvre m'inquiète, car la proposition de sanction pourra être faite par France Travail.» Jusque-là, c'est le conseil départemental qui a la main sur ce domaine. Mais plusieurs acteurs craignent que certains d'entre eux déleguent cette compétence à l'opérateur public de l'emploi, créant ainsi des inégalités selon les départements. ■

THIBAUD MÉTAIS

« L'éternité carcérale » de Mehdi Nemmouche

Au procès des geôliers de l'EI, jeudi, l'avocat du djihadiste a tenté de dénoncer les « biais » des ex-otages

Si l'art de la défense est celui d'accommoder les restes, M^e Francis Vuillemin est à n'en pas douter un excellent cuisinier. Dans une plaidoirie de près de trois heures, jeudi 20 mars, au procès des geôliers de l'organisation Etat islamique, l'avocat de Mehdi Nemmouche s'est évertué à sublimer tous les éléments du dossier, les surplus, les invendus et les ingrédients tordus, que personne n'avait osé consommer durant ces cinq semaines d'audience. Et il a réussi le tour de force de les servir, avec ses airs de garçon de café parisien, le menton haut et le verbe gouailleur, comme un plat digne des plus grandes tables.

Si personne n'avait jusqu'ici jugé opportun de cuisiner ces éléments, c'est parce qu'ils interrogent la crédibilité même des victimes de ce dossier : les quatre journalistes français, retenus en otage pendant près d'un an en Syrie, qui ont formellement identifié Mehdi Nemmouche comme étant un de leurs geôliers. Les professionnels de la justice le savent mieux que quiconque : les témoignages sont souvent contradictoires, les récits des victimes parcellaires. L'accusation en tire un récit majoritaire, et c'est à la défense de le déconstruire à partir des miettes qui sont tombées.

M^e Vuillemin ne semble pas se faire trop d'illusions sur le sort de son client, contre lequel le ministère public a requis, mercredi, la réclusion à perpétuité pour « séquestration » et « actes de torture et de barbarie » en lien avec une entreprise terroriste. Mais il entend assurer une « défense totale », « même avec un accusé comme celui-ci, surtout avec un accusé comme celui-ci, afin que l'architecture du procès soit respectée » et que « l'enceinte judiciaire ne soit pas une arène média-tique où la parole des victimes écrase celle de la défense ».

« Hypnose médiatique »

Le fil rouge de sa recette, qu'il va décliner en plusieurs services, est celui des « biais cognitifs » dont auraient été victimes les ex-otages dans le processus d'identification de son client. « Les récits sinusoidaux des parties civiles comportent en réalité de fortes divergences, commence-t-il. Ils construisent un récit à facettes multiples qui sont souvent incompatibles. Dix ans d'évolutions, dix ans de contradictions et de confusion. Comment les victimes sont-elles passées à l'instruction de la confusion anarchique à la certitude absolue à cette barre ? »



M^e Vuillemin a servi la pièce maîtresse de sa plaidoirie, un portrait fascinant du Mehdi Nemmouche qu'il connaît

souvent encagoulé en Syrie, ne s'est pas faite en un jour. En 2014, le photoreporter Edouard Elias n'avait pas reconnu Mehdi Nemmouche sur photo.

« En 2016, il croit le reconnaître au début de son audition, et une heure après, il le reconnaît formellement ! Plus le temps passe, plus la mémoire est limpide. C'est la mémoire à rebours », tempête l'avocat, convaincu que ces variations sont le fruit d'une « hypnose médiatique ».

Bien plus que son visage, c'est la voix et le phrasé si particulier de Mehdi Nemmouche qui avaient convaincu les ex-otages de l'identité de leur geôlier. M^e Vuillemin fustige, là encore, les méthodes « non scientifiques » de la justice

antiterroriste, qui ne leur avait pas proposé de « tapissage vocal » avec différentes voix. Au journaliste Didier François, les enquêteurs avaient ainsi présenté cinq vidéos de Mehdi Nemmouche, dont il avait reconnu la voix : « On lui présente cinq fois la même voix ! Ce n'est plus un entonnoir à biais cognitifs, c'est un matraquage cognitif ! »

« Equilibre définitif »

Après cette habile dénonciation des « raccourcis » de l'enquête, l'avocat a été plus à la peine lorsqu'il a fallu aborder les éléments qui ont emporté la conviction des ex-otages : les sujets de conversation de Mehdi Nemmouche, ses fameuses « obsessions » dont il les abrèvait durant leur détention : la chanson française, Charles Aznavour, le cinéma français, l'émission « Faites entrer l'accusé »... « Aznavour, tout le monde l'a chanté au moins une fois, même vous, Monsieur l'avocat général, peut-être même ce matin sous votre douche », a ironisé M^e Vuillemin, soulevant quelques rires à défaut de convaincre.

Dans un procès comme celui-ci, avec un accusé comme celui-ci, la charge d'un avocat est, aussi, de restituer la part d'humanité de

son client, singulièrement lorsqu'il a fallu reconnaître que ce dernier a été qualifié de « sociopathie dénué de toute empathie » par le ministère public. Dans une impressionnante tirade, M^e Vuillemin a servi la pièce maîtresse de sa plaidoirie, un portrait fascinant du Mehdi Nemmouche qu'il connaît. Pas le djihadiste. Pas l'assassin. Pas le geôlier. Le portrait troublant de Mehdi Nemmouche « le prisonnier » :

« Le profil carcéral de Mehdi Nemmouche est exceptionnel. En trente ans de barreau, j'en ai croisé des prisonniers, des durs, des faibles aussi, tellement plus nombreux. Tous, d'une façon ou d'une autre, souffraient de l'enfermement et rêvaient de liberté. Avec Mehdi Nemmouche, rien de tel, et c'est très frappant. Dérangeant même, insensé. Il est à l'isolement depuis onze ans. L'isolement, c'est la prison dans la prison. Mais c'est comme si l'élément carcéral était devenu son élément naturel, le lieu où il a trouvé son équilibre définitif. Je sais que c'est fou, mais c'est la réalité. Les conditions draconianes de sa détention, il ne s'en plaint pas, au contraire. Ce n'est pas du masochisme, plutôt une sorte d'ascétisme. Il mène une vie dure, réglée, mécanisée, c'est ça la prison, mais une

hyperadaptation à l'esthétique pénitentiaire, donne un homme heureux, c'est ainsi.

Mehdi Nemmouche est un vrai cinéphile, un grand lecteur. Il lit Marc Aurèle, Nietzsche, Montaigne, une biographie d'Alexandre le Grand, l'histoire de France et de bien d'autres civilisations. Il a une culture vaste, assez classique, et curieusement il ne lit presque rien de religieux. C'est un étrange djihadiste. »

Un « étrange djihadiste » dont le portrait résonne en tout point avec la description qu'avaient faite de leur geôlier les quatre otages français. Cultivé, grand amateur de cinéma, « hyperadapté » au monde carcéral... M^e Vuillemin le sait. Plutôt que de demander l'acquittement, il conclut en écartant les bras par ces deux mots à l'adresse de la cour : « Jugez-le ! » ■

SOREN SEELOW

Le Sénat alerte sur des contrôles insuffisants au sein des crèches

Un rapport souligne de grandes disparités territoriales et des inspections trop techniques et hygiénistes

La commission des affaires sociales du Sénat avait été interpellée par les propos du journaliste Victor Castanet, qu'elle avait auditionné le 2 octobre 2024, après la parution de son livre enquête consacré aux dérives des crèches privées, *Les Ogres* (Flammarion). Elle avait annoncé, dans la foulée, le lancement d'une « mission flash » consacrée au contrôle des établissements d'accueil de jeunes enfants. Après trois mois de travaux et une trentaine d'auditions ainsi qu'un déplacement dans le Maine-et-Loire, les trois corapporteurs ont présenté leur rapport sur l'effectivité de ces contrôles à la presse, jeudi 20 mars. Il comprend 15 recommandations.

Sur le fond, Laurence Muller-Bronn (Les Républicains,

Bas-Rhin), Olivier Henno (Union des démocrates et indépendants, Nord) et Emilienne Poumirol (Parti socialiste, Haute-Garonne) soulignent l'insuffisance des contrôles exercés au sein des crèches, d'importantes disparités territoriales en la matière et leur dimension encore très technique et hygiéniste.

« La mission a fait le constat d'un sous-dimensionnement chronique des effectifs des organismes de contrôle, que ce soit la CAF, la PMI [protection maternelle et infantile] ou les services de l'Etat », a indiqué M^e Muller-Bronn. En 2023, les caisses d'allocations familiales ont contrôlé 2 241 établissements sur les 13 028 financés par la prestation de service unique, soit un peu plus de 17 %, relève notamment le rapport. Ces contrôles se

concentrent sur les aspects financiers. Au sein des centres de PMI, dont beaucoup sont embolisés, a dit M. Henno, il arrive fréquemment qu'aucun personnel ne soit dédié aux contrôles. Les données, trop parcellaires, ne permettent pas d'avoir une vision nationale de leurs interventions.

« Qualité d'accueil » Pourtant, depuis le décès, le 22 juin 2022, d'un bébé dans une crèche People & Baby de Lyon, après qu'une employée, seule et excédée, l'eut forcée à ingérer de la soude caustique, une prise de conscience a eu lieu sur l'importance de mieux contrôler la qualité d'accueil de ces établissements. Un rapport retentissant de l'inspection générale des affaires sociales (Igas), paru le

11 avril 2023, avait tiré la sonnette d'alarme sur les risques de maltraitances au sein des crèches, enjoignant aux établissements d'investir dans la qualité de l'accueil.

Les auteurs avaient alors insisté sur la nécessité d'opérer de « vrais contrôles de la qualité d'accueil ». Près de deux ans après, les séna-

Les sénateurs ont été « frappés par l'absence de pilotage et le manque de coordination des acteurs »

teurs appellent, eux aussi, à passer d'*« un contrôle centré sur l'hygiène et la sécurité à un accompagnement et une évaluation de la qualité de l'accueil »*.

L'absence de coordination des acteurs fait aussi partie des problèmes soulignés. Certes, la loi « plein emploi », votée en décembre 2023, prévoit désormais un « plan annuel d'inspection et de contrôle au niveau départemental », qui rassemble l'ensemble des acteurs pour coordonner des objectifs annuels, une amélioration récente saluée. Mais les corapporteurs ont été « frappés par l'absence de pilotage et le manque de coordination des acteurs » ayant la responsabilité des contrôles. L'améliorer fait partie, selon eux, des priorités. Une plateforme na-

tionale sécurisée d'échanges d'informations entre les différents services de PMI est préconisée, ainsi qu'une meilleure formation de ses agents.

Alors que les deux enquêtes successives soulignaient les mauvaises pratiques des crèches du secteur privé lucratif, les sénateurs ne s'attardent guère sur cet aspect. Ils prescrivent de poursuivre le contrôle des grands groupes – l'Igas a déjà audité le groupe privé La Maison bleue – et suggèrent de permettre à la Cour des comptes de mener, elle aussi, des investigations « afin de renforcer l'efficience de la dépense publique ». En 2023, 7,6 milliards d'euros de fonds publics ont été consacrés aux établissements d'accueil des jeunes enfants. ■

SOLÈNE CORDIER

Plantation d'arbres à Paris : une réalité contrastée

Derrière la promesse de la Ville de planter 170 000 arbres, des associations dénoncent une « politique du chiffre »

Encore plus, toujours plus. A Paris, la maire socialiste Anne Hidalgo n'a de cesse de promouvoir un accroissement de la végétalisation, avec des objectifs de plus en plus ambitieux : après avoir piétonnisé et planté des végétaux dans 300 rues de la capitale, la mairie veut plus que doubler la mise et propose aux Parisiens, dimanche 23 mars, de se prononcer pour ou contre la mise en chantier de 500 nouvelles rues, à travers une votation citoyenne.

Au cœur de cette politique volontariste, un nombre fait particulièrement débat, et est régulièrement dénoncé par l'opposition, qui n'y voit qu'un affichage de communication : 170 000, soit la quantité d'arbres que la Ville s'est engagée à planter entre 2020 et 2026, selon son « plan arbre » voté en 2021. Plus de huit fois plus que les 20 000 prévus dans la mandature précédente, cela a de quoi donner le tournis.

« Il ne faut pas félichiser cet objectif », démine d'emblée Christophe Najdovski, adjoint à la maire en charge des espaces verts. D'ailleurs, il ne cache pas que ce seuil a été choisi pour le symbole, en équivalence au nombre de nouveau-nés attendus à Paris pendant ces six ans, « dans l'idée qu'on ait un arbre planté pour chaque naissance ». « C'est avant tout un objectif de mobilisation, nous arriverons peut-être à 150 000 au final », tempore l'élu du 13^e arrondissement, rappelant que Paris compte actuellement 200 000 arbres intra-muros.

Objectiver la réalité au-delà du symbole et contrôler la véracité des données de la Ville de Paris est quasiment une mission impossible pour laquelle il faudrait aller vérifier chaque plantation, expertiser chaque arbre. Aucun spécialiste indépendant n'a pu faire ce travail exhaustif, et le sujet est hautement sensible, manipulé par la majorité comme par l'opposition.

En revanche, il est certain que la réalité est plus contrastée que la présentation qui en est faite par chaque bord. Au 20 mars, selon les données publiques de la Ville, la mairie aurait planté 122 118 arbres, soit 72 % de l'objectif à un an de la fin du mandat, mais il faut regarder de près comment ce nombre se ventile. Près de la moitié (53 784) l'a été sur les talus du périphérique et une large partie dans les bois de Vincennes et de Boulogne (25 580), ce qui en laisse 42 754 dans Paris intra-muros. Surtout, et c'est l'un des points les plus discutés, la somme des plantations n'est pas un bénéfice net car les arbres abattus ne sont pas déduits : dans le jeu de données de la Ville, environ 29 % du total des arbres mis en terre (35 251) correspondent en réalité à des « replantes ».

Abattages inéluctables

Raison pour laquelle plusieurs associations de défense de l'environnement reprochent à la mairie de se préoccuper surtout du bilan comptable en laissant penser qu'un jeune arbre frêle remplace de manière équivalente un autre âgé de plusieurs années, qui avait déployé sa surface foliaire, son ombre et sa biodiversité. « Le problème, c'est qu'ils veulent faire du chiffre, donc ils peuvent avoir tendance à planter n'importe comment. C'est de la communication un peu trompeuse », regrette Alexis Boniface, coprésident du Groupe national de surveillance des arbres.

D'autres vont même encore plus loin, à l'instar de Tangui Le Dantec, architecte spécialisé dans le paysagisme et membre de France Nature Environnement. « Quand des arbres meurent, cela les arrache car ils replantent et les chiffres augmentent », dénonce ce professeur de l'Ecole supérieure

La somme des plantations de la Mairie n'est pas un bénéfice net, car les arbres abattus ne sont pas déduits

rielle d'architecture des jardins, qui se présente comme indépendant mais affiche une certaine proximité avec Rachida Dati, maire du 7^e arrondissement et première opposante à la maire.

La principale source de mobilisation des associations contre les abattages concerne avant tout ceux liés à des projets de construction. Sur ce point, les données de la Ville sont muettes mais, en 2021, *Le Monde* estimait à environ 1 000 par an le nombre d'arbres abattus pour des aménagements urbains. En 2022, la coupe prévue d'une vingtaine d'arbres, dont des centenaires, pour un projet de réaménagement au pied de la tour Eiffel avait suscité une forte polémique, et une mobilisation importante avait finalement permis de sauver les spécimens les plus anciens. D'autres projets d'urbanisation moins notables sont régulièrement dénoncés par les militants, et Alexis Boniface déplore que l'on continue de « construire sur des endroits préservés et en pleine terre ».

« L'ancien PLU [plan local d'urbanisme] voté en 2006, était un PLU de construction dans lequel l'arbre pouvait être considéré comme une variable d'ajustement des projets urbains », reconnaît Christophe Najdovski, qui assure que les derniers chantiers contestés sont une « queue de comète de projets décidés il y a des années ». « Avec le nouveau PLU [voté en novembre 2024], il y a eu un changement de paradigme et les arbres d'alignement ne peuvent plus être abattus autrement que pour des raisons phytosanitaires », affirme-t-il.

Personne ne nie que certains abattages sont inéluctables et que les arbres en ville sont sujets à plus de stress et de pathologies que leurs congénères de pleine nature. Une « mortalité quasi incompréhensible » estimée à environ 2 000 par an par M. Najdovski, soit 1 % du total des arbres existants dans la ville. Il est également admis que certains pourraient vivre encore un peu mais que le risque de chute, intolérable en ville, amène parfois à raccourcir leur vie.

Reste une marge discutable selon des défenseurs de l'environnement, qui considèrent que des



Sur le site de la première « forêt urbaine », dans le quartier de Montparnasse, à Paris, le 6 décembre 2023. ALAIN JOCARD/AFP

arbres jugés malades auraient pu être sauvés s'ils avaient été mieux entretenus et protégés. Les chantiers de réaménagement de la voirie, très nombreux ces dernières années, sont conduits par des entreprises de BTP qui ne sont pas aussi précautionneuses qu'il le faudrait avec les arbres environnants : ces derniers peuvent s'en trouver abîmés au niveau du tronc ou des racines et devenir plus vulnérables aux bactéries et champignons.

Des revêtements en ciment

Les collets des arbres, zone sensible située à la base du tronc, ont également pu être rudoyés, conduisant à classer des sujets « en déclin physiologique irréversible ». Les manifestations émaillées de violence contre la loi travail, en 2016, et le mouvement des gilets jaunes, en 2018, ont amené la Préfecture de police à demander le retrait de grilles d'arbres, qui pouvaient être utilisées comme projectiles. A force de demandes répétées, la Ville a fini par ne plus les remettre du tout à certains endroits. Or ces grilles protègent la base de l'arbre et préservent la perméabilité du sol en évitant que celui-ci ne soit compacté par le piétinement des passants. Pire, elles ont parfois été

remplacées par des revêtements en résine voire en ciment, qui finissent par asphyxier les racines.

A d'autres endroits, un couvert de terre a été ajouté autour des collets et circonscrit par un cercle de métal, une fausse bonne idée qui peut faire pourrir la base de l'arbre. « On peut toujours faire mieux sur la gestion des pieds d'arbre », admet M. Najdovski, qui avance toutefois que « la doctrine a été redéfinie » sur cette question. Autant que possible, les arbres sont désormais installés à plusieurs dans des « grandes fosses plantées », qui permettent de débitumer entre les troncs et de les laisser mieux respirer.

Il y a eu aussi des cas particuliers

qui ont fait beaucoup de bruit

comme, récemment, des abattages

place de la Contrescarpe, dans le 5^e arrondissement, ou, à l'été 2023, place de Furstenberg, dans le 6^e arrondissement. Dans les deux cas, il s'agissait d'arbres en mauvais état qui menaçaient de chuter, en l'occurrence des paulownias, une espèce exotique adaptée aux places, avec une croissance rapide et une floraison spectaculaire d'un mauve vif.

Pour les architectes et urbanistes Tangui Le Dantec et Dominique Dupré-Henry, tous deux anciens membres d'Europe Ecologie-Les

Vert et très critiques sur la politique de la Ville de Paris, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : « Le paulownia a un bois très léger et comme il se déploie très vite, ses racines ne permettent pas d'assurer une bonne stabilité. Leur socle s'est détérioré parce que l'entretien du sol n'a pas été fait et parce qu'ils ont été envahis par les rats, qui prospèrent dans ces endroits touristiques où les poubelles débordent souvent. Or le pied d'un paulownia est parfait pour les rats qui creusent dans le bois meuble, y font leur nid et créent des blessures par lesquelles des pathogènes peuvent arriver », analysent-ils.

Enfin, il y a la question des moyens alloués à la direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) des services municipaux.

« On ne peut plus transmettre

cette connaissance du terrain et de nos arbres, on perd notre expertise et notre compétence », déplore-t-il.

Sur le terrain, nous sommes remplaçés par des entreprises privées,

qui ont pour objectif de travailler le plus vite possible alors que notre but est le respect de l'arbre. Les plantations des entreprises privées ne sont n'faites ni à faire, les arbres qui sont plantés n'ont aucun avenir. »

Depuis 2020, selon les données de la Ville, 72 % des plantations ont été réalisées par les services de la DEVE et 25 % par des entreprises externes, le reste étant fait par d'autres agents municipaux.

Début mars, une série de photos

anciennes de Paris publiées par un compte habituellement critique envers la politique d'Anne Hidalgo a généré des dizaines de milliers de vues sur le réseau X, sous le titre évocateur « Quand Paris était vert... » : des images aériennes de la capitale prises dans les années 1930 montrent notamment les places du Louvre et de la République bien plus arborées qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Pourtant, M. Najdovski l'assure :

« Nous n'avons jamais autant

planté dans les rues de Paris depuis l'époque d'Haussmann [1809-1891]. » La vie des arbres parisiens est trop évolutive pour trancher entre les deux positions, mais une chose est sûre : les effets de la végétalisation menée actuellement par la Ville mettront sans doute des années à se faire sentir. ■

Certains défenseurs de l'environnement considèrent que des arbres jugés malades auraient pu être sauvés s'ils avaient été mieux entretenus

En ville, une végétalisation aux bienfaits indiscutables

A PARIS, L'ATTENTION portée à la végétalisation ne date pas des mandats d'Anne Hidalgo, ni même du XX^e siècle. En transformant la capitale au XIX^e siècle, le baron Georges-Eugène Haussmann s'était adjoint les services de l'ingénieur Adolphe Alphand, considéré comme l'inventeur du paysage parisien et à qui l'on doit la majorité des parcs et jardins de la capitale. Absorption du CO₂, production d'oxygène, réserves de biodiversité et surtout apport naturel de fraîcheur... Il est admis depuis longtemps que les arbres font du bien aux citadins, à condition d'être vigilant sur leur implantation et leur propre bien-être.

Plantés dans les jardins publics, le long des trottoirs ou des pistes cyclables, les arbres permettent d'apporter une fraîcheur immédiate, par leur ombre et par le processus d'évapotranspiration, qui refroidit l'air ambiant proportionnellement à la surface cumulée de toutes les feuilles. Plus un arbre est grand, plus il est efficace. Lorsqu'il n'y a pas d'humains à proximité – comme pour les plantations du périphérique –, les arbres peuvent participer à l'indice de canopée de la ville. Celui-ci représente le pourcentage d'occupation du sol attribuable à la canopée des arbres (établi à 21 % pour Paris

en 2019 avec les bois de Vincennes et de Boulogne, contre 27 % pour la métropole du Grand Lyon ou 25 % pour Barcelone).

Mais cet indice ne prend en compte que les arbres d'au moins 3 mètres, une hauteur qui peut être difficile à atteindre pour les arbres du périphérique, souvent plantés selon la méthode Miyawaki. Ce principe, théorisé par le botaniste japonais Akira Miyawaki pour restaurer des forêts sur des sols dégradés et qui consiste en des plantations serrées de trois spécimens par mètre carré, est contesté par certains chercheurs. Ces derniers estiment que la plupart ne deviendront jamais des arbres matures.

D'une manière générale, la politique arboricole doit être examinée au-delà des concepts et des visualisations en 3D. Toutefois, quand ces dernières prévoient, comme pour l'ambitieux projet OnE autour de la tour Eiffel, des plantations d'arbres sur le pont d'Iéna, alors qu'il n'y a pas de terre. Par ailleurs, la dénomination des rues partiellement végétalisées appelées « rues jardins » ne correspond pas à une réalité scientifique, pas plus que les petites « forêts urbaines » de la place de Catalogne (14^e arrondissement) ou de la place de l'Hôtel-de-Ville (4^e arrondissement). Ce qui ne veut pas dire

qu'elles sont inutiles ou inefficaces contre le phénomène d'îlot de chaleur.

D'autres « forêts » annoncées avec enthousiasme ont dû être abandonnées comme devant l'Opéra Garnier, où le sous-sol était trop complexe. A Paris, outre le métro et le RER, quelque 2 600 kilomètres de conduits courrent sous nos pieds (eau, gaz, chauffage, électricité...) et certains sols sont de trop mauvaise qualité ou minés par d'anciennes carrières.

Enfin, la diversification des espèces est un point essentiel à prendre en compte, d'une part parce que la monoculture arboricole est propice à la propagation des maladies – l'orme, par exemple, a largement été décimé par la graphiose à la fin du XX^e siècle. D'autre part, parce que chaque essence d'arbre a ses propres caractéristiques et qu'il faut anticiper une augmentation des températures, qui va condamner les hêtres mais sera propice aux micocouliers de Provence ou aux noisetiers de Byzance. Un point auquel la Ville de Paris dit être particulièrement vigilante, mettant en avant son « Guide des essences », élaboré en 2021, pour accompagner l'épais plan arbre voté la même année. ■

HÉ. B.

HÉLÈNE BEKMEZIAN

« Le spatial est devenu un champ de bataille »

Le PDG du CNES, Lionel Suchet, constate que l'arrivée de Trump et de Musk pourrait compromettre des projets entre Etats-Unis et Europe

ENTRETIEN

Lionel Suchet est, depuis janvier, président-directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES) par intérim, après la nomination de Philippe Baptiste comme ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une prise de fonctions qui interviennent alors que l'espace connaît d'importantes secousses depuis l'élection de Donald Trump et l'influence grandissante d'Elon Musk.

La NASA n'échappe pas à la vague de licenciements lancée par Trump et Musk dans les administrations américaines. Cela a-t-il des conséquences pour la coopération spatiale avec les Etats-Unis ?

L'Europe et les Etats-Unis ont développé ensemble des missions iconiques dans le domaine spatial. Je pense notamment au programme de mesure de la hauteur des mers et océans, lancé il y a plus de trente ans, essentiel pour comprendre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, nous n'avons reçu aucun courrier officiel nous annonçant la fin de l'une de nos coopérations. Mais nous constatons un changement d'attitude.

Le fait de ces nombreux limogeages, comme celui de la directrice scientifique, Katherine Calvin, également vice-présidente du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, nous n'avons plus grand monde en face de nous. La NASA s'apprête à être dirigée par Jared Isaacman, premier astronaute privé à avoir réalisé une sortie dans l'espace en septembre 2024 sur un vaisseau d'Elon Musk. Nous nous interrogeons de plus en plus sur les intentions de la future administration.

La place prise par SpaceX et Starlink, les entreprises d'Elon Musk, n'avait-elle pas déjà changé les règles du jeu ?

Les approches américaine et européenne en matière spatiale étaient différentes sur certains points. Mais les divergences se sont accrues dernièrement. En Europe, notre vision de l'espace repose sur des valeurs de développement raisonnable, en faveur de la connaissance et de la science, au profit des citoyens et des entreprises, pas dans une simple logique de conquête, comme actuellement aux Etats-Unis. Aller planter un drapeau sur Mars puis revenir ne nous intéressera pas. Nous sommes plus motivés par l'analyse des échantillons prélevés sur cette planète pour la comprendre. Nous n'avons rien contre les initiatives privées, mais a-t-on vraiment besoin d'envoyer des dizaines de milliers de satellites en orbite ?

Qu'en est-il du programme Artemis de la NASA, qui prévoit un retour de l'homme sur la Lune ?

Ce programme consiste à avoir une station en permanence autour de la Lune, le Gateway, qui aura sa propre activité et accueillera les astronautes. Ce modèle est contesté par Elon Musk. Il considère qu'il n'y a pas besoin d'une telle station et qu'on peut aller se poser directement sur la Lune, tout en rappelant dans la foulée que la priorité est la conquête de Mars. Ce ne sont que des considérations et, à ce jour, je n'ai pas reçu de lettre de la NASA me disant qu'elle arrête Artemis.

Or, la France et l'Agence spatiale européenne [ESA] sont très engagées dans ce programme, par le biais de Thales Alenia Space et d'Airbus. Les ESM [European service modules], c'est-à-dire les blocs moteurs et les supports de la capsule Orion qui ira ravitailler le Gateway, sont fabriqués en Allemagne. De son côté, la NASA a conclu le lanceur Space Launch System [SLS] qui servira à mettre en orbite la capsule Orion ; il s'agit d'une fusée géante qui n'est pas fabriquée par la firme d'Elon Musk. S'il n'y a plus de station, il n'y aura plus de capsule Orion, ni d'ESM et encore moins de lanceur SLS. Cela suscite de fortes interrogations.

Musk veut avancer à fin 2027 la désorbitation de la Station spatiale internationale [ISS]. Que peuvent faire les autres pays pour s'y opposer ?

Rien, car les Etats-Unis ont un rôle majeur. S'ils décident d'arrêter ce programme intergouvernemental, ce ne sont pas les Russes seuls ou les Européens qui pourront la maintenir. Là encore, ces propos sont-ils crédibles ? Nous préparons le vol de Sophie Adenot pour 2026. Elle est à Houston, elle s'entraîne, et nous n'avons eu aucun signe disant que son vol est arrêté. S'il faut stopper la station plus tôt que prévu, quelles seront les conséquences sur les projets privés qui ont été lancés par la NASA autour de l'ISS et de l'orbite basse, parfois avec des concurrents de Musk ? Nous sommes peut-être à la veille d'un bouleversement profond des équilibres.

Comment l'Europe peut-elle s'adapter à ce changement ?

Nous devons anticiper tout ce qui peut se passer si la coopération avec les Etats-Unis venait à se dégrader, ce que nous ne souhaitons pas. Nous aurions alors des difficultés dans nos deux grandes familles de missions, que sont l'exploration et l'environnement. Mais nous avons aussi des partenariats avec d'autres pays comme le Japon, l'Inde ou le Canada.

A ce jour, je n'ai pas reçu de lettre de la NASA me disant qu'elle arrête Artemis



L'Europe a-t-elle les moyens de défendre ses valeurs et de répondre, seule, à ses besoins ?

Notre modèle peut vivre. Nous avons des capacités de recherche et un écosystème d'industriels, de la grande entreprise à la start-up, d'une très forte compétence et d'une très grande richesse. Nous avons aussi une réglementation qui donne à nos industriels des droits d'utilisation des fréquences que n'a pas Musk. Nous ne sommes pas largués et nous avons toutes les cartes en main. Mais il faudra se bagarrer pour défendre nos valeurs et notre vision de l'espace. Il faut réfléchir à des plans alternatifs et cela demandera si besoin des décisions politiques.

Le spatial est un élément très important pour la souveraineté et, donc, pour la défense. En matière technique, l'Europe dispose de toutes les compétences, mais il faut augmenter les budgets en cohérence avec nos ambitions. Je vous rappelle que l'écart avec les Etats-Unis est de 1 à 6. Là où les Européens y consacrent 12 milliards d'euros par an, les Américains dépensent 70 milliards de dollars. Le commissaire européen chargé de la défense et du spatial, le Lituanien Andrius Kubilius, a déjà annoncé qu'il allait demander un triplement pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne [2028-2035]. Les temps ont changé, on le voit avec le rôle que joue le réseau de communication par Internet Starlink d'Elon Musk en Ukraine. En quelques années, le spatial est devenu un champ de bataille potentiel et il faut s'y préparer.

Comment ?
Nous avons créé en France le Commandement de l'espace, qui viendra s'installer à Toulouse sur notre campus à la fin de l'année. Il y aura à terme 400 militaires, ce n'est pas rien. Avec le ministère des armées, nous développons un démonstrateur nommé YODA [Yeux en orbite pour un démonstrateur agile]. Il s'agit de concevoir des guetteurs de l'espace, des satellites qui se déplacent pour surveiller les nôtres, les protéger et identifier les menaces potentielles. L'étape suivante sera de les protéger d'attaques et de pouvoir riposter si on doit en arriver là. Ce que l'on fait servira au niveau européen.

Comment clarifier la gouvernance entre l'Union européenne [UE] et l'ESA qui pèse sur les décisions ?

L'UE monte en puissance dans la défense et le spatial depuis le traité de Lisbonne de 2007. Deux grands programmes sont nés depuis : Galileo, pour le système de guidage, et Copernicus, pour l'observation de la Terre. Un troisième est lancé, la constellation IRIS², pour les communications haut débit.

Avant, l'ESA, un groupement de pays ou d'agences, était seule pour développer le spatial européen. Elle a été très performante et a créé des capacités techniques fortes, en faisant faire parfois le même programme par plusieurs pays différents. Mais le monde a évolué. Aujourd'hui, le temps n'est pas à dupliquer les compétences, mais à économiser nos moyens. Le système qui servait à développer le spatial, notamment le « retour géographique » [une pratique consistant à réaffecter une charge industrielle à chaque Etat équivalente

« Aller planter un drapeau sur Mars puis revenir ne nous intéresse pas »

à sa contribution financière], est devenue source de duplications, et donc, sur certains programmes, contre-productif.

C'est bien que l'UE monte en puissance, il faut qu'elle travaille mieux en collaboration avec l'ESA pour s'appuyer sur des compétences techniques, mais avec ses propres règles de mise en concurrence. Il faut éviter de réaliser le même programme dans plusieurs pays afin d'être plus efficace. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE GALLOIS
ET OLIVIER PINAUD

TÉLÉTRAVAIL STOP OU ENCORE ?
SYRIE UN NOUVEAU POUVOIR SEXUALITÉ ENQUÊTE SUR LES JEUNES
Le Nouvel Obs
PRIX Les bonnes affaires par quartier
CRÉDIT Où vont les taux d'intérêt ?
DEAL Comment négocier
NOTRE GUIDE POUR SE LOGER
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



PERTES & PROFITS | NATIONS UNIES

PAR PHILIPPE ESCANDE

Le secret du bonheur, c'est les autres

En ces temps où la loi du plus fort semble devenir la loi universelle, voilà une nouvelle qu'il ne faut pas bousculer : le secret du bonheur, ce sont les autres. C'est la conclusion de la livraison annuelle du rapport mondial annuel sur le bonheur, réalisé par l'institut Gallup sous le patronage des Nations unies et publié jeudi 20 mars. Les citoyens sondés de tous les pays du monde étaient invités à classer leur perception du bonheur sur une échelle de 0 à 10.

Le classement de la livraison 2025 confirme les tendances précédentes. La Finlande est le pays au monde où les gens sont les plus heureux de leur sort. Juste derrière, pointent ses voisins du Nord. Le Danemark, l'Islande, la Suède, la Norvège figurent tous dans le top 10. Ils combinent, selon les économistes, ce qui fait le secret absolu du bonheur, un niveau de vie élevé et une confiance dans les autres. Cette dernière se mesure depuis longtemps par le test du portefeuille rempli et abandonné. Les Scandinaves le rapportent plus que les autres.

D'une manière générale, économie et bonheur sont liés. Le niveau de satisfaction suit la courbe du produit intérieur brut par habitant. Et les Européens sont les champions dans ce domaine, d'autant que les inégalités y sont plus faibles qu'ailleurs. Mais cette année, deux nouveaux venus sont venus se glisser dans le top 10 qui ne répondent pas à ce critère :

tère : le Costa Rica et le Mexique. Avec un constat plus général, le bonheur est assez bien partagé dans la turbulente Amérique latine. Explication des experts du rapport : le lien social. Les familles y sont nombreuses et les repas sont partagés. Un marqueur sûr de l'esprit collectif. Les chercheurs ont établi que la taille optimale du foyer au regard du bonheur de ses membres tournait autour de quatre à cinq personnes.

Paradoxe français

Il y a donc un lien entre bonheur ou plutôt malheur et solitude. Aux Etats-Unis, le nombre de gens mangeant seuls a augmenté de 53 % en vingt ans. Et son rang dans le classement a dégringolé à la place 24, contre 11 en 2012. C'est d'ailleurs aussi le pays où les « morts de désespoir », par suicide ou drogue/alcool sont en plus forte augmentation, avec la Corée du Sud, alors que la tendance ailleurs est à la diminution.

En France, le pessimisme global dans l'avenir, le manque de confiance et la perte de sens au travail expédient le pays à la 33^e place du classement à côté de l'Arabie saoudite. Le paradoxe français combine un bonheur individuel et une méfiance collective forte, qui pousse, comme dans beaucoup de pays les citoyens à voter pour les partis populistes. Alors pour combattre cette morosité dangereuse, pas d'hésitation : tous à table, ensemble ! ■

BYD fait la promotion en Europe de sa recharge ultra-rapide

Stella Li, vice-présidente du constructeur chinois, vante les mérites de sa plateforme électrique, qui permet de recharger une voiture en cinq minutes

A deux pas des Champs-Elysées, rue Pierre-Charron, à Paris, dans une concession rutinante, sept voitures de la marque chinoise BYD sont exposées. Jeudi 20 mars à 10 heures, deux clients tournent déjà autour des SUV aux proportions imposantes lorsqu'une petite femme chinoise aux cheveux courts, en jean blanc et veste colorée, téléphone à la main, entre d'un pas énergique.

Vice-présidente exécutive de BYD, Stella Li travaille avec Wang Chuanfu, le fondateur du groupe, depuis ses débuts, lorsqu'il n'était encore qu'un fabricant de petites batteries. Lui s'occupait des produits et de la technologie, elle ouvrait les portes des marchés mondiaux et, en particulier, des fabricants de téléphones américains comme Motorola.

Lorsque le groupe, né à Shenzhen, la mégapole industrielle du sud de la Chine, s'est lancé dans l'automobile et a commencé sa diversification internationale, Stella Li est devenue le visage de cette expansion. BYD est une affaire de couple : ils dirigent l'entreprise ensemble. Mais c'est la responsable du commerce qui sillonne le monde : en Pologne en début de semaine, puis à Londres, le premier marché européen des constructeurs chinois, pour le lance-

ment du SUV hybride rechargeable Sealion (« lion de mer »), 1 080 kilomètres d'autonomie, et, enfin, à Paris, où elle enchaîne les rendez-vous avec les journalistes avant d'ouvrir un nouveau point de vente à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne). BYD a 50 concessions en France et Stella Li a fixé pour objectif qu'il y en ait 120 en fin d'année.

Ce n'est pourtant pas Paris ni même l'Europe qui sont sur le devant de la scène cette semaine. Mme Li a certes précisé qu'une troisième usine pourrait être construite dans les deux ans en Europe, en plus des usines hongroise et turque, mais n'a pas confirmé l'information de l'agence Reuters affirmant qu'elle pourrait être en Allemagne.

Concurrence féroce

La dirigeante, en revanche, fait la promotion de l'annonce spectaculaire faite, lundi 17 mars, par Wang Chuanfu : une nouvelle plateforme électrique, Super e-Platform, qui permet de recharger une voiture en cinq minutes jusqu'à 470 kilomètres d'autonomie. Quatre fois plus vite que les modèles les plus performants du marché. Il a promis l'installation rapide de 4 000 « chargeurs flash », des bornes de recharge dont la puissance en pic peut atteindre 1 000 kilowatts (kW), soit l'alimentation d'un village. Ces chargeurs seront dans les concessions BYD en Chine. Deux modèles de la marque, Han L et Tang L, sont déjà en prévente avec cette nouvelle plateforme, livrables en avril, avec leur double prise pour pouvoir se connecter en même temps aux deux câbles du chargeur flash.

« Chaque seconde, c'est 2 kilomètres d'autonomie, se félicite Stella Li. En Chine, les gens n'ont pas beaucoup de patience. Vingt minutes de charge, c'est encore trop

long pour beaucoup. » Même si le taux de pénétration de la voiture électrique est nettement meilleur qu'en Europe, ce délai constitue un frein, d'autant que les familles chinoises se chargent moins à domicile que les Européens.

M. Wang, dans une vidéo largement diffusée, se félicite, lui, d'avoir atteint « la parité entre le temps de recharge et le temps nécessaire pour faire le plein d'essence ».

Selon des estimations de S&P Global Mobility, les ventes de BYD en Europe devraient plus que doubler en 2025 pour atteindre un total de 186 000 véhicules après 83 000 véhicules en 2024. Elles devraient ensuite continuer de croître pour atteindre près de 4 millions de véhicules, largement devant Tesla.

En France, sur les deux premiers mois de l'année, la marque a vendu un peu moins d'un millier de voitures (968), une performance encore modeste. Mais Stella Li a envoyé les équipes de marketing au Brésil, où le groupe a pris 16 points de part de marché en deux ans, afin qu'elles s'inspirent des techniques d'animation des lieux de vente.

C'est au Brésil que la dirigeante se rendra en quittant la France. Toujours entre deux avions. Elle précise voyager sur les vols commerciaux et non en jet privé. Retour en Europe en avril pour lancer une marque premium, Denza, à la Semaine du design à Milan. ■

SOPHIE FAY

groupe, qui dépose 45 brevets par jour», insiste la dirigeante. A titre de comparaison, ACC, qui unit Stellantis, Mercedes et Total pour la production de batteries, compte 800 chercheurs et vient d'annoncer un plan de départs volontaires pour alléger les effectifs dans son centre de recherche situé à Bruges (Gironde). Difficile de rivaliser.

Après ces annonces, l'action de BYD, dont l'investisseur américain Warren Buffett est actionnaire, a bondi en Bourse, portant son gain à + 47 % depuis le début de l'année. En 2024, BYD s'est installé, selon les classements, au cinquième ou sixième rang des constructeurs mondiaux avec Toyota, Volkswagen, Hyundai-Kia, Stellantis et GM, vendant plus de 4 millions de véhicules, largement devant Tesla.

Selon des estimations de S&P Global Mobility, les ventes de BYD en Europe devraient plus que doubler en 2025 pour atteindre un total de 186 000 véhicules après 83 000 véhicules en 2024. Elles devraient ensuite continuer de croître pour atteindre près de 4 millions de véhicules en 2029.

En France, sur les deux premiers mois de l'année, la marque a vendu un peu moins d'un millier de voitures (968), une performance encore modeste. Mais Stella Li a envoyé les équipes de marketing au Brésil, où le groupe a pris 16 points de part de marché en deux ans, afin qu'elles s'inspirent des techniques d'animation des lieux de vente.

C'est au Brésil que la dirigeante se rendra en quittant la France. Toujours entre deux avions. Elle précise voyager sur les vols commerciaux et non en jet privé. Retour en Europe en avril pour lancer une marque premium, Denza, à la Semaine du design à Milan. ■

L'EX-SECRÉTAIRE NATIONALE DES VERTS N'A JAMAIS FAIT MYSTÈRE DE SON OPPOSITION À L'ATOME

Nucléaire : Dominique Voynet crée la surprise

Parmi tous les nouveaux membres du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), un nom a retenu l'attention. Celui de l'écologiste Dominique Voynet, figure bien connue du mouvement antinucléaire français, redevenue députée, en juillet 2024, dans le Doubs. Sa nomination par arrêté du ministre chargé de l'industrie et de l'énergie a été publiée au *Journal officiel*, mercredi 19 mars. Mme Voynet explique avoir été désignée sur proposition de son groupe parlementaire peu après les législatives... et avoir déjà pris part à une session du HCTISN en décembre 2024.

« J'imagine que cette nomination n'est pas jugée absolument excitante ou rassurante par une partie du lobby nucléaire, mais la première réunion s'est bien passée », affirme-t-elle au *Monde*. « L'idée n'est pas d'y aller comme en manif avec des drapeaux, mais d'essayer d'en savoir plus, dans un monde qui est quand même encore relativement opaque », fait-elle valoir, alors que l'Etat projette la construction d'au moins six nouveaux réacteurs nucléaires de grande puissance. Un « caprice » du président de la République, selon celle qui est par ailleurs membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ainsi que de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

« Pluraliste »

L'ex-secrétaire nationale des Verts n'a jamais fait mystère de son opposition à l'atome. Son passage en tant que ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement (1997-2001) de Jospin avait scellé la fin de Superphénix, un réacteur prototype à neutrons rapides, sur le site de Creys-Malville (Isère). ■

Certains pronucléaires ont dit leur « stupéfaction » de voir désormais au Haut Comité celle qu'ils présentent comme une « opposante déclarée et partielle à l'énergie nucléaire », comme l'ont écrit les députés Raphaël Schellenberger (anciennement Les Républicains, Haut-Rhin) et Antoine Armand (Renaissance, Haute-Savoie), ex-ministre de l'économie. Dès le 19 mars, les élus ont adressé un courrier à la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, afin de l'inviter à « reconstruire cette nomination ». Ils avaient eu l'occasion d'interroger Mme Voynet lors d'une commission d'enquête sur « les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France » en 2023.

Créé par une loi de 2006, le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire se présente comme « pluraliste ». Ses 40 membres titulaires (dont quatre parlementaires, mais aussi des industriels de la filière nucléaire, des porte-parole de commissions locales d'information, des représentants d'associations de protection de l'environnement, des syndicalistes) « partagent des informations, s'interpellent, en débattent contradictoirement », précise l'instance indépendante, sur son site Internet. Elle comprend aussi des représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection. C'est d'ailleurs au siège de cette dernière que le Haut Comité organisait sa première session plénière de l'année... jeudi 20 mars, à Montrouge (Hauts-de-Seine). ■

ADRIEN PÉCOUT

HORS-SÉRIE
Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION
2025Albert Camus
La révolte et la liberté

TEXTES INÉDITS

Le socialisme des potences
Réponse à l'appel des écrivains hongrois par Albert Camus

ALBERT CAMUS

Un hors-série du « Monde »
124 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Qui d'autre que l'auteur de *L'Etranger* et de *La Peste* peut aussi bien incarner notre époque pleine d'épreuves et d'incertitudes ? Albert Camus est une figure de son temps, c'est aussi notre contemporain. Son œuvre, à travers sa littérature et ses articles de presse, est un hymne à la liberté et à la recherche de vérité. Retour dans ce hors-série sur la vie d'un intellectuel dont la pensée traverse les âges et sert de point de repère aux peuples en lutte pour leur émancipation. Portrait, héritage, entretiens, débats, textes choisis, hommages, mais aussi publication de deux textes inédits tirés de son livre *Actualités IV* (Gallimard, 2024).



Le Conseil constitutionnel censure des articles de la loi d'orientation agricole

Près d'un tiers du texte, adopté dans l'urgence avant le Salon de l'agriculture, a été retoqué

La loi d'orientation agricole (LOA) ressort retaillée de son examen par le Conseil constitutionnel. Cette instance, qui a fait l'objet d'une saisine par une soixantaine de députés, a livré son avis, jeudi 20 mars. Sa décision, très attendue, se révèle sévère pour le texte qui avait été largement amendé par les sénateurs et adopté dans l'urgence le 20 février, juste avant l'inauguration du Salon de l'agriculture, à Paris. Le Conseil constitutionnel a en effet censuré totalement ou partiellement, pour des questions de fond, sept articles, ainsi que onze autres pour des motifs de procédure. Au total, près d'un tiers de la loi se trouve ainsi retoqué.

C'est un énième revirement pour ce texte, dont le parcours législatif a été très heurté – réécrit en urgence après les mobilisations agricoles de l'hiver 2024, alors qu'il avait déjà fait l'objet de plusieurs mois de concertation, puis plusieurs fois décalé au Sénat en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, en juin 2024, puis de la censure du gouvernement de Michel Barnier, début décembre 2024.

Le projet de loi était censé, dans son intention d'origine, répondre à l'enjeu du renouvellement des générations et au défi de la crise climatique, mais sous la pression de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

(FNSEA), qui a pesé de tout son poids pour le faire évoluer, il s'est mué au fil de ses réécritures en principal véhicule de « simplification », revenant sur des mesures de protection de l'environnement.

Parmi les principales dispositions censurées par le Conseil constitutionnel figure le principe de « non-régression du potentiel agricole ». En introduisant cette notion que beaucoup jugeait juridiquement très fragile et contestable, les sénateurs souhaitaient la mettre au même niveau que le principe de non-régression en matière de protection de l'environnement. Le Conseil constitutionnel a finalement jugé ce principe « trop équivoque » et susceptible de « faire obstacle à l'exercice de la compétence du pouvoir réglementaire ».

L'institution, présidée depuis peu par Richard Ferrand, a également censuré une disposition prévoyant que les « normes réglementaires

taires en matière d'agriculture ne puissent aller au-delà des exigences minimales des normes européennes ». Elle répondait à la demande de certains agriculteurs d'arrêter la « surtransposition » des normes européennes, notamment en matière d'usage de produits phytosanitaires et de seuils pour les tailles des bâtiments d'élevage. Mais là encore, le Conseil a estimé que cet article « méconnaissait le principe de la séparation des pouvoirs ».

« Une petite victoire »

Les conseillers de la Rue de Montpensier ont aussi censuré les dispositions présumant du caractère « non intentionnel » des atteintes aux espèces protégées. « Imprécises » quant aux activités concernées, celles-ci « méconnaissent le principe de légalité des délits et des peines », note l'institution. De même, le Conseil constitutionnel a rejeté la présomption de « bonne foi » des agriculteurs lors des contrôles.

En ce qui concerne les piscicultures, la loi entérinait le fait qu'elles ne soient soumises à aucun régime de protection des atteintes à l'environnement aquatique, pour faciliter leur développement. Ce paragraphe a été rejeté par les membres du Conseil, tout comme une série d'articles considérés comme des cavaliers législatifs.

La ministre de l'agriculture, Anne Genevard, a néanmoins fait

Parmi les dispositions censurées figure le principe de « non-régression du potentiel agricole »

« Cette décision est un revers pour celles et ceux qui ont pris la loi en otage pour pousser un agenda productiviste »

THOMAS UTHAYAKUMAR
Fondation pour la nature et l'homme

preuve de satisfaction. « La LOA va enfin entrer en vigueur. L'essentiel des mesures concrètes pour les agriculteurs a été validé par le Conseil », a-t-elle réagi à la suite de la décision, citant des « avancées majeures attendues depuis longtemps, désormais ancrées dans la loi », comme la reconnaissance de l'intérêt général majeur de l'agriculture, le principe « pas d'interdiction sans solution », en référence aux produits phytosanitaires, dont la transcription dans la loi a été jugée conforme, ou la dépénalisation des atteintes involontaires à l'environnement, sanctionnées d'une simple amende – un principe validé par le Conseil. La ministre souligne « que les censures prononcées sont essentiellement liées à de purs motifs de forme », et se dit

prête à « trouver des solutions réglementaires permettant leur déploiement au plus vite ».

Les associations de protection de l'environnement en font une tout autre lecture. « La décision du Conseil constitutionnel est un revers pour celles et ceux qui ont pris la loi d'orientation agricole en otage pour pousser un agenda productiviste », analyse le directeur des programmes de la Fondation pour la nature et l'homme, Thomas Uthayakumar, qui a suivi de près les débats sur la LOA. Nous espérons que cela mettra un terme aux allégations fallacieuses sur les soi-disant « surtranspositions » quand il s'agit surtout d'empêcher les décideurs publics d'orienter notre agriculture vers un cap agroécologique ambitieux ».

Du côté des parlementaires qui avaient saisi le Conseil, on salue « une petite victoire, face à tant de reculs environnementaux que proposait cette loi d'orientation agricole », a réagi le député écologiste de Charente-Maritime, Benoît Biéreau. « L'agriculture familiale a besoin d'une tout autre loi qui lui garantit des prix rémunérateurs », a également fait valoir la députée (La France insoumise) de Seine-Saint-Denis et présidente de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, Aurélie Trouvé. ■

MATHILDE GÉRARD
ET LAURENCE GIRARD

HABILLEMENT C&A envisage de supprimer plus de 300 emplois en France

La direction de l'enseigne d'habillement a annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi, lors d'une réunion en comité social et économique, vendredi 14 mars. Il déboucherait « au maximum sur 324 licenciements », à la suite de la fermeture de 24 de ses 100 magasins, de la suppression de 57 corners exploités dans les anciens hypermarchés Casino repris par Intermarché, Carrefour et Auchan, et d'une réorganisation du travail au sein de son centre logistique, situé à Villemoyen (Seine-et-Marne), près de Meaux, selon la direction.

CONJONCTURE Japon: l'inflation ralentit moins qu'attendu en février, le riz flambé encore

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3 % sur un an, en février, contre 3,2 %, en janvier, ralentissant légèrement, mais témoignant de tensions inflationnistes toujours élevées, dopées par l'énergie et une nouvelle flambée record des prix du riz. Les prix des céréales ont bondi de 21,9 %, tirés par une envolée record de 81,4 % sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise. Pour tenter d'enrayer cette flambée depuis l'été 2024, sur fond de mauvaise récolte en 2023 et de fortes perturbations dans la distribution, le gouvernement a commencé à débloquer ses réserves stratégiques de riz. – (AFP)

Edition : le retour de la poésie

Porté par un engouement des lecteurs, ce tout petit secteur de l'édition a vu son chiffre d'affaires croître de 17 % en 2024

Qui de plus réjouissant que de tordre le cou à des idées reçues un 21 mars, Journée mondiale de la poésie ? Jean-Pierre Siméon, lui-même poète et directeur de la collection « Poésie/Gallimard », s'en fait une joie. « Ceux qui disent que la poésie ça ne se vend pas, ça me fait marrer ! », lance-t-il en affirmant que le recueil *Alcool* (1913), d'Apollinaire, s'est écoulé à plus de 1,5 million d'exemplaires depuis sa sortie en 1966. « La poésie se vend sur le long terme, et c'est l'ADN de la maison. Antoine Gallimard [président du groupe familial Madrigal] tient cela de son grand-père », dit-il. Depuis 2018, Jean-Pierre Siméon a publié une soixantaine d'ouvrages, vendus en moyenne à 2 000 exemplaires. Avec des pics pour Christian Bobin (65 000 exemplaires vendus), décéde en 2022, François Cheng (28 000) ou Andrée Chedid (36 000), disparue en 2011.

Cet engouement pour la poésie se vérifie dans les statistiques. « Le chiffre d'affaires de ce tout petit segment de l'édition a augmenté de 17 % en un an pour atteindre 20,4 millions d'euros en 2024 », souligne Archchana Varatharajah, consultante livres chez NielsenIQ GfK. Des résultats éblouissants dans un marché global atone. Le Centre national du livre accorde aux éditeurs de poésie 5,2 % de ses aides alors que ce secteur ne représente que 0,5 % du chiffre d'affaires de l'édition.

Au total, 1 566 nouveautés ont été publiées en poésie en 2024, et 1,65 million d'exemplaires ont été vendus. *Le Murmure*, de Christian Bobin (Gallimard, 2024), est arrivé en tête, suivi par *Mes forêts*, d'Hélène Dorion (Bruno Doucey, 2021), qui figure depuis 2023 dans le programme du baccalauréat – l'édi-

teur en a écoulé 135 000 exemplaires en un an et demi. En troisième position, *Le Ciel ouvert* est signé par un autre romancier connu, Nicolas Mathieu (Actes Sud, 2024).

Le Printemps des poètes, le festival national qui se tient jusqu'au lundi 31 mars avec force lectures et concours de poésie orchestrées par la RATP ou par l'hôpital Gustave-Roussy à Villejuif (Val-de-Marne) contribue à mieux faire connaître ce genre littéraire. La direction de ce festival a été renouvelée après une édition 2024 troublée par la contestation du choix de son parrain Sylvain Tesson et par la démission de la directrice artistique, Sophie Nauleau, accusée de « management traumatisant ».

Le président du Printemps des poètes, Emmanuel Hoog, a promis cette année une « énergie volcanique » et « des milliers d'événements sur tout le territoire ». Deux belles anthologies de poésie, *Esprit de résistance* (Seghers, 400 pages, 20 euros) et *15 Service d'aide aux mots universels* (Bruno Doucey, 296 pages, 22 euros), ont été publiées à cette occasion.

Effervescence

De nombreuses initiatives ont ralenti vu le jour, comme les consultations poétiques, commencées par le Théâtre de la Ville, à Paris, qui permettent à des artistes de prescrire gratuitement des « ordonnances poétiques » dans des hôpitaux, des écoles ou des centres d'hébergement d'urgence.

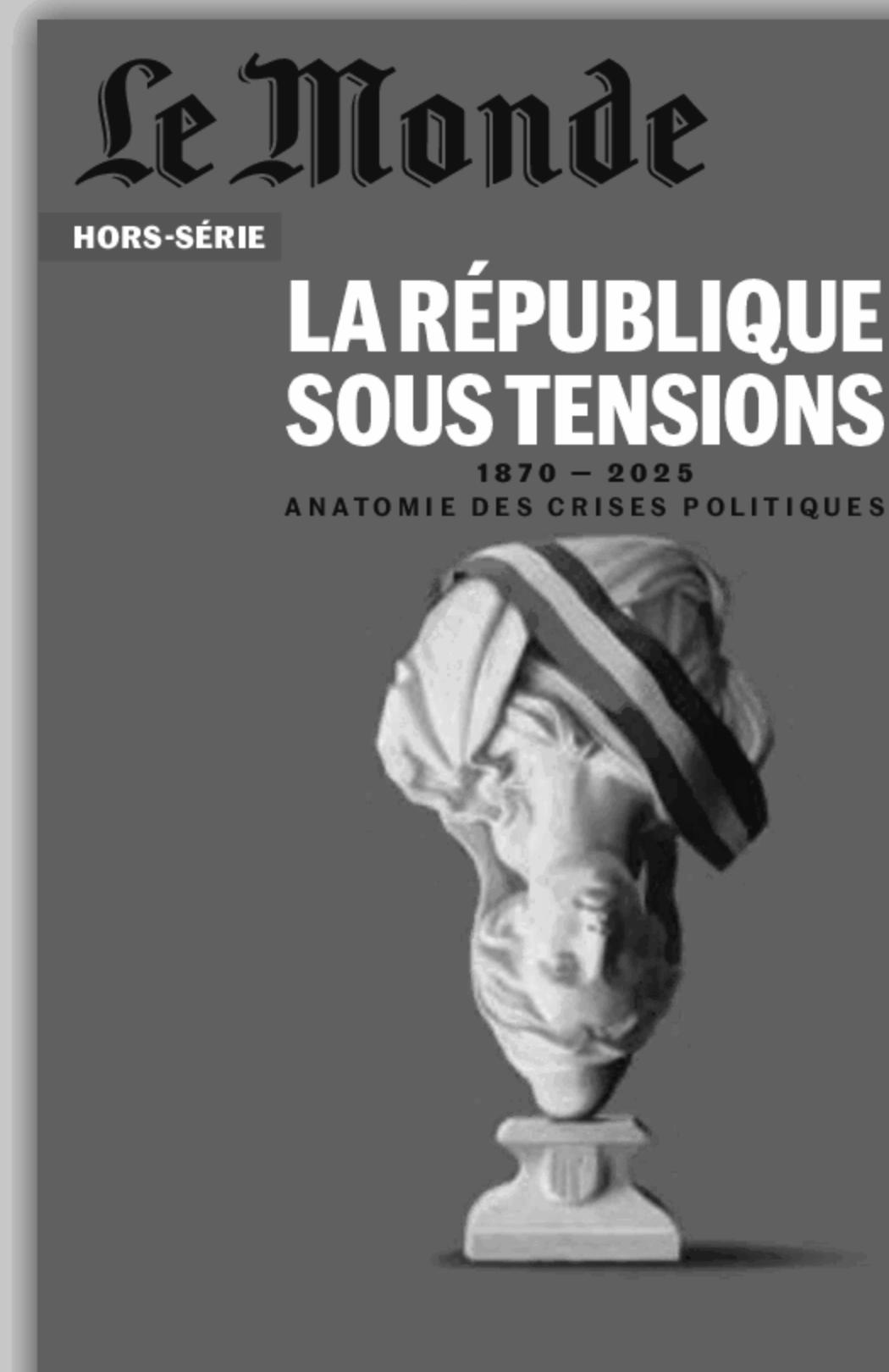
Cette effervescence se traduit chez les éditeurs. « C'est sans doute lié à l'aggravation du monde dans lequel nous vivons, la poésie est présente dans les situations de crise », analyse Bruno Doucey. De plus, « la poésie n'est plus enfermée dans un laboratoire coupé du grand public, de poètes qui ne parlent qu'aux

poètes. Après le retour du conte et de l'oralité puis l'émergence de la vague de la philosophie dans les années 2010, la poésie fait la synthèse de ces deux mouvements », dit l'éditeur. Les ventes atteignent plus facilement 1 500 à 2 000 exemplaires, « ce qui était impensable avant la pandémie de Covid-19 », témoigne Clément Ramos, directeur littéraire du Castor astral.

Aujourd'hui les libraires valorisent davantage la poésie et n'hésitent pas à la mettre en avant. Cette stratégie n'est plus réservée aux grands défenseurs de la poésie telles les librairies Tschann ou Delamain, à Paris, Ombres blanches, à Toulouse ou L'Œil cacodylate, à Lyon, se félicite Jean-Pierre Siméon. Si les grands classiques de la poésie se vendent toujours bien, Antoine Caro, qui dirige les éditions Seghers (Editis), fait aussi appel à des chanteurs comme Clara Ysé ou Arthur Teboul, l'interprète et parolier du groupe Feu ! Chatterton. Son recueil *Le Déversoir*, paru en 2023, s'est vendu comme des petits pains.

L'hybridation des genres littéraires fonctionne. « Si les romanciers ont longtemps gardé leurs œuvres poétiques dans les tiroirs, ce n'est plus vrai », note M. Ramos. En témoigne le succès de son best-seller, *Les Ronces*, de Cécile Coulon (2018), ce qui l'incite à publier les poèmes d'autres romanciers comme Agathe Saint-Maur ou Thomas Flahaut. « La poésie est un laboratoire d'écriture, de narration hybride, plus ambitieuse que les romans », ajoute le directeur littéraire du Castor astral. Mais Alain Serres, à la tête de Rue du Monde, regrette que « l'école soit encore si réticente à la poésie et que l'on fasse encore apprendre aux élèves des poèmes de Maurice Carême ». ■

NICOLE VULSER



La France traverse, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin 2024 par Emmanuel Macron, une crise inédite sous la V^e République. S'agit-il d'une crise politique ou d'une crise du politique ? Cette nouvelle poussée de « fièvre hexagonale » est au cœur d'un hors-série du *Monde* qui propose enquêtes, entretiens, portraits, histoires, analyses et infographies, tout pour déchiffrer ce long film d'une singularité française parmi les démocraties libérales depuis plus de cent cinquante ans de vie politique.

LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Avec le Covid-19, le télétravail s'est installé durablement

Equilibre avec la vie privée, travail à distance, flex office... la pandémie a profondément modifié l'organisation des entreprises

Certains s'en souviennent comme d'une parenthèse. Celle d'un repli sur le foyer où, confinement oblige, le télétravail a évité des heures d'aller-retours au bureau – voire, pour les plus chanceux, qui ont pu s'éloigner des villes, a permis de faire des visio au vert, depuis la campagne. D'autres gardent un souvenir douloureux de ces mois où il fallut jongler entre vie familiale et contraintes professionnelles dans un logement exigu. Où cet effacement des frontières fut source de souffrance, et parfois l'est toujours, en particulier pour les mères.

La pandémie de Covid-19 laisse derrière elle un monde du travail métamorphosé. «On a découvert que le télétravail était possible, alors qu'on ne l'imaginait pas avant», constate Audrey Richard, présidente de l'Association nationale des DRH (ANDRH). Il est entré dans les mœurs : un salarié du privé sur cinq (22,4 %) faisait du télétravail au deuxième trimestre 2024, selon les derniers chiffres de l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiés en mars, tandis que 4 % des accords d'entreprise abordaient ce thème en 2022, contre moins de 1 % en 2017.

Au-delà de la seule organisation du travail, c'est une transformation économique et sociale qui est à l'œuvre, provoquant des effets sur des secteurs entiers : boom immobilier dans les villes balnéaires, chute de chiffre d'affaires pour les restaurants des quartiers de bureaux. Sans compter que le phénomène a accru les inégalités entre salariés. Car si les vendeurs en boutique, ni les techniciens d'intervention, ni les ouvriers des chaînes de montage ne peuvent exercer leurs fonctions depuis leur domicile.

«On est sûr d'une chose, c'est qu'un retour à 100 % sur site est improbable en France», estime Audrey Richard. Les entreprises qui ont cru que le tout-télétravail était possible en sont également revenues. » La nouvelle norme est un «rythme hybride proche de deux jours par semaine en distan-



Devant un immeuble, à l'heure de la sortie des bureaux, dans le quartier de la Défense, le 8 novembre 2024. KIRAN RIDLEY/AFP

cier», précise l'Insee de son côté. «On est passé de trois-quatre jours à distance après le Covid à deux jours par semaine en moyenne pour les salariés du quartier», illustre Pierre-Yves Guice, le directeur de l'établissement public Parvis La Défense.

Les employés du quartier d'affaires sont davantage présents le mardi, le jeudi, puis le mercredi et le lundi. En revanche, le vendredi, les tours de bureaux sont désertes. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes, notamment pour les commerçants et les restaurateurs. «Ces derniers refusent du monde le mardi ou le jeudi et, globalement, doivent compter sur un jour de moins dans la semaine», explique Pierre-Yves Guice. Il y a eu un peu de casse. Les autres se sont adaptés, ont tenté de diversifier leur offre en ouvrant notamment un peu le soir.»

Résistances des salariés

L'attractivité du travail à distance est telle que 82 % des cadres l'ayant adopté sont opposés à sa suppression et 67 % seraient mécontents de toute réduction, indique l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Les injonctions de retour au bureau contraint ont même provoqué de fortes résistances des salariés, comme chez le fabricant de jeux vidéo Ubisoft qui, depuis octobre 2024, enchaîne les grèves et autres mobilisations pour s'y opposer.

Les cols blancs ont été les grands gagnants de cette révolution, comme l'illustre le cas de D, haut cadre informatique d'une multi-

nationale basée à Paris, mais aussi père divorcé. Son ex-épouse avait quitté la capitale pour le bassin d'Arcachon. Après le Covid-19, il a déménagé pour habiter près de ses deux jeunes enfants. Grâce à sa maîtrise des outils connectés et à la possibilité d'être présent au bureau au moins une journée par semaine, via le TGV direct Arcachon-gare Montparnasse, D. a simplifié son équilibre vie familiale-vie professionnelle.

«Le télétravail est devenu un standard», affirme Gilles Gateau, directeur général de l'APEC : «En 2025, 7 % seulement des entreprises prévoient de restreindre le nombre de jours autorisés, 14 % de l'augmenter, et les autres ne bougent pas. Mais autant il y a une consolidation pour les salariés cadres, autant il y a un reflux pour les salariés non-cadres.»

Car depuis quelques mois, une petite musique monte, surtout venue des Etats-Unis, pour remettre en cause le télétravail. Elon Musk en est l'incarnation : il a interdit le «distanciel» dans ses entreprises depuis 2023, le jugeant «injuste et immoral». Dans son open space organisé en «flex office», avec bureaux anonymes, casiers et salles de réunion, Julie liste les avantages du «modèle hybride. Etre en présentiel permettait de construire plus de liens, mais on n'a pas besoin de l'être cinq jours sur cinq. Pas plus que zéro sur cinq, d'ailleurs».

Dès 2020, les responsables des ressources humaines ont compris que cela impliquait des changements d'organisation. Le brouillage des frontières professionnelles et privées avait même incité des entreprises à s'intéresser à la façon de communiquer des salariés. En cinq ans, en fonction des activités, des transformations et des déménagements des entreprises, la présence variable des salariés a été intégrée à l'organisation de l'espace. Le bureau

sibilité est prévue par l'accord de 2019 [accord d'entreprise relatif à la motivation et au bien-être au sein du groupe PSA], mais les salariés ne l'entendent pas. Le travail à distance a bénéficié à 14 000 salariés dès 2019. Beaucoup, en région parisienne, se sont éloignés des sites de production, et craignent d'y perdre en équilibre vie perso-vie professionnelle», explique Laurent Oechsel, délégué syndical central CFE-CGC Stellantis. A entendre ce que les salariés lui confient «leur vrai bureau c'est à la maison. Quand ils viennent sur site, c'est pour voir leurs collègues».

Le passage du Covid-19 a en effet introduit la vie privée dans l'entreprise, et vice versa, impliquant des réorganisations profondes que les salariés souhaitaient durables. Recrutée par Amazon en pleine pandémie en 2020, Julie (le nom a été changé) regrette que son entreprise ait abandonné cette organisation : «Cela apportait une amélioration de la qualité de vie et une capacité de concentration différente.» Dans son open space organisé en «flex office», avec bureaux anonymes, casiers et salles de réunion, Julie liste les avantages du «modèle hybride. Etre en présentiel permettait de construire plus de liens, mais on n'a pas besoin de l'être cinq jours sur cinq. Pas plus que zéro sur cinq, d'ailleurs».

Chez Stellantis, la direction a ainsi dit vouloir réduire le nombre de jours par semaine, sans toutefois avancer de chiffres. «La réver-

L'attractivité du travail à distance est telle que 82 % des cadres l'ayant adopté sont opposés à sa suppression à sa suppression

d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Les open spaces ne sont plus les longs couloirs comme dans le film *Playtime*, de Jacques Tati. Ils sont organisés en «terrains métiers» – RH, finances, juridique – où les équipes conçoivent leur environnement en fonction de leurs pratiques.

Réservation de bureaux

Globalement, depuis le Covid-19, un tiers des entreprises ont gardé la même surface, un tiers l'ont réduite pour des raisons économiques et un tiers s'agrandissent, expliquait Fabrice Allouche, président de CBRE France, le leader mondial de conseil en immobilier de bureaux, fin février, à la Défense. «Certaines entreprises reconnaissent être allées un peu loin», confiait Germain Aunidas, directeur du développement chez AXA-IM Real Assets. A force de réduire, «elles arrivent à saturation».

Chez Stellantis, «même si le nombre de mètres carrés a été réduit, avec les plans de départs successifs, la surface n'est pas un problème pour faire revenir les salariés. Par contre, dans certains sites, des rénovations n'ont pas été faites», observe Laurent Oechsel. Le flex office a été adopté sur tous les sites de Stellantis. Dans les nouveaux centres APEC aussi, avec un système de réservation de bureaux et

de casiers pour ranger ses affaires. Selon l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), «32 % des télétravailleurs ont vu leur surface de travail transformée en flex office. Un sur deux est en open space», indique Améandine Brugiére, responsable des développements techniques et scientifiques à l'Anact.

Orange, qui était sur le point de déménager au moment du Covid-19, en a profité pour anticiper une flexibilité renforcée. «On est passés à une autre échelle, en intégrant le nomadisme : il y aura davantage de personnes qui viendront au bureau que de postes de travail affectés», annonçait Stéphane Richard, PDG d'Orange en 2021, lors de l'inauguration à Issy-les-Moulineaux (Haut-de-Seine) du siège, qui accueille 2 900 personnes sur les 82 000 salariés du groupe en France, dont 46 000 ont un avenir. En ce début d'année, la CFE-CGC Orange dénonce une dégradation du climat social au sein de l'entreprise, liée à la multiplication des réorganisations entre 2021 et 2024.

«La restructuration des lieux est une difficulté, car l'articulation entre espace et temps a été insuffisamment pensée. A la sortie du Covid, on a eu une forte demande pour structurer les différents temps. Puis progressivement on en a eu moins. En organisation hybride, la charge de travail est difficile à suivre. Ce qui pose des problèmes de santé», explique Améandine Brugiére, de l'Anact. «Il y a de l'informel qui se perd, qu'il faut compenser», reconnaît Vincent Lecerf, DRH d'Orange. Selon l'APEC, en 2025, 17 % des sociétés veulent revoir les modalités, en priorité pour «renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise».

ÉMELINE CAZI ET ANNE RODIER

Les Français appellés à placer leur argent dans la défense

Eric Lombard, ministre de l'économie, a annoncé la création du fonds «Bpifrance Défense» dont l'objectif est de collecter 450 millions d'euros

L'Etat ne fera jamais main basse sur l'épargne des Français.» Eric Lombard, le ministre de l'économie, a voulu «tordre le cou», jeudi 20 mars, lors d'une grande réunion organisée à Bercy sur le financement des entreprises de défense, à «l'idée fausse» selon laquelle le gouvernement pourrait piocher dans les bas de laine des Français pour aider au réarmement du pays.

Il a admis que, pour obtenir les 3 à 5 milliards d'euros de fonds propres dont les 4 000 entreprises qui composent la base industrielle et technologique de défense

(BITD) ont besoin pour accroître et accélérer leur production, il faut être plus «incitatif», donner plus d'envie aux Français de soutenir financièrement le secteur, «de façon volontaire, dans la mesure de leurs moyens et en recourant aux produits qu'ils utilisent déjà», ce qui, de fait, exclut la création d'un livret d'épargne spécial défense.

Pour cela, M. Lombard a annoncé sur TF1 la création par la banque publique d'investissement, Bpifrance, d'un fonds de capital-investissement (*private equity*), baptisé «Bpifrance Défense», réservé aux particuliers et

destiné aux secteurs de la défense et de la cybersécurité. Le ticket d'entrée s'élèvera à 500 euros. L'argent sera bloqué pendant au moins cinq ans, a précisé M. Lombard, mais les dépôts d'argent pourront se faire au fil de l'eau.

Elargir la base des souscripteurs
La souscription pourra se faire en direct ou par une assurance-vie. Aucun détail n'a été communiqué sur le rendement. Le fonds devrait être ouvert en 2025, le temps d'obtenir l'agrément de l'Autorité des marchés financiers. Cette dernière a annoncé, jeudi, mettre en place

une procédure d'examen accélérée pour les fonds destinés à financer la BITD.

Bpifrance souhaite collecter 450 millions d'euros pour les investir au capital de sociétés de la BITD, essentiellement des PME et des entreprises de taille intermédiaire, celles qui ont le plus besoin de capitaux. «A l'échelle de nos deux autres fonds pour la défense, *Definvest* et *Fonds Innovation Défense*», réservés aux investisseurs professionnels, «ces 450 millions représentent un doublement par rapport à nos moyens actuels», a souligné Nicolas Dufourcq, le di-

recteur général de Bpifrance, lors de la conférence du 20 mars. M. Lombard pense que «d'autres entreprises privées, des fonds d'investissement, des banques, vont proposer à leurs clients des produits adaptés» similaires.

Outre la réponse aux enjeux de réarmement actuels, la création de Bpifrance Défense confirme la volonté des fonds d'élargir la base de leurs souscripteurs vers les petits épargnants, au-delà des grandes fortunes qui ont accès depuis des années à ces investissements, ce qui n'est pas sans soulever des questions sur les risques encourus

et d'éventuels frais cachés. Le *private equity* est par nature plus risqué qu'un livret d'épargne : la part investie au capital d'une entreprise, quel que soit son secteur, peut se dévaloriser dans le temps.

Bpifrance Défense n'est pas le premier fonds de ce type à destination des particuliers créé par la banque publique d'investissement. Trois fonds multisecteurs existent déjà. Le dernier, Bpifrance Entreprises 3, lancé en septembre 2024, offre un taux de rendement interne de 8 % à 10 %, mais avec des frais de 3,2 %. ■

OLIVIER PINAUD

Assurance auto : vers de nouvelles hausses

L'inflation du prix des pièces détachées forcera les assureurs à augmenter les cotisations

De 4 % à 6 % d'augmentation en 2025, selon la nature des contrats : les primes d'assurance automobile poursuivent leur inflation, selon le cabinet de conseil Facts & Figures. Sur les quatorze dernières années, la hausse a atteint 26 % au total, selon des chiffres fournis par Assurland, soit moins de 2 % par an. Les chiffres récents montrent donc une accélération des augmentations tarifaires. Rien qu'en 2024, les dépenses des assureurs liées à la réparation des voitures ont augmenté de 6,2 %, justifie la fédération du secteur, France Assureurs.

Une moyenne largement tirée par l'inflation du prix des pièces détachées neuves. Entre 2021 et 2024, leur valeur a bondi de 29 %, selon l'observatoire de l'association Sécurité et réparations automobiles (SRA), une structure dépendant de France Assureurs, contre seulement 14,2 % d'inflation générale relevée par l'Insee. Sur 100 euros de réparation, 52,90 euros sont constitués de l'achat d'une pièce de rechange.

«Sur une Renault 4L, le rétroviseur était simplement constitué d'une glace», rappelle Cyril Charrier-Kastler, fondateur du cabinet de conseil Facts & Figures. Aujourd'hui, il se rabat seul, est réglable électroniquement, détecte les angles morts, se dégivre de façon autonome et éclaire le sol.» Le cabinet de conseil a ainsi classé les

rétroviseurs en quatre catégories, du plus simple au plus sophistiqué. Chaque saut technologique renchérit le coût de la pièce de 20 %, passant ainsi de 275 euros à 447 euros pour une berline.

La main-d'œuvre doit, par richech, être davantage qualifiée, devenant plus coûteuse. «Le développement de l'électronique dans les voitures impose de revoir tous les réglages après les accidents. Dans les ateliers, la tablette cotoie de plus en plus la clé à molette», résume l'assureur mutualiste Covéa (GMF, MAAF, MMA) dans son Livre blanc consacré à la «réparation durable en automobile».

Réparer plutôt que remplacer

La tendance inflationniste est aussi alimentée par les voitures électriques. Ces dernières devraient représenter 95 % du parc automobile français d'ici à 2050, d'après les projections du gestionnaire de Réseau de transport d'électricité (RTE). Elles sont déjà impliquées dans 11,5 % des collisions en 2024. Un casse-tête pour les assureurs, car le coût moyen de réparation d'une voiture électrique est 14,3 % supérieur à celui d'un véhicule thermique.

La raison est simple, souligne Olivier Moustakakis, fondateur du comparateur Assurland : «Les voitures électriques ont une valeur vénale supérieure à leurs équivalents essence ou diesel, ce qui augmente donc le risque pour l'assureur.»

DEPUIS 2017, LES GARAGISTES ONT L'OBLIGATION DE PROPOSER DEUX DEVIS LORSQUE L'AUTOMOBILISTE SOUHAITE CHANGER UNE DE SES PIÈCES « VISIBLES »

Face à ces problèmes structurels, les solutions peinent à émerger. Pire : elles se raréfient. Pour abaisser les dépenses, les assureurs tentent de réparer les pièces plutôt que de les remplacer. Sauf que 71,9 % des pièces endommagées dans une collision ont été remplacées en 2024, en augmentation de 3 points par rapport à 2020. Selon SRA, la faute revient aux constructeurs : «Les pièces sont de plus en plus technologiques, mais de moins en moins réparables.»

A défaut de réparer, les particuliers peuvent au moins se tourner vers des pièces d'occasion, dites de «réemploi». Depuis 2017, les garagistes ont l'obligation de proposer deux devis lorsque l'automobiliste souhaite changer une de ses pièces «visibles» (rétroviseur, pare-chocs, etc.) : l'un avec un élément neuf, l'autre avec une pièce d'occasion issue d'un véhicule hors d'usage.

Mais les garagistes «ne jouent pas le jeu», estime Olivier Moustakakis. Une enquête menée par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en 2021 a démontré que sur 1178 garages contrôlés, 56 % ne respectaient pas cette obligation d'information.

Covéa estime que cette lacune est aussi alimentée par les assureurs, qui ont «simplifié à l'extrême la procédure liée au bris de glace». Résultat : en moyenne, 4,9 % seulement des pièces figu-

rant parmi le top 20 des pièces les plus remplaçées l'ont été par une pièce de réemploi en 2023, poursuit Covéa. La MAIF, pourtant un des acteurs les plus en pointe en la matière, culmine à seulement 16 % d'usage de pièces de réemploi à la suite de sinistres. «Mais lorsque nous le proposons, 70 % de nos clients acceptent cette idée», nuance Nicolas Boudinet, directeur général délégué de la MAIF.

Faute de filière de réemploi structurée, les assureurs militent donc pour libéraliser la vente des pièces détachées et abolir le monopole des constructeurs. Un premier verrou a sauté avec le vote de la loi Climat et résilience. Depuis le 1er janvier 2023, les équipementiers indépendants ont la possibilité de vendre des pièces détachées «visibles» dans un délai de dix ans à compter de l'enregistrement du dessin de la pièce détachée. La loi concerne uniquement les éléments tels que les rétroviseurs, les pare-chocs, les feux, et ses effets ne sont pas attendus avant 2033. D'ici là, l'inflation devrait se poursuivre.

De l'autre côté de la filière automobile, les garagistes sont aussi désignés responsables de la flamme des dépendances des assureurs. Pour rappel, depuis 2015, la loi Hamon permet aux automobilistes de choisir leur centre de réparation, sans avoir à passer par le partenariat proposé par les assureurs.

Profitant de cette libéralisation, les centres, tels que Carglass, feront flamber la facture – payée par les assureurs – en échange de cadeaux marketing permettant d'attirer la clientèle. «Certains garagistes non agréés par les assureurs offrent des Nintendo Switch si l'automobiliste change son pare-brise», détaille Olivier Moustakakis. Pour une même prestation, les écarts de prix atteignent 40 % selon les centres de réparation, et l'ensemble des assurés en paient le prix fort à la fin. ■

ALEXANDRE LOUKIL

52,9 %

C'est la part de ce que représente le remplacement d'une pièce auto dans les coûts de réparation d'un véhicule en 2024, bien loin devant celui de la main-d'œuvre ou de la peinture. Cette proportion n'était que de 50,9 % en 2020. Entre 2021 et 2024, le coût des pièces détachées s'est envolé de 29 %. Les pistes pour abaisser ce poids financier – libéralisation du marché des pièces d'occasion, structuration d'une filière pour exploiter les composants de carcasses de voiture – n'ont pour l'instant pas porté leurs fruits.

IMMOBILIER

Les atouts méconnus de la tontine

La tontine, dite également «clause d'accroissement» ou «pacte tontinier», est une clause insérée dans l'acte d'acquisition d'un bien immobilier. Les deux personnes – en théorie, elles peuvent être plus nombreuses – qui se portent acquéreuses du bien prévoient que chacune d'elles sera réputée rétroactivement seule propriétaire du bien depuis l'achat, à condition d'être la dernière à survivre. Le coacquéreur décédé le premier est supposé n'avoir jamais rien possédé. Ainsi, le bien n'entre pas dans sa succession, et ses héritiers, qu'ils soient réservataires ou pas, ne peuvent prétendre à rien.

L'intérêt civil est évident : il permet de s'affranchir des règles de la réserve héréditaire, cette part minimale d'héritage à laquelle les enfants ont droit. «Quand on sait la place dominante qu'occupe le logement dans le patrimoine des Français, on mesure tout l'intérêt que présente l'acquisition du bien en tontine pour se protéger mutuellement dans un couple», analyse M^e Agnès Maurin, présidente de commission au 11^e congrès des notaires. Le pacte permet de laisser à la personne qui a partagé sa vie un toit et même plus : les pleins pouvoirs sur le bien. Il n'y a ni indivision, ni démembrement de propriété avec les héritiers, le survivant peut décider seul de vendre, notamment pour payer une maison de retraite si besoin.»

Bien que civilement la tontine ne soit pas concernée par les rè-

gles de succession, fiscalement l'opération reste soumise aux droits de mutation à titre gratuit. Cela signifie que si elle concerne deux époux ou deux partenaires de pacs, le survivant sera exonéré de droits. En revanche, si l'opération est réalisée par des concubins, elle sera taxée à 60 %. Une exception subsiste : la tontine est exonérée de droits si le bien constitue la résidence principale et si, au jour du décès du pré-mourant, sa valeur n'excède pas 76 000 euros. Compte tenu de la modicité du plafond, les applications sont rares. Il reste néanmoins une solution : combiner tontine et société.

Concrètement, les concubins créent une société en insérant une clause de tontine dans les statuts. La structure procède à l'achat dubien. Dès lors, ce sont les droits sociaux qui font l'objet de la tontine et qui sont dévolus à l'associé survivant. Ce dernier échappe à la taxation de 60 %, car, dans ce cas, ce sont des droits de mutation à titre onéreux qui sont dus, soit 5 % de la valeur des parts de so-

cieté du défunt dans le cas d'une société civile immobilière. Une astuce incroyablement efficace. «Attention, il faut absolument créer une société qui vive et fonctionne de façon à pouvoir prouver, en cas de contrôle, que le but de ce montage n'était pas exclusivement fiscal. A défaut, il y aurait un abus de droit et une requalification en donation, avec des conséquences financières désastreuses», met en garde M^e Maurin.

Des limites à ne pas négliger

Les précieux avantages de la tontine sont soumis à quelques limites. Il est impératif qu'elle présente un réel aléa. Au moment où le pacte tontinier est conclu, personne ne doit donc être en mesure de dire que l'un ou l'autre sera le premier à mourir. Or, ce ne serait pas le cas, par exemple, d'une grande différence d'âge entre acquéreurs ou si l'un était malade.

Leur espérance de vie et leur état de santé doivent donc être à peu près similaires. La tontine implique aussi un cofinancement réel.

Ces règles emportent plusieurs conséquences, qu'il faut bien mesurer avant de s'engager. Dans les faits, chacun prend 50 % de risque d'investir à perte, puisque chaque acquéreur peut décéder le premier et enrichir le second. Par ailleurs, insiste M^e Maurin, «il n'y a pas de période d'essai : la clause est insérée dès l'acte d'acquisition et aucun retour en arrière n'est possible». C'est la raison pour laquelle les notaires ne conseillent

la tontine qu'aux couples qui ont déjà une longue vie commune ou un patrimoine important.

La situation peut devenir inextricable si les coacquéreurs se séparent. En cas d'accord, ils peuvent bien sûr défaire ce qu'ils ont conclu, c'est-à-dire mettre fin au pacte et vendre le bien ou racheter la partie de l'autre. Mais en cas de contentieux, aucun d'entre eux ne pourra exiger le partage, à la différence de ce qui se passe dans une indivision. «Des indivisaires peuvent toujours se tourner vers la justice pour trouver une issue. Là, un juge ne pourra rien ordonner. Les propriétaires sont contraints d'attendre le dénouement de leur pacte, c'est-à-dire le décès de l'un d'eux», précise M^e Maurin.

A noter : la tontine n'est pas possible pour un couple marié sous le régime légal de la communauté, c'est-à-dire sans contrat de mariage. Pour ces époux, l'acquisition d'un bien tombe obligatoirement dans la communauté. Enfin, la tontine présente un sérieux intérêt pour les entrepreneurs. Elle permet de mettre leur logement à l'abri des créanciers. Ces derniers ne pourront pas saisir le bien tant que l'un des coacquéreurs n'est pas décédé et que la tontine n'est pas dénouée, puisque l'on ne sait pas qui en est le propriétaire. La tontine est un outil puissant, mais qu'il faut impérativement manier avec précaution pour que l'opération ne se transforme pas en un jeu à quitter ou double. ■

ROSINE MAILOLO

**LA TONTINE PRÉSENTE
UN SÉRIEUX INTÉRÊT POUR
LES ENTREPRENEURS :
ELLE PERMET DE METTRE
LEUR LOGEMENT À L'ABRI
DES CRÉANCIERS**



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAÏS

Copropriété et administrateur provisoire

Les copropriétaires d'un immeuble dégradé doivent savoir que si le tribunal leur impose un administrateur provisoire, ils n'auront plus aucun pouvoir de décision. Ils ne pourront même pas contester celles que ce mandataire de justice prendra, comme le rappelle l'affaire suivante. Dans la nuit du 5 au 6 juin 2022, après l'effondrement d'un escalier, les 35 familles qui occupent l'immeuble des 9-11, rue Saint-Séverin à Paris (5^e) sont évacuées. Le 9 juin 2022, la Ville prend un arrêté leur interdisant de revenir... tout en autorisant l'exploitation des restaurants du rez-de-chaussée.

Les propriétaires doivent, en urgence et à leurs frais, trouver un hébergement, mais aussi reloger leurs locataires, s'ils en avaient. A la demande du syndic, qui rend son tablier, le tribunal judiciaire de Paris nomme un administrateur judiciaire – M^e Vincent Gladel. Celui-ci cumule alors les pouvoirs du syndic, de l'assemblée générale et du conseil syndical : «J'ai les pouvoirs d'un dictateur!», aurait admis l'intéressé, lors d'une première réunion d'information, selon un copropriétaire mécontent.

Il lance aussitôt les travaux de mise en sécurité nécessaires. Il réclame une expertise judiciaire, pour que les responsables des difficultés actuelles soient identifiés.

**LES DÉCISIONS
DU MANDATAIRE
DE JUSTICE
NE PEUVENT ÊTRE
CONTESTÉES**

Un nouvel arrêté municipal le mettant en demeure de prendre «des mesures (...) pour remédier aux défauts de portance du sol», il commande une étude à la société Géo-Experts. Cette dernière a déjà été sollicitée par la copropriété en 2019, mais ses conclusions ont été rejetées à l'unanimité. Les copropriétaires s'opposent donc à la «reprise en sous-œuvre des fondations du bâtiment sur micropieux», qu'elle préconise, et dont ils trouvent le coût (44 millions d'euros) «exorbitant». Avis d'experts à l'appui, ils réclament une seconde étude de sol. L'architecte nommé par l'administrateur n'en veut pas. Le 14 mai 2024, M^e Gladel l'accepte, «par souci d'apaisement». Mais, le 6 septembre 2024, il se rétracte, au motif qu'il n'a pas obtenu l'intégralité de la somme requise pour la financer (33 000 euros), et qu'il a en revanche reçu une subvention de l'Agence nationale de l'habitat lui permettant de démarrer les travaux.

Les copropriétaires saisissent alors le tribunal judiciaire. Leur avocat, M^e Pierre-Edouard Lagraulet, précise habilement qu'ils n'entendent pas «contester» la décision de l'administrateur, puisque c'est interdit par la jurisprudence liée à l'article 29-1 de la loi sur la copropriété. Mais qu'ils sollicitent une «modification de sa mission» – autorisée –, afin qu'elle intègre une deuxième étude de sol. Peine perdue : le 30 janvier, ses clients sont déclarés «irrecevables», le tribunal jugeant que leur demande s'assimile à une... contestation. ■

CLIGNOTANT



SCPI

Attention aux rendements trompeurs

L'Autorité des marchés financiers a constaté la multiplication de discours commerciaux parfois trompeurs sur les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). L'Autorité rappelle qu'il n'est pas autorisé de communiquer sur la performance d'une SCPI ayant moins de douze mois d'historique. Toute communication sur le taux de distribution d'une SCPI doit être accompagnée d'un indicateur de performance plus global calculé sur la même période, le taux de distribution ne donnant qu'une information partielle sur la performance réelle de la SCPI.

QUESTION À UN EXPERT

Droits de succession: dois-je payer pour les autres héritiers s'ils ne le font pas?

THOMAS PRUD'HOMME, notaire associé, KL Conseil

Les héritiers sont solidaires du paiement des droits de succession. Ce qui signifie que l'administration fiscale peut réclamer la totalité des droits à un seul d'entre eux, sans avoir à se soucier de la répartition entre les cohéritiers. Cette solidarité ne concerne toutefois ni le conjoint ni les légataires (les bénéficiaires d'un legs), qu'ils soient universels ou particuliers. L'administration fiscale ne peut donc pas exiger d'un légataire qu'il paie la part d'impôt due par un héritier ou un autre légataire. Même quand les héritiers ne s'entendent pas entre eux, ils sont donc obligés de se faire confiance pour le paiement des droits de succession. La situation est d'autant plus délicate lorsque le règlement est échelonné dans le temps, notamment dans le cadre d'un paiement fractionné. Il est essentiel d'être vigilant face à cette obligation de solidarité : l'héritier poursuivi par le fisc devra avancer la somme, quitte à engager, par la suite, une procédure contre ses cohéritiers pour être remboursé. Cela peut s'avérer compliqué si la succession a déjà été partagée et que certains héritiers ne disposent plus des fonds nécessaires. En pratique, mieux vaut donc anticiper ces risques, en s'assurant que chaque héritier dispose des fonds nécessaires pour régler sa part et en organisant un paiement coordonné dès la déclaration de succession. ■

Assurance auto : vers de nouvelles hausses

L'inflation du prix des pièces détachées forcera les assureurs à augmenter les cotisations

De 4 % à 6 % d'augmentation en 2025, selon la nature des contrats : les primes d'assurance automobile poursuivent leur inflation, selon le cabinet de conseil Facts & Figures. Sur les quatorze dernières années, la hausse a atteint 26 % au total, selon des chiffres fournis par Assurland, soit moins de 2 % par an. Les chiffres récents montrent donc une accélération des augmentations tarifaires. Rien qu'en 2024, les dépenses des assureurs liées à la réparation des voitures ont augmenté de 6,2 %, justifie la fédération du secteur, France Assureurs.

Une moyenne largement tirée par l'inflation du prix des pièces détachées neuves. Entre 2021 et 2024, leur valeur a bondi de 29 %, selon l'observatoire de l'association Sécurité et réparations automobiles (SRA), une structure dépendant de France Assureurs, contre seulement 14,2 % d'inflation générale relevée par l'Insee. Sur 100 euros de réparation, 52,90 euros sont constitués de l'achat d'une pièce de rechange.

«Sur une Renault 4L, le rétroviseur était simplement constitué d'une glace», rappelle Cyril Charrier-Kastler, fondateur du cabinet de conseil Facts & Figures. Aujourd'hui, il se rabat seul, est réglable électroniquement, détecte les angles morts, se dégivre de façon autonome et éclaire le sol.» Le cabinet de conseil a ainsi classé les

rétroviseurs en quatre catégories, du plus simple au plus sophistiqué. Chaque saut technologique renchérit le coût de la pièce de 20 %, passant ainsi de 275 euros à 447 euros pour une berline.

La main-d'œuvre doit, par richech, être davantage qualifiée, devenant plus coûteuse. «Le développement de l'électronique dans les voitures impose de revoir tous les réglages après les accidents. Dans les ateliers, la tablette cotoie de plus en plus la clé à molette», résume l'assureur mutualiste Covéa (GMF, MAAF, MMA) dans son Livre blanc consacré à la «réparation durable en automobile».

Réparer plutôt que remplacer

La tendance inflationniste est aussi alimentée par les voitures électriques. Ces dernières devraient représenter 95 % du parc automobile français d'ici à 2050, d'après les projections du gestionnaire de Réseau de transport d'électricité (RTE). Elles sont déjà impliquées dans 11,5 % des collisions en 2024. Un casse-tête pour les assureurs, car le coût moyen de réparation d'une voiture électrique est 14,3 % supérieur à celui d'un véhicule thermique.

La raison est simple, souligne Olivier Moustakakis, fondateur du comparateur Assurland : «Les voitures électriques ont une valeur vénale supérieure à leurs équivalents essence ou diesel, ce qui augmente donc le risque pour l'assureur.»

DEPUIS 2017, LES GARAGISTES ONT L'OBLIGATION DE PROPOSER DEUX DEVIS LORSQUE L'AUTOMOBILISTE SOUHAITE CHANGER UNE DE SES PIÈCES « VISIBLES »

Face à ces problèmes structurels, les solutions peinent à émerger. Pire : elles se raréfient. Pour abaisser les dépenses, les assureurs tentent de réparer les pièces plutôt que de les remplacer. Sauf que 71,9 % des pièces endommagées dans une collision ont été remplacées en 2024, en augmentation de 3 points par rapport à 2020. Selon SRA, la faute revient aux constructeurs : «Les pièces sont de plus en plus technologiques, mais de moins en moins réparables.»

A défaut de réparer, les particuliers peuvent au moins se tourner vers des pièces d'occasion, dites de «réemploi». Depuis 2017, les garagistes ont l'obligation de proposer deux devis lorsque l'automobiliste souhaite changer une de ses pièces «visibles» (rétroviseur, pare-chocs, etc.) : l'un avec un élément neuf, l'autre avec une pièce d'occasion issue d'un véhicule hors d'usage.

Mais les garagistes «ne jouent pas le jeu», estime Olivier Moustakakis. Une enquête menée par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en 2021 a démontré que sur 1178 garages contrôlés, 56 % ne respectaient pas cette obligation d'information.

Covéa estime que cette lacune est aussi alimentée par les assureurs, qui ont «simplifié à l'extrême la procédure liée au bris de glace». Résultat : en moyenne, 4,9 % seulement des pièces figu-

rant parmi le top 20 des pièces les plus remplaçées l'ont été par une pièce de réemploi en 2023, poursuit Covéa. La MAIF, pourtant un des acteurs les plus en pointe en la matière, culmine à seulement 16 % d'usage de pièces de réemploi à la suite de sinistres. «Mais lorsque nous le proposons, 70 % de nos clients acceptent cette idée», nuance Nicolas Boudinet, directeur général délégué de la MAIF.

Faute de filière de réemploi structurée, les assureurs militent donc pour libéraliser la vente des pièces détachées et abolir le monopole des constructeurs. Un premier verrou a sauté avec le vote de la loi Climat et résilience. Depuis le 1er janvier 2023, les équipementiers indépendants ont la possibilité de vendre des pièces détachées «visibles» dans un délai de dix ans à compter de l'enregistrement du dessin de la pièce détachée. La loi concerne uniquement les éléments tels que les rétroviseurs, les pare-chocs, les feux, et ses effets ne sont pas attendus avant 2033. D'ici là, l'inflation devrait se poursuivre.

De l'autre côté de la filière automobile, les garagistes sont aussi désignés responsables de la flamme des dépendances des assureurs. Pour rappel, depuis 2015, la loi Hamon permet aux automobilistes de choisir leur centre de réparation, sans avoir à passer par le partenariat proposé par les assureurs.

Profitant de cette libéralisation, les centres, tels que Carglass, feront flamber la facture – payée par les assureurs – en échange de cadeaux marketing permettant d'attirer la clientèle. «Certains garagistes non agréés par les assureurs offrent des Nintendo Switch si l'automobiliste change son pare-brise», détaille Olivier Moustakakis. Pour une même prestation, les écarts de prix atteignent 40 % selon les centres de réparation, et l'ensemble des assurés en paient le prix fort à la fin. ■

ALEXANDRE LOUKIL

52,9 %

C'est la part de ce que représente le remplacement d'une pièce auto dans les coûts de réparation d'un véhicule en 2024, bien loin devant celui de la main-d'œuvre ou de la peinture. Cette proportion n'était que de 50,9 % en 2020. Entre 2021 et 2024, le coût des pièces détachées s'est envolé de 29 %. Les pistes pour abaisser ce poids financier – libéralisation du marché des pièces d'occasion, structuration d'une filière pour exploiter les composants de carcasses de voiture – n'ont pour l'instant pas porté leurs fruits.

IMMOBILIER

Les atouts méconnus de la tontine

La tontine, dite également «clause d'accroissement» ou «pacte tontinier», est une clause insérée dans l'acte d'acquisition d'un bien immobilier. Les deux personnes – en théorie, elles peuvent être plus nombreuses – qui se portent acquéreuses du bien prévoient que chacune d'elles sera réputée rétroactivement seule propriétaire du bien depuis l'achat, à condition d'être la dernière à survivre. Le coacquéreur décédé le premier est supposé n'avoir jamais rien possédé. Ainsi, le bien n'entre pas dans sa succession, et ses héritiers, qu'ils soient réservataires ou pas, ne peuvent prétendre à rien.

L'intérêt civil est évident : il permet de s'affranchir des règles de la réserve héréditaire, cette part minimale d'héritage à laquelle les enfants ont droit. «Quand on sait la place dominante qu'occupe le logement dans le patrimoine des Français, on mesure tout l'intérêt que présente l'acquisition du bien en tontine pour se protéger mutuellement dans un couple», analyse M^e Agnès Maurin, présidente de commission au 11^e congrès des notaires. Le pacte permet de laisser à la personne qui a partagé sa vie un toit et même plus : les pleins pouvoirs sur le bien. Il n'y a ni indivision, ni démembrement de propriété avec les héritiers, le survivant peut décider seul de vendre, notamment pour payer une maison de retraite si besoin.»

Bien que civilement la tontine ne soit pas concernée par les rè-

gles de succession, fiscalement l'opération reste soumise aux droits de mutation à titre gratuit. Cela signifie que si elle concerne deux époux ou deux partenaires de pacs, le survivant sera exonéré de droits. En revanche, si l'opération est réalisée par des concubins, elle sera taxée à 60 %. Une exception subsiste : la tontine est exonérée de droits si le bien constitue la résidence principale et si, au jour du décès du pré-mourant, sa valeur n'excède pas 76 000 euros. Compte tenu de la modicité du plafond, les applications sont rares. Il reste néanmoins une solution : combiner tontine et société.

Concrètement, les concubins créent une société en insérant une clause de tontine dans les statuts. La structure procède à l'achat dubien. Dès lors, ce sont les droits sociaux qui font l'objet de la tontine et qui sont dévolus à l'associé survivant. Ce dernier échappe à la taxation de 60 %, car, dans ce cas, ce sont des droits de mutation à titre onéreux qui sont dus, soit 5 % de la valeur des parts de so-

cieté du défunt dans le cas d'une société civile immobilière. Une astuce incroyablement efficace. «Attention, il faut absolument créer une société qui vive et fonctionne de façon à pouvoir prouver, en cas de contrôle, que le but de ce montage n'était pas exclusivement fiscal. A défaut, il y aurait un abus de droit et une requalification en donation, avec des conséquences financières désastreuses», met en garde M^e Maurin.

Des limites à ne pas négliger

Les précieux avantages de la tontine sont soumis à quelques limites. Il est impératif qu'elle présente un réel aléa. Au moment où le pacte tontinier est conclu, personne ne doit donc être en mesure de dire que l'un ou l'autre sera le premier à mourir. Or, ce ne serait pas le cas, par exemple, d'une grande différence d'âge entre acquéreurs ou si l'un était malade.

Leur espérance de vie et leur état de santé doivent donc être à peu près similaires. La tontine implique aussi un cofinancement réel.

Ces règles emportent plusieurs conséquences, qu'il faut bien mesurer avant de s'engager. Dans les faits, chacun prend 50 % de risque d'investir à perte, puisque chaque acquéreur peut décéder le premier et enrichir le second. Par ailleurs, insiste M^e Maurin, «il n'y a pas de période d'essai : la clause est insérée dès l'acte d'acquisition et aucun retour en arrière n'est possible». C'est la raison pour laquelle les notaires ne conseillent

la tontine qu'aux couples qui ont déjà une longue vie commune ou un patrimoine important.

La situation peut devenir inextricable si les coacquéreurs se séparent. En cas d'accord, ils peuvent bien sûr défaire ce qu'ils ont conclu, c'est-à-dire mettre fin au pacte et vendre le bien ou racheter la partie de l'autre. Mais en cas de contentieux, aucun d'entre eux ne pourra exiger le partage, à la différence de ce qui se passe dans une indivision. «Des indivisaires peuvent toujours se tourner vers la justice pour trouver une issue. Là, un juge ne pourra rien ordonner. Les propriétaires sont contraints d'attendre le dénouement de leur pacte, c'est-à-dire le décès de l'un d'eux», précise M^e Maurin.

A noter : la tontine n'est pas possible pour un couple marié sous le régime légal de la communauté, c'est-à-dire sans contrat de mariage. Pour ces époux, l'acquisition d'un bien tombe obligatoirement dans la communauté. Enfin, la tontine présente un sérieux intérêt pour les entrepreneurs. Elle permet de mettre leur logement à l'abri des créanciers. Ces derniers ne pourront pas saisir le bien tant que l'un des coacquéreurs n'est pas décédé et que la tontine n'est pas dénouée, puisque l'on ne sait pas qui en est le propriétaire. La tontine est un outil puissant, mais qu'il faut impérativement manier avec précaution pour que l'opération ne se transforme pas en un jeu à quitter ou double. ■

ROSINE MAILOLO

**LA TONTINE PRÉSENTE
UN SÉRIEUX INTÉRÊT POUR
LES ENTREPRENEURS :
ELLE PERMET DE METTRE
LEUR LOGEMENT À L'ABRI
DES CRÉANCIERS**



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAÏS

Copropriété et administrateur provisoire

Les copropriétaires d'un immeuble dégradé doivent savoir que si le tribunal leur impose un administrateur provisoire, ils n'auront plus aucun pouvoir de décision. Ils ne pourront même pas contester celles que ce mandataire de justice prendra, comme le rappelle l'affaire suivante. Dans la nuit du 5 au 6 juin 2022, après l'effondrement d'un escalier, les 35 familles qui occupent l'immeuble des 9-11, rue Saint-Séverin à Paris (5^e) sont évacuées. Le 9 juin 2022, la Ville prend un arrêté leur interdisant de revenir... tout en autorisant l'exploitation des restaurants du rez-de-chaussée.

Les propriétaires doivent, en urgence et à leurs frais, trouver un hébergement, mais aussi reloger leurs locataires, s'ils en avaient. A la demande du syndic, qui rend son tablier, le tribunal judiciaire de Paris nomme un administrateur judiciaire – M^e Vincent Gladel. Celui-ci cumule alors les pouvoirs du syndic, de l'assemblée générale et du conseil syndical : «J'ai les pouvoirs d'un dictateur!», aurait admis l'intéressé, lors d'une première réunion d'information, selon un copropriétaire mécontent.

Il lance aussitôt les travaux de mise en sécurité nécessaires. Il réclame une expertise judiciaire, pour que les responsables des difficultés actuelles soient identifiés.

**LES DÉCISIONS
DU MANDATAIRE
DE JUSTICE
NE PEUVENT ÊTRE
CONTESTÉES**

Un nouvel arrêté municipal le mettant en demeure de prendre «des mesures (...) pour remédier aux défauts de portance du sol», il commande une étude à la société Géo-Experts. Cette dernière a déjà été sollicitée par la copropriété en 2019, mais ses conclusions ont été rejetées à l'unanimité. Les copropriétaires s'opposent donc à la «reprise en sous-œuvre des fondations du bâtiment sur micropieux», qu'elle préconise, et dont ils trouvent le coût (44 millions d'euros) «exorbitant». Avis d'experts à l'appui, ils réclament une seconde étude de sol. L'architecte nommé par l'administrateur n'en veut pas. Le 14 mai 2024, M^e Gladel l'accepte, «par souci d'apaisement». Mais, le 6 septembre 2024, il se rétracte, au motif qu'il n'a pas obtenu l'intégralité de la somme requise pour la financer (33 000 euros), et qu'il a en revanche reçu une subvention de l'Agence nationale de l'habitat lui permettant de démarrer les travaux.

Les copropriétaires saisissent alors le tribunal judiciaire. Leur avocat, M^e Pierre-Edouard Lagraulet, précise habilement qu'ils n'entendent pas «contester» la décision de l'administrateur, puisque c'est interdit par la jurisprudence liée à l'article 29-1 de la loi sur la copropriété. Mais qu'ils sollicitent une «modification de sa mission» – autorisée –, afin qu'elle intègre une deuxième étude de sol. Peine perdue : le 30 janvier, ses clients sont déclarés «irrecevables», le tribunal jugeant que leur demande s'assimile à une... contestation. ■

CLIGNOTANT



SCPI

Attention aux rendements trompeurs

L'Autorité des marchés financiers a constaté la multiplication de discours commerciaux parfois trompeurs sur les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). L'Autorité rappelle qu'il n'est pas autorisé de communiquer sur la performance d'une SCPI ayant moins de douze mois d'historique. Toute communication sur le taux de distribution d'une SCPI doit être accompagnée d'un indicateur de performance plus global calculé sur la même période, le taux de distribution ne donnant qu'une information partielle sur la performance réelle de la SCPI.

QUESTION À UN EXPERT

Droits de succession: dois-je payer pour les autres héritiers s'ils ne le font pas?

THOMAS PRUD'HOMME, notaire associé, KL Conseil

Les héritiers sont solidaires du paiement des droits de succession. Ce qui signifie que l'administration fiscale peut réclamer la totalité des droits à un seul d'entre eux, sans avoir à se soucier de la répartition entre les cohéritiers. Cette solidarité ne concerne toutefois ni le conjoint ni les légataires (les bénéficiaires d'un legs), qu'ils soient universels ou particuliers. L'administration fiscale ne peut donc pas exiger d'un légataire qu'il paie la part d'impôt due par un héritier ou un autre légataire. Même quand les héritiers ne s'entendent pas entre eux, ils sont donc obligés de se faire confiance pour le paiement des droits de succession. La situation est d'autant plus délicate lorsque le règlement est échelonné dans le temps, notamment dans le cadre d'un paiement fractionné. Il est essentiel d'être vigilant face à cette obligation de solidarité : l'héritier poursuivi par le fisc devra avancer la somme, quitte à engager, par la suite, une procédure contre ses cohéritiers pour être remboursé. Cela peut s'avérer compliqué si la succession a déjà été partagée et que certains héritiers ne disposent plus des fonds nécessaires. En pratique, mieux vaut donc anticiper ces risques, en s'assurant que chaque héritier dispose des fonds nécessaires pour régler sa part et en organisant un paiement coordonné dès la déclaration de succession. ■

RENCONTRE

Le passage du Désir est une voie privée du 10 arrondissement parisien qui a donné son titre au premier album de Johnny Blue Skies, mystérieux chanteur de musique country. « Je suis sorti déjeuner d'un kebab, j'ai regardé de l'autre côté de la rue et j'ai vu cette belle façade avec la vieille porte bien délabrée, raconte-t-il. Le nom était parfait pour mon disque, il en contenait l'idée. J'ai donc pris une photo avec mon téléphone pour la pochette. » Une explication de l'appellation viendrait de la présence d'une maison close. Seule certitude, le passage du Désir était coupé autrefois par l'impasse de la Fidélité... Et Johnny Blue Skies n'a pas été mécontent d'apprendre par la suite qu'elle est aussi synonyme d'une enseigne d'accessoires destinés au plaisir des sens : « Je voulais que mes chansons soient accessibles et sexy. »

Pour ce faire, le musicien, comme masqué derrière un loup vénitien, a changé d'identité. Car Johnny Blue Skies, surnom que lui donnait un barman dans son Kentucky natal, était précédemment connu à l'état civil et dans le milieu de la country « alternative » (celle qui ne suit pas les règles de Nashville, son épicentre dans le Tennessee) en tant que Sturgill Simpson. Sept albums à son actif depuis *High Top Mountain* (2013), nom du cimetière à Lexington où sont enterrés les membres de sa famille, devenu aussi celui du label dont il est l'unique pensionnaire.

« J'en avais assez de parler de moi-même, explique le taciturne desperado, que l'on a pu apercevoir au cinéma chez Jim Jarmusch (*The Dead Don't Die*, 2019) ou Martin Scorsese (*Killers of the Flower Moon*, 2023). Et j'ai toujours adoré le groupe Derek and the Dominos, au sein duquel Eric Clapton s'est caché au début des années 1970 et a pu exposer sa vulnérabilité. »

Des cordes somptueuses

C'est avec son deuxième album, *Metamodern Sounds in Country Music* (2014), que Sturgill Simpson s'est fait connaître dans son pays. Le titre était sacrément gonflé, en référence au révolutionnaire *Modern Sounds in Country and Western Music* (1962), de Ray Charles. Le « Genius » avait en effet accommodé à sa sauce, rhythm'n'blues et gospel, des classiques pour cowboys de Hank Williams ou Eddy Arnold. Country et soul devaient dès lors faire bon ménage, ce qu'attestent, dans *Passage du Désir*, le groove paisible d'*If the Sun Never Rises Again*, la déchirante ballade *Jupiter's Faerie* ou l'épopée de *One for the Road*, drapés dans des cordes somptueuses. Sans que pedal steel, mandoline et guitares cèdent du terrain.

« J'aime autant Marvin Gaye que George Jones, affirme Sturgill Simpson. J'apprécie tant de styles musicaux différents que je savais que ma musique ne se limiterait pas à la country. » D'un séjour de six mois en Thaïlande, échappée dont il témoigne dans *Scooter Blues*, il a ainsi rapporté une passion pour le rock local des années 1960 et 1970, « funky et psychédélique, très proche de ce que pouvait faire Santana ; il est passionnant de constater que des gens séparés par un océan peuvent partager les mêmes émotions ».

Populariser par la chanson le concept de métamodernisme (l'introduction de la sincérité et de l'idéalisme dans l'ironie et le cynisme du postmodernisme),



Sturgill Simpson, en 2024. SEMISONG

Les errances country de Sturgill Simpson

Le musicien américain originaire du Kentucky, qui n'aime rien tant que mélanger les styles, renaît sous le nom de Johnny Blue Skies, avec un bel album enregistré entre Nashville et Londres

découvert grâce à un essai de Seth Abramson, blogueur pour le *Huffington Post*, a forcément piqué la curiosité. « Je ne suis pas sûr d'en avoir compris la moitié, mais j'avais également bien aimé ce mot. A l'époque, je lisais énormément de choses ésotériques pour trouver de nouvelles inspirations. Cela allait du bouddhisme tibétain et des croyances des Amérindiens à la physique quantique, la théorie des cordes et les dimensions parallèles. Je voulais voir si j'étais capable d'écrire des chansons de country à partir de tels sujets. Je suis heureux d'y être parvenu, car c'est bien pour cette seule raison que je fais ce métier. »

« La marijuana, le LSD, la psilocybine et la DMT ont tous changé ma façon de voir/ Mais l'amour est la seule chose qui m'a sauvé la vie », chantait-il en 2014 dans *Turtles All the Way Down*, en rappelant que, depuis les Byrds et Gram Parsons, contre-culture et country ne sont pas incompatibles. « On m'a dit que cet album avait permis d'amener à cette musique un public qui

n'en écoutait pas, rapporte-t-il avec fierté. Evidemment, l'industrie du disque n'a pas tardé à cogner à ma porte. J'ai enregistré deux albums pour Atlantic et Elektra [deux divisions de la major Warner], puis j'ai repris mon indépendance. Je déteste les réunions. »

« Une mentalité orientale » Conscient de l'image que véhicule la country en France – pour faire court : des rednecks (« bouseux ») au racisme décomplexé –, image encore détériorée par le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, Sturgill Simpson se plaît à en déjouer les stéréotypes. « Pour être honnête, j'essaie de ne pas trop penser à la politique en ce moment, élude-t-il. J'ai bien vu qu'une division systématique et artificielle de la population était encouragée par des gens qui en tirent profit. Nous vivons le règne du chaos et de la post-vérité. Seulement, j'ai souffert de la dépression pendant une grande partie de ma vie [jusqu'à un burn-out en 2017] et je m'en passe très bien. Alors j'applique une

mentalité orientale à ma vie d'Occidental : en vivant dans le passé, vous serez malheureux, en vivant dans le futur, vous serez anxieux. » En paraphrasant Lao-Tseu.

Fils d'un agent de la police d'Etat du Kentucky, le sage homme descend de mineurs du côté de sa mère. Il a grandi à Lexington, l'autoproclamée « capitale mondiale du cheval », dans le Bluegrass, censément idyllique avec ses vertes collines et ses prairies. La région a baptisé une branche de la musique country, fondée par le chanteur et mandoliniste Bill Monroe (1911-1996), qui privilégie les harmonies vocales et la vigueur rythmique autour d'instruments acoustiques – banjo, violon, guitare, contrebasse... « Tous mes grands-parents jouaient du bluegrass, et le coin où j'ai grandi, peuplé par des migrants écossais et irlandais, compte quantité de musiciens illustres, les Osborne Brothers ou Dock Boggs. Mais c'est une musique complexe et exigeante. »

A l'adolescence, il s'en écarte au profit « du blues et du rock psyché-

« Aujourd'hui, je pense chanter mieux que jamais, ma voix est plus élastique. » Remis d'aplomb grâce à Johnny Blue Skies, Sturgill Simpson peut se présenter le 22 mars au Trianon, au pied de la butte Montmartre, pour son premier concert français.

Un Américain à Paris ? La généalogie est ancienne, qui remonte au jazz et aux écrivains de la Génération perdue. « Ernest a vécu plus de six ans ici », glisse-t-il, bien informé, comme s'il parlait d'une connaissance. Aujourd'hui, Sturgill Simpson envisage de quitter les Etats-Unis pour s'installer en Espagne avec sa famille. L'attendent le flamenco et encore le fantôme de Hemingway. ■

BRUNO LESPRIT

Les chansons d'amour de « Passage du Désir » sont nées à Paris, stimulées par la lecture de l'« Odyssée »

et obsessions qu'on peut entendre dans le sordide album *Sound and Fury* [2019]. Insolite dans sa discographie, cet objet était inspiré à la fois par Eminem et par Black Sabbath. Pour la peine, il fut suivi par trois volumes de bluegrass, clos par le conceptuel *The Ballad of Dood and Juanita* (2021), le Kentucky pendant la guerre de Sécession. Puis par une hémorragie des cordes vocales.

Attaché à la terre de ses ancêtres, le quadragénaire a tôt voulu découvrir le vaste monde. Sans terminer le lycée, il s'est engagé dans la marine, en travaillant

dans le renseignement à bord d'une frégate avant de stationner au Japon. « Mon but était d'être musicien itinérant, un pirate écrivant des chansons de country. » Ce qui oriente vers son troisième album, *A Sailor's Guide to Earth* (2016), conçu autour de la naissance de son premier enfant et de la culpabilité que le voyageur a pu ressentir. Un immense succès puisque Sturgill Simpson trôna au sommet du classement country américain, avant de remporter le Grammy Award dans cette catégorie.

S'il s'est produit à l'occasion sur la scène du Grand Ole Opry, le programme emblématique de la musique country, il préfère ignorer l'establishment de Nashville, qui le lui rend bien. « Je ne rentre pas dans son business model. Parce que mes albums sont si différents de la country moderne et commerciale, des journalistes américains ont vu en moi un emblème de la rébellion. Ce qui n'est pas vraiment le cas. » En 2017, il a pourtant fait un coup d'éclat en jouant devant la Bridgestone Arena de Nashville lors de la cérémonie des Country Music Association Awards. Pour n'y avoir jamais été nommé ou convié.

Ulysse moderne

Et son style dérive de deux courants qui se sont développés en réaction à l'univers policé de Nashville. Forcé à la fin des années 1950, le Bakersfield sound provient de cette localité agricole de Californie qui vit s'arrêter pendant la Grande Dépression les migrants de l'Oklahoma ou du Texas fuyant les *dust bowls* (« tempêtes de poussière »). En associant au honky tonk (country électrique de bars) l'apport du rock'n'roll, il devait influencer dans les années 1970 les barbus et chevelus du mouvement outlaw (« hors-la-loi »).

Avec sa guitare aux graves puissantes, sa voix douce à la manière de Merle Haggard (1937-2016) ou cavernueuse comme Waylon Jennings (1937-2002), Sturgill Simpson perpétue et renouvelle leur héritage. Enregistrées à Nashville et aux studios Abbey Road de Londres, les chansons d'amour également désespérées de *Passage du Désir* sont nées dans la capitale française, stimulées par la lecture de l'*Odyssée*. Il s'est imaginé en Ulysse moderne « dérivant dans Paris, avec des métaphores nautiques ». Ainsi de *Swamp of Sadness*, ouvert par un accordéon et refermé par un violon : « J'ai passé mes journées dans la brume, à flotter dans le Marais/ Mes nuits sous les lumières vives de Mignon sur Beaumarchais/ Le flot de rouge me fait marmonner puis chavirer/ Je saute et me balance comme un bouchon perdu en mer. »

« Au printemps 2022, j'étais à Londres et j'ai fui les foules au moment du « jubilé de platine » de la reine, se souvient-il. Je suis arrivé à Paris le jour de la Fête de la musique, j'y ai pris tout mon temps pour marcher, connaître l'histoire de la ville, m'arrêter aux cafés, regarder le monde et la vie autour de moi. J'avais l'impression de recharger mon âme. Aujourd'hui, je pense chanter mieux que jamais, ma voix est plus élastique. » Remis d'aplomb grâce à Johnny Blue Skies, Sturgill Simpson peut se présenter le 22 mars au Trianon, au pied de la butte Montmartre, pour son premier concert français.

Un Américain à Paris ? La généalogie est ancienne, qui remonte au jazz et aux écrivains de la Génération perdue. « Ernest a vécu plus de six ans ici », glisse-t-il, bien informé, comme s'il parlait d'une connaissance. Aujourd'hui, Sturgill Simpson envisage de quitter les Etats-Unis pour s'installer en Espagne avec sa famille. L'attendent le flamenco et encore le fantôme de Hemingway. ■

Passage du Désir, High Top Mountain/Because. Le 22 mars au Trianon, Paris 18^e.

« Le Sens des choses », entre burlesque et gravité

La série créée par Noé Debré et Benjamin Charbit est présentée en compétition lors du Festival Séries Mania

SÉRIE

Dans une petite synagogue rachetée par un entrepreneur séfarade (Manu Payet) en quête de spiritualité, Léa Schmoll (Elsa Guedj) accompagne circoncisions et bar-mitsva, tout autant qu'elle écoute et tente de répondre aux questions de ceux qui viennent la consulter. Son père, un psychanalyste athée (Eric Elmosnino), qui l'a surnommée « Don Camillo », ne décolère pas, et leur relation, houleuse et fusionnelle, sert de toile de fond à la série *Le Sens des choses*, sélectionnée en compétition française au Festival Séries Mania, qui s'ouvre vendredi 21 mars, à Lille, et qui sera mise en ligne sur Max à partir du 28 mars.

Comment, d'un livre sur le deuil, tire-t-on une série qui parle des vivants ? Lorsque les producteurs de Federation Studios proposent à Benjamin Charbit d'adapter *Vivre avec nos morts* (Grasset, 2021) par la rabbine Delphine Horvilleur, le scénariste (*En liberté !*, en 2018, *La Bête*, en 2023) est en train de plancher avec son ami Noé Debré sur la série *Zorro* (2024). Les deux auteurs ont l'intuition qu'il ne faut pas coller à la forme du livre. « Un chapitre pour un enterrement, ça aurait été sinistre », explique Noé Debré. « Et surtout, Six Feet Under l'a déjà fait. » Fans de comédie américaine – Larry David et Nathan Fillion pour Debré, Ernst Lubitsch et Billy Wilder pour Charbit –, ils s'orientent vers le format hybride de la dramedie, et l'articulent

autour du quotidien d'une jeune rabbine strasbourgeoise.

« On voulait faire *Curb Your Enthusiasm* [la série *Larry et son nombril*, 2000-2024] avec un rabbin », s'amuse Benjamin Charbit, mais on a été rattrapés par la gravité du livre. Cela dit, l'humour juif a tout à voir avec la consolation. J'aime cette phrase de Freud, qui définit l'humour comme une économie d'effets tristes. » Outre ses potentialités diégétiques, la figure centrale du rabbin permet de souligner le contraste entre les grandes questions de l'existence et la trivialité du quotidien, entre la spécificité du rite juif et l'universalité des thématiques abordées – la naissance, la mort, le mariage, les enfants qui grandissent... « C'est en quelque sorte un procedural [série dans laquelle chaque épisode développe une intrigue différente] spirituel, avec une enquête et une résolution par épisode. »

Plus intime que politique

Les huit épisodes alternent ainsi questionnements très lourds – à l'épisode 3, un homme ne sait pas quoi faire du corps de sa mère, qui voulait une crémation pour partir « comme ses parents » déportés, alors que le judaïsme l'interdit – et purs morceaux de burlesque.

A l'épisode 6, une histoire de canapé volé pendant la seconde guerre mondiale fera sourire les fans de *Friends*. Noé Debré et Benjamin Charbit insistent. *Le Sens des choses* n'est pas un biopic de Delphine Horvilleur, mais le parcours de la rabbine, qui a participé

à l'écriture, a en partie inspiré celui de Léa, de ses origines dans l'Est (où Noé Debré a aussi grandi) à ses études de médecine interrompues, jusqu'à sa pratique libérale. « Avec nos coauteurs, on a cherché à rebattre les cartes de son histoire, raconte Benjamin Charbit. Nous avons volontairement multiplié les trahisons envers Delphine, mais celles-ci font, au bout du compte, une série qui lui est très fidèle. »

A l'écriture comme au casting, une grande partie de l'équipe est d'origine juive, sans que cela ait été un choix, l'intérêt étant surtout, assure Noé Debré, que chacun soit arrivé sur le projet avec son idée, et éventuellement sa pratique, du judaïsme. « Ce qui est drôle, souligne-t-il, c'est que le juif le plus archétypal de la série est le personnage de Manu Payet, qui ne l'est pas du tout. Pour le jouer, il ne fallait pas trop bailler le ton : si on refuse la caricature, on trahit l'intention. Il fallait que ce soit outré mais fin, qu'on sente la part de mise en scène de

soi. Manu m'a dit qu'il s'était beaucoup inspiré de ses copains juifs ! »

Tout aussi important fut le regard de la Franco-Israélienne Keren Ben Rafael (*Vierges*, 2018), qui a réalisé l'intégralité de la saison. « Au début, on aimait bien l'idée d'un réalisateur qui n'essoit pas juif, se rappelle Noé Debré. Et puis ça s'est avéré trop compliqué, tout simplement parce que le judaïsme est tellement bizarre... Il aurait presque fallu un consultant sur le plateau. Pour le réalisateur, ça

aurait été l'enfer. Mais les films de Keren ont surtout le ton qu'on cherche, à la fois drôles et émouvants. Elle a tourné en Israël avec pas grand-chose, elle sait faire du film d'auteur et de la télévision, c'est-à-dire sans beaucoup d'argent. »

Alors que Noé Debré sera aussi à Séries Mania pour présenter la quatrième saison de *Parlement*, *Le Sens des choses* laisse largement la place à une suite. Le scénariste, qui a réalisé en 2024 son premier film, *Le Dernier des juifs*, prévoit qu'il n'est pas du genre à se projeter sur six saisons. « Je n'ai pas Post-it sur mes murs. Même sur une seule saison, je veux que l'on comprenne où en est mon personnage au moment où je l'écris. » Ce qu'il préfère, c'est quand le personnage lui-même nourrit les textes.

Plus intime que politique, cette première saison se tient volontairement éloignée de l'actualité immédiate. Selon ses auteurs, cela vient du fait que la série a été écrite avant les événements du

7 octobre 2023, et surtout que Noé Debré venait de tourner « tout un film » sur l'antisémitisme. « Je voulais une série qui traite de tout ce dont ne traite pas *Le Dernier des juifs* – le religieux, le rite. Si je ne l'avais pas tournée, j'aurais sûrement eu besoin de traiter de l'antisémitisme dans *Le Sens des choses*. Cette inquiétude est partout, même dans la série. »

« Si la série avait été écrite après le début de la guerre [Israël-Hamas], les questionnements n'auraient pas été les mêmes, estime Benjamin Charbit. Nous nous penchons sur l'éventualité d'une saison 2, et on sait que ça va être beaucoup plus compliqué. *Delphine* [Horvilleur] a écrit sur l'antisémitisme, mais ce n'est pas vraiment le sujet de la série, et le judaïsme n'est pas réductible à ça. Mais les choses ont changé, et on ne sait pas trop comment la série peut le métaboliser. Dans la suite du *Sens des choses*, le 7-Octobre aura-t-il eu lieu ? » ■

AUDREY FOURNIER

L'entrée remarquée dans le métier d'Elsa Guedj

L'actrice, venue du théâtre contemporain, est la tête d'affiche de la première saison

PORTRAIT

Pour ceux qui ont aimé *Drôle*, la série de Fanny Herero, impossible d'oublier ce phénomène au visage de khâgneuse et à l'humour salace, bourgeoise décidée à se faire un nom dans le stand-up malgré son prénom de petite fille modèle. C'est après l'avoir vue au théâtre que l'assistante de la directrice de casting de *Drôle* a contacté Elsa Guedj sur Instagram pour le rôle détonnant d'Apolline. La série n'aura duré qu'une saison, mais cela aura suffi pour que cette comédienne, issue du théâtre contemporain, tape dans l'œil du milieu. Aujourd'hui, elle est, dans le rôle d'une jeune rabbine, la tête d'affiche de la série *Le Sens des choses*, de Noé Debré et Benjamin Charbit.

« Ce personnage de rabbine débutante, je ne l'avais jamais vu ailleurs, explique la trentenaire. Et le mélange des genres, entre la comédie et une réflexion plus philosophique, m'a beaucoup plu. » Pudique sur son propre rapport au judaïsme, la jeune femme préfère évoquer sa préparation du rôle, entre visites à la synagogue et lectures, et, surtout, ses conversations avec la rabbine Delphine Horvilleur, qui a inspiré la série. « Il ne s'agissait pas de l'incarner. Léa, c'est plutôt une femme qui marche dans ses traces. »

Fille de médecin, Elsa Guedj a, quant à elle, choisi de ne pas marcher dans celles de ses parents. Étudiante au lycée Molière, dans le 16^e arrondissement de Paris, elle prend quelques cours de théâtre sans trop savoir qu'en faire. Son grand frère cinéphile l'initie au cinéma américain. Dessinatrice douée, elle songe à faire une école d'art, puis elle se tourne vers des études de lettres, par sécurité,

avant que le virus de la comédie ne la rattrape. « La marge de progression se situe très tôt dans ce métier, j'avais peur qu'après il ne soit trop tard », confie-t-elle. Elle s'inscrit au Cours Florent, puis elle réussit le très sélectif concours d'entrée au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, ce qui a l'avantage de rassurer sa famille.

« Le théâtre protège beaucoup » Son entrée dans le métier se fait vite et bien, reconnaît-elle, à travers des projets « qui [lui] ressemblent ». Elle cite le spectacle *Songs et métamorphoses*, de Guillaume Vincent au Théâtre de l'Odéon, à Paris, en 2016, ou encore *Le reste vous le connaissez par le cinéma*, pièce de Martin Crimp montée en 2019 par Daniel Jeanneteau au Festival d'Avignon. « J'ai eu des rôles importants assez vite. Ça me gêne presque de dire ça ! »

Même après *Drôle* et *Le Sens des choses*, qui est son premier rôle principal devant une caméra, Elsa Guedj n'envisage pas de se priver de ce rapport, très fort, à la scène et au public. Elle s'apprête à partir en tournée avec *Dolorosa*, une variation sur *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, par Rebekka Kricheldorf et Marcial Di Fonzo Bo, et planche déjà sur un autre spectacle avec la romancière Alice Zeniter. Ensuite, on verra, dit-elle. Le cinéma, pour lequel elle a peu tourné, lui fait de l'œil, une saison 2 du *Sens des choses* aussi. « Le théâtre protège beaucoup de la notoriété, souligne-t-elle. On peut avoir une bête de carrière sans être très connu, mais c'est aussi un espace très délimité. Une fois qu'on a joué, c'est passé. A l'écran, il y a quand même le plaisir de jouer dans des projets qui vont être vus et toucher du monde. » ■

« Il ne s'agissait pas de l'incarner. Léa, c'est plutôt une femme qui marche dans ses traces. »

Fille de médecin, Elsa Guedj a,

quant à elle, choisi de ne pas marcher dans celles de ses parents. Étudiante au lycée Molière, dans le 16^e arrondissement de Paris, elle prend quelques cours de théâtre sans trop savoir qu'en faire. Son grand frère cinéphile l'initie au cinéma américain. Dessinatrice douée, elle songe à faire une école d'art, puis elle se tourne vers des études de lettres, par sécurité,

AU F.

UN VOYAGE ÉBLOUSSANT AUX ORIGINES DU CINÉMA

WES ANDERSON

★★★
UN PUR ÉMERVEILLEMENT

LE NOUVEL OBS

UNE SPLENDEUR

TRANSFUGE

★★★★
UN FABULEUX VOYAGE
DANS LE TEMPS

TÉLÉRAMA

★★★★★
UN RÉGAL

PREMIÈRE

UN RAVISSEMENT

LE MONDE

D'UNE BEAUTÉ
FASCINANTE

POSITIF

★★★★★
UN TRÉSOR

LA TRIBUNE DE LYON

LUMIÈRE L'AVENTURE CONTINUE !

UN FILM DE
THIERRY FRÉMAUX



ACTUELLEMENT AU CINÉMA

CINE+
OCS

LE FIGARO

Télérama

SENS
CRITIQUE

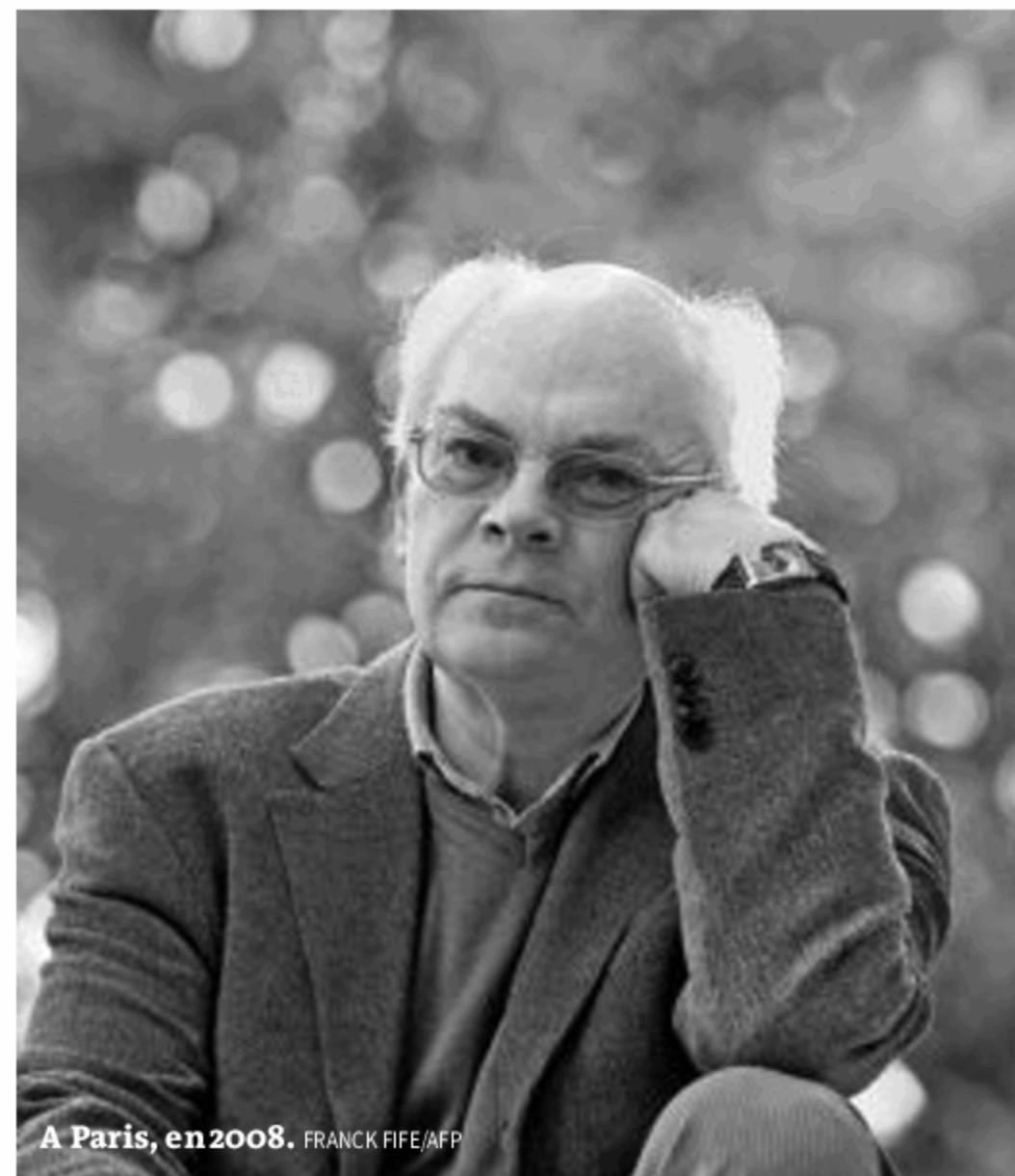
Nouvel Obs

TC
TROISCOULEURS

Institut
LUMIÈRE
GARDIEN DES FILMS

AD VITAM

Alain Jaubert Journaliste



A Paris, en 2008. FRANCK FIFE/AFP

Un journaliste rare vient de disparaître. Alain Jaubert était un «esthète de l'art à la télé», résume *Télérama* en annonçant la mort à 84 ans, samedi 15 mars, du réalisateur de l'émission «Palettes», qu'il produisit et anima pendant quinze ans, sur Arte. De 1988 à 2003, une cinquantaine de courts-métrages donnèrent à «lire» la peinture. «Les tableaux ne parlaient donc pas d'eux-mêmes», faisait mine de s'interroger ce précurseur de la palette graphique passé maître dans l'art de faire parler les toiles. *Justement, non. Le paradoxe n'est qu'apparent. Autant que de toile, de bois, de pigments, les tableaux sont faits de mots. Pas de voir sans savoir.*»

Didactique, se refusant au spectaculaire, chaque numéro de «Palettes» est un bijou de pédagogie. Une œuvre, une seule, est analysée en détail, avec des éléments techniques, iconographiques, esthétiques, historiques, progressivement révélés comme au fil d'une enquête méthodique. «A partir de l'objet, du tableau qui est là, je donne des informations, mais ce n'est pas un cours, [c'est] une découverte progressive d'énigmes successives, comme dans un film policier», résumait le producteur, dans un entretien à *Libération*, en 1995.

La vie de cet homme, né en 1940 à Paris, fut elle-même une vaste palette. Après avoir, disait-il, «butiné» les cours de Vladimir Jankélévitch, de Gaston Bachelard ou de Claude Lévi-Strauss à la Sorbonne, Alain Jaubert embarque pour deux ans dans la marine, qui lui permettra de découvrir l'Algérie – au moment des accords d'Evian –, le Venezuela et les pays scandinaves. Et lui donnera la passion de la mer, des marins et des ports. Que cet ancien élève de Julien Gracq lorsqu'il était lycéen partagera dans un livre, *Au bord de la mer violette* (Gallimard, 2013).

Une fois terminées des études de biologie, le jeune Jaubert devient, en 1970, journaliste au *Nouvel Observateur*, où il signe des articles scientifiques. C'est à cette période de sa vie, en 1971, qu'il a maille à partir avec la police de Raymond Marcellin, la bête noire de Mai 68. Frappé par des policiers alors qu'il a voulu porter secours à un blessé lors d'une manifestation, il est lui-même accusé de violences par ceux qui l'ont malmené. Il obtiendra gain de cause en justice. Pierre Vianson-Ponté l'avait soutenu dans *Le Monde*: «Alain Jaubert est journaliste, ses confrères se sentent solidaires et le disent.»

Journaliste éclectique, Alain Jaubert parle de musique classi-

29 JUILLET 1940 Naissance à Paris
1970 Journaliste au *Nouvel Observateur*
1981 Travaille pour l'INA
1988 Inaugure son émission sur l'art, «Palettes», sur La Sept (qui deviendra Arte)
2005 Goncourt du premier roman pour *Val Paradis* (Gallimard)
2025 Mort

que dans *Libération*, écrit pour *Science et Vie*, *New Scientist*, *Le Monde diplomatique*, *Jeune Afrique*... Toujours soucieux de transmettre autant que d'apprendre, il sera chargé de cours au département de philosophie de Paris VIII-Vincennes dans le cadre de la chaire de Michel Foucault de 1970 à 1974, puis enseignant à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, de 1983 à 1990. En outre, Alain Jaubert mènera une enquête sur le «devenir du toxicomane» pour le ministère de la justice (1976-1977), et une mission d'étude sur le développement d'une «université ouverte audiovisuelle» (1984-1986).

Une obsession du bon mot
Passé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en 1981, le quadragénaire réalise la même année un premier film, puis se voit confier, en 1988, par Pierre-André Boutang, l'émission «Océaniques» sur FR3 (devenue France 3). Il y réalisera une quinzaine de films, pour l'essentiel des portraits d'écrivains ou d'artistes. Rencontré à l'INA, Thierry Garrel lui propose à la même époque de se joindre à l'aventure de la nouvelle chaîne La Sept, qui deviendra Arte, et ce sera donc «Palettes».

Employer le bon mot était son obsession. «A partir des mots et des sensations, je fais des esquisses, que je laisse reposer. Ensuite, je les revois, les retourne, comme les peintres», expliquait-il au *Monde*, en 2004, lors de la sortie de son premier roman, *Val Paradis* (Gallimard). Couronné du prix Goncourt du premier roman en 2005, ce texte «n'est pas autobiographique mais tout est vrai», précisait ce touche-à-tout, ami de Philippe Sollers et du poète américain Allen Ginsberg – un de ces «clochards célestes» célébrés par Jack Kerouac, dont il traduira, avec Susan Sacks, une partie des écrits. Suivront d'autres romans, des essais et des nouvelles dans *Le Monde* 2, ancêtre de «M Le magazine du Monde». ■

PASCAL GALINIER

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Bernard Bullet
et sa fille, Claire,
Melvina Mestre
et son fils, Gabriel,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille et sœur,

Constance BULLET,

survenu à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mars 2025, à 9 h 30, en l'église Saint-François de Molitor, Paris 16^e, suivie de l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vos messages pour Constance peuvent être transmis à : penseespourconstance@gmail.com

Jacques et Marie-Thérèse Chauvel, François et Masie (?) Peponnet, François (?) et Odile Chauvel, Jean-Paul et Geneviève Compagne, ses frères et sœurs et leurs conjoints, Ses neveux et nièces, Ses petits-neveux et petites-nièces, Sa famille Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole CHAUVELLE,
officier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 mars 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris 7^e, le jeudi 27 mars, à 14 h 30.

Jean Pierre Coquart, Dominique et Anne-Marie Coquart, ses frères et sa belle-sœur, Estelle, Benoît, Cécile, Fabien, ses neveux et nièces, Alexia, Alice, Audrey, Colin, Ophélie, Marie, Méline et Clara, son petit-neveu et ses petites-nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Florence COQUART,
ancienne directrice générale adjointe de Adef Habitat (anciennement ADEF), ancienne bénévole à ATD Quart Monde.

La cérémonie aura lieu le samedi 22 mars 2025, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine), 45, avenue Marx-Dormoy.

Saint-Benoît.

Henriette Bourgeois Gamby, son épouse, Alice et Guillaume Gamby Vançon, Jean-Philippe et Maryse Gamby Savary, Xavier et Laetitia Gamby Aka, ses enfants,

Mathilde et Corentin, Manon et Lucie, Félix et Alexis, ses petits-enfants,

Bruno (?) et Roselyne Gamby Abbe, Thierry et Marc-Karim Gamby Ben Diane, ses frères,

Les familles Gamby, Bourgeois, Dejonghe, Lamoot, Vançon, Savary, Aka, Abbe, Ben Diane,

ont la tristesse de faire part du décès de

Denys GAMBY,

survenu le 17 mars 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ni plaques ni fleurs ni couronnes. Dons souhaités à l'AFM-Téléthon. PFG, Poitiers, Tél. : 05 49 41 05 69.

Le frère Claude GILLIOT, o.p.,

est entré dans la Paix du Seigneur, le 15 mars 2025, dans sa quatre-vingt-sixième année, la soixante-deuxième année de sa profession religieuse et la cinquante-septième année de son ordination presbytérale.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 mars, à 10 heures, au couvent Saint-Jacques, Paris 13^e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Étoiles (Essonne).

De la part

Du frère Nicolas Tixier, prieur provincial, Du frère Marc-Antoine Bécheteau, prieur du couvent Saint-Jacques Et des frères de la Province dominicaine de France.

Michel HALBWACHS

est mort le 12 mars 2025, au Col des Prés (Savoie).

De la part de

Sylvie Mora, son épouse, Ses enfants Et toute sa famille. michelhalbwachs@gmail.com

Alain JAUBERT,

réalisateur de la série *Palettes*, une encyclopédie de la peinture en cinquante films, professeur d'épistémologie dans le cadre de la chaire de Michel Foucault à Paris VIII-Vincennes, collaborateur à *Politique hebdo*, *Jeune Afrique*, *Lire...* journaliste scientifique à *La Recherche* et au *Nouvel Observateur*, chroniqueur musical à *Libération*, professeur aux arts décoratifs de Paris, auteur de romans et d'essais, *Le commissariat aux archives* a connu un succès international et *Val Paradis* (Gallimard) a reçu le prix Goncourt du premier roman. Il est décédé le 15 mars 2025.

Marie-José, Aurélia, Naomi et Tsipora, sa femme, sa fille et ses petites-filles, partagent cette triste nouvelle.

Ses obsèques se tiendront dans l'intimité.

Un hommage lui sera rendu prochainement.

aureliajaubert@free.fr

Ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacques KLAJNBERG,

commandeur de l'ordre des Palmes académiques, survenu le vendredi 14 mars 2025.

Ses obsèques ont lieu ce vendredi 21 mars, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Martin-d'Hères (Isère). Oppedette (Alpes-de-Haute-Provence).

Catherine et Françoise, ses filles et leurs conjoints, Simon, Raphaël, Matthieu et Lucien, ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Hélène MORSEL,

dite Toutoune, survenu le 19 mars 2025, à Saint-Martin-d'Hères, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'enterrement se déroulera dans l'intimité, à Oppedette.

Vous pouvez écrire à ses filles : fmorsel@orange.fr catherine.morsel@orange.fr

Paris. Royan.

Sylvain, son époux, Michael et Patricia, Julien et Lucie, ses fils et leurs épouses, Léa, Manon, Samuel, Elise et Noé, ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Annick OHAYON,

née NAULIN, maître de conférences honoraire de l'université Paris 8, historienne de la psychologie et de la psychanalyse, centre Alexandre-Koyré, survenu le 17 mars 2025, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu ce vendredi 21 mars, à 10 h 45, au cimetière des Tilleuls, 56 bis, boulevard Georges-Clemenceau, à Royan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bernadette Pélissier, son épouse, Colette Revol, sa sœur, Claire et Philippe Moulin, Xavier et Valérie Pélissier, Hugues et Pascale Pélissier, ses enfants et leurs conjoints, Vincent, Bertrand, Marianne, Alexandre, Roxane, Alice, Robin, Martin, Marie, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Caroline et Elise Desjardins, ses belles-filles et Samuel,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean PELLISSIER,

agrégé des Facultés de droit, directeur honoraire de l'Institut d'études du travail de Lyon, président honoraire de l'Association française de droit du travail, docteur *honoris causa* de l'université Laval (Québec), chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre des Palmes académiques, survenu le 18 mars 2025.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 mars, à 10 heures, en l'église de La Couronne (Charente).

Bernadette Poquet, son épouse,

a la tristesse de faire part du décès de

Roland POQUET,

directeur-fondateur de l'Hippodrome de Douai, scène nationale, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres, chevalier dans l'ordre national du Mérite, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

M. Roland Poquet sera incinéré au crématorium de Cannes, le samedi 22 mars 2025, à 11 h 15.

Panchika Reumaux, son épouse, Caroline et Peter, Sophie et Pierre, Anne-Marie et Thierry, Jean-François, ses enfants et leurs conjoints, Charles et Axelle, Xavier et Lise, Lætitia, Clara et Lucien, et Virginie, ses petits-enfants et leurs conjoints, Gabriel, Jeanne, Sacha, et Joseph, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard REUMAUX,

chevalier de l'ordre national du Mérite, survenu le 4 mars 2025, chez lui, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Geneviève, son épouse,

Rémi, Benoît, Mathieu et Thomas, ses enfants et leurs conjointes, Ses petits-enfants, Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude SALOMON,

survenu le 16 mars 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie funéraire aura lieu le 25 mars, à 10 heures, au crématorium du c

Dror Mishani

« Le traumatisme du 7-Octobre a fait d'Israël une société obsédée par la vengeance »

L'écrivain israélien publie « Au ras du sol », une réflexion sur ce que peut la fiction dans un pays en guerre contre le Hamas. Il déplore également le fait que les Palestiniens ne sont plus considérés que comme des « ennemis sans visage »

ENTRETIEN

Dror Mishani est un écrivain israélien né en 1975, qui enseigne la littérature à l'université de Tel-Aviv, après avoir été éditeur et collaborateur du quotidien *Haaretz*. Parmi ses cinq polars traduits en français, quatre mettent en scène Avraham Avraham, policier tenace et tourmenté, qui traque les criminels à Tel-Aviv et dans ses environs. Le premier d'entre eux, *Une disparition inquiétante* (Seuil, 2014), a été porté à l'écran par Erick Zonca sous le titre *Fleuve noir* (2018). En 2021, le prix Mystère de la critique a récompensé *Une deux trois* (Gallimard, 2020). Avec *Au ras du sol* (Gallimard, 176 pages, 20,50 euros), Dror Mishani quitte provisoirement le genre policier. Sous-titré *Journal d'un écrivain en temps de guerre*, le livre est une plongée dans la vie d'une famille israélienne durant les premiers mois de la guerre contre le Hamas, mais aussi dans les réflexions de son auteur sur la situation de son pays et le rôle de la littérature.

Au lendemain des bombardements massifs lancés par Israël contre Gaza, les 17 et 18 mars, quel est votre état d'esprit ?

Je suis horrifié. Si nous continuons la guerre contre les Palestiniens, les vies des otages israéliens à Gaza seront encore plus en danger qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais je crois que cette équation est plus profonde et surtout plus large : nos vies, ici, dépendent de notre capacité et de notre volonté à arrêter cette guerre menée depuis presque dix-huit mois et d'aider les Gazaouis à bâtir de nouveau leurs vies et leurs maisons. Si nous ne nous arrêtons pas, la vie de nos enfants sera également en danger, car la violence qui fait rage sans arrêt brûle tout, et le feu que nous allumons reviendra nous hanter.

Notre démocratie et notre liberté dépendent de notre capacité à arrêter cette guerre maintenant. D'où le fait que les manifestations contre le gouvernement doivent se concentrer sur la fin de la guerre et pas seulement sur la libération des otages. Un gouvernement qui cause la mort de centaines de Palestiniens en une nuit ne s'arrêtera pas là. Il y a quelques années à peine, de tels événements auraient mis fin à la guerre. Mais pour notre gouvernement d'aujourd'hui, il n'y a plus d'êtres humains, seulement des ennemis sans visage, et il n'a plus

aucune retenue, ni légale ni morale. Et cette violence sans retenue ne s'arrêtera pas à Gaza, c'est sûr.

Après les massacres commis par le Hamas dans le sud d'Israël, le 7 octobre 2023, vous avez brusquement cessé d'écrire de la fiction. Où en êtes-vous, dix-sept mois plus tard ?

Je ne pouvais tout simplement pas continuer comme si de rien n'était. Il me semblait impossible de me rendre chaque matin dans mon bureau pour donner vie à des personnages totalement déconnectés de ce qui se passait autour de moi. J'ai donc cessé de travailler sur le roman commencé avant le 7-Octobre [pas encore paru], et cela pendant plusieurs mois, jusqu'à entrevoir la manière dont le présent pouvait pénétrer la fiction. Ensuite, quand j'ai repris ce texte, la guerre avait affecté mes personnages, à commencer par Avraham Avraham, qui est mon héros récurrent. Dans le livre, comme ce fut le cas dans la réalité, ce détective passe plusieurs semaines à tenter d'identifier des petits morceaux de restes humains – ceux des personnes assassinées par le Hamas.

Vous citez une phrase du romancier Joseph Roth (1894-1939), écrite dans l'entre-deux-guerres : « Il ne s'agit plus d'inventer des histoires. Le plus important, c'est d'observer. » La question de la fiction se pose-t-elle en ce moment sur la scène littéraire israélienne ?

Il existe un débat sur l'opportunité d'écrire de la fiction. Comment prétendre bâti une œuvre imaginaire qui nous renseigne sur ce drame, quand la réalité du 7 octobre 2023 nous fournit tellement d'histoires tragiques, d'actes de courage et de drames familiaux ? En ce moment, les journalistes semblent plus importants que les auteurs de fiction, quand ils donnent à voir le réel. Le romancier, lui, doit trouver le moyen de dire les choses qui n'apparaissent pas sous la plume des journalistes.

Ce qui vous « sauve la vie », durant ces mois d'angoisse, c'est tout de même la littérature, expliquez-vous. Celle que vous lisez, dont vous nous offre de nombreuses citations, puis celle que vous écrivez...

Oui, j'ai fini par reprendre le chemin du roman, et mon prochain livre traitera de ce moment historique sous l'angle littéraire. J'ai aussi écrit une série pour la télévision, à partir d'un épisode survenu, le 7-Octobre, à Sderot, une ville proche de Gaza. Ce jour-là, le commissariat a été pris d'assaut par 26 combattants du Hamas, qui ont tué les agents présents dans le bâtiment, avant de se faire éliminer à leur tour par l'armée israélienne. Je voulais faire entrer l'histoire des Palestiniens dans cette narration, en évoquant un personnage de terroriste. Même si la plupart d'entre eux étaient extrêmement cruels, je trouvais important de comprendre leur trajectoire. Or, en Israël, il est presque interdit de raconter l'histoire de ces hommes. C'est tabou. Je n'ai, par exemple, jamais réussi à connaître leurs noms.

Cette cécité imposée se double, dites-vous, d'une surdité collective qui vous fait peur...

En Israël, beaucoup de gens refusent d'entendre parler des Palestiniens. Ils ne veulent pas connaître la souffrance de



LE LIVRE

Au ras du sol. Journal d'un écrivain en temps de guerre

Que se passait-il dans la tête d'un Israélien de gauche, durant les premiers mois de la guerre entre Israël et le Hamas ? Quelles peurs, quelles colères, quels dilemmes ? En publiant *Au ras du sol* (traduit de l'hébreu par Laurence Sendrowicz, Gallimard, 176 pages, 20,50 euros), le journal qu'il a tenu d'octobre 2023 à mars 2024, Dror Mishani nous fait entrer dans cette spirale de sentiments et de réflexions, mais aussi chez lui, au sens premier du terme, puisqu'il est question de sa famille, de sa femme et de ses enfants, comme des discussions qui les agitaient alors. Passionnant, subtil mais jamais triste, en dépit du désespoir qu'inspire à l'auteur la situation de son pays, ce livre est une magnifique ode à la littérature et à ses pouvoirs. Est-il utile de « se préoccuper de littérature en un tel moment ? », s'interroge Dror Mishani, avant de constater que la « seule réponse » est « oui ».

l'autre. Même des personnes de la gauche vous disent qu'ils ne souhaitent plus rien savoir depuis ce qu'« ils » ont fait le 7-Octobre. Ceux-là expliquent que l'horreur des massacres les a, en quelque sorte, dessoulés, comme si être de gauche correspondait à un genre d'ivresse : nous étions naïfs, affirment-ils, mais maintenant, nous savons que la paix ne sera plus possible. Ce genre de réflexe est terriblement dangereux : c'est la garantie que la guerre ne finira jamais. Dans ce contexte, la réaction des Israéliens aux idées de Trump a été horriante : la très vaste majorité pense que le déplacement de la population palestinienne hors de Gaza sera une bonne idée. J'ai peur que, même si le président américain change d'opinion sur le sujet, l'idée n'ait pris racine dans l'esprit des Israéliens.

Pensez-vous que les massacres commis par le Hamas, puis la guerre qui s'en est suivie, ont transformé la société israélienne ?

Le traumatisme du 7-Octobre a fait de nous une société obsédée par la vengeance. Il existe un mythe selon lequel toutes les tentatives de faire la paix avec les Palestiniens, notamment lors des accords d'Oslo, en 1993, ou du retrait de Gaza, en 2005, se sont soldées par des échecs : attentats des années 1990, deuxième Intifada, puis 7 octobre 2023 et contamination de la société palestinienne par le Hamas. Mais tout cela, c'est un mythe, car nous n'avons pas vraiment cherché la paix. Si cela avait été le cas, nous aurions considéré les Palestiniens comme des égaux, dégagés de notre tutelle. Comment peut-on continuer à contrôler les Palestiniens et s'attendre à autre chose qu'à la guerre ?

Le traumatisme du 7-Octobre a réveillé, y compris chez vous, ce que vous nommez la « terreur constitutive de l'âme juive ». Quelles sont les conséquences des parallèles établis entre ces massacres et ceux dont la communauté juive a souffert autrefois ?

Le 7 octobre 2023 et les jours qui ont suivi, j'étais sous le choc ; j'avais peur pour ma famille, mes amis. La douleur et le poids du deuil ont été écrasants, nous étions enselvés sous une accumulation d'histoires plus tragiques les unes que les autres. Aujourd'hui encore, la société semble avoir repris une vie normale, mais elle n'est pas sortie du traumatisme.

En tant que juif et israélien, je com-



YANN LEGENDRE

prends parfaitement pourquoi nous avons peur. La Shoah date d'il y a quatre-vingts ans, ce n'est rien à l'échelle de l'histoire. Cette mémoire est encore vraiment vivante dans la société. Si bien que les Israéliens, lorsqu'ils rencontrent la violence palestinienne, s'imaginent souvent qu'il s'agit d'une prolongation de la violence nazie. Comme si Yahya Sinouar était Hitler, et le Hamas un mouvement nazi. Pourtant, cette façon d'envisager les choses ne sert à rien, car elle est tout simplement fausse.

Si la guerre contre les Palestiniens n'est que la poursuite de la seconde guerre mondiale, alors oui, il faut détruire Gaza comme les alliés ont détruit Dresden et Hambourg [en Allemagne]. Mais ce n'est pas le cas. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'antisémitisme dans l'idéologie véhiculée par le Hamas, mais la haine des Palestiniens vis-à-vis des Israéliens, quand elle existe, a aussi des causes historiques.

De façon générale, avez-vous peur pour l'avenir de votre pays ?

Notre société creuse sa propre tombe. Prenez cette idée folle de déplacement des 2 millions de Palestiniens de Gaza : non seulement elle n'est pas légitime, pas morale, mais, en plus, elle créerait un précédent très dangereux. En cas de renversement géopolitique, si la population juive était à son tour menacée de déplacement, comment pourrait-on encore dire qu'il s'agirait d'un projet immoral ?

Dans votre livre, vous dites que vous avez envisagé furtivement de quitter le pays, juste après le 7 octobre 2023. Et maintenant ?

Des dizaines de milliers d'Israéliens, parmi les plus éduqués, sont déjà partis. Des universitaires, des gens qui travaillent dans la tech, des médecins, des écrivains. C'est un processus silencieux qui peut, lui aussi, nous détruire. Quant à moi, je ne resterai pas si le programme de Donald Trump visant à déplacer la population palestinienne était mis à exécution.

Le fait d'être là en sachant ce que l'armée israélienne a fait à Gaza n'est déjà pas confortable. Je me demande parfois si, par ma seule présence, je ne soutiens pas tacitement les opérations militaires. D'un autre côté, je veux essayer d'avoir une petite influence sur le débat dans mon pays. Je ne veux pas rester par peur ou par habitude, mais pour tenter de combattre l'extrême droite en Israël. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËLLE RÉROLLE

Pour que l'antisionisme ne serve plus de prétexte à l'antisémitisme !

A l'initiative du collectif Nous vivrons, un **collectif** de plus de 200 personnalités, parmi lesquelles Elisabeth Badinder, Aurore Bergé et François Hollande, souligne la montée d'un antisionisme qui cache un antisémitisme actif

Sionistes, fascistes, c'est vous les terroristes !, c'est ce que l'on entend depuis des mois dans toutes les manifestations dites «propalestiniennes». L'antisionisme est à la mode. Le déroulé est simple : le sionisme est un colonialisme qu'il faut éliminer. Cette simplification de l'histoire ne dit rien de l'histoire du peuple juif, d'une émancipation qui arrive trop tard, des pogroms qui tuent, d'une Shoah qui extermine. Incrire le sionisme sur le terrain décolonial est un biais historique permettant de se considérer du «bon côté de l'histoire». Cela parle de tout, sauf du projet sioniste visant à l'autodétermination et à l'émancipation du peuple juif.

Partant de cette lecture, tout y passe : l'anti-impérialisme, l'antifascisme, l'anticapitalisme. Et, surtout, beaucoup de complotisme, mais sans jamais se revendiquer de l'antisémitisme. Comme le disait, dans les années 1970, le philosophe Vladimir Jankélévitch [1903-1985], «l'antisionisme est une incroyable aubaine, car il nous donne la permission – et même le droit, et même le devoir – d'être antisémite au nom de la démocratie ! L'antisionisme est l'antisémitisme justifié, mis enfin à la portée de tous. Il est la permission d'être démocratiquement antisémite. Et si les juifs étaient eux-mêmes des nazis ? Ce serait merveilleux. Il ne serait plus nécessaire de les plaindre ; ils auraient mérité leur sort». Nous en sommes là.

Depuis le 8 octobre 2023, nous assistons à un relativisme des massacres du 7 octobre 2023 et à une condamnation du sionisme. En résumé, si les juifs

n'étaient pas là, tout cela ne serait pas arrivé. C'est ainsi que le «*sale sioniste*» a remplacé le «*sale juif*». On ne s'attaque plus au peuple «décide» mais au peuple «génocidaire».

On ne reproche plus aux juifs de vouloir contrôler le monde mais aux sionistes de vouloir contrôler les terres. Ces terres qui font la taille de la Bretagne et qui rassemblent plus de la moitié des juifs du monde dans le seul Etat juif de la planète. «Si vous le voulez, ce ne sera plus un rêve», disait Theodor Herzl [1860-1904], père du sionisme moderne, à la fin du XIX^e siècle. Le sionisme, c'est un idéal d'émancipation, un ancrage durable, un barrage à la haine, un rempart à l'extermination. Le sionisme, c'est ce qui devait permettre aux juifs de décider de l'avenir de leurs enfants.

Mécanique rodée

Selon une étude de l'IFOP, publiée le 3 mars, le sionisme vaut à ces enfants juifs que 37 % de leurs camarades d'école «refusent de nouer certaines relations amicales ou sentimentales avec eux affichant leur soutien à Israël». La mécanique est rodée. Les juifs sont des sionistes, les sionistes sont des fascistes, les fascistes sont des génocidaires.

Tout juif soutenant le sionisme devient coupable, tout juif attaché à Israël est condamné. L'antisionisme essentialise. L'antisionisme déshumanise. L'antisionisme assigne les juifs de la diaspora à prendre position sur la politique du gouvernement israélien. A quel titre ? S'avançant, par ailleurs, que seuls les juifs anti-

sionistes auraient le droit au soutien des nouveaux antiracistes. Les autres sont non seulement responsables des violences dont ils font l'objet, mais ils en sont comptables. Parce qu'ils sont du «mauvais côté de l'histoire».

L'antisionisme est du révisionnisme. Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies vote la résolution 181 visant à la création d'un Etat juif. Le 14 mai 1948, David Ben Gourion [1886-1973] proclame l'indépendance de l'Etat d'Israël. Quatre-vingts ans après, du parvis de Columbia à celui de Sciences Po, des réseaux sociaux à l'Assemblée nationale, la légitimité de l'Etat d'Israël est non seulement remise en cause mais de nouveaux plans de partage sont suggérés. Sans consulter les concernés. On parle d'un foyer binational dans le meilleur des cas. Plus souvent d'une Palestine «from

the river to the sea» («de la rivière à la mer»), rayant le foyer juif de la carte. Pourquoi une cause en effacerait-elle une autre ? Nous sommes pour la coexistence de deux Etats démocratiques. Ni antisionisme ni suprémacisme, nous reconnaissions les mêmes droits à tous les peuples.

En finir avec l'impunité

Le 7-Octobre a bouleversé nos certitudes. Il a changé la vie des Français juifs : 57 % des actes racistes touchent 0,6 % de la population française. On ne doit plus pouvoir être antisémite impunément. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, un tiers des actes antisémites recensés en 2024 étaient motivés par la cause palestinienne. Pour que l'antisionisme ne serve plus de prétexte à l'antisémitisme, c'est à la République de protéger les juifs en intégrant dans sa loi l'antisionisme comme nouvelle forme d'antisémitisme. Il ne s'agit pas ici de museler la critique légitime de la politique d'un gouvernement israélien auquel le sionisme survivra, mais de condamner l'antisionisme qui frappe, l'antisionisme qui viole, l'antisionisme qui discrimine, l'antisionisme qui humilié.

C'est, comme l'écrivait Martin Luther King [1929-1968] dans sa lettre à un ami antisioniste, en 1967, cet «antisionisme qui est de la discrimination envers les juifs parce qu'ils sont juifs. En un mot, c'est de l'antisémitisme» qui ne doit plus être toléré et qui doit être puni par la loi. Avant que les antisémites ne fassent la loi, parce que la République ne leur appartient pas. ■

Premiers signataires : Sarah Aizenman, présidente du collectif Nous vivrons; Yonathan Arfi, président du Conseil représentatif des institutions juives de France; Gabriel Attal, ancien premier ministre; Elisabeth Badinder, philosophe; Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations; Bernard Cazeneuve, ancien premier ministre; Michaël Delafosse, maire (Parti socialiste, PS) de Montpellier; Christian Estrosi, maire (Horizons) de Nice; Jérôme Guedj, député (PS); Benjamin Haddad, ministre délégué chargé de l'Europe; Anne Hidalgo, maire (PS) de Paris; François Hollande, ancien président de la République; David Lisnard, maire (Les Républicains) de Cannes; Mathias Ott, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT; Astrid Parnosyan-Bouvet, ministre chargée du travail et de l'emploi; Laurence Rossignol, sénatrice (PS); Anne Sinclair, journaliste; Mario Stasi, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme; Manuel Valls, ministre d'Etat; Caroline Yadan, députée (Renaissance)...
La liste complète sur *LeMonde.fr*



LA RÉPUBLIQUE
DOIT PROTÉGÉR LES
JUIFS EN INTÉGRANT
L'ANTISIONISME
DANS SA LOI COMME
NOUVELLE FORME
D'ANTISÉMITISME

Robert Hirsch L'attaque sanglante perpétrée par le Hamas a accéléré la dérive antisémite «insoumise»

Selon l'historien, l'affiche de La France insoumise caricaturant l'animateur Cyril Hanouna est le fruit de l'incapacité d'une partie de la gauche de comprendre le retour de l'antisémitisme depuis un quart de siècle

désignés à la vindicte publique avant d'être envoyés à Auschwitz. Soit il ignore les caricatures antisémites du passé, ce que personne ne peut croire, soit il considère qu'il n'est pas interdit de reprendre l'imaginaire antisémite. C'est grave.

Mais l'affiche de Cyril Hanouna ne tombe pas du ciel. C'est le résultat d'un quart de siècle d'erreurs, mais aussi de dérives, d'une partie de la gauche qui se montre incapable de comprendre le retour de l'antisémitisme et sa gravité. L'appréciation récente de Jean-Luc Mélenchon selon laquelle l'antisémitisme est «résiduel» dans la France d'aujourd'hui [publiée sur son blog personnel le 2 juin 2024] est le symbole de cette myopie.

Le leader «insoumis», promu figure de proue de la gauche par les scrutins présidentiels, ne s'en est pas tenu à l'indifférence, alors que les juifs et juives de France sont effrayés par le retour d'une haine encore si présente dans leurs mémoires. Depuis quelques années, il s'est mis à distiller des formules antisémites. Il serait trop long de les énumérer. N'en retenons qu'une, en juillet 2020, où, évoquant Jésus-Christ, il exprima l'idée que «ce sont ses propres compatriotes qui l'ont mis [sur la croix]». Autrement dit :

«les juifs ont tué le Christ», formule qui concentra durant des siècles l'antisémitisme chrétien et fit tant de victimes.

Ces dérapages ne datent donc pas du 7 octobre 2023, mais l'attaque sanglante perpétrée par le Hamas a accéléré la fuite en avant «insoumise». Non content de refuser d'admettre l'antisémitisme de l'agression du Hamas, rejettant même son terrorisme, Jean-Luc Mélenchon multiplia les petites phrases à tonalité antisémite sous couvert de soutien au peuple palestinien. Il profita de la

cruauté de la riposte israélienne au 7-Octobre, inadmissible, pour distiller un antisémitisme qui fait un tort considérable à la cause palestinienne.

Israël serait pire que le nazisme

Il alla même, en août 2024 devant ses militants [réunis à l'occasion des universités d'été de LFI], jusqu'à affirmer que la Shoah touchait les gens en fonction de leur religion – contre toute réalité historique – alors qu'à Gaza c'est tout un peuple qui était visé. Israël serait pire que le nazisme. La mémoire de la Shoah, vecteur essentiel de l'antifascisme, se trouvait ainsi remise en cause.

La nouveauté, depuis le 7-Octobre, c'est que LFI a changé. Une partie de ses responsables s'est retrouvée en dehors du mouvement. Clémentine Autain, Alexis Corbière, Raquel Garrido, François Ruffin n'avaient jamais été compromis dans les outrances mélenchonistes et ont condamné sans ambiguïté le 7-Octobre. Ceux qui ont pris leurs places auprès de Jean-Luc Mélenchon n'ont pas les mêmes précautions et suivent le maître. Cela donne l'image d'une partie de la gauche hostile aux juifs, rompant ainsi avec un passé de lutte contre l'antisémitisme.

En effet, et c'est d'une extrême gravité, le comportement de Jean-Luc Mélenchon et de divers responsables de LFI à propos de l'antisémitisme constitue une rupture avec le consensus dreyfusard qui a marqué la gauche à la fin du XIX^e siècle. Celui-ci lui a donné un de ses traits essentiels : la lutte contre toutes les oppressions, quelles que soient les passions populaires.

En 1898, s'engageant avec Emile Zola et Jean Jaurès dans la défense du capitaine Alfred Dreyfus, la gauche s'est rassemblée contre l'injustice faite à un juif. Ce ne fut pas sans mal, tant les préjugés antisémites pesaient alors. En prenant parti pour Dreyfus, la gauche continuait l'œuvre émancipatrice de la Révolution française. Il faut retrouver cette tradition, en condamnant sans appel les dérives mélenchonistes. Et en combatant l'antisémitisme d'où qu'il vienne, comme il convient de combattre tous les racismes. Il y va de l'avenir de la gauche. ■

LE COMPORTEMENT
DE JEAN-LUC
MÉLENCHON
CONSTITUE UNE
RUPTURE AVEC
LE CONSENSUS
DREYFUSARD
QUI A MARQUÉ
LA GAUCHE

Robert Hirsch, historien, auteur de «La Gauche et les juifs» (*Le Bord de l'eau*, 2022)

S'aliéner les fans, c'est condamner l'avenir du football français

Privilégier les mesures collectives, comme la dissolution de groupes de supporters, pour lutter contre les violences dans les stades risque d'aggraver la situation, plaide un **collectif** d'élus

Depuis plusieurs mois, le milieu du football bruisse : une volonté politique menace de dissolution plusieurs groupes et associations de supporters de clubs de football de Ligue 1 et de Ligue 2. Une telle décision révélerait une incompréhensible méconnaissance du fonctionnement des tribunes de football et du rôle réel des groupes de supporters « ultras », qui seraient ainsi opportunément assimilés au hooliganisme. Bien évidemment, nous ne pouvons que souscrire à la nécessité d'éradiquer toute forme de violence ou de comportement haineux dans et aux abords des stades. C'est dans cette optique que la France s'est dotée d'un arsenal législatif unique, donnant à trois autorités distinctes la compétence d'interdire individuellement de stade les auteurs de troubles : la justice, les préfectures et les clubs.

Mais il est tout aussi évident que le recours à des mesures collectives comme les dissolutions serait une très mauvaise réponse à un vrai enjeu et relèverait de la « fausse bonne idée » en matière de sécurité. La présence de cadres bénévoles et d'interlocuteurs clairement identifiés dans les tribunes populaires, organisées autour d'associations agissant en véritables « partenaires », est en effet une condition favorisant le nécessaire dialogue entre les clubs, les forces de sécurité, les instances sportives, les pouvoirs publics et les supporters.

La disparition de structures et d'individus connus du paysage du « supporteurisme » dégraderait la capacité à gérer les foules, à réguler les conflits en tribune, à organiser et sécuriser les déplacements à l'extérieur et à juguler les comportements individuels répréhensibles (dérives racistes et identitaires telles que l'on en connaît dans certains stades, violence physique, etc.). La plupart des clubs, l'instance nationale du supportérisme (INS), mais aussi des acteurs territoriaux de la sécurité ne disent pas le contraire, voire redoutent de devoir être contraints de gérer chaque semaine des situations potentiellement bien plus complexes voire dangereuses que ce que nous connaissons aujourd'hui. La dissolution de groupes ouvre en effet la voie à l'arrivée de groupes plus radicaux que les associations actuelles ne pourront plus juguler et rendra impossible la collecte d'informations indispensables pour l'organisation anticipée et documentée de la sécurité des rencontres.

Quand le remède est unanimement envisagé comme étant pire que le mal, il semble logique de reconstruire son point de vue. Nul ne saurait imaginer qu'une telle mesure ait pour effet d'organiser le désordre qu'elle entend prévenir. Nos tribunes méritent mieux que cela. Nous alertons aussi sur le fait que ce processus pourrait conduire à un « rassemblement des causes » et à un véri-



LA DISSOLUTION DE GROUPES OUvre LA VOIE À L'ARRIVÉE DE GROUPES PLUS RADICAUX QUE LES ASSOCIATIONS ACTUELLES

table mouvement de contestation des tribunes françaises, dans un milieu où la rivalité n'efface pas la solidarité entre groupes.

A l'heure où le football français rencontre une double crise économique et de gouvernance, les supporters sont le roc sur lequel rebâtit un modèle. S'aliéner les supporters, c'est condamner l'avenir. La solidarité est aussi ce qui caractérise la vie associative de ces structures qui, pour certaines d'entre elles, comptent plusieurs décennies d'engagement à leur actif, au-delà des animations sportives. Toutes ou presque sont parfaitement intégrées dans la vie de leur territoire, en particulier à travers de nombreuses opérations partenariales établies avec d'autres associations, sportives, culturelles ou caritatives.

Disparition des animations

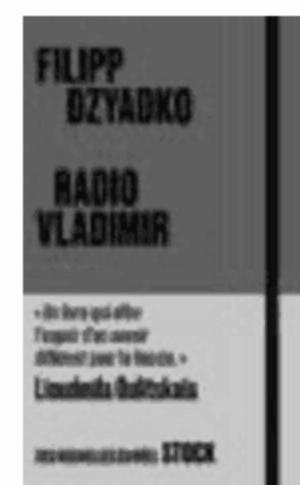
Enfin, la fidélité, l'engouement et la ferveur des « ultras » sont unanimement reconnus et très souvent mis en avant. Ces valeurs sont illustrées par les multiples animations qu'ils proposent en tribune, et nombreuses et nombreuses sont celles et ceux qui vont au stade pour vivre cette expérience, davantage que pour regarder ce qui se passe sur le terrain : là se joue la différence entre le stade et la télévision. Ce sont d'ailleurs les images de ces animations, organisées par les groupes de supporters, qui servent fréquemment de support de communication, voire de produit d'appel, de la part des diffuseurs, de la presse sportive ou à l'occasion d'opérations de marketing territorial des pouvoirs publics. La dissolution de ces associations signifierait la disparition de la plupart des animations de tribunes. Le football, nos stades, ne peuvent pas payer le luxe de perdre leur douzième homme.

La ministre des sports, Marie Bartsacq, a récemment déclaré, à l'Assemblée nationale, vouloir tout faire pour privilégier les sanctions individuelles aux mesures collectives, par définition injustes et brutales. Nous ne pouvons que souscrire à un tel modèle, qui a fait ses preuves chez nos voisins européens et qui fait l'unanimité auprès de tous les spécialistes.

Fervents défenseurs des libertés associatives tout autant que de l'Etat de droit, nous appellen à un moratoire sur les procédures de dissolution et à l'organisation d'Etats généraux du football, qu'Amélie Oudéa-Castéra [ex-ministre des sports] entendait construire avec ses collègues de l'intérieur et de la justice. L'heure est à la reprise d'un dialogue constructif avec les supporters et leurs représentants, associant les clubs, la Ligue de football professionnel, l'INS, les pouvoirs publics et les diffuseurs télévisuels. ■

DISSIDENCES DANS LA RUSSIE DE POUTINE

LIVRE



RADIO VLADIMIR
de Filipp Dzyadko,
Stock, 224 p., 19,50 €.

C'est une plongée, à la fois réelle et imaginée, dans l'autre Russie. Face au Kremlin, sous l'URSS comme depuis un quart de siècle sous le régime de Vladimir Poutine, ces dissidents se battent dans la solitude. Mais « avec le sentiment d'avoir raison », écrit Filipp Dzyadko, petit-fils et fils de dissidents. Dans *Radio Vladimir* (Stock, 224 pages, 19,50 euros), il raconte une histoire de famille faite de rencontres, amicales et littéraires, au fil des tragiques décennies soviétiques, puis russes.

Ces résistants anti-Kremlin « sont des gens sûrs de leur bon droit », explique l'auteur en citant sa mère, à qui il dédie son livre : « Zoia Svetova, écrivaine et journaliste, femme libre, tendre et vaillante. » Journaliste indépendante, elle vit toujours à Moscou. Filipp Dzyadko, lui, a quitté la Russie dès mars 2022, après le début de l'« opération militaire spéciale » en Ukraine.

Radio Vladimir est un « manifeste de la société secrète » qui, depuis trois ans, s'oppose à la guerre dont la Russie a, en vain, caché le vrai nom. Filipp Dzyadko raconte cette rébellion, diverse et créative. Les rubans verts, noués aux cheveux ou aux poteaux devant les postes de police. Les graffitis, peints sur les trottoirs ou à l'entrée d'immeubles. Les étiquettes, collées sur des marchandises de supermarchés.

Avec des messages très clairs, comme par exemple : « Si mon arrière-grand-père s'est battu pendant la Grande Guerre patriotique, ce n'est pas pour faire de la Russie un Etat fasciste. » Pour de tels actes de bravoure, des centaines de Russes ont depuis été condamnés à de lourdes peines de prison. « Le pouvoir a peur des étiquettes », ironise Filipp Dzyadko.

L'histoire se répète. Le 25 août 1968, juste après l'invasion de la Tchécoslovaquie par le pacte de Varsovie, huit dissidents avaient osé manifester leur opposition près du Kremlin.

Ils ont été, vite et brutallement, arrêtés. Filipp Dzyadko rappelle que, malgré la peur, ils ont agi en héros ni en fous, mais animés par « la honte impossible et l'horreur de l'injustice ». Tout comme ces Russes qui, aujourd'hui, bravent les interdits pour manifester leur opposition à l'offensive militaire du Kremlin.

Cécité du corps social

Mais, face à la croissante répression, la dissidence doit s'exprimer par des actes presque cachés. *Radio Vladimir* raconte cette « autre Russie » devenue bicéphale, entre maintien apparent d'une vie normale et opposition intérieure au régime. « La Russie de Poutine est un pays qui développe intentionnellement le trouble bipolaire de la personnalité », prévient Filipp Dzyadko, qui, hanté par les perquisitions et les arrestations de génération en génération dans sa famille, a préféré l'exil à Berlin.

« Deux de mes arrière-grands-pères ont péri en prison, mon arrière-grand-mère a écopé d'une peine de camp, ma grand-mère et mon grand-père ont connu la prison et la relégation », rappelle-t-il. Dès le début du livre, il le reconnaît : « Je n'ai pas la force de rester au risque d'aller en prison. J'ai décidé de partir. Si j'ai bien fait ? Je ne sais pas. » La question le hante.

Depuis, il se bat avec la plume et l'imagination. Son premier roman, *Radio Martyn* (non traduit, 2023), est l'histoire d'une société se-

crète luttant contre la propagande grâce à une radio clandestine. La fiction a été rattrapée par la réalité et l'auteur par un... ouvrier chauffagiste. Vladimir Roumiantsev, dissident de l'ombre, a été arrêté à l'été 2022 pour avoir créé une station pirate de ses propres mains. Depuis son domicile, il diffusait des reportages sur la guerre en Ukraine – et des messages anti-Poutine. L'audience était limitée. Mais les services de sécurité ont d'omniprésentes oreilles.

« Une grande partie de ce que j'avais imaginé s'est produite », s'étonne encore Filipp Dzyadko, qui, à distance, a commencé une correspondance avec Vladimir Roumiantsev. Leur dialogue forme la trame de *Radio Vladimir*, émouvant témoignage de la sourde résistance au Kremlin qui continue de s'organiser en Russie.

Après trois ans de guerre, cette dissidence est menacée par l'apathie généralisée, « une cécité consciente ou inconsciente du corps social ». Comme sous l'URSS, de nombreux Russes anti-Kremlin vivent dans une forme d'« immigration intérieure ». Pour fuir un régime et une guerre qu'ils ne soutiennent pas, mais contraints de rester dans leur pays, ils se trouvent des refuges. D'autant plus que la croissante répression contre toute voix critique s'accompagne par un retour des méthodes de délation. Il vaut donc mieux ne plus rien dire en public.

De Berlin, Filipp Dzyadko a la liberté de parler haut et fort. A Moscou, d'autres ont manifesté avec une simple feuille blanche et huit étoiles : « *** * ». Tout le monde a compris : « non à la guerre ». La police les a vite arrêtés. « Le sentiment d'horreur, de responsabilité, de désespoir face à la catastrophe est si fort que les gens agissent même s'ils sont conscients du danger encouru », insiste l'auteur. Lui-même s'interroge : ne « fantasme »-t-il pas sur l'ampleur de cette protestation ? Sa réponse est dans la dernière phrase de son livre, récit très humain sur cette autre Russie pleine d'espérance : « Rien n'est plus beau qu'un commencement. » ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Loi confuse

PAR SERGUEÏ



« TERRESTRES », REVUE SAVANTE ET MILITANTE

LA REVUE DES REVUES

La pensée écologique contemporaine n'est pas une conversation polarisée : elle est une lutte dont les combattants doivent être capables, tantôt de s'aventurer aux confins de la métaphysique, tantôt de parler à la télévision. Une bataille des idées, bien sûr, mais aussi un siège de l'imaginaire. C'est du moins de cette façon que *Terrestres*, « la revue des écologies radicales », a été conçue.

Fervents défenseurs des libertés associatives tout autant que de l'Etat de droit, nous appellen à un moratoire sur les procédures de dissolution et à l'organisation d'Etats généraux du football, qu'Amélie Oudéa-Castéra [ex-ministre des sports] entendait construire avec ses collègues de l'intérieur et de la justice. L'heure est à la reprise d'un dialogue constructif avec les supporters et leurs représentants, associant les clubs, la Ligue de football professionnel, l'INS, les pouvoirs publics et les diffuseurs télévisuels. ■

des images et des corps. Le photographe Alexis Pichot, qui a observé les actions des zadistes perchés dans les arbres pour freiner la progression des travaux, en a tiré des images d'une perturbante beauté dans son « éloge des écureuilles ».

Une autoroute n'est jamais terminée

Autorisés en 2023, les projets d'autoroute A69 et d'élargissement de l'autoroute A680 ont été annulés, le 27 février, par le tribunal administratif de Toulouse. On comprend, en lisant *Terrestres*, à quel point la mise en récit fait partie de la bataille. L'Etat et le groupe pharmaceutique Pierre-Fabre, situé à Castres (Tarn), racontent ainsi une histoire fondée sur la notion de « désenclavement » : l'autoroute, proclament-ils, favorisera le progrès économique en rapprochant les habitants du département de Toulouse.

L'économiste Geneviève Azam propose une tout autre lecture de cette notion présentée comme positive : elle y décèle un hé-

ritage « modernisateur et colonial ». Comparant le « désenclavement » défendu par les partisans de l'A69 au « remembrement » initié sous Vichy – tous deux promettant l'idée d'une continuité entre l'exploitation économique et technique –, elle estime que ce processus ouvre « les portes d'une vie globalisée et métropolisée ».

Le 13 mars, un article de Nelo Magalhães, spécialiste des infrastructures bétonnées, est venu s'ajouter à cette série sur l'A69. L'historien répond à ceux qui estiment que l'arrêt du chantier représente un immense gâchis technique et financier : une autoroute, écrit-il, n'est jamais terminée, car il faut constamment l'entretenir, l'aménager, l'agrandir – et, pour cela, produire des nuisances. En interrompant ce chantier, on s'épargne donc, selon lui, tout un nouveau cycle de dépenses et de destructions. ■

JULIEN VINCENT

« Terrestres », revue accessible gratuitement sur le site Terrestres.org



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Un putsch qui ne doit rien au hasard

Tel un général en guerre inspectant un village en ruine arraché à l'ennemi, Donald Trump a passé quelques heures, lundi 17 mars, au Kennedy Center, principal lieu de spectacle de Washington et phare culturel du pays. Le nouveau président des Etats-Unis a réalisé un putsch sur le site, et il le dit à sa façon : « Nous en avons pris le contrôle. » C'est comme si Emmanuel Macron, mécontent de la programmation à l'Opéra de Paris en licencierait les patrons pour les remplacer lui-même. Exagéré? Non. Trump a viré la directrice du Kennedy Center, il a purgé le conseil d'administration et l'a repeuplé de proches, par exemple le chanteur country Lee Greenwood (son tube *God Bless the USA* est un hymne de la campagne de Trump) et deux figures de la chaîne conservatrice Fox News. Il s'est autoprogamé président du centre culturel après avoir écarté celui en place. Il vient d'animer une première réunion de travail. Comme s'il n'avait rien d'autre à faire.

Pour la première fois en un demi-siècle, un président des Etats-Unis piétine le principe de neutralité qui régissait jusqu'ici cet établissement dépendant de l'Etat fédéral, que républicains et démocrates pilotaient en bonne entente, laissant l'idéologie au vestiaire et les artistes créer.

Ce n'est pas un hasard si Trump fait un putsch dans ce fleuron culturel. Pas un hasard s'il y passe du temps. Pas un hasard s'il y voit une arme contre les élites de gauche, qu'il entend humilier. Déjà, c'est un des rares endroits où il peut agir, car dépendant de l'Etat fédéral, alors que l'immense majorité des musées ou des salles de spectacle du pays sont régiés par des acteurs privés. Les services de la Maison Blanche n'apportent que 16 % des 268 millions de dollars de budget, soit 247 millions d'euros (le reste vient de la billetterie et de mécènes), mais Trump en est bien le patron; il a annoncé sa nomination sur son réseau social en mimant les gestes d'un chef d'orchestre.

Image publique

Trump a aussi foncé sur le Kennedy Center parce que le bâtiment de marbre blanc avec baies vitrées et colonnades, érigé en 1971 au bord du Potomac, est monumental. Pas moins de trois vastes salles de spectacle – concert, opéra, théâtre –, offrant 2000 représentations par an et attirant 2 millions de spectateurs. Le programme est éclectique, jusqu'au hip-hop et à la comédie musicale. Il abrite notamment le National Symphony Orchestra, de bon niveau mais en dessous des cinq meilleures formations du pays. Peu importe la qualité, Trump n'y mettait pas les pieds. Le lieu se voit, a du poids et c'est l'essentiel pour lui.

Une autre spécificité du Kennedy Center est cruciale pour Trump. Il est un marqueur de l'Etat, à un côté officiel, au service de la création nationale, donnant parfois des concerts à la Maison Blanche. Cette image publique est, là encore, atypique dans un pays où la culture est privatisée, et le président entend la détourner à son profit. Il a dans le collimateur

TRUMP VEUT SA REVANCHE SUR L'ESTABLISHMENT CULTUREL ET UNE VILLE DÉMOCRATE QUI L'ONT SNOBÉ OU MOQUÉ

ANTISÉMITISME : LES MENSONGES DE JEAN-LUC MÉLENCHON

ÉDITORIAL



ment antisémite, qui plus est pour appeler à un défilé contre le racisme, est à la fois inquiétant et scandaleux. Que son chef non seulement n'y trouve rien à redire, mais feigne de ne pas comprendre l'indignité du procédé reflète une dérive mensongère qui tend, tout en prétendant être la cible d'une campagne de l'extrême droite, à manipuler des préjugés dont on sait où ils ont mené l'Europe.

Car si le coordinateur de LFI, Manuel Bompard, et la cheffe des députés « insoumis », Mathilde Panot, ont fini par reconnaître une « erreur » qu'ils ont bizarrement reliée à l'usage de l'intelligence artificielle, Jean-Luc Mélenchon n'a su opposer qu'un tonitruant « *Taisez-vous!* » au journaliste de France 3 qui, le 16 mars, lui demandait si le choix de cette image était erroné. Sur France Inter, où on lui avait posé la même question, il avait répondu, comme s'il ignorait le message antisémite du cliché : « *Il va falloir vérifier tout le temps la religion des gens qu'on caricature.* »

Le déni a atteint son paroxysme lors d'une réunion publique à Brest, le 19 mars. Le leader de LFI a une nouvelle fois surjoué la colère, récusant d'un ton offusqué les accusations d'antisémitisme, et affirmant, lui, le féru d'histoire, tout ignorer des affiches de films de propagande nazie. « *Pas de bol, nous, on n'a pas ces affiches, on n'est pas au courant, on ne sait pas. D'accord?* »

a-t-il tonné, affirmant que l'image en cause « *n'est plus diffusée que par l'extrême droite et les journalistes.* »

Alors que l'audience, notamment parmi la jeunesse, du leader de LFI lui donne une responsabilité particulière pour éviter la propagation du racisme et de l'antisémitisme, il ne cesse, à des fins électorales, d'adresser des clins d'œil à la partie de la population qui, y compris dans les quartiers populaires, est sensible aux préjugés antijuifs.

Cela s'appelle jouer avec le feu, au moment où les massacres commis au cours de l'opération terroriste du 7-Octobre et la guerre à Gaza exacerberont les colères. Cela signifie aussi rompre avec la longue tradition de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de la gauche, et renouer avec les dérives antijuives qui n'ont pas toujours épargné cette dernière. Cela revient à faire le jeu de l'extrême droite, dont le récent positionnement philosémite ne peut faire oublier son poids dans l'antisémitisme français, hier comme aujourd'hui.

Jean-Luc Mélenchon, qui rêve d'affronter Marine Le Pen en 2027, cible le « système » pour mieux détruire tout ce qui se situe entre elle et lui sur l'échiquier politique, en feignant d'ignorer que ses dérives évoquent de plus en plus celles de certains leaders de gauche de l'avant-guerre. Des aventures qui se sont toujours terminées dans la marginalité et le déshonneur. ■

Le Monde | Ateliers

Histoire de l'Art

COMMENT REGARDER UN TABLEAU

Françoise Barbe-Gall

Historienne d'art et conférencière dans les musées nationaux

COURS DU SOIR

Les Modernes et les Anciens

En toute œuvre moderne, une mémoire de la peinture continue de vivre : passé et présent dialoguent pour donner naissance à de nouvelles images. Sous l'apparence d'un tableau que nous peinons à comprendre, nous pouvons en réalité reconnaître une complicité esthétique et déchiffrer autant de réponses, de prolongements ou de contradictions...

À partir du 29 avril, participez à un cycle de 5 séances de 2 heures. Dans nos locaux ou à distance, suivez notre cours et posez vos questions à **Françoise Barbe-Gall**.



ATELIERS.LEMONDE.FR

Jumping International CSI 5*

21, 22, 23 mars 2025

Saut Hermès au Grand Palais

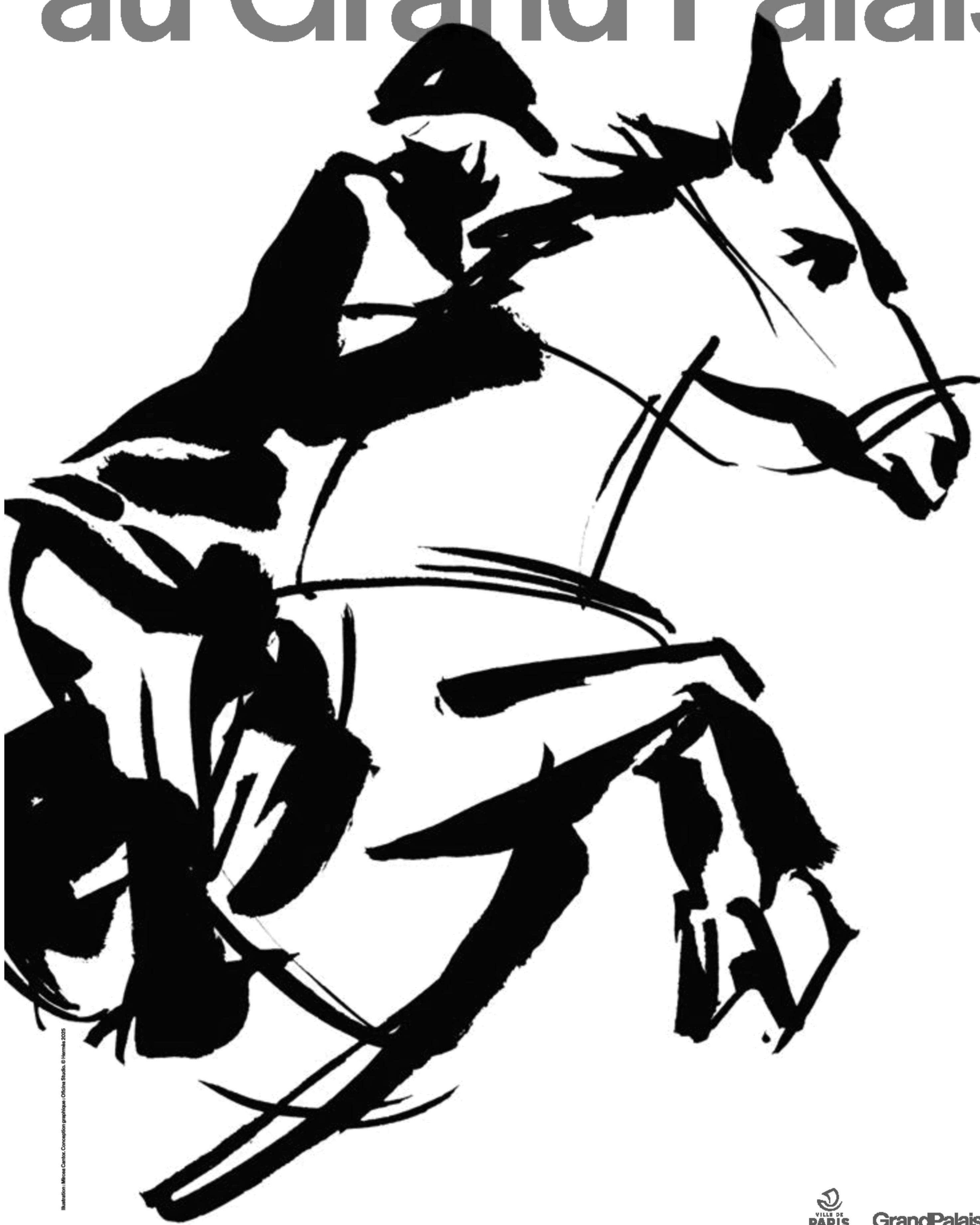


Illustration : Mireille Cattaneo - Conception graphique : Offiche Studio. © Hermès 2025

Jumping International CSI 5*

21, 22, 23 mars 2025

Saut Hermès



Le Monde DES VINS



Gamay la revanche d'un mal-aimé

EMMANUEL PIERROT POUR « LE MONDE »

Longtemps regardé de haut, un brin méprisé, jugé pas assez charpenté, ne pouvant pas donner de grands vins, le gamay avait peu de chances d'échapper à son image pâlotte. Par un providentiel retournement de situation, ce cépage gagne en complexité, en statut et devient à la mode. Cela mérite explication.

Déjà, peu connaissent le nom, mais beaucoup l'ont bu. Surtout lors de la grand-messe du beaujolais nouveau, le troisième jeudi de novembre. Debout, accoudé au comptoir, on s'enivrait au « beaujolif » ou au « beaujo », autant de diminutifs pour dire son côté convivial. Et sa qualité aléatoire. Ernest Hemingway ou Marcel Pagnol l'ont évoqué, quand Jean Carmet, Michel Galabru et Pierre Mondy en consommaient fort dans *Le beaujolais nouveau est arrivé* (1978), de Jean-Luc Voulfow, d'après le roman de René Fallet.

On parlait de beaujolais, sans savoir qu'il s'agissait de gamay, et peu importe. Aujourd'hui, ce dernier tient sa revanche. Dans un monde bouleversé, ses prétendues faiblesses deviennent des atouts. Les consommateurs, surtout les jeunes, sont en quête de vins rouges légers, aériens, à des prix

accessibles, et le gamay cumule ces critères – notre dégustation le prouve, riche de cuvées à des prix raisonnables. En plus, la qualité monte en flèche, mise en avant par des pionniers dans les années 1960 et 1970, aujourd'hui portée par des vignerons et vigneronnes inventifs.

Couteau suisse

Le gamay reste le roi du Beaujolais, avec ses dix grands crus prestigieux, dont les célèbres morgon, moulin-à-vent ou brouilly. Il règne aussi en seigneur et donne des merveilles en Touraine, en Anjou, en Savoie, dans le Massif central, ou encore dans le Tarn pour le gaillac. Enfin, il tient le cap face au changement climatique en proposant ses belles acidités même par grosses chaleurs.

Ajoutons qu'à table le gamay s'avère un excellent couteau suisse. Au détour d'un apéro en terrasse ou d'un repas, ce cépage, d'où qu'il vienne, saura accompagner aussi bien une assiette de charcuterie qu'un fromage, une grillade, une viande en sauce et même des légumes. Ses arômes fruités, ses notes poivrées en particulier, composent un vin gouleyant, qui peut aussi se garder. Facile, le gamay? Peut-être, mais magique, surtout. ■

RÉMI BARROUX ET MICHEL GUERRIN

NOTRE SÉLECTION DE GAMAYS DU BEAUJOLAIS

Nos journalistes ont sélectionné à l'aveugle 45 bouteilles coups de cœur, dont la majorité à un prix raisonnable

PAGE 4

ART ET VIGNE

De nombreuses marques font appel à des artistes pour mettre l'accent sur l'exception d'une cuvée, à l'image de Mouton Rothschild. D'autres invitent peintres, sculpteurs ou photographes à venir créer, les pieds dans les vignes

PAGE 6



ELENA HEATHERWICK

ENTRETIEN AVEC YOTAM OTTOLENGHI

Le chef londonien, célèbre pour ses livres de cuisine, est très méticuleux dans le choix des vins pour accompagner sa cuisine

PAGE 7

Découvrez les facettes des terroirs de Saint-Julien

leoville-poyferre.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Venu du Beaujolais et d'ailleurs, le gamay colle à l'époque

Longtemps associé à des vins sans qualité, le cépage séduit les jeunes pour son côté frais, léger et peu tannique. Des vignerons mettent en avant sa large palette aromatique. Et il résiste bien au réchauffement climatique

VILLIÉ-MORGON (RHÔNE) - envoyé spécial

Et si c'était le bon tempo pour le gamay? Le cépage a perdu en brio dans les années 1980, quand l'époque était friande de vins rouges opulents, charpentés et boisés, mais le revoilà en vogue au moment où le consommateur, notamment jeune, vote pour un goût plus aérien et des vins légers. Et comme en plus la qualité monte en flèche et les prix restent accessibles... Dominique Piron, président de l'AOC morgon et ancien dirigeant de l'organisme Inter Beaujolais, résume ainsi la question : «Le gamay a toujours été associé au beaujolais ainsi qu'à un vin de café, vendu en vrac, au tonneau. Mais il revient à la mode, pour son côté frais, léger, peu tannique.»

Il est vrai que le gamay, cépage roi du Beaujolais, au nord de Lyon et au sud de la Bourgogne, est méconnu, voire ignoré. Selon l'étude SoWine (2024) sur les goûts des Français en matière de cépages, dans les noms cités, le chardonnay arrive en tête (39 %), devant le pinot noir et le merlot (28 % et 27 %). Mais point de gamay.

La mise au rancart de ce cépage, réputé pour sa productivité, remonterait au XIV^e siècle, quand Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, prit une ordonnance pour obliger à l'arrachage du «très mauvais et très déloyal plant, nommé gamay». Ce vin était alors «nuisible aux hommes», «d'une grande et insupportable amertume» et, surtout, faisait concurrence au pinot noir, jugé plus qualitatif, devenu alors le cépage unique des vins rouges de Bourgogne.

Aujourd'hui, le gamay aux baies de taille moyenne, qui offre des vins moyennement colorés et peu tanniques, pousse ses avantages.

Il n'apparaît pas dans le classement 2023 des dix cépages les plus plantés en France, contrairement au merlot (loin devant les autres), au grenache, à la syrah ou même au pinot noir. Mais il séduit au-delà du Beaujolais, sa région de prédilection. On le retrouve dans de nombreuses régions viticoles et il vient d'entrer dans le cahier des charges des vins du Jura, explique Jacques Gautier, inspecteur national de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

Révolution qualitative

Avec près de 20 000 hectares – 37 500 hectares en 1958 –, il ne représente que 2,5 % de la surface du vignoble français (chiffres 2024). Sans surprise, on le trouve très majoritairement dans le Beaujolais – plus de 12 400 hectares dans le département du Rhône –, mais aussi dans le Val de Loire (en particulier en Touraine et en Anjou), en Savoie pour de jolis vins fruités, dans la Loire pour les côtes-du-forez ou dans le Sud-Ouest (plus de 1 000 hectares), où, dans le Tarn, il est le cépage unique pour faire du gaillac primeur.

La force ancienne – et actuelle – du gamay est sa fraîcheur, autrement dit sa légèreté. Un vin dit «de soif», à boire debout au comptoir. Surtout, le troisième jeudi du mois de novembre célébrerait, chaque année, le beaujolais nouveau, autrement dit une grand-messe, aujourd'hui en perte de vitesse. Les dix crus du beaujolais (brouilly, morgon, fleurie, moulin-à-vent, juliennes, chiroubles, côte-de-brouilly, saint-amour, chénas, régnié) ont pris leurs distances avec cette fête annuelle pour jouer la carte de la qualité et de la complexité de leurs vins.

Le gamay vit, en effet, une révolution qualitative, offrant «des vins moins puissants, plus gourmands, plus recherchés aussi avec les évolutions



Prenant leurs distances avec le beaujolais nouveau, les 10 crus de la région jouent la carte de la qualité et de la complexité

climatiques comme sociétales, tout en affichant aussi des potentiels de garde», résume Jacques Gautier, qui travaille aussi pour l'Organisation internationale de la vigne et du vin.

Surtout, les vignerons rencontrés par *Le Monde* mettent en avant l'incroyable diversité des vins que permet le gamay. «Il y a un vrai renouveau, avec une prise de conscience des possibilités de ce cépage surtant de terroirs différents», avance Elodie Rousselot. Du haut de ses 29 ans, la maîtresse de chai du château Bellevue, à Villié-Morgon (Rhône), a vinifié d'innombrables cépages en voyageant dans le monde entier : riesling, chenin, chardonnay, zinfandel, carménère, pais, merlot, syrah, grenache. Mais, en juin 2020, quand la maison Jean Loron lui propose de

Stéphane Sérol, emblème de la côte roannaise

PORTAIT | Le domaine a bénéficié du soutien des frères Troisgros bien avant le classement de la région en AOC

RENAISON (LOIRE) - envoyé spécial

Au-dessus du village de Renaison (Loire), à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Roanne, la maison de Carine et de Stéphane Sérol, posée sur un roc de granite, entre chai et caveau, offre une vue permettant de mieux comprendre comment ce qui faisait la création du vignoble de la côte roannaise est devenu sa force.

Leur domaine de 35 hectares est le plus important de la petite appellation côte roannaise (220 hectares et 25 vignerons, entre Lyon et Clermont-Ferrand). Mais il est constitué de parcelles dispersées entre forêts et pâturages, dominant la vallée de la Loire, tout en étant surplombées par les contreforts boisés du Massif central. Cet environnement de polyculture a longtemps été synonyme de vins modestes, légers en raison de l'altitude, portés par le gamay, ou plus exactement le gamay-saint-romain, le cépage local, promettant de désaltérer les soifs.

Mais les temps changent. «Cette variété de paysages et d'activités induit une biodiversité qui enrichit les sols et se révèle excellente pour les raisins», insiste Stéphane Sérol, 52 ans, qui défendait les vertus d'un vignoble agroforestier bien avant que le concept ne devienne tendance.



Carine et Stéphane Sérol, en 2019, à Renaison (Loire). LE BON CLICHE

Et puis, ici, le réchauffement climatique est devenu un atout pour des vignes plantées entre 350 et 550 mètres, les raisins pouvant mieux atteindre leur pleine maturité, sans renoncer à leur fraîcheur. De quoi renforcer encore la dynamique d'une appellation dont les rouges gourmands et poivrés, également capables d'élégance et de complexité, s'adaptent à merveille à de nouveaux consommateurs fuyant les tanins de papa.

Le gamay fédère la quarantaine de vignerons et vigneronnes du collectif Loire volcanique, entre Auvergne, Forez, Roannais et Saint-Pourçain, présidé par Stéphane Sérol. «Le but est de communiquer sur nos identités spécifiques.» Un message pertinent, si l'on en croit l'Américain Jon Bonné, qui, dans son livre de référence, *The New French Wine* (Ten Speed Press, 2023, non traduit), qualifie la Loire volcanique de «nouveau paradis du gamay».

Régulièrement remarquée pour ses domaines pleins de promesses – Reniteo, Les Vins de la Chamaille, le domaine du Tafret... -, la côte roannaise a gagné ses lettres de noblesse grâce à des pionniers, et d'abord la famille Sérol.

Créées au Moyen Age, culminant à 18 000 hectares à la fin du XIX^e siècle, les vignes du Roannais ont été dévastées par le phylloxéra, donnant ensuite un vin vivant et servi au pichet. «Au début

des années 1970, certains ont décidé de se relever les manches», souligne Stéphane Sérol. Son père, Robert Sérol, parle sur la qualité et l'ambition d'obtenir le classement de la côte roannaise en AOC. S'il faudra attendre 1994 pour décrocher ce Graal, les rouges de Sérol se distingueront avant cela auprès des gourmands, grâce notamment aux frères Jean (1926-1983) et Pierre (1928-2020) Troisgros. Triplés étoilés à Roanne, figures de la «nouvelle cuisine», ces derniers militent pour la côte roannaise et les vins de Robert Sérol, au point d'acheter avec lui une partie en copropriété : les Blondins. Une complicité prolongée aujourd'hui avec le chef Michel Troisgros, le fils de Pierre.

Conversion à la biodynamie

Stéphane Sérol rejoint le domaine familial en 1996. Un passage dans le Beaujolais, au Château des Tours, lui a transmis «la nécessaire méticulosité du travail de la vigne». En Bourgogne, chez Faiveley, il a appris «la spécificité parcellaire». Et un stage en Australie lui a montré «ce qu'il ne fallait pas faire» : abuser de la technicité.

A moins de 25 ans, il se concentre sur la restructuration du vignoble, l'achat et la mise en valeur des parcelles. Commencée en 2008, la conversion au bio est aboutie en 2014, avant un passage à la biodynamie en 2016. Une démarche, partagée

avec son confrère Romain Paire, du domaine des Pothiers, qui sert aujourd'hui de modèle dans une appellation approchant les 80 % de conversion bio.

L'obsession de Stéphane Sérol est de produire les plus beaux raisins de gamay-saint-romain. «Un cépage au port bien droit, aux grappes longues, produisant un vin aux arômes de fruits rouges et aux notes plus épices que son cousin du beaujolais», dit-il à propos d'un gamay qui, sur les vieilles vignes, a tendance à «millerander», produisant alors de petites baies concentrant les arômes, «sans pour autant produire plus de sucre, ni d'alcool».

Récoltés en caissettes, les raisins sont vinifiés pour valoriser leur fruit et leur fraîcheur. «Je n'aime pas les vins rondouillards ou marqués par le bois», insiste M. Sérol. Dans son chai, seuls les blancs (un peu de viognier et de chenin) sont destinés aux fûts. Cuves béton, grandes cuves en bois et amphores accueillent et patinent des macérations adaptées à chaque parcelle.

La maison produit une demi-douzaine de cuvées, sublimant les terroirs granitiques : la salinité de Chez Coste, la complexité de Perdrizière, les fruits des bois des Blondins, l'équilibre des Millerands, le soyeux d'Oudan... Le fil rouge? Une élégante tonicité comme signature. ■

s.d.



Elie Gauthier, 27 ans, qui avec son frère Jason a pris la tête du domaine Laurent Gauthier (le père), huitième génération sur des terres vouées au morgan, confirme : « On a de belles maturités phénoliques qui permettent de produire des vins avec plus de volume, mais qui restent quand même sur la fraîcheur, sur le fruit », avance-t-il. Inconvénient, cependant, avertit Jacques Gautier, de l'INAO : « Le gamay est plus gélif, il débouvre plus vite et donc est plus menacé en cas de gel tardif. »

Le gamay a des adeptes largement au-delà du Beaujolais. La Touraine, bien sûr. Le Massif central, aussi. Longtemps minorées, les appellations de cette région sont mises en avant par le collectif Loire volcanique, créé en 2019, qui fédère une quarantaine de domaines autour du gamay – en Auvergne, dans le Forez, le Roannais et à Saint-Pourçain.

« Facile à travailler »

A Saint-Pourçain, justement, Jean Teissèdre, du domaine des Bérioles, fait partie d'une génération de jeunes vignerons qui a permis la montée en gamme du « vin de soif » de l'Allier. En rouge, notamment grâce au gamay, cépage majoritaire, généralement assemblé à du pinot noir. « Beaucoup de gamays ont été plantés dans les années 1980, dans la foulée du succès du beaujolais nouveau, explique M. Teissèdre. Son image a été ternie dans la seconde moitié des années 1990 et les années 2000, avant d'être revalorisée car les gens recherchent des vins fruités et gourmands. »

Jean Teissèdre insiste sur la large palette aromatique du gamay. « Notre cuvée Mille-Pattes, un 100 % gamay, est un vin de copains très fruits rouges, alors que la cuvée Auvernat, issue de terroirs granitiques, est opulente, offrant des notes de mûres et d'épices. » Cette diversité dépend des terroirs. « Les terrains volcaniques donnent souvent des arômes un peu fumés et poivrés », estime Yvan Bernard, qui, avec son associée Audrey Baldassari, préside aux destinées d'un petit domaine côtes-d'auvergne, les Chemins de l'Arkose, cultivé en biodynamie dans le village perché de Montpeyroux (Puy-de-Dôme).

La diversité vient aussi des variétés autochtones du cépage gamay. Le gamay-saint-romain, à jus blanc, dominant le Forez, le Roannais et la Touraine, ou le gamay de bouze, à jus rouge, d'origine bourguignonne, apportent leurs typicités. Même chose pour le gamay d'Auvergne planté par Yvan Bernard, qui en donne les atouts : « Ce cépage aux grandes grappes est vraiment intéressant dans un contexte de réchauffement, car il donne des vins moins forts en alcool et avec plus d'acidité. En plus, il est facile à travailler. »

On l'aura compris, le gamay est un couteau suisse. Il permet même de concevoir des rosés fruités, aux arômes de fraises écrasées et à la robe saumonée, comme les saint-pourçains. Autant dire qu'il répond au goût actuel pour des vins simples et accessibles, mais de qualité. On oublierait presque un point fondamental : ce cépage s'accorde avec une grande diversité de mets. ■

RÉMI BARROUX
ET STÉPHANE DAVET (À PARIS)

rejoindre le château pour vinifier du gamay et produire des morgons, cette adepte du moto-cross fonce : « Le gamay s'exprime différemment selon les sols. Il m'offre d'innombrables possibilités, et la contrainte du monocépage devient une force pour exprimer cette mosaïque des terroirs. »

Des sous-sols riches

Le cahier des charges des beaujolais impose, en effet, pour les rouges le cépage unique gamay, ce qui signifie qu'aucun assemblage n'est possible. Autant dire qu'il faut user des différences de terroirs, de sols, d'exposition au soleil et de vinification pour offrir des vins aux identités différentes. Mais le Beaujolais présente des sous-sols riches – pierres bleues, granite

rose, gneiss, quartz, pierres dorées, marnes, schistes –, offrant « 300 types de sols », explique Isabelle Letessier, du cabinet d'études pédologiques Sigales, qui a réalisé pour Inter Beaujolais une étude de terrain en 2018.

Le gamay offrirait l'autre avantage d'être résistant au changement climatique. « Il garde de l'acidité, même si on a un coup de chaud, et permet de belles maturités en cas de réchauffement », avance Gaëtan Mélinon, 29 ans, huitième génération, avec sa sœur Marine, d'un domaine familial de 18 hectares, dont 9 en morgan. Ce dernier donne cet exemple : « En 2023, à la mi-août, on a eu plus de 40 °C durant une semaine et le gamay a conservé ses acidités, ce qui n'était pas le cas de mes chardonnays. »

Un engouement dont profitent les côtes-du-forez

Gilles Bonnefoy en est convaincu : « La revanche du gamay est aussi celle des petites appellations. »

Il est le propriétaire des Vins de la Madone, une des pépites biodynamiques des côtes-du-forez, une appellation modeste (150 hectares) et récente (2000), située aux pieds des monts du Forez, près des sources de la Loire. Le vigneron est persuadé qu'il profite de l'embellie de ce cépage, comme d'autres AOC de la Loire volcanique : côte-roannaise, côtes-d'auvergne, saint-pourçain.

La dynamique des côtes-du-forez est attisée par une soif de vins rafraîchissants et le travail de vignerons exploitant toujours mieux la typicité de leur terroir et du gamay. Sur un axe nord-sud de 45 kilomètres, passant par la ville de Montbrison (Loire), une coopérative et une douzaine d'indépendants exploitent des vignes plantées entre 400 et 600 mètres d'altitude sur des sols majoritairement volcaniques.

« Nous avons plus de volcans dans le Forez qu'il n'y en a en Auvergne », précise Gilles Bonnefoy, qui, comme plusieurs autres producteurs locaux, partage ses vins entre cuvées « granitiques » et « basaltiques ». ■

Volume et rondeur

Activiste du bio, de la montée en gamme et de la promotion des côtes-du-forez dans les années 1990, Jacky Logel (Cave Verdier Logel) a été un pionnier de la valorisation de ces différences géologiques et du travail parcellaire. « Les vins de basalte sont dominés par la minéralité, la salinité, des notes épiciées », analyse sa fille, Julie Logel, qui a repris le domaine avec Maxime Gillier. « Ils prennent de la puissance et de la matière quand le basalte se mêle à l'argile. »

Les sables de granite, socle des monts du Forez, donnent des vins légers, au fruit croquant, mais les sols argilo-granitiques apportent aussi du volume et de la rondeur. « La consommation de côtes-du-forez décolle avec les beaux jours », rappelle Julie Vogel. « Sa polyvalence permet de le boire en terrasse, avant de prolonger le plaisir à table. » ■

S.D.

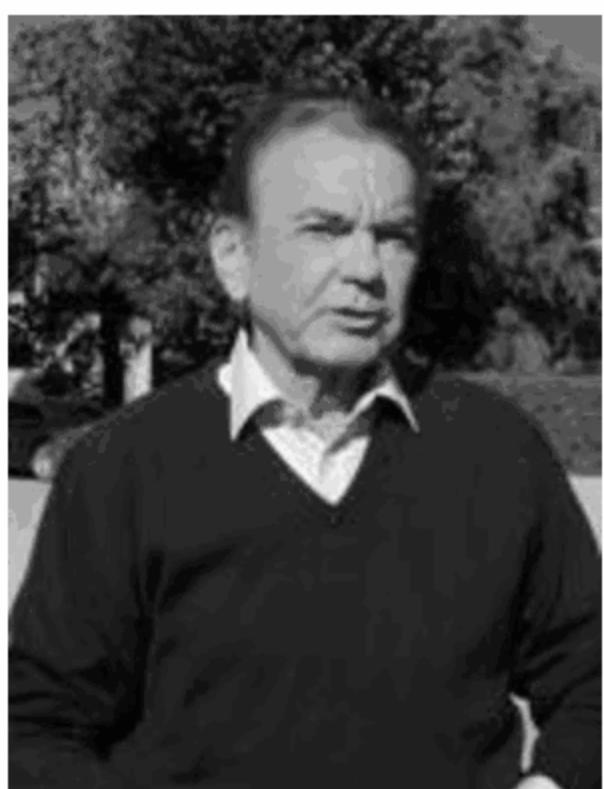
« C'est un vin que l'on boit pour se faire plaisir »

ENTRETIEN | Vigneron pionnier de ce cépage dans la Loire, Henry Marionnet explique les raisons de son succès

Dès qu'il reprend le domaine familial de la Charmoise (Loir-et-Cher), en Touraine, dans les années 1960, Henry Marionnet mise sur le gamay. Considéré comme un pionnier et maître de ce cépage, il va jusqu'à exploiter une variété – qu'il est le seul à faire en France –, le gamay de Bouze. A 84 ans, il est l'un des vignerons français les plus respectés et membre du club très fermé de l'Académie du vin de France. Henry Marionnet se distingue aussi pour une autre raison : il n'a vraiment pas la langue dans sa poche.

Quand avez-vous commencé à croire au gamay ?

Quand j'ai commencé mon métier de vigneron, j'ai repris de mon père un domaine de 22 hectares qui était affreux, notamment parce qu'il était planté sur des porte-greffes américains de mauvaise qualité. Je l'ai donc arraché entièrement. Ce n'était pas facile, mais je n'avais pas le choix. J'ai replanté des cépages de chez nous – un peu de sauvignon, mais surtout du gamay car c'est un cépage qui donne des vins faciles à boire. Il était alors connu sous le nom de « beaujolais », même si je le produis loin de cette région. L'essentiel est que tout le monde s'est mis à le boire. La seule chose qu'avais à faire, c'était faire du bon vin !



Henry Marionnet, en 2016.

JEAN-SÉBASTIEN MARIONNET

Comment avez-vous appris à faire du bon vin ?

Mon père ne voulait pas que je fasse une école de viticulture. Il m'a sorti de l'école en 3^e alors que j'avais 15 ans, pour que je vienne l'aider sur le domaine. Je me suis débrouillé seul, car mon père, lui, insérait tous les raisins dans le pressoir pour en faire un seul vin. Il produisait une sorte de rosé qu'il vendait en tonneau aux particuliers qui venaient le chercher au domaine ou aux cavistes qui mettaient ensuite le vin en bouteille. Tout cela pour dire que j'ai appris seul, avec mes intuitions, à faire un vin différent.

Avez-vous improvisé une nouvelle recette ?

J'ai inventé des choses sans savoir comment les autres travaillaient. D'abord, j'ai tenu à ce que le gamay soit vendangé uniquement manuellement. J'ai constaté aussi que pour préserver la qualité et la fraîcheur du fruit, il fallait récolter les raisins dans de petits paniers plats de 10 centimètres de haut afin que les baies ne s'écrasent pas. Et puis, dès le départ, j'ai eu l'idée de ne pas ajouter de soufre pendant la vinification.

Pas de soufre... Voulez-vous dire que vous avez produit du vin naturel ?

Mais, le vin, c'est naturel ! C'est comme

ça que je le vois. Dans les années 1960, personne n'imaginait produire du vin sans soufre. Je suis le premier à avoir mis du jus de raisin dans une cuve pour le laisser fermenter sans rien d'autre. Je n'ai jamais cessé de suivre le même protocole. Mon vin se boit tout seul, car il est léger.

Que veut dire « léger » ?

Quand j'ai commencé à faire du vin, les gens en buvaient 1 litre par jour. Encore aujourd'hui, je bois une bouteille de mon vin chaque jour, et je suis en bonne santé ! C'est possible parce que j'ai toujours pensé mon vin de manière désaltérante et avec peu d'alcool, aux environs de 11° ou 12°, sans ajouter le moindre sucre, alors que, partout ailleurs, les vignerons faisaient monter les degrés. Aujourd'hui, c'est une autre histoire. Les gens boivent en moyenne 10 centilitres de vin par jour. Mais les matières sont plus denses.

Quand avez-vous commencé à mettre votre vin en bouteille ?

En 1973, quand j'ai lancé mon gamay nouveau. Le succès a été immédiat. Je déposais des échantillons dans les bistrots, et à chaque fois le vin plaisait et on m'en commandait encore et encore. Un journaliste avait même titré son article : « Pour vous dessouler, buvez du Marionnet ! ». C'était vraiment une autre époque.

Selon vous, quelles sont les caractéristiques du gamay ?

On boit le gamay pour se faire plaisir. C'est un vin-aliment comme autrefois, qui nourrit, voire un fortifiant ou même un remontant en cas de chaleur. C'est une conception du vin qui n'existe plus. Avec du gamay, on se rénove complètement. Je sais bien que j'ai une idée du vin qui correspond à ma génération. Mais on fait le vin en fonction aussi de sa philosophie. Et le goût en dépend entièrement.

Avez-vous tenté d'adapter le gamay à une nouvelle génération d'amateurs ?

Il se trouve que j'ai planté 6 hectares de gamay en francs de pied (sans portegreffe) pour faire une cuvée à part. Ce n'était pas dans l'idée de m'adapter aux plus jeunes, mais ce vin leur correspond. Il est plus dense et plus structuré, et donc on en boit moins.

Votre fils Sébastien vinifie-t-il le gamay comme vous ?

Il a repris la vinification sans soufre qui plaît tant à nos clients, alors je dirais oui. Il travaille très bien. Nos vignes sont désormais certifiées bio et c'est lui qui s'occupe de tout. Pour moi, c'est agréable ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE GASPAROTTO

Notre sélection de gamays du Beaujolais

BROUILLY

Domaine du Barvy, 2022

Beaucoup de fraîcheur dans cette cuvée qui brille par sa complexité et son très beau velouté en bouche. Ses notes de fruits rouges, de fleurs et d'épices feraien des merveilles sur un tajine d'agneau. Un excellent rapport qualité-prix, de surcroît ! 12,50 €.
Domaine-du-barvy.com

Domaine Pierre-André Dumas, 2023

On est instantanément séduit par la jolie robe rubis et le nez rafraîchissant de cette cuvée originale qui exhale des notes de framboise et de cerise. En bouche, ce petit bonbon évolue vers la mûre, le cassis, avec une finale presque mentholée. Bio. 12,50 €.
Domaine-pierreandredumas.com

Château de Nervers,

« Les Plâtures », 2022

Ce vin rare – 600 bouteilles seulement – à la marque des grands brouillys : un délugé de fruits noirs, une pointe de réglisse et d'épices douces, une bouche puissante et un toucher comme du velours. Son profil charpenté et sa longueur le rendent plus intéressant à table qu'à l'apéritif. 15 €.
[Chateaudenvers.fr](http://Chateaudenervers.fr)

Domaine Jean-Paul Dubost, « Pierrefeu », 2023

Une robe grenat intense, un nez explosif sur les fruits noirs : on est happé d'emblée par la fraîcheur de ce brouilly sans prétention. Il y a, en effet, de la tension dans le verre, mais aussi des tanins riches et soyeux et une finale saline. Une cuvée à déguster maintenant ou d'ici trois à cinq ans afin d'obtenir plus de complexité. 16 €.
Domainedubost.com

Domaine Robert Perroud, « Romain », 2022

Quelle souplesse dans le verre quand on le fait tournoyer ! Et quel parfum quand on y plonge le nez : pivoine, framboise, poivre rose. En bouche, on retrouve ces notes, enrobées de fruits noirs et légèrement réglissées sur la finale. Il y a beaucoup de délicatesse et d'équilibre dans cette cuvée hommage au père de Robert Perroud. 19 €.
Robert-perroud.com

Château Cambon, 2023

Ce domaine situé à Belleville-en-Beaujolais (Rhône) est réputé peu intervenir en cave sur ses différents vins. A l'image de ce brouilly nature plein de pep signé Alexandre Iwasuila (arrivé en 2022), marqué par un bel équilibre entre des notes de fruits des bois et des tanins tout en finesse. Bio. 20 €.
Chateau-cambon.com

Château de La Chaize, lieu-dit « La Chaize » Monopole, 2022

Oubliez le brouilly léger et facile. Cette magnifique cuvée parcellaire envoie l'appellation vers des sommets gastronomiques : une robe grenat aux reflets pourpres, un nez affrillant entre la cerise noire et la violette et, en bouche, de beaux tanins soyeux. La finale, complexe et délicate – l'élevage en foudre de treize mois y est pour beaucoup –, achève de nous séduire. Bio. 35 €.
Chateaudelachaize.fr

CHÉNAS

Domaine Les Souriants,

« Les Brureaux », 2019

Certes, il y a quelque chose de rustique dans ce vin, mais il n'en dégage pas moins une séduction certaine. Il jongle entre rondeur et fulgurance minérale, fraîcheur et fruits mûrs. Ce 2019 est l'un des premiers millésimes d'un domaine créé en 2013, et il inspire le sourire ! 17 €.
Domaineperrusset.com

Domaine Hadrien Houbert,

« En Champagne », 2023

Un vin irrésistible né dans un domaine créé en 2020, promettant de très grandes bouteilles. On ne passe donc pas à côté d'une telle révélation, à la personnalité élégante, riche de notes de rose et de poivre. Bio. 22 €.
Tél. : 06-73-47-48-92.

CHIROUBLES

Domaine de la Combe au loup, Méziat père et fils, 2023

Un nez charmeur de cerise et de violette, avant le plaisir immédiat d'une convivialité fruitée, avec ce qu'il faut de tension et de distinction gourmande. A boire avec du pâté en croûte garni d'une farce fine. La conversion bio du domaine a abouti en 2024. 11,50 €.
Meziat.com

Famille Morin, « Vieilles vignes », 2023

Doit-on à l'âge exceptionnel des vignes (bientôt centenaires) cette profondeur, cette persistance des saveurs ? Doit-on à l'altitude des sols granitiques (450 mètres) cette élégance, si typique des chiroubles haut de gamme ? Quel régal, en tout cas, que la bouche soyeuse de ce gamay riche en fruit et en caresses ! Bio. 21,50 €.
Domainefamillemorin.fr

Anthony Charvet, « Terra terre », 2021

Avec cette cuvée, Anthony Charvet pousse à l'extrême son goût des macérations longues. Pas moins de deux cents jours, ici, pour ces raisins entièrement égrappés, macérés en quevris (jarres géorgiennes), avant leur passage en pressoir manuel.

Résultat : un chirouble velouté, fin et complexe, évoquant autant le fruit frais que légèrement confituré. Biodynamie. 30 €.
Vins-anthony-charvet.fr

CÔTE-DE-BROUILLY

Domaine Chevalier-Métrat,

« Vieilles vignes », 2022

Situé sur la commune d'Odenas (Rhône), ce petit domaine familial a su tirer de ses plus vieilles vignes (plus de 90 ans) un vin parfaitement équilibré. On aime la densité des arômes de fruits noirs et les tanins bien fondus, que l'on imagine volontiers avec une viande de caractère. 13 €.
Tél. : 06-07-99-23-50.

Sarah Perrusset, « Cuvée fille père », 2023

Quarante ans que son paternel bichonnait ses vignes en coteaux situés à Quincié-en-Beaujolais (Rhône). Il fallait bien deux années de transition à Sarah Perrusset pour lui rendre hommage. Après la « Cuvée père fille », voici donc « Cuvée fille père », tout en harmonie et en délicatesse : de beaux arômes de fruits des bois bien structurés et longs en bouche. 15 €.
Domainehoppenot.com

charpenté. Elevé douze mois en barriques puis douze autres en demi-muids, ce vin aux tanins soyeux possède un beau potentiel de garde. Bio et biodynamie. 27 €.
Dupregoujon.fr

FLEURIE

Domaine des 2 Fontaines, 2023

Un vin profond au nez comme au palais, et pour cause, il provient des plus vieilles vignes en coteaux du domaine. Fondé sur une matière riche et mûre, ce fleurie magnifiquement élaboré est autant un délice qu'un cadeau (à ce prix !). 12 €.
Domaine2fontaines.fr

Château de Rougeon, « Poncisé », 2021

Un énorme coup de cœur pour ce vin à la robe rubis éclatante ! L'ensemble se montre mûr, équilibré, rond et nuancé. En fil rouge, les notes de pivoine s'achèvent lentement dans une finale saline. Bio. 19,50 €.
Chateauderougeon.com

Château des Moriers, « La Brirette », 2020

Ce vin aux arômes de pétale de rose est fondu à souhait. Onctueux, il arbore aussi une texture harmonieuse qui inclut des éclats angulaires de minéralité. Il donne ses lettres de noblesse au terroir des Moriers, assis sur des granites roses en une adéquation parfaite avec le gamay. 25 €.
Chateaudesmoriers.com

Domaine des Terres dorées, « Grille Midi », 2023

Parfumé comme un bouquet de fleurs fraîches, ce vin pur est encore un peu bancal. Dans quelques mois, il aura fini de se mettre en place, et tout son potentiel sera révélé. Le savoir-faire se manifeste déjà dans le verre grâce à une matière respectée. 25 €.
Tél. : 06-07-69-26-93.

Domaine Chignard, « Le Cochonnier », 2019

Ce vin au nez appétissant annonce sa matière souple d'une grande gourmandise. Il est façonné intelligemment, harmonieusement, et ponctué de notes élégantes d'épices douces. 27 €.
Domaine-chignard.com

Domaine Grégoire Hoppenot, « Clos de l'amandier », 2023

Spontanément, ce vin exhale des notes de framboise mûre. Puis, il révèle en bouche une fluidité gourmande et saline, prouvant ainsi la beauté de son terroir. Il s'achève sur une finale longue et juteuse. Un régal ! Bio. 28 €.
Domainehoppenot.com

JULIÉNAS

Mommessin, « Grandes mises », 2023

Certains verres remplis de vins sont silencieux, d'autres bavards. Celui-ci appartient à la seconde catégorie : il s'exprime longuement et surtout tout en grâce, avec des notes tantôt fleuries, tantôt épices. 13,60 €.
Mommessin.fr

Juliénas Chaintré Vignerons associés, « Héritage », 2023

D'une classe qui rime avec juliénas, cette cuvée est élégante

et profonde. Réalisée en l'honneur des créateurs de la cave coopérative, elle remplit entièrement sa fonction. Elle est dense, voire opulente, née d'un très beau terroir de l'appellation. 14,90 €.
Julienaschaintre.fr

MORGON

Claudie Salignon, « Les Charmes », 2023

On est d'abord séduit par le côté aérien de ce vin sensible de Claudie Salignon, par sa légèreté (notamment le prix), avant de découvrir sa complexité. Ce morgan, bien équilibré, se montre disponible pour de nombreux accords – belles coquenilles, chèvres frais ou savoureuses grillades. 10,90 €.
Vins-du-beaujolais.com/domaine-claudie-salignon

Domaine Famille Mélinon, « Lathevalle », 2023

Il est jeune, 29 ans, mais Gaëtan Mélinon sait où il va (accompagné de sa sœur Marine). Ses vins respectent la diversité qu'offre le gamay. Ce « Lathevalle » est bien marqué par les arômes de fruits noirs et rouges bien mûrs, avec de beaux tanins soyeux. 11 €.
Domaine-melinon.com

Château de Pizay, 2023

La robe d'un beau pourpre annonce des arômes profonds, puissants. Et vous ne serez pas déçus, car ces derniers sont au rendez-vous : cassis, groseille, poivre blanc et même cacao. C'est intense sans être body-buildé. Un vin élégant qui nous a beaucoup plu. 13,50 €.
Vins-chateaupizay.com

Domaine Laurent Gauthier, « Côte du Py », « Vieilles vignes », 2023

Tout séduit dans cette cuvée, du nez au palais. L'attaque se joue sur la vivacité, des senteurs de prairie printanière, renforcées par des arômes de petites baies. En bouche, la vigueur de ce vin s'impose, et on en apprécie d'autant la longueur. 15,50 €.
Tél. : 06-07-69-26-93.

Maison Piron, « Les Charmes », 2023

La maison Piron, à Villié-Morgon (Rhône), a plus d'une cuvée à son chai. Notamment de nombreux morgons, dont ces « Charmes », qui offrent de beaux arômes de fruits – cerise, prune, cassis... Les épices sous-tendent ce joli panier. De la belle ouvrage, qui met en valeur le cépage iconique du Beaujolais, le gamay. 18 €.
Maison-piron.fr

Frédéric Berne, « Corcelette », 2023

Le nom se réfère au climat d'où proviennent les gamays, à une altitude de 445 mètres, offrant une belle fraîcheur au vin. On raffole des notes fumées, des fruits gourmands et des épices discrètes mais bien présentes. Cette richesse aromatique n'empêche guère cette cuvée de se montrer facile à boire. Bio. 20 €.
Fredericberne.com

Domaine Louis-Claude Desvignes, « Javernières », 2023

Claude-Emmanuelle et son frère Louis-Benoît dirigent un domaine qui porte encore le nom du père. Et continuent

de proposer de magnifiques morgons, élevés en cuve béton ou œufs béton. Nous apprécions particulièrement ce « Javernières », situé en contrebas du Py, gourmand, structuré et très long en bouche. Bio. 24 €.
Louis-claude-desvignes.com

Domaine Mee Godard, « Côte du Py », 2023

Mee Godard est une orfèvre du gamay. Elle en révèle la tension, soigne l'acidité qui promet de belles gardes, et propose un vin magnifique, tout en équilibre entre complexité aromatique et finesse en bouche. Beaux fruits rouges, poivre blanc et violette. Quel bel assemblage ! Bio. 35 €.
Meegodard.com

MOULIN-À-VENT

Domaine de Roche noire,

2023

Belle réussite du père et du fils, Patrick et Tanguy Balvay, à un prix attractif. Ce moulin-à-vent sait aguicher avec ses notes fumées, son joli fruit et une complexité aromatique qui n'empêche pas une tension qui ravira le dégustateur. 13,90 €.
Balvaypereetfils.com

Famille Chermette, « Les Trois Roches », 2023

Quelle élégance ! Ce vin conçu par Martine, Pierre-Marie et Jean-Etienne Chermette est tout simplement d'une distinction impeccable. Issue de trois parcelles (la Rochelle, Roche grès et Roche noire, d'où son nom), cette cuvée allie fraîcheur et profondeur. Les notes florales et fruitées, sans oublier des accents épices et minéraux, emportent le palais et l'adhésion. 17,90 €.
Chermette.fr

Domaine Labruyère, « Champ de cour », 2022

L'intensité de cette cuvée s'exprime autant dans sa belle robe rouge aux reflets mauves que dans son nectar, en parfait équilibre entre tension, fraîcheur et densité. Le gamay, élevé en demi-muids (bois) et en cuves (béton), livre ici des notes épices, poivrées en particulier. Il sait aussi faire le dos rond avec des arômes de réglisse qui finissent de faire de ce vin une fête. 24,40 €.
Domaine-labruyere.com

Domaines Loron, « La Roche », 2022

Ce moulin-à-vent, qui passe pour être le plus bourguignon des crus du Beaujolais, est un vrai bonheur avec une structure complexe qui en fait un vin de gastronomie, et qui saura aussi attendre en cave. Il n'en est pas moins gouleyant, suave avec ses arômes de fruits noirs et ses nuances épices. 25 €.
Loron.fr

Château des Jacques, « Clos de Roche grès »,

La Chaize, 150 hectares aux couleurs du gamay

L'entrepreneur lyonnais Christophe Gruy est devenu propriétaire, en 2017, du plus grand domaine du Beaujolais, à Odenas, dans le Rhône. Une aventure qui a élevé le cépage à un rang gastronomique

ODENAS (RHÔNE) - envoyée spéciale

Parce qu'elle nous plonge au temps de La Fontaine, de Mollière et de Louis XIV, l'histoire du château de La Chaize, à Odenas (Rhône), dans le Beaujolais, peut vraiment commencer comme une fable ou une pièce de théâtre du XVII^e siècle. Il était une fois un riche entrepreneur lyonnais, Christophe Gruy, qui, au moment de la soixantaine, confie l'entreprise familiale florissante à sa fille Constance et se retrouve en quête d'*«une belle endormie»*.

Christophe Gruy ouvre un Atlas des vignobles de France, élimine le Bordelais, «qui comprend déjà trop de domaines» bien installés, et part explorer les confins de son territoire lyonnais. Il raconte : «J'avais hésité un moment avec un domaine à Châteauneuf-du-Pape [Vaucluse] et puis, au bout de trois mois, j'ai trouvé le château de La Chaize, dans le Beaujolais, où tout s'est passé tellement facilement que je ne me suis plus posé de questions.»

Précisons. Christophe Gruy avait chargé un ami de faire un tour du Beaujolais ; La Chaize est le dernier domaine que celui-ci lui a montré. «J'ai eu un coup de cœur.» Deux jours plus tard, la marquise de Montaigu, dont la famille était propriétaire de ce château depuis trois cent cinquante ans, accepte de le rencontrer. «Trois semaines après, on signait.»

Belle au bois dormant

C'est ainsi que Christophe Gruy est devenu propriétaire, en 2017, du plus grand domaine du Beaujolais, soit 450 hectares, dont 150 de vignes, dans une région où la moyenne d'un domaine viticole est de 7,3 hectares. De ce fait, il est devenu roi du gamay de France. Il se contente fièrement de dire : «Je suis La Chaize !» Du même nom que le père La Chaize, dont l'orthographe a été modifiée, mais dont on trouve un portrait d'époque dans le château ayant appartenu à sa famille.

Le château de La Chaize était, au moment de son acquisition par Christophe Gruy, une belle au bois dormant bordée de forêts denses. Le nouveau propriétaire a dépensé plus de 100 millions d'euros pour réveiller ce domaine créé en 1676. Telle une annexe de Versailles, le château a été construit d'après les plans de l'architecte de Louis XIV, Jules Hardouin-Mansart, et du jardinier royal André Le Nôtre, à l'écart du village d'Odenas, tout près du mont Brouilly. Rien n'est trop beau pour



Christophe Gruy, en 2024.

JEAN-LUC MÉGÉ PHOTOGRAPHY

redorer le blason du château, dont la porte est surmontée d'un bas-relief de Bacchus. Ne serait-ce que pour réhabiliter le chemin qui mène de la grille de la propriété à la lourde porte en bois sculpté de la demeure aristocratique, il a fallu faire venir un million de pavés en pierre.

Christophe Gruy justifie ainsi cette folie : «Il n'y a pas que l'argent dans la vie. Vous ne trouvez pas ça beau ? On vient tous les jours. J'habite à Lyon, tout près, et j'avais déjà une petite vigne en côte-rôtie, où Pierre-Jean Villa faisait le vin et il est naturellement devenu notre conseiller ici.» L'entrepreneur a vendu sa vigne de côte-rôtie pour investir ici, misant tout sur La Chaize. «Je ne bougerai plus, en me disant que le vin peut être rentable, c'est joindre l'utile à l'agréable.»

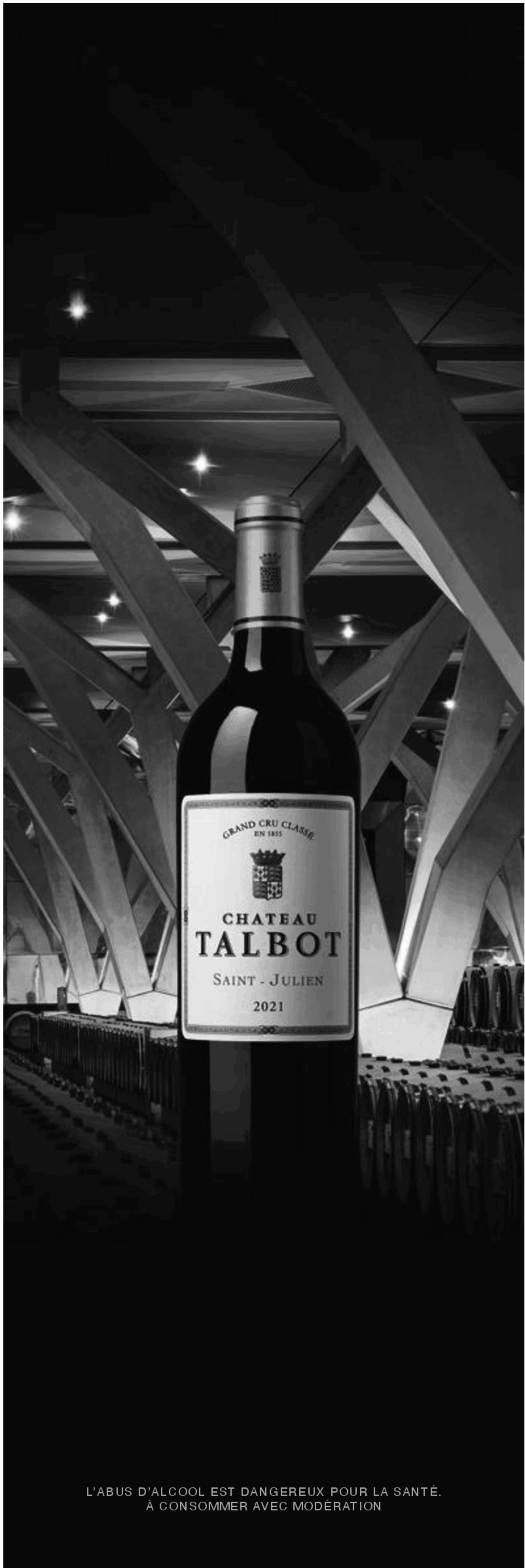
Christophe Gruy n'est pas seulement un es-thète. Il est persuadé que ce «lieu unique qui représente la France dans toutes ses fondations» porte ses ambitions d'entrepreneur. Il est vrai qu'à l'instar de l'architecte en chef des bâtiments historiques, Didier Repellin, il y a de quoi rester bouche bée devant ce lieu qu'a occupé l'ambassadeur de Louis XIV à Venise, un musée riche en tableaux et en sculptures, dont une statue originale du roi de France pour laquelle il a posé en personne.

Des outils complètement rénovés

La beauté et l'histoire de La Chaize sont une chose, l'entreprise viticole en est une autre, qu'il faut rendre viable, avec ses 35 salariés. Christophe Gruy a embauché comme directeur son neveu, l'oenologue Boris Gruy, la quarantaine, qui a mis en valeur le parcellaire du domaine, soit 23 lieux-dits répartis sur les quatre crus – brouilly, côte-de-brouilly, fleurie et morgon. Christophe Gruy a tenu aussi à remonter, derrière le château, le clos muré de 0,9 hectare dont il ne restait rien.

Certifiés bio depuis 2022, les vins élaborés par Boris Gruy sont ciselés et expriment parfaitement leurs lieux. En sept ans, le propriétaire a fait progresser la qualité des cuvées. Son oncle, qui veut le meilleur, ne lésine pas sur les dépenses pour la rénovation des outils de travail. Surmontés d'une charpente en bois magistrale, le chai de vinification et la cave d'élevage, dépassant les 7 mètres de haut, ont été complètement rénovés, avec foudres en bois neufs et cuves en Inox.

Consacré aux vins rouges, le lieu vient d'acquérir 4 hectares de chardonnay, une démarche appelée à se renouveler pour répondre à la demande croissante en France pour le blanc. Bien d'autres projets vont occuper le château, qui souhaite développer un pôle touristique, avec un hôtel et un restaurant notamment. En attendant, La Chaize a ouvert au cœur de Lyon une boutique pour y vendre ses bouteilles. Élégante comme ses vins. ■



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

LAURE GASPAROTTO

Quand l'art enivre le vignoble

Des maisons prestigieuses, dans le Bordelais ou en Champagne, font appel à des artistes de renom pour souligner l'exception d'une cuvée. Les créateurs interviennent sur l'étiquette, la bouteille, le packaging, voire le breuvage

Je ne dis pas que j'attendais l'appel, mais, à 78 ans, je commençais à penser qu'il n'arriverait plus.» Gérard Garouste est l'artiste invité par Mouton Rothschild pour réaliser l'étiquette de son dernier millésime mis en bouteille, le 2022.

L'honneur est immense, à l'image du prestigieux palmarès des peintres ou artistes qui, depuis 1922, ont assuré les créations de la célèbre propriété bordelaise, premier grand cru de Pauillac: Picasso, Dalí, Miró, Warhol, Chagall, Soulages... Garouste veut retenir l'honneur d'avoir été choisi pour célébrer le centenaire de l'opération artistique la plus ancienne et la plus prestigieuse du vin français, au point d'avoir inspiré d'autres domaines.

La toute première étiquette de Château Mouton Rothschild apparaît en 1924, sur le millésime qui vient d'être élevé pendant deux ans. À l'époque, le baron Philippe de Rothschild ne veut plus confier son vin aux négociants bordelais, mais l'embouteille lui-même et y mette son nom. Pour l'occasion, il confie une création au grand affichiste Jean Carlu. «L'embouteillage à la propriété et le motif cubiste de l'étiquette n'ont pas été appréciés par la place de Bordeaux», s'amuse Julien de Beaumarchais de Rothschild, son petit-fils.

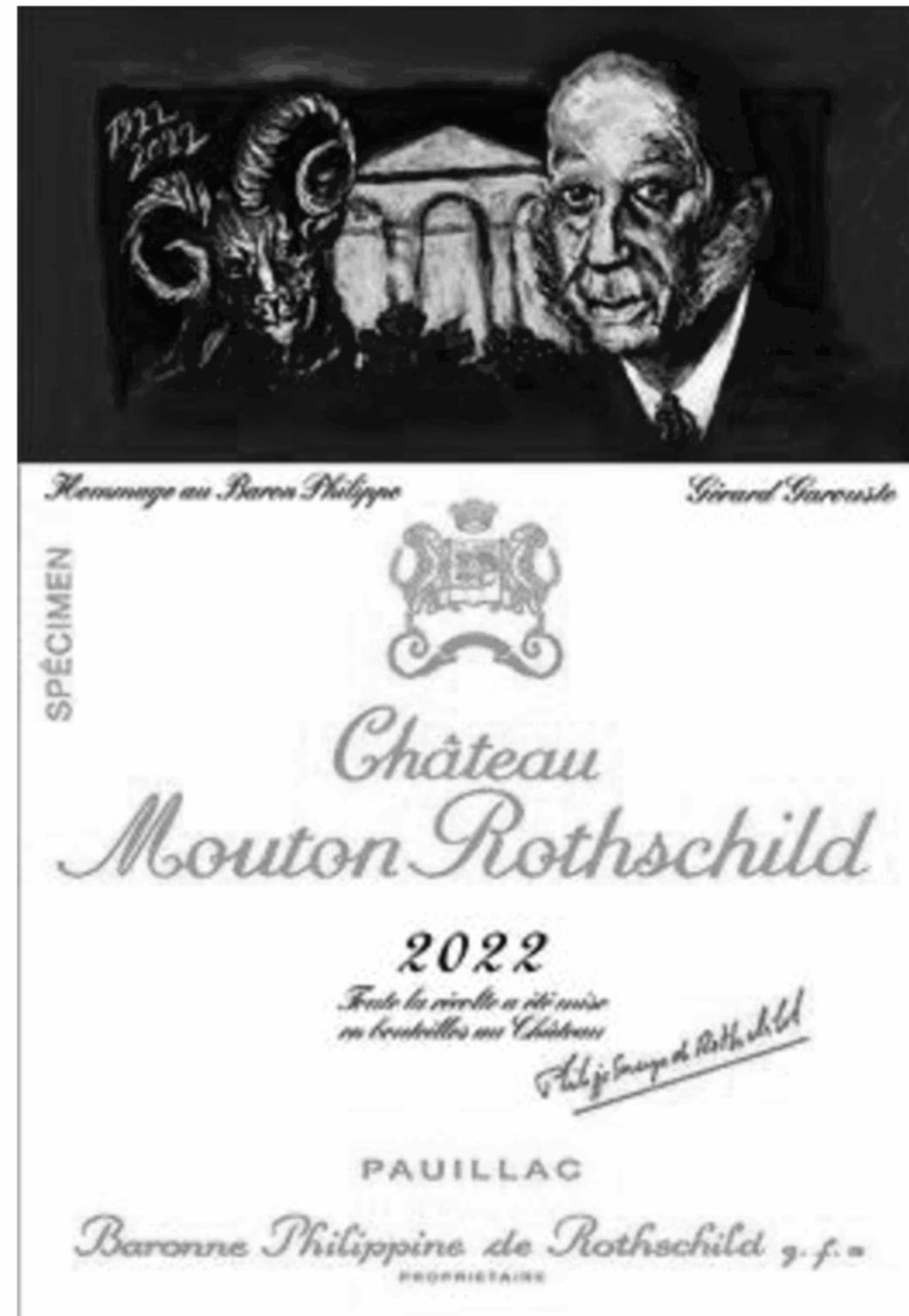
Le projet est relancé en 1945 pour célébrer la Libération. Depuis, chaque année, la révélation du nom de l'invité est un petit événement. Aucun artiste, sur les 78 choisis, n'a refusé cette carte blanche. Les derniers sont aussi éclectiques que mondialement célèbres : Peter Doig, Olafur Eliasson, Chiharu Shiota. Aucun n'est rémunéré. Ou plutôt, ils sont payés en bouteilles, ce qui est appréciable quand on sait que la caisse de six du millésime 2022 est déjà commercialisée plus de 5 000 euros.

Depuis la mort, en 2014, de Philippine de Rothschild, fille du baron Philippe, ses trois enfants et son mari doivent être unanimes pour désigner le lauréat. A Garouste, ils ont exceptionnellement donné une consigne : que le baron apparaisse sur l'étiquette. «Ça tombe bien, j'aime faire des portraits. J'ai dû me plonger dans l'univers du personnage, et quel personnage!», s'enthousiasme le peintre, qui a donc livré un motif coloré où l'on retrouve la tête du baron, un mouton et un cep de vigne.

Attractivité

Dans le sillage de Mouton, de nombreuses marques, dans les vins et spiritueux, vont faire appel à des artistes pour intervenir sur l'étiquette, la bouteille, le packaging qui insère le flacon, voire pour élaborer une cuvée.

Dans les années 1980, le champagne Taittinger, à Reims, sollicite de grands noms de l'art contemporain, pour décorer une bouteille entièrement recouverte d'une seconde peau en métal. «L'art doit sortir du cadre», justifie Claude Taittinger, alors à la tête de la maison familiale. Treize éditions vont s'enchaîner. La première, en 1983, est confiée à Victor Vasarely, qui imagine, pour le millésime 1978, une bouteille capitonnée d'or et un motif inspiré de l'art cinétique, dont il est un maître. Après lui, Arman choisit un fond laqué noir. En 1990, l'Américain Roy Lichtenstein décline son esthétique BD ligne claire avec une grappe de raisins sur une bouteille bleue. Hans Hartung opte pour un geste pictural abstrait et bleu sur le métal. En 2006, pour le millésime 2008, le dernier artiste sera le photographe Sébastião Salgado,



L'étiquette de Mouton Rothschild illustrée par l'artiste Gérard Garouste. MOUTON ROTHSCHILD



Une bouteille de Moët & Chandon dessinée par Pharrell Williams. MOËT & CHANDON

qui reproduit sur la bouteille un léopard de Namibie, tiré de l'une de ses images.

Début mars, la maison Moët & Chandon, propriété du groupe LVMH, a, à son tour, révélé l'intervention d'un artiste, plus exactement «une icône culturelle universelle», sur l'une de ses cuvées. Il s'agit de l'Américain Pharrell Williams, ancienne pop star reconvertis dans la mode. Ce dernier avait déjà un pied dans le groupe, puisqu'il a été recruté en 2023 pour diriger les collections homme de Louis Vuitton. Pour rhabiller la cuvée «Impérial», de loin la plus vendue de la gamme, Pharrell Williams a pris des libertés avec les codes de la maison créée en 1743, transformant le discret ruban imprimé sur la collerette en aluminium en noeud extravagant, bien en tissu, décliné en plusieurs couleurs.

La pièce maîtresse de cette création est une série de trente jéroboams numérotés. Fabriquées à la main, ces bouteilles de trois litres en camaïeu de blanc et en miroir chromé, sont habillées d'un noeud ruban XXL, paré de 7310 perles dont la réalisation a demandé trois cents heures de travail. Le prix est de 30 000 euros l'unité. On n'est pas loin des bouteilles à 25 000 euros, tirées à 85 exemplaires, de la collection «Impériale Crédit N° 1», signée par l'artiste Daniel Arsham en 2023. C'est dire l'attractivité de la marque et de son champagne auprès d'acheteurs fortunés, notamment à l'étranger.

Carsi, en France, la collaboration avec Pharrell Williams reste discrète – loi Evin oblige –, à

Les jéroboams de Pharrell Williams sont habillés d'un noeud ruban XXL, paré de 7 310 perles. Le prix ? 30 000 euros l'unité

l'étranger, Moët & Chandon ne lésine pas sur les moyens. La maison a de bonnes raisons de penser hors de l'Hexagone : elle est la marque de champagne la plus vendue au monde, avec 31 millions de bouteilles chaque année, et la plus exportée aussi, 85 % des bouteilles partant vers 150 pays. Et puis, comme le remarque un représentant, Moët «n'avait pas présenté de nouveautés depuis plus de dix ans». Voilà qui est fait avec Pharrell Williams.

Mouton est indétrônable

Un autre grand nom de la champagne, Roederer, s'apprête lui aussi à révéler la version 2025 d'un des packagings les plus originaux de ces dernières années. Le designer Philippe Starck avait refusé une dizaine de propositions de collaboration avec des Champenois avant

d'accepter celle de Frédéric Rouaud, propriétaire de Roederer. A une condition. Il voulait que la cuvée dont il accepterait de concevoir l'étiquette épurée à laquelle il prêterait son coup de crayon et sa plume, soit un champagne comme il les aime, à savoir un brut nature (sans sucre ajouté) et minimaliste.

«Ça me tracassait de créer ça», confie Frédéric Rouaud. Ce n'est pas dans l'ADN de la maison. Nos vins sont généreux, opulents... » Ce dernier a donc cherché dans son vignoble le terroir pouvant produire une cuvée millésimée. Un premier opus sort en 2006. Le cinquième, le 2018, sera lancé en juin, toujours à 50 000 exemplaires. «Tout ce qui crée des liens entre les arts et notre métier est légitime et nourrit nos équipes, commente le patron de Roederer. Nous, vignerons, ne sommes pas des artistes, mais on peut voir une esthétique dans chacun de nos gestes. »

Depuis Pauillac, chez Mouton Rothschild, on regarde avec sévérité l'excitation autour des packagings qui gagne du terrain un peu partout dans les vignobles, en France et à l'étranger. «Les collaborations entre le monde de l'art et du vin sont de plus en plus fréquentes, mais elles sont rarement d'une grande originalité», juge Julien de Beaumarchais de Rothschild. Je crois que, avec 78 artistes et autant de millésimes, Mouton est indétrônable. Le copier est certainement le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre. » ■

Sylvie ANDREAU

Peindre, sculpter ou photographier, les pieds dans les vignes

L'accueil d'artistes apporte de la visibilité à un domaine viticole, tout en soutenant l'œnotourisme

SANCERRE (CHER) - envoyée spéciale

Accueillir un artiste en résidence afin qu'il laisse ensuite ses œuvres sur place est tendance dans les propriétés viticoles. Pour un domaine, inviter à peindre, à sculpter ou à photographier, les pieds dans les vignes, apporte un supplément poétique au travail quotidien, donne une touche contemporaine à des demeures historiques. En outre, le résultat soutient les activités d'œnotourisme.

«L'art donne aussi de la visibilité à la marque», espère Rémy Graillot, ancien financier dans l'immobilier, fraîchement reconverti vigneron, propriétaire du château de Lestang, à Sancerre (Cher), dont la première cuvée du Lestang 1573 (année

des premières traces de vignes sur place), soit 26 500 bouteilles, est sortie en 2023. Ce dernier avoue avoir été un peu surpris de voir débarquer Mathias Kiss en short et pieds nus, en plein hiver, dans son vignoble. «Je sais qu'il ne faut pas se fier à la tête de l'artiste, mais je ne voyais pas trop ce qu'il allait faire...» Il l'a juste laissé créer, comme c'est un peu la règle quand un artiste débarque dans un domaine.

«J'ai eu un coup de cœur pour le bonhomme», confie de son côté Mathias Kiss. Ce plasticien a investi l'ancienne orangeerie transformée en chai. Ses petits miroirs glissent sur les murs de la salle de dégustation jusque dans la cuverie, en sous-sol. Sur la façade, ils habillent un angle du bâtiment, ouvrant autant de fenêtres sur les vignes plantées de l'autre côté de la pro-

priété. «L'artiste a voulu que l'on refasse l'enduit et la peinture extérieure. Au début, je n'étais pas trop d'accord parce qu'on venait de finir les travaux mais, finalement, c'est bien», admet le propriétaire. L'artiste, occupé désormais à peindre un ciel dans un appartement parisien, résume d'une question ce qu'il a voulu faire : «Vous avez vu comment cela change de couleur selon la lumière?»

Esprit auberge espagnole

La chambre qu'il a occupée lors de deux séjours de deux semaines chacun à Lestang sera bientôt investie par un autre plasticien, Victor Cadene, qui aura son petit coin de façade, cette fois sur le château. Cet artiste décorateur a déjà accroché de petits tableaux à l'intérieur de la demeure

principale, où Chateaubriand avait ses habitudes. A l'extérieur, il installera des carreaux de céramique typiques de son œuvre. Rémy Graillot s'amuse de l'esprit auberge espagnole que prend le château : «Avant, nous avons eu Jade Fenu, qui a fait la fresque du chai. Et le prochain artiste sera aussi un céramiste, Laurent Dufour, qui a conçu les animaux dans le parc.»

Les propriétés accueillant des créateurs font aussi souvent appel à des photographes, chargés de représenter le site, son personnel, les temps du vin. Au Domaine de Piéblanc, qui s'étire du pied du mont Ventoux vers trois autres AOC (beaumes-de-venise, gigondas et côtes-du-rhône), le propriétaire, Matthieu Ponson, a invité Grégoire Eloy à montrer les lieux au fil des saisons. Celui-ci n'a pas ménagé ses

efforts pour comprendre les métiers de la vigne et s'imprégner du terroir. A vélo, sur les pentes du mont Ventoux, il a même retrouvé la source de la rivière de la propriété. Mais c'est la nuit, en attendant les premières lumières du soleil, pour réaliser des photographies de cailloux ou de céps, qu'il a saisi Piéblanc. Des tirages géants trônent entre les cuves du chai.

Château Palmer, grand cru de margaux, fait aussi appel depuis quatre ans à des photographes dans le cadre de «cycles artistiques». Le dernier en date est l'artiste SMITH, qui dit s'être découvert «un lien presque génétique» avec un domaine bordelais cultivé en biodynamie. Son travail envoûtant pour le château sera exposé à la galerie Leica, à Paris, à partir du 3 avril. ■

S.A.N.

GENÈVE - envoyée spéciale

Ala tête de sept restaurants à Londres, et sans étoiles au Michelin, le chef Yotam Ottolenghi est célèbre dans le monde entier pour ses livres de recettes, une dizaine à ce jour, aux titres intrigants et au succès phénoménal : un total de 11 millions d'exemplaires dans 23 pays depuis *Ottolenghi. Le cookbook* (2008), suivi par *Plenty* (2010), *Jérusalem* (2012) ou *Simple* (2018). Ce dernier est le plus vendu. « C'est mon livre le plus efficace, car il n'exige pas grand-chose pour se lancer dans un plat, et trouver cet équilibre m'a pris plus de temps que pour des livres plus ambitieux », commente-t-il.

Engagé en faveur d'une cuisine privilégiant les légumes et les épices, ce cuisinier de 56 ans, né à Jérusalem d'un père italien et d'une mère d'origine juive allemande, vit depuis vingt ans à Londres avec son mari et ses deux enfants. On peut lire ses chroniques dans le *Guardian* et dans le *New York Times*. Il a ouvert en février un restaurant à Genève, son premier hors du Royaume-Uni. Dans son approche des plats, le vin n'est jamais loin...

Buviez-vous du vin à la table familiale ?

Non, pas vraiment. Ce n'est pas là que j'ai appris les richesses du vignoble mondial. Je suis né et j'ai grandi à Jérusalem, et je dois dire que les vins israéliens n'étaient pas d'une grande finesse – ils ont fortement progressé ces vingt dernières années. En revanche, nous passions souvent les vacances dans la région de Florence, d'où mon père est originaire. Nous goûtons des vins du Chianti qui m'ont marqué.

Aimez-vous le vin ?

Oh oui, beaucoup, même si je ne suis pas un expert. J'ai appris à l'aimer, en cuisinant, en forgeant mes goûts culinaires, en concistant mes recettes. Les vins que j'aime doivent être funky, c'est-à-dire non conventionnels, pas formatés, et avoir une certaine légèreté pour que l'on ne soit pas perdu avec la complexité des saveurs et des parfums des plats. Je teste beaucoup les accords afin qu'il n'y ait pas de compétition stérile entre le vin et le plat.

Quel est le premier vin qui a forgé votre conviction sur les accords entre une bouteille et un mets ?

Je ne me souviens pas d'un vin précis, mais je sais que ma perception a changé avec l'ouverture, en 2004, du premier restaurant, à Islington, un quartier résidentiel du Grand Londres. J'ai découvert que des vins nature avaient une vivacité qui s'accordait étonnamment bien avec mes plats. Les cuvées nature ne sont pas toujours parfaites, loin de là, elles sont même parfois un peu difficiles, mais, quand je les invite à ma table, je constate que mes plats n'ont pas peur d'exprimer leur personnalité.

C'est-à-dire ?

Mes plats sont très intenses. Ma nourriture fait du bruit, elle peut contenir du chili ou de l'acidité, différentes sauces aussi. Le style Ottolenghi joue des contrastes, avec les épices, l'usage des herbes... Vous savez aussi combien les légumes sont importants pour moi. Mon restaurant de Londres, Rovi, est axé sur un grill sur lequel je montre la façon dont les légumes peuvent être transformés, un concept que je reprends dans mon restaurant de Genève.

Je pense que, avec une certaine nourriture, et la mienne en particulier, les vins naturels s'imposent plus que des vins plus droits et plus fermes. Ils sont plus facilement malléables dans leur texture et leur équilibre, sans pour autant renier ce qu'ils sont. L'agneau que je prépare, par exemple, contient de la cardamome. Il est

« J'ai découvert que des vins nature avaient une vivacité qui s'accordait étonnamment bien avec mes plats »



Le chef Yotam Ottolenghi. ELENA HEATHERWICK

Yotam Ottolenghi « J'aime les vins aussi funky que ma cuisine »

ENTRETIEN | Célèbre pour ses livres de recettes, le chef londonien privilégie des cuvées au goût léger afin d'éviter toute « compétition stérile » avec ses plats

très fruité, il y a même de la rose, ce qui est une combinaison typique de ma cuisine. C'est profond et doux. Le vin ne peut donc pas être trop structuré, sinon il ne laissera pas les parfums du plat se révéler. Il faut être très précis et sérieux. Et c'est le cas des équipes qui animent mes restaurants et conseillent bien les accords.

Ces convictions se retrouvent-elles dans vos cartes des vins ?

Oui. Depuis dix ans, les restaurants de Londres proposent toujours plus de vins naturels, mais aussi des vins de macération. Mon nouveau restaurant à Genève, au sein de l'Hôtel Mandarin oriental, propose des vins aussi funky qu'à Londres, mais complétés par d'autres, plus traditionnels et plus adaptés à la clientèle locale, choisis par l'équipe, pilotée par le chef Maxime Martin. Ce dernier a du reste commencé par passer quatre mois avec nous, à Londres, pour bien s'imprégner du concept de notre restaurant Rovi, que dirige le chef Neil John Campbell, qui travaille avec moi depuis sept ans. Car, dans mes restaurants, tout part du profil des saveurs, de la façon dont nous préparons les plats. Il faut comprendre ma cuisine avant de penser aux vins.

Il s'agit de cartes courtes avec des références ciblées, sans s'étendre sur une région, par exemple, un seul bordeaux rouge, un blanc italien, un blanc suisse, un bourgogne blanc, chaque fois en lien avec un plat...

Vos vins préférés sont-ils ceux qui sont les plus adaptés à votre cuisine ?

Oui et non. Je ne bois pas uniquement des vins naturels, j'en apprécie beaucoup d'autres.

Par exemple ?

J'aime les vins de Géorgie, qui correspondent aussi parfaitement à ce que je décris pour ma cuisine. En 2019, j'ai visité ce pays uniquement pour découvrir son vignoble – une expérience incroyable. J'ai voyagé avec Heidi Nam Knudsen, notre ancienne acheteuse de vins, et nous sommes allés dans la capitale, Tbilissi, à Sighnaghi et dans la région de l'Iméréthie. J'ai adoré la façon dont les vignes côtoyaient les arbres fruitiers, les légumes et le bétail. Nous avons passé autant de temps chez l'habitant que dans des domaines viticoles, ce qui en dit long sur la place du vin dans la culture géorgienne.

Quels domaines avez-vous visités ?

Le domaine de Iago m'a particulièrement marqué : Iago Bitarichvili vinifie dans des qvevris, des jarres en terre cuite. Son Chinuri Skin Contact possède une structure tannique douce qui se marie à merveille avec nos plats. Et sa femme, Marina, produit un mtsvane tout aussi excellent. Le domaine Pheasant's Tears a été un autre lieu fort, et j'ai une tendresse pour leur cuvée Rkatsiteli Bodibchkhve.

Je pense encore au vin Poliphonia, que nous avons servi dans mon restaurant Rovi, à Londres, pendant un moment. Il contenait 417 cépages différents, un chiffre qui peut paraître excessif, mais qui offre un équilibre incroyable. Et puis, en Géorgie, je me souviens d'avoir participé à un *supra* – un festin en géorgien –, au cours duquel le vin et la nourriture étaient bien au rendez-vous.

Dans quel pays votre prochaine visite de vignoble aura-t-elle lieu ?

L'Allemagne, très probablement. Je me rends plus souvent sur le continent européen maintenant, et je suis curieux de savoir ce que ce pays produit, au-delà des rieslings classiques. Il y a une nouvelle génération de vignerons allemands qui font des cuvées intéressantes dans des régions que je connais peu.

Vous avez aussi créé des verres à vin...

En effet, j'ai imaginé il y a quelques années un verre pour le blanc et un autre pour le rouge. Ils sont à l'image de ma cuisine : étudiés, mais simples et sans formalisme. Ils n'ont pas de pied, par exemple. Ils sont atypiques et conviviaux.

Pensez-vous ouvrir un jour un restaurant en France ?

Beaucoup de gens en France achètent mes livres de cuisine. Donc, j'aimerais y ouvrir un restaurant, mais, pour l'instant, je n'ai pas trouvé le bon lieu. La question du site est centrale. Le restaurant que j'ai ouvert récemment à Genève fait certes partie de l'Hôtel Mandarin oriental, mais il possède une entrée autonome, sur la rue. L'ouverture sur la rue est très importante. Vous pouvez ressentir cette ambiance urbaine, les lumières de la ville... A Genève, le restaurant bénéficiera d'une terrasse, aux beaux jours.

Votre goût culinaire est très affirmé. Comment l'avez-vous formé ?

Mes deux parents cuisinaient à la maison, à Jérusalem, dans les années 1990. Ils sont tous deux très bons. J'ai hérité d'une belle combinaison, entre mon père italien et ma mère issue d'une famille juive allemande. J'ai été imprégné de saveurs européennes et d'Europe centrale, avec beaucoup de parfums, de très bons ingrédients et des approches multiples de la cuisine.

Mon père faisait de la polenta au ragu. Il commençait toujours par préparer une sauce ragu à l'italienne avec du boeuf, des champignons, du céleri, de l'ail aussi, le tout mijoté très lentement et longtemps. Puis, il commençait à préparer la polenta tout doucement aussi. Et, à la fin, tout arrivait en même temps. Ces odeurs puissantes et complexes ont imprégné mon enfance.

Quant à ma mère, elle préparait très bien les légumes. Elle aimait les tomates, dont elle faisait souvent une soupe comme un gazpacho, dans lequel elle ajoutait de la coriandre et du gingembre, en plus des ingrédients traditionnels que sont la tomate et l'ail. Elle épiait

« Beaucoup de gens en France achètent mes livres de cuisine.

Donc, j'aimerais y ouvrir un restaurant, mais, pour l'instant, je n'ai pas trouvé le bon lieu »

beaucoup ses plats. Il faut dire aussi qu'à Jérusalem il y avait une forte population d'immigrés ainsi qu'une grande communauté de Palestiniens. Toutes les origines se mélaient dans la cuisine. J'ai grandi donc avec les nourritures de plusieurs peuples. J'aimais notamment les restaurants de rue palestiniens. La nourriture de rue a fortement influencé ma manière de cuisiner.

D'où le livre que vous avez écrit avec Sami Tamimi, un chef palestinien...

Quand j'ai créé mon entreprise, il y a presque vingt ans maintenant, Sami et moi étions déjà très amis. Nous avons grandi ensemble à Jérusalem. Il est donc devenu mon partenaire dans les affaires et le coauteur du livre *Jérusalem*. Sami est mon associé principal depuis le début, et il l'est toujours. Nous aimons la cuisine des immigrés qui contribue à véhiculer des racines, tout en s'adaptant à un nouvel environnement. C'est ce que j'essaie toujours de transmettre en comprenant l'histoire des communautés et le contexte de leurs recettes. Mes plats racontent toujours une histoire. Et les vins qui les accompagnent aussi... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE GASPAROTTO

Louis Latour

EN BOURGOGNE DEPUIS 1797



/louislatour1797
www.louislatour.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.